

Couverture : *Le cimetière du Père Lachaise* est une œuvre d'Alfred Darjou à voir au musée Carnavalet. (Mine de plomb et lavis d'encre noire rehaussé de gouache blanche, 1871)

**LA COMMUNE
A 140 ANS**

1871 - 2011 - LIBOURNE

Maryse BELLOC - César HUERTA - Jean-Luc RICHELLE

A Jules, Louise, Eugène, Nathalie, Auguste,
André, Elisabeth, Emile, Gustave, Clara, Elisée...

*Il existe de par les chemins une race de gens qui, au lieu d'accepter une place
que leur offrait le monde, ont voulu s'en faire un tout seuls,
à coup d'audace ou de talent.*
Jules Vallès

© Editions La Cause du Poulailler
<http://cause.du.poulailler.free.fr>
Porcheres : septembre 2011
ISBN : 978-2-9536428-7-2
Dépôt légal : 2^e semestre 2011

SOMMAIRE

PRESENTATION	11
1. LA COMMUNE DE PARIS	15
2. UN BARON ROUGE, EDITEUR PARMIS LES COMMUNARDS.....	33
3. DES FRANCS-MAÇONS SOUS LA COMMUNE DE PARIS.....	65
4. LA PENSEE DE MARX A L'EPREUVE DE LA COMMUNE.....	107
5. LES ANARCHISTES ET LA COMMUNE DE PARIS... 	127
6. LES COOPERATIVES DE PRODUCTION.....	135
7. LA CULTURE, L'INFORMATION ET LA COMMUNE	141
8. LES COMMUNARDES, FEMMES ENGAGEES	173
9. EDUCATION POPULAIRE ET DIVISION DU TRAVAIL.	183
10. LA COMMUNE, QUEL SENS AUJOURD'HUI ?	205
11. DES FEDERES	219
12. DES ENGAGEMENTS.....	229
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	243

COAUTEURS

BELLOC Maryse, Institutrice, animatrice d'atelier d'écriture, éditrice de la Cause du Poulailier (33). *Les communardes, femmes engagées.*

CRABÉ Jean-Philippe, Professeur d'histoire Orthez (64). *Les anarchistes et la Commune de Paris.*

DAVAIN Michel. *Des Francs-Maçons sous la Commune de Paris.*

FONTAN Bruno, ingénieur en écologie et PDG de la Scoop Aquabio à Saint Germain du Puch (33). *Les coopératives de production.*

GAUDIN François, Professeur, Université de Rouen, LDI CNRS (76). *Un baron rouge, éditeur parmi les Communards.*

GILLET Jean-Claude, Professeur honoraire, Université Bordeaux 3, Membre du Conseil d'orientation d'Espaces Marx Aquitaine Bordeaux Gironde. *La pensée de Marx à l'épreuve de la Commune.*

HUERTA César, Professeur des écoles (33). *La culture, l'information et la Commune.*

PORTE Alain, Professeur d'histoire (17). *La Commune de Paris.*

RICHELLE Jean-Luc, MCF IUT M. de Montaigne, Université Bordeaux 3, ADES UMR 5185 (33). *La Commune, quel sens aujourd'hui ? et Des engagements.*

ZIEGELMEYER Jean-Marc, MCF associé IUT M. de Montaigne, Université Bordeaux 3 (33), Responsable de formation Francas Aquitaine. *Education populaire et division du travail.*

PRESENTATION

En novembre 2010, nous étions quelques personnes de l'association Zone Lib, dans le Libournais, à partager l'idée et l'envie d'organiser des manifestations commémoratives autour de la Commune de Paris de 1871. Le 140^{ème} anniversaire, au printemps 2011, nous a semblé fournir un prétexte suffisant.

Le propos de cette initiative était de faire "réexister" ce moment important de l'histoire et de réfléchir sur l'héritage laissé par les communards. Il nous apparaissait que la transmission de la richesse de tels moments ayant perdu de sa vigueur, il était possible de pallier un peu cet état de fait par des rappels de mémoire à la mesure de nos moyens.

Lors des premières réunions auxquelles nous avons invité toute personne intéressée pour se joindre à ce projet, nous avons été surpris par l'enthousiasme et la motivation que suscitait cette idée et la quinzaine de participants au départ ont décidé de se donner, le temps des manifestations, le nom de *fédérés*. Le principe de fédération était en effet la base de l'organisation : chacun, qu'il soit artiste, technicien, professeur ou simplement curieux et motivé, apportait ce qu'il avait à partager pour la réalisation du projet commun sur la base d'un volontariat individuel et bénévole. C'est le préalable que nous avons posé dès le début. N'ayant aucune source de financement, nous ne pouvions compter que sur le sens de l'engagement des uns et des autres. Tous les fédérés de Libourne qui, à différents titres, se sont investis et sont intervenus pour les 140 ans de la Commune, ont adhéré à ce principe.

Après quatre mois de préparation, le contenu et le déroulement des deux mois et demi à venir était défini. La ville serait Libourne, les principaux pôles d'action retenus seraient : une barricade chantée

dans une rue principale, une université populaire au rythme d'une conférence par semaine, une exposition, une déambulation avec des stations historiques aux plaques de rues représentant des acteurs de la Commune, l'inauguration d'une rue du communard inconnu et la pose d'une plaque, la rédaction et l'édition de numéros fac-similés du Cri du Peuple, la mise en ligne d'un site ressource, un repas communard partagé avec des associations libournaises, des concerts, et enfin la projection du film *la Commune* de Peter Watkins.

Grâce à l'investissement de chaque fédéré, du 18 mars au 28 mai 2011, ce contenu a été intégralement réalisé. Nous avons été ensemble, chorales, rédacteurs, chanteurs sur scène ou chanteurs de rue autour du petit orgue ambulant, conférenciers, auditeurs, badauds, fanfares, convives, conteurs, exposants, visiteurs, ateliéristes, animateurs, spectateurs, techniciens, improvisateurs, passeurs... Nous avons ri, nous avons pleuré, nous avons chanté, nous avons parlé et écouté, nous avons appris.

Nous avons bénéficié du soutien des institutions : la municipalité de Libourne a mis des salles à notre disposition, nous a finalement alloué une subvention, ses représentants sont venus inaugurer l'exposition accueillie à la médiathèque Condorcet pendant un mois et demi, et préparée avec la complicité de son équipe. Nous avons également pu compter sur l'appui des médias locaux, le Résistant, Sud-Ouest, Melodie FM qui ont annoncé et couvert la plupart des manifestations.

Nous aimons l'histoire. Particulièrement celle des peuples. Le choix de la Commune indique clairement que nos interrogations se portent sur ce envers quoi, et sur ceux envers qui, nous pensons être redevables. Nous avons réfléchi à comment faire fructifier l'héritage. On nous a dit que le projet était ambitieux. Il a été enrichi, infléchi, impulsé, rendu vivant par tous ceux qui l'ont porté et nous avons espéré tout le long qu'il soit digne de ceux qui, l'ayant vécu, nous ont précédés. Ainsi, nombreux sont ceux et celles qui par leur participation, ont réactivé pendant ces 72 jours de façon modeste et géniale, des émotions, des savoirs, des pensées, des prises de conscience.

L'ouvrage présent ne retrace pas de façon exhaustive ce projet

mais en présente quelques traces, notamment les conférences de l'université populaire qui s'est tenue de façon temporaire. Il nous permet d'affirmer que dans la mémoire de ceux qui y reconnaissent une inspiration à leurs engagements, la Commune n'est pas morte !

Pour les Fédérés

Maryse BELLOC
César HUERTA

1. LA COMMUNE DE PARIS

Alain PORTE¹

Introduction

En 1886, Eugène Pottier, poète et chansonnier que l'on connaît bien pour avoir composé le texte de l'Internationale, *qui sera le genre humain*, écrit, parlant de la Commune de Paris :

On l'a tuée à coups d'chassepot
A coups de mitrailleuse,
Et roulée avec son drapeau
Dans la terre argileuse
Et la tourbe des bourreaux gras
Se croyait la plus forte.
Tout ça n'empêch'pas, Nicolas,
Qu'la Commune n'est pas morte !

Cent ans plus tard, Michel Fugain, chanteur qui n'eut pas peur de s'engager, rendit hommage à Jean-Baptiste Clément, l'auteur du « Temps des cerises » qui devint le véritable hymne de la Commune, dans une chanson où l'on pouvait entendre :

C'était plus beau qu'un Evangile
C'était des mots de maintenant
Mais il faudrait que nos enfants
N'attendent pas comme on attend
Qu'elles mûrissent les cerises
Que nous chantait Monsieur Clément.

La Commune, également chantée par Jean Ferrat, fut le seul véritable exemple de gouvernement populaire dans notre pays. Elle a

¹ Professeur d'histoire (17), conférence du 19 mars.

donc laissé des traces vivantes dans les mémoires : des traces qui méritent sans doute quelques éclaircissements concernant des mots dont le sens peut paraître assez incertain. Mon propos consistera donc à passer en revue, dans l'ordre, les mots suivants : Commune, Garde nationale, Fédération, du point de vue historique, avant de regarder l'opposition ouvriers - bourgeois durant le XIX^{ème} siècle.

1.1. Le mot Commune

Actuellement le terme définit une collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et qui est à la base de l'organisation administrative française. Historiquement l'idée de commune désigne le peuple et les bourgeois par opposition à la noblesse. L'idée de commune apparaît au Moyen-Âge, en Europe, à la fin du X^{ème} siècle, du mot latin *communio*. Tout commence avec la naissance des bourgs, qui sont des lieux fortifiés entourés de murailles, sous l'autorité d'un seigneur et où se rassemble un monde nouveau d'artisans et de commerçants, la plupart ayant quitté les espaces ruraux dans lesquels ont vécu leurs ancêtres. C'est aussi l'époque où les métiers se diversifient. Très vite, la soumission à un seigneur apparaît insupportable et comme une entrave aux affaires. La circulation reste difficile, à cause des diverses taxes qui ralentissent et grèvent cette circulation.

En même temps, on assiste à un autre phénomène : les bourgs fortifiés ne sont plus suffisants pour accueillir toute la population travaillante. Avoir une maison dans le bourg devient un nouveau privilège réservé à ceux qui disposent de moyens financiers importants. La ville sort de ses murailles et se créent ainsi les premiers faubourgs. C'est alors que naît véritablement le mot « bourgeois », synonyme de « financièrement puissant » et représentant une puissance active et avide qui incite à obtenir des privilèges, des libertés favorables aux entreprises (se déplacer, vendre, acheter, prêter, juger les affaires commerciales...). L'idée de commune naît dans cette défense de privilèges, de ce que l'on peut obtenir en commun.

Au début, la commune se présente donc comme une coalition

d'intérêts : essentiellement urbaine, c'est une collectivité qui réussit à acquérir une réelle autonomie en matière judiciaire, administrative, financière, voire militaire, et une personnalité juridique propre, en face de la traditionnelle mainmise du seigneur. Elle repose sur un serment entre les bourgeois qui défendent leurs intérêts communs. La commune devient très vite un instrument de pression sur le seigneur, afin d'obtenir de lui un texte, que l'on appelle une charte, améliorant le statut de chacun. La charte n'est accordée par le seigneur qu'au terme d'un véritable marchandage qui puisse satisfaire les deux parties. Le seigneur, en proie à de constants besoins d'argent, n'accepte de se dessaisir de certains de ses privilèges qu'en échange de sommes et d'avantages intéressants pour lui. La charte remplacera le simple serment des bourgeois. On peut considérer que le mouvement communal, dès son origine, apparaît comme une opposition entre les gens du peuple, même s'il ne s'agit que de groupes restreints de bourgeois, et les gens de pouvoir.

Les communes se dotent d'une municipalité, souvent 10 ou 12 membres, parfois plus, appelés consuls, échevins, jurés, jurats : tous sont riches et se cooptent entre eux. Souvent, une commune est présidée par un maire, du mot « major », ou d'un bourgmestre. Ce corps de ville est le véritable gouvernement de la commune qui devient une nouvelle seigneurie disposant de son propre sceau, de ses remparts et de son beffroi. Le nombre de communes reste cependant limité. Au XIII^e siècle, en France, on n'en compte que 39 et Paris, qui avait pourtant obtenu quelques franchises, n'était pas une commune. Les affrontements avec les seigneurs ont parfois été intenses. Certains rois ont favorisé le mouvement, tel Philippe Auguste par exemple, en échange de la participation de milices à la défense du royaume (il y avait des milices communales à la bataille de Bouvines, en août 1214). C'est surtout la France du nord, les riches villes drapantes, qui obtiennent des chartes.

Le peuple est toujours écarté du pouvoir que confisquent les bourgeois : ainsi naît l'opposition durable entre peuple travailleur et bourgeois, peuple travailleur qui ne possède que ses bras, et que l'on appellera plus tard le prolétariat. Il arrive que les communes connaissent des troubles violents dus à la misère, aux difficultés

économiques ou à la cherté des blés.

1.2. Rôle de la Révolution Française

Le 13 juillet 1789, à l'Hôtel de Ville de Paris, naît un comité permanent qui, le 14 juillet, prend le nom de commune de Paris avec, comme premier maire, Bailly.

L'Assemblée Constituante, par la loi du 14 décembre 1789, crée pour l'ensemble du pays des communes organisées de manière uniforme, avec un conseil municipal composé d'officiers municipaux, du verbe « officier » qui signifie agir, et de notables, élus pour deux ans et renouvelables par moitié tous les ans, par les citoyens actifs, c'est-à-dire ceux qui disposent des moyens leur permettant d'exercer leurs droits. Les autres sont appelés citoyens passifs et sont de fait écartés des affaires. Le mot citoyen fait référence aux anciennes cités de l'Antiquité. La Révolution utilise ce terme pour remplacer le mot « Monsieur » devenu insupportable pour les sans-culottes (monsieur, ou mon sieur, signifiant monseigneur). Le maire et le procureur syndic, ce dernier chargé de défendre les droits de la communauté en justice, sont choisis parmi les élus.

En mai 1790, la commune de Paris devient un organisme régulier élu par les citoyens actifs des 48 sections de Paris. Un maire et 16 administrateurs forment l'élément dirigeant, un procureur syndic et ses substituts sont chargés des intérêts des administrés. Dans la nuit du 10 août 1790, la commune de Paris devient « Commune insurrectionnelle », avec 82 commissaires désignés par les sections révolutionnaires. C'est elle qui organise l'assaut contre les Tuileries et l'épuration qui suivra. Elle comprendra 288 membres et, parmi eux, Robespierre et Danton. C'est elle qui instaurera une dictature en créant un tribunal révolutionnaire, en organisant les massacres de septembre et en préparant des élections à la Convention. Cette dictature s'appuie sur les sectionnaires armés (les gravures du temps les montrent porteurs de piques) et elle officialise la Terreur. Après le 9 Thermidor, le maire et 82 membres du conseil sont exécutés et la commune est remplacée par deux commissions, ses excès ayant entraîné la méfiance de la réaction bourgeoise. Sous le Directoire,

Paris est divisé en 12 arrondissements municipaux avec chacun un maire et un bureau central.

Cette période troublée voit des affrontements souvent sanglants entre bourgeois et peuple, en tant que véritables classes sociales ennemies. On fait souvent agir le peuple, en chauffant les esprits avec des promesses... Sous le Directoire, la victoire restera pour longtemps aux bourgeois !

1.3. La Garde nationale

C'est une création de la Révolution de 1789. Le 13 juillet, le guet de Paris ne suffisant plus à apaiser les troubles et l'Assemblée réclamant que les troupes concentrées autour de Versailles soient écartées de la capitale, les électeurs de Paris demandent, pour défendre l'ordre public et la propriété, la création d'une Garde bourgeoise de 60 bataillons formant 16 légions, dont les officiers seraient élus par les citoyens électeurs et les soldats par les habitants. Composée d'abord de 800 hommes, placés sous les ordres du marquis de La Salle, cette garde participe à la prise de la Bastille. Le 15 juillet, La Fayette est nommé commandant en chef et donne le nom de Garde nationale. Toutes les villes imitent la capitale et, en décembre 1789, un décret en attribue le contrôle aux municipalités.

Le 7 août 1790 : à Paris, la Garde nationale est complètement organisée (7 divisions, 140 canons), dotée d'uniformes, de drapeaux et de cocardes tricolores. La loi en fait une émanation de la bourgeoisie car seuls les citoyens actifs peuvent en faire partie. En 1795, après avoir été vaincue par Bonaparte, le 13 Vendémiaire, elle est supprimée, mais reparait en 1805 sous le nom de « cohortes » formées pour défendre les frontières. A la chute de l'Empire, le comte d'Artois entre dans Paris en uniforme de la Garde nationale, ce qui constitue sans doute le symbole que la royauté, en revenant, compte sur le soutien de la bourgeoisie.

Plus tard, dissoute, elle sera reconstituée en juillet 1830, après les Trois Glorieuses et réorganisée par Louis Philippe, en 1831. Recrutée parmi les citoyens de 20 à 60 ans payant un impôt foncier, elle est sous les ordres du Ministre de l'Intérieur et des Préfets. Ses officiers

sont élus. Elle est alors pleinement un organe au service des bourgeois et, le plus souvent, elle se place du côté de la répression des révoltes populaires, comme à Paris en 1832. Finalement, elle participe à la Révolution de 1848 et la II^o République y fait pénétrer tous les citoyens de 20 à 60 ans, ce qui quadruple pratiquement ses effectifs de 56 751 à 190 299 hommes. La disparité des origines entraîne parfois des disputes entre ouvriers et bourgeois.

Elle sera tenue à l'écart du Coup d'Etat du 2 décembre 1851, par son nouveau chef, et mise en disponibilité en 1852. Elle ne sera rappelée à l'activité qu'en 1870, avec pour mission la surveillance des fortifications de Paris et disparaîtra définitivement avec l'échec de la Commune. A la fin du mois de septembre 1870, elle comptait déjà 360 000 hommes

1.4. Fédération

Encore une émanation de la Révolution de 1789 : au début, une fédération est une association ayant pour but de lutter contre les ennemis de la liberté. Le 14 juillet 1790 se déroule, sous la Constituante, la Fête de la Fédération.

Le mouvement de la Fédération exprime d'abord une volonté de défense révolutionnaire : les gardes nationaux de départements voisins se réunissent et promettent de se prêter main-forte, en cas de besoin. Ces réunions deviendront de grandioses cérémonies avec actes de foi à la gloire de la Révolution. La Fête de la Fédération, célébrée sur le Champ de Mars, sera la plus importante de toutes ces manifestations. Voulu par les sections parisiennes, elle a rassemblé 14 000 délégués représentant les fédérations provinciales. Talleyrand, entouré de 300 prêtres ceints de l'écharpe tricolore, y a célébré une messe sur « l'autel de la Patrie », devant une foule immense. Le roi, puis La Fayette au nom de la Garde nationale, prêtent serment à la Constitution. En 1792, les délégués, venus de Brest et de Marseille, se lient aux sections de Paris et jouent un rôle décisif dans la journée du 10 août, mais l'idéal des fédérations ne résistera pas aux difficultés politiques.

On ne peut confondre fédération et fédéralisme ! Ce dernier

revendique l'association et la multiplication des pouvoirs comme condition de la libération effective de l'homme. Sous la Révolution, les fédéralistes se sont opposés aux centralistes, manifestant ainsi le mécontentement provincial contre la dictature parisienne. Les fédéralistes ont été accusés de vouloir faire de la France une juxtaposition de petites républiques. Certains y voient le début de l'idée de décentralisation. Les députés fédéralistes, les « Girondins », ont fomenté des soulèvements en province contre le gouvernement de Paris, et c'est une période assez sombre de la Révolution, qui va entraîner des excès. Une soixantaine de départements de l'ouest et du midi sont touchés mais les révoltes sont militairement matées. Cette lutte, qui s'est déroulée en 1793, affaiblira les administrations départementales : conseils généraux et procureurs syndics seront supprimés.

Sous la Commune, l'idée de Fédération renaît comme une association sous l'autorité d'un Comité central de 26 membres, de 215 bataillons parisiens de la Garde nationale (sur 270), en une Fédération républicaine de la Garde nationale le 15 mars 1871. Ce système politique est préconisé par les proudhoniens, comme Delescluze, et par certains internationalistes, comme Varlin ou Frankel. Ils pensent que l'unité française sera réalisée par « une libre fédération de communes autonomes ».

Les fédérés sont les soldats et gardes nationaux au service de la Commune. Tous volontaires, à l'origine, ils ont la particularité de n'avoir aucun sens militaire. Théoriquement, ils comptent 80 000 hommes pour la « garde active » et 115 000 pour la « garde sédentaire ». Les effectifs utiles ne dépassent cependant pas 40 000. Ils ont à leur tête le Comité central des fédérés qui n'obéit pas à la commission militaire de la Commune, dirigée par Cluseret, Rossel et Delescluze. Jusqu'en avril 1871, ils se sont opposés aux troupes versaillaises commandées par Vinoy, puis à la grande armée de Mac Mahon qui entrera dans Paris. Les fédérés paieront un lourd tribut lors de la Semaine sanglante : plusieurs milliers de morts et 26 000 arrestations ! Lors de la semaine suivante, 20 000 autres seront exécutés. Au Père Lachaise, le Mur des Fédérés sert de lieu d'exécution des derniers défenseurs de la Commune. Il est devenu le

lieu symbolique et de recueillement de ceux pour qui la commémoration est une nécessité.

1.5. L'Empire et la guerre avec la Prusse

En 1866, Paris compte 1 799 980 habitants dont 57% vivent du travail industriel et 12% du travail commercial. Le mouvement ouvrier s'est formé avec l'Internationale ouvrière créée à Londres en 1864 et qui connaît des débuts difficiles. La fin du règne de Napoléon III connaît des mouvements de grèves nombreux, en particulier en 1869, chez les mineurs de la Loire, les mineurs de Carmaux, les canuts lyonnais, les charpentiers de Vienne, les tisserands de Rouen, les fileurs d'Elbeuf. La troupe intervient souvent et n'hésite pas à tirer (13 morts à La Ricamarie, 14 à Aubin) et les tribunaux, à la solde des patrons, condamnent lourdement. Des intellectuels entrent, aux côtés du peuple, dans l'opposition.

En janvier 1870 c'est la grande grève du Creusot, à cause de Schneider, patron infect, qui faisait régner parmi ses 5000 ouvriers une discipline outrageante (la dénonciation fait partie du règlement, sous peine d'amende !). Le mouvement commence avec le désir de la gestion, par les ouvriers, de la caisse de secours. A la tête de ce mouvement, on rencontre Adolphe Assi, que l'on retrouvera dans la Commune de Paris : ancien soldat de Garibaldi, son tour de France l'avait conduit au Creusot. 4000 hommes de troupes interviennent et de nombreuses arrestations ont lieu. L'armée écrase la grève, mais elle rebondit en mars à la suite d'une réduction du salaire journalier. Le tribunal d'Autun condamne 24 grévistes à 298 mois de prison. A Paris, le 12 janvier, les funérailles de Victor Noir, assassiné par Pierre Bonaparte, cousin de l'empereur, mettent 200 000 personnes dans les rues (à leur tête, on voit Gustave Flourens, que l'on retrouvera également lors de la Commune).

En juin 1870, l'Internationale qui soutenait les mouvements de grève, connaît son 3^e procès, à Paris, avec 38 accusés qui se montrent très solidaires les uns des autres, malgré des points de vue parfois différents (parmi eux, Léo Frankel, que l'on retrouvera dans la Commune). En 1868, lors d'un procès précédent, Eugène Varlin,

ouvrier relieur, lui aussi une des figures de la Commune, fit une déclaration dont la presse se fit l'écho : « Si, devant la loi, nous sommes, vous des juges et nous des accusés, devant les principes, nous sommes deux partis, vous le parti de l'ordre à tout prix, nous le parti réformateur, le parti socialiste... » Parlant des jeunes gens de la bourgeoisie, il eut ces mots : « Nés dans un riche berceau, ne produisant rien et ne faisant que jouir des privations de 99 de leurs frères... ». En novembre 1868, lors de son procès, Delescluze, futur chef de la Commune, eut comme avocat un homme qui fut une révélation : Léon Gambetta.

Au gouvernement, le parti de l'impératrice pousse à la guerre : celle-ci sera déclarée contre l'Allemagne le 19 juillet 1870. L'Etat Major avait décidé la mobilisation générale sans se soucier des conditions réelles dans lesquelles elle aurait lieu, ce qui a eu pour effet un chaos indescriptible qui a étonné toutes les chancelleries européennes. Les généraux français se révéleront pitoyables, uniquement soucieux de se montrer jaloux les uns des autres. Dès le 6 août, Napoléon, qui souffre alors d'un calcul à la vessie, donne l'ordre de repli général. A Metz, Bazaine n'intervient pas alors que l'armée de Mac Mahon est encerclée à Sedan et l'empereur capturé. La capitulation est signée le 2 septembre par un Napoléon III qui sera assigné à résidence au château de Wilhemshohe, près de Cassel. Le 4 septembre, c'est la Révolution à Paris : la République est déclarée, mais ce n'est pas celle qu'aurait souhaitée le peuple. On l'appellera la République des Jules (Favre, Trochu, Ferry). Ce gouvernement ne demande qu'une chose, que les prussiens encerclent Paris pour mater le peuple. Pour ces hommes, le danger, ce n'est pas l'ennemi, c'est le peuple. Parlant de Trochu, Victor Hugo, revenu à Paris le 5 septembre, à la gare du Nord, dira « Trochu, participe passé du verbe trop choir ». Lors de son retour, une foule considérable l'attendait à la gare, et il aurait suffi d'un mot de lui, pour que le peuple lui donne tous les pouvoirs.

Parlant de la guerre, le secrétaire de Guillaume 1^{er} dira : « Nous avons eu un bonheur insolent. Les généraux français semblaient, pour la plupart, frappés d'aveuglement. La somme des fautes commises par nos ennemis dépasse de beaucoup le nombre de nos

combinaisons heureuses.» Le gouvernement des Jules nommera Palikao ministre de la guerre, Bazaine généralissime et Trochu gouverneur de Paris. Le siège de Paris commencera le 19 septembre. L'Etat major parisien dispose de 200 000 soldats, 250 000 combattants civils armés inscrits dans la Garde nationale, alors qu'autour de la capitale, les prussiens n'étaient que 170 000, étirés sur un périmètre considérable, mais jamais l'Etat Major ne voudra d'une percée qui paraissait facile ! Pour Trochu, l'essentiel est de disposer de ses forces dans Paris pour mater une éventuelle insurrection du peuple. L'armée allemande, dans son avance, ne rencontrera jamais la moindre opposition. En même temps, rien n'a été fait pour préparer le siège, ni du point de vue défensif, ni du point de vue du ravitaillement. Alors même que commence le siège de Paris, Jules Favre rencontre Bismarck afin de négocier une paix qui soit favorable aux conservateurs. La capitulation définitive aura lieu le 27 octobre, suite à la trahison de Bazaine à Metz, mais il convient de noter que, dans la bourgeoisie, la tendance générale est à la capitulation et les militaires se montrent en dessous de tout, refusant toute tentative d'affrontement avec les prussiens. Le Chef d'Etat Major du prince royal de Prusse écrivait alors : « Nos lignes sont si faiblement tenues que si l'ennemi attaquait en un point avec ses forces concentrées, il les crèverait et nous battrait. Heureusement, il ne connaît rien à son métier... » Ce que voulait Trochu, c'était une entente avec Bismarck. Une sortie française qui avait eu lieu au Bourget avait connu un réel succès, mais les militaires ne portèrent pas secours au bataillon qui avait osé affronter l'armée allemande qui réoccupa les lieux le 30 octobre. Il faut considérer cette attitude de l'armée comme une véritable trahison !

Le 30 octobre, Thiers rencontre Bismarck, à Versailles, avant de rentrer à Paris. Il avait rencontré Gambetta, à Tours, et une violente altercation avait eu lieu entre les deux hommes. Gambetta avait constitué la puissante armée de la Loire et aurait pu pulvériser les 40 000 bavarois qu'il avait en face de lui, mais le gouvernement animé par Thiers ne voulait aucune offensive, et surtout pas d'un Paris libéré par Gambetta ! Le siège de Paris a duré 131 jours, soit un peu plus de 4 mois, et s'est déroulé dans des conditions très difficiles

pour la population qui souffrit du manque d'approvisionnement. Les contacts avec l'extérieur, en particulier la poste, se faisaient par ballons. Les défenses de la ville étaient les suivantes : mur d'enceinte haut de 10 mètres, 3 000 canons, 93 bastions, fossé de 3 mètres de profondeur, chemin de fer circulaire pour assurer le ravitaillement des ouvrages fortifiés, 16 forts armés de 50 à 60 canons lourds.

Les élections du 8 février 1871 ont ramené au pouvoir, grâce aux électeurs des campagnes, les monarchistes : 400 sur 675 élus. Le reste est constitué de républicains libéraux et des députés de Paris (43 en tout, dont Victor Hugo, Louis Blanc, Garibaldi, Gambetta, Delescluze, Clemenceau...Thiers arrivait en 20^{ème} position, avec la moitié des voix recueillies par Victor Hugo). L'Assemblée se réunit le 13 février à Bordeaux, au Grand Théâtre, où Emile Zola assiste à cette réunion, comme journaliste. Le 16, Jules Grévy, créature de Thiers, est élu comme président de la Chambre. A l'issue d'un vote à main levée, Thiers devient chef du pouvoir exécutif doté des pleins pouvoirs. Agé de 74 ans, il veut « conclure la paix et soumettre Paris ».

Le traité de paix avec la Prusse est préparé par Favre et Thiers le 25 février 1871 et les préliminaires sont signés le 26 au château de Versailles. Le gouvernement est alors à Bordeaux et Thiers revient le 27 devant lui pour lire ces préliminaires le 28 alors qu'un député de Paris dira : « Ces propositions sont honteuses ». Le 1^{er} mars, l'Assemblée vote la déchéance de Napoléon III puis, par 546 voix contre 107 et 23 abstentions, approuve les préliminaires que lui a présentés Thiers. Ils stipulent :

1- Cession de toute l'Alsace, moins Belfort, ainsi que toute la partie de la Lorraine qui entoure Metz : 1 628 132 français ne font plus partie de la France ! ;

2- Paiement d'une indemnité de guerre de 5 milliards de francs or. La libération du territoire devrait se faire progressivement, en fonction des versements effectués ;

3- Entrée des troupes allemandes dans Paris, ces dernières devant quitter la capitale le jour même de la ratification des préliminaires de paix par l'Assemblée Nationale ;

4- Maintien à Paris d'une garnison française de 40 000

hommes ;

5- Libération immédiate des prisonniers de guerre.

1.6. Oppositions ouvriers - bourgeois durant le XIX^{ème} siècle

« La misère amène les peuples à la révolution et les révolutions ramènent les peuples à la misère » écrit Victor Hugo. Les témoignages sont nombreux de la misère ouvrière qui est la marque du XIX^{ème} siècle, et l'on retient forcément le poème « Mélancholia » écrit en 1838 par Victor Hugo ou certains passages poignants des Misérables, avec les corollaires du dénuement : mendicité, prostitution, violences de toute nature. Comment oublier le tableau dressé par le docteur Villermé, pourtant plutôt du côté des bourgeois ? La Révolution a souvent laissé, dans la tête de ceux qui gouvernent, le souvenir d'un peuple exigeant, voire dangereux, et qu'il convient de réprimer, de maintenir sous une autorité généralement féroce. Pour le peuple, la masse des prolétaires qui vivent dans des taudis infects, dans les caves insalubres et dans la promiscuité la plus totale, la situation se caractérise par la plus grande précarité. En 1860, un ouvrier gagne, à Paris, un salaire de 4,50 francs par jour ouvrable, ce qui correspond environ à 300 francs par an, alors qu'un bon repas dans un restaurant coûte 15 francs ! Il en résulte la nécessité du travail des femmes et des enfants, ce qui ne choque pas les bourgeois pour lesquels les prolétaires sont avant tout « la canaille ». Les révoltes sont nombreuses et toujours réprimées dans la plus grande violence, avec le concours de l'armée qui vient toujours au secours des puissants. Parallèlement à ces successions de mouvements de révolte et d'espoir, on assiste à l'éclosion de nouveaux systèmes de pensée, devenus pour nous familiers : socialismes divers, internationalisme, anarchie...

Les Trois Glorieuses des 27, 28 et 29 juillet 1830 sont des journées insurrectionnelles qui ont suivi la publication des 4 ordonnances (suspension de la liberté de la presse et rétablissement de la censure ; dissolution de la Chambre ; modifications électorales dans le but de disposer d'une nouvelle majorité ; convocation des

collèges électoraux pour le 4 septembre 1830). Elles ont provoqué la chute de Charles X. C'est une intervention policière pour empêcher la sortie des journaux *Le Globe*, *Le National* et *Le Temps*, qui sert de prétexte à l'émeute. Commandés par le maréchal Marmont, 12 000 hommes de troupe interviennent et dans la nuit du 27 au 28, se heurtent aux barricades partout élevées par les parisiens et défendues par 8 000 hommes en armes. L'armée fraternise avec les insurgés et le 29 au matin, Paris est aux mains des émeutiers : Charles X abdique. Une proclamation rédigée par Thiers, alors rédacteur au journal *Le National*, proposait la nomination du duc d'Orléans, ce qui offrait une solution aux députés de l'opposition libérale et à la nouvelle commission municipale qui ne veulent pas d'une République. Le 7 août, la charte de 1815 est révisée et approuvée et le duc d'Orléans s'engage à la respecter. Le 9 août, il est proclamé « Roi des Français », sous le nom de Louis-Philippe 1^o et l'on parle de Monarchie parlementaire. La révolution a été escamotée au profit d'une partie de la bourgeoisie et le système électoral repose sur le régime censitaire (cens électoral fixé à 200 francs de contributions directes et à 500 francs pour être éligible), ce qui exclut toute possibilité de représentation populaire : la bourgeoisie monopolise la représentation électorale qui ne compte que 168 000 électeurs, soit 5 pour 1 000 habitants, tous propriétaires et bourgeois d'affaires.

La Monarchie de Juillet connaîtra des mouvements de révolte qui seront toujours réprimés par l'armée. L'un des principaux, à Paris, a lieu, les 5 et 6 juin 1832, à l'occasion de l'enterrement du général Lamarque député des Landes, élu en 1828, et chef de file de l'opposition. C'est de cette émeute dont parle Victor Hugo dans *Les Misérables* et sur les barricades de laquelle meurt Gavroche et où Enjolras prononce un discours qui reste toujours d'actualité. Un autre mouvement, très important, eut lieu en 1831, à Lyon, la révolte des canuts. On peut remarquer que la grève existait depuis le Moyen-Âge et le plus souvent, elle se passait en mouvements violents, brutalement réprimés. Durant la Renaissance, en 1539, se déclencha à Lyon la grève des imprimeurs qui créa une agitation qui se poursuivit jusqu'en 1554. En face de la misère désolante, les ouvriers ne peuvent opposer que le rôle de sociétés de secours populaire et que

le compagnonnage. Les idées socialistes se développent, mais le droit de réunion (« de coalition ») est interdit. En 1835, la Garde nationale est dissoute dans 22 villes, les notables ne supportant pas l'idée que les ouvriers et artisans soient armés

Les mouvements de 1848 constituent une nouvelle révolution qui s'inscrit dans un mouvement plus général qui touche l'Europe entière. Les idées nationales, en face des empires traditionnels, sont généralement réprimées dans la violence. Toutes s'inspirent de la Révolution française de 1789. La Monarchie de Juillet s'achève dans des idées favorables à une réforme électorale. Des sociétés secrètes se créent et sont organisées pour lutter contre l'interdiction des réunions. Des banquets républicains qui regroupent parfois plusieurs milliers de personnes, sont organisés dans les grandes villes. L'un d'entre eux, prévu à Paris, est interdit et les républicains invitent le peuple à manifester : la troupe, encore une fois, rétablit l'ordre mais le 23 février, la Garde nationale se rallie à la manifestation en faveur de la réforme. Le roi renvoie son ministre Guizot, mais ça ne suffit pas à rétablir le calme. Une fusillade, boulevard des Capucines, fait 52 morts et soulève Paris.

Le 24 février, Louis-Philippe appelle Thiers, puis abdicque, ce qui suscite la formation d'un gouvernement provisoire dans lequel on trouve Lamartine, Arago, Dupont de l'Eure, Garnier Pagès, Ledru Rollin, Louis Blanc, Albert... La République est proclamée le 25 février : elle crée le droit au travail, supprime la peine de mort et l'esclavage, ouvre la Garde nationale à tous et établit le suffrage universel pour les hommes, la liberté de réunion, la liberté de la presse. Malheureusement, en face des difficultés financières (fuite des capitaux, difficultés bancaires...), des mesures impopulaires doivent être prises, dont l'augmentation des impôts. Aux élections, initialement prévues pour le 9 avril mais reportées au 23, mécontentement, agitation politique et manifestation ouvrière (17 mars) amènent à la Chambre une majorité « modérée ». Les troubles de province (Limoges et Rouen) sont réprimés, les clubs d'extrême gauche sont fermés et certains opposants (Barbès, Raspail, Blanqui, Albert) sont arrêtés. Le 21 juin, les « ateliers nationaux », créés pour donner du travail aux chômeurs, sont dissouts, ce à quoi répondent

les émeutes des 23 et 26 juin qui feront au moins 1 500 morts, entre 11 000 et 15 000 arrestations, et 3000 personnes seront déportées en Algérie. Ces émeutes sont réprimées par le général Cavaignac, avec l'appui d'une province effrayée par « les partageux » et qui a envoyé ses gardes nationaux en renfort. Ce véritable boucher devient Président du Conseil et prend des mesures de réaction : loi sur la presse, sur les clubs... En novembre, la Constitution de la II^o République est proclamée, puis l'élection du 10 décembre, au suffrage universel, donne l'arrivée de Louis Napoléon Bonaparte, comme Président de la République. Les élections législatives du 13 mai 1849 sont un succès pour les conservateurs puisque le « Parti de l'Ordre » obtient les deux tiers des sièges, alors que les républicains n'obtiennent que 180 sièges (80 pour les modérés et 100 pour les montagnards). La liberté de la presse et la liberté de réunion seront immédiatement supprimées. D'abord élu comme conservateur, mais horrifié par les répressions, Victor Hugo deviendra un des principaux résistants au Prince Président.

Louis Napoléon qui avait juré fidélité à la Constitution, en devenant Président de la République, se parjure et devient dictateur puis Empereur, le 2 décembre 1851. C'est un véritable coup d'Etat. Les républicains et tous les amoureux de la Liberté se révoltent contre cette infamie et le peuple de Paris entre à nouveau en rébellion. L'émeute dure plusieurs jours et la répression est horrible, puisque l'on tirera au canon sur le peuple, sur les boulevards. Victor Hugo, qui évitera de peu l'arrestation par les sbires de Napoléon, et la mort sur la barricade comme le député Baudin, a raconté cet épisode dans son ouvrage « L'histoire d'un crime ». Il fuit la France pour l'exil et devient ainsi la conscience morale de tout un peuple.

Conclusion

Sous la poussée populaire, la proclamation de la République a lieu le 4 septembre 1870 ainsi que la formation du Gouvernement de défense nationale. En fait, le peuple est une fois de plus berné car il s'agit d'une République bourgeoise, qui ne pense qu'à pactiser avec l'ennemi contre lequel elle était pourtant chargée d'organiser la

défense du pays. Ce qu'elle veut vraiment, c'est mieux dominer le peuple, dont elle se méfie, et défendre ses intérêts de classe.

Déjà, avant même que ne commence le siège de Paris, des comités de défense et de vigilance s'étaient créés à l'instigation de l'Internationale Ouvrière (1 par arrondissement). Dès le 13 septembre, chaque comité délègue 4 membres pour constituer le Comité central républicain dont la création est annoncée pour le 15 septembre par une affiche à laquelle on donnera le nom d'« Affiche rouge » (ce qui peut rappeler à certains une autre affiche célèbre qui fut apposée sur les murs durant la Seconde Guerre Mondiale). Ce Comité central avait pour but d'aider le gouvernement et de mobiliser les forces de la nation. Le peuple est armé par la Garde nationale et l'affrontement entre République bourgeoise et peuple armé se dessine, même si rien n'est encore très net. On parle de plus en plus de la Commune de Paris dont l'élection devrait se faire à raison d'un conseiller pour 10 000 habitants.

Le calendrier des événements se présente ainsi :

- 1^{er} mars 1871 : les troupes ennemies paradent dans Paris (en réaction, toutes les statues sont voilées de noir) ;

- 2 mars : l'Assemblée Nationale, qui avait été élue en février 1871 et qui siégeait à Bordeaux, disposait d'une majorité conservatrice (de nombreux représentants de la province s'opposent aux élus de Paris, le plus souvent républicains). Elle accepte les bases d'un traité de paix avec la Prusse ;

- 10 mars : le gouvernement, qu'Emile Olivier dirigeait, avait quitté Paris pour Versailles. Il prit la fin du moratoire sur les loyers et la réduction de l'indemnité de la Garde nationale (à Paris 180 000 hommes, dont beaucoup d'ouvriers) comme premières mesures ;

17 mars : dans la nuit du 17 au 18 mars, Thiers avait décidé de désarmer la capitale en lui prenant ses canons, et de la « purger de tous les rouges », mais la Garde nationale et le peuple avaient fait cause commune, à Montmartre, et s'étaient emparés de la caserne du Château d'Eau ;

-18 mars : c'est l'affaire des 200 canons que la Garde nationale avait disposés sur les buttes Montmartre et Belleville que la fraternisation de l'armée (40 000 soldats envoyés par Versailles) et du

peuple a rendu imprenables. Le général Lecomte donna l'ordre aux soldats de faire feu, mais ils refusèrent et des barricades furent dressées par le peuple pendant que le tocsin sonnait. Les soldats partirent et les généraux Lecomte et Thomas furent exécutés par le peuple. Le Comité central de la Garde nationale siège à l'Hôtel de Ville et prépare les élections fixées au 22 mars et en attendant il agit comme un gouvernement, avec le soutien de l'Internationale, des comités d'arrondissement, des clubs et des chambres syndicales ;

- 26 mars : des élections se tiennent dans la légalité pour élire le Conseil communal mis en place à l'Hôtel de Ville, le 28 mars, sous le nom de Commune de Paris (composé de 85 membres), qui reçoit les pouvoirs du Comité central. 15 représentants du « parti des maires » refuseront de siéger : il reste donc 70 membres venant d'horizons politiques très variés et souvent opposés, y compris des personnalités comme Courbet ou Flourens. Certains des membres souhaitent un retour à 1793, c'est-à-dire à un gouvernement dictatorial. Les autres souhaitent une fédération de communes de France, dans laquelle l'Etat se dissoudrait ;

Parallèlement au Conseil général de la Commune, le Comité central de la Garde nationale a été maintenu, ce qui crée un pouvoir directionnel à deux têtes et diminue de fait l'efficacité de la Commune. A la tête du Comité central se trouve Louis Charles Delescluze qui est jacobin et qui sera tué sur la barricade du Château d'Eau. On trouve aussi au Comité des blanquistes, des utopistes proudhoniens, des marxistes et des internationalistes. Il n'y a donc pas assez d'unité pour qu'une véritable action puisse s'imposer. Le rôle important des femmes pendant cette période est à relever ;

- 29 mars : le Conseil de la Commune organise 10 commissions qui composent de vrais ministères et sont couronnées par une Commission exécutive, véritable gouvernement ;

- 2, 3 et 4 avril : nouvel assaut versaillais et nouvel échec. Thiers a fait lever 100 000 hommes dans les campagnes, profitant de la méfiance naturelle qu'inspirent aux ruraux les « partageux » de la ville, « ceux qui voudraient leur prendre leurs biens ». La capitale est isolée et encerclée et la Commune manque de moyens alors qu'elle aurait pu disposer des réserves d'or du pays si elle avait décidé de s'en

emparer ;

Puis, du 21 au 28 mai, c'est la Semaine sanglante avec 20 000 personnes massacrées et 38 000 arrestations. Des incendies ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, aux Tuileries, au Quai d'Orsay, à la Légion d'honneur, à la Cour des Comptes, au Palais de Justice et à la Bibliothèque du Louvre. On ne sait pas trop qui a allumé ces incendies : les fameuses « pétroleuses » ? Des provocateurs ? Des espions versaillais ? La Semaine sanglante s'achève au Père Lachaise et sur la dernière barricade de la rue Ramponneau. Pour autant, il n'en est pas fini de la Commune.

2. UN BARON ROUGE, EDITEUR PARMIS LES COMMUNARDS François GAUDIN²

Introduction

Avant d'aller plus loin, je tiens à remercier les fédérés de Libourne de leur invitation à célébrer avec eux les 140 ans de la Commune de Paris. Leur initiative m'est l'occasion de m'arrêter sur le second exil d'un Girondin d'adoption, Maurice Lachâtre, et d'éclairer un aspect peu connu de l'historiographie de la Commune. Cette intervention sera l'occasion d'exploiter une partie du fonds "Jeanne Oriol", dont l'utilisation m'est permise grâce à la générosité d'un descendant du sulfureux éditeur.

Etant donné la multiplicité des activités de Maurice Lachâtre, je me concentrerai, tout d'abord, sur ses activités girondines et sur son engagement de communard, pour ensuite éclairer sa carrière d'éditeur et de lexicographe dont les détails sont accessibles par ailleurs.

2.1. « Un coup d'épaule »

« Genève 15 avril 1876
- 6 quai des Paquis -

Cher M. Maurice Lachâtre,

Il est des cas où en regardant même la signature, on ne se rappelle que très imparfaitement du signataire d'une lettre. Telle pourrait être ma situation envers vous. Mais je vais essayer de vous remettre en

² Professeur, Université de Rouen, LDI CNRS (76), conférence du 19 mars.

mémoire un fait.

J'étais réfugié, le lendemain des derniers massacres de mai 71, chez une personne qui m'offrit asile et chez laquelle je restais plusieurs mois caché. C'était en pleine campagne au milieu d'un bois, dans une charmante petite propriété ; un jour un visiteur vint voir le propriétaire, nous étions en plein Juillet, le castel s'appelait : Boiscourtin³ et le propriétaire : Boital⁴. Le visiteur, c'était vous. Là, nous nous rencontrâmes; vous aviez dû quitter Bordeaux, je crois et moi, je devais bientôt abandonner la France, car ma condamnation n'est pas des plus minimes : la déportation à vie dans une enceinte fortifiée. Il est vrai de dire que je suis contumace.

Je suis donc arrivé à Genève en Juillet 1872, après une année de misère, mais heureux d'avoir servi ma chère France avec tout mon cœur et avec le désintéressement naturel à tout homme sérieux en politique.

Je suis de ceux qui, comme l'a dit M. Dufaure, n'ont point désarmé et sont tout prêts à défendre de nouveau le principe fédéraliste pour lequel ils ont déjà combattu, et forcer le bourgeois ventru, égoïste et corrompu à cesser d'être cette classe dirigeante à laquelle la révolution de 89 a donné toutes les forces et tout le pouvoir contre le travailleur. Aujourd'hui donc, la révolution ou plutôt la transformation est là : le prolétaire doit défendre ses droits, conquérir réellement sa place au banquet de la vie, et la liquidation sociale doit être : Egalité!

Nous avons encore beaucoup à faire, hélas ; mais le grand mouvement de 71 doit être achevé.

L'ennemi relève la tête et veut lutter une dernière fois, soit ; il

3 Sans doute la propriété de Villejust, près de Palaiseau, qui appartient alors à Louis Félix Caniet (ou Cagnier), ingénieur civil à Belleville.

4 Peut-être l'ingénieur, voyageur, inventeur, homme d'affaires et écrivain Fabius Boital. Savoureux personnage, il avait publié, en 1856, *La Navigation*, poème de facture parnassienne glorifiant la marine française et, à Saint-Petersbourg, *La Russie*, un poème. Il commit un vaudeville. Il donna, en 1875, *L'Inondation*, poème, et en 1878 *Nasser-ed-Din Schah et la Perse : la légende et l'histoire*. Il éclaira Moscou au kérosène en 1865. Ami du grand Vizir d'Iran, il installa la première usine à gaz à Téhéran en 1881, puis obtint des concessions pour construire des lignes de chemin de fer Decauville et de tramway.

nous a décapités, mais il n'a pas vaincu le principe qui est plus vivant que jamais.

La France n'est pas morte ; et malgré vingt ans d'Empire et cinq ans de Thierisme et de Gambettisme, elle a encore un sang fier et généreux qui coule dans ses veines.

Cher Monsieur Lachâtre, j'ai collaboré au journal de Félix Pyat : Le Combat, avant la Commune, tout en exerçant ma carrière de critique musical et de compositeur de musique.

En exil, à Genève, j'ai eu beaucoup de peine à trouver des élèves, surtout en ma qualité de réfugié français, car on nous aime peu ici. J'ai eu alors des loisirs qui m'ont permis de faire plusieurs ouvrages, et je présente en ce moment un opuscule à l'Université pour servir à mon admission comme membre.

J'ai achevé deux autres volumes, l'un sur l'art, l'autre sur le siège de Paris. Tous les deux, dans un genre différent, sont fort intéressants ; j'ai entendu dire que vous continuez toujours à imprimer.

Ne pourriez-vous me donner un coup d'épaule, voir ces deux ouvrages, et devenir propriétaire de l'un deux ?

Si vous pouvez entrer en arrangement avec moi à ce sujet, soyez assez aimable pour me gratifier d'une réponse.

En attendant, cher confrère, recevez mes meilleures amitiés,
et fraternellement tout à vous.

Ferd. Revillon »

Quand Maurice Lachâtre reçoit cette lettre de Ferdinand Révillon, il est installé en Suisse, près de la frontière française, à Vevey, Châlet Lambert, avec sa compagne, Marie-Ange, et leur fille, Marie. Il a fui la France et a dû ensuite fuir l'Espagne et la Belgique. Il correspond avec de nombreux exilés, et non des moindres. Cette lettre de Révillon l'atteste : sur Lachâtre, les bruits courent : "j'ai entendu dire que vous continuez toujours à imprimer." A vrai dire, il a terminé, il y a quelques mois, la difficile édition du *Capital* de Marx qu'il a menée à bien alors que l'auteur était réfugié à Londres et que lui-même passait de pays en pays. Et tout cela sous un gouvernement français pour le moins peu favorable. Il continue son travail de propagandiste et a réuni quelques Communards - au moins Arnould, Cluseret, Gambon

et Pyat - pour l'édition du *Mémorial de la Commune*, publication très méconnue⁵ et inachevée. Nous sommes en 1876, il va sur ses 62 ans et souffre de l'estomac. Sa santé va le conduire à passer en Italie la fin de son exil. Il entretient une correspondance abondante et affectionne la formule finale "Commune et fédération avec la rouge bannière !"

"Ne pourriez-vous me donner un coup d'épaule", la demande n'est pas marginale. On saisit dans ces courriers la confiance que les exilés placent en Lachâtre, tant pour ses idées que pour ses ressources matérielles et humaines. Prenons les cas d'André Alavoine, qui fut membre du Comité central de la Garde nationale, du général Cluseret qui fut membre de la Commune et délégué à la guerre, et de Félix Pyat, membre de la Commune, siégeant à la Commission exécutive et à la Commission des finances.

André Alavoine compte sur Lachâtre pour soutenir son journal : "Nous sommes un groupe de Proscrits qui fondons un Journal Révolutionnaire de propagande auquel collabore Pyat et qui a pour titre : *La Révolté*. C'est une publication purement de Propagande et qui est faite surtout pour la France. Nous marchons de l'avant ! Nous prêchons la Révolte. Du reste, le titre du Journal vous indique suffisamment quelle est sa ligne politique d'action. Nous pensons que cette propagande, une fois bien établie, sera salutaire à un moment donné. Je compte, Citoyen, que vous nous prêterez votre concours pour cette action." (lettre du 25 août 1875).

Gustave Cluseret, pas toujours commode, le remercie avec insistance d'un appui qui reste difficile à déterminer : "Je vous suis on ne peut plus reconnaissant de ce que vous avez fait pour moi, et ne sais comment vous témoigner ma gratitude." On lui fait une grande confiance en tant que professionnel et Cluseret ne déroge pas à cette règle. Il le sollicite pour publication d'un ouvrage, le présentant comme un ultime recours : "Si vous pouvez faciliter la publication du premier de ces deux opuscules, je crois que vous rendrez service à la

5 Je n'en ai jamais trouvé mention dans la documentation que j'ai consultée.

6 Il ne s'agit donc pas du *Révolté*, comme l'affirme la notice du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*.

cause. Car l'insistance des Jésuites à empêcher la lumière de se faire sur leur participation aux événements de 70 prouve l'intérêt que nous avons à ce que la lumière se fasse. Les quelques éditeurs auxquels je me suis adressé m'ont répondu : nous perdrons notre clientèle. Je ne vois pas trop pourquoi. Il est vrai qu'en tout est mômier⁷, ultramontain. Je ne sais à qui m'adresser." (lettre du 2 août 1872). Et quand il veut lancer une publication, c'est encore à lui que Cluseret s'adresse, cherchant à enrôler l'éditeur : "Le malheur est que si je peux faire un bulletin, je ne sais pas le lancer, ni Gambon ni Fe.[illisible] ne sont sur cet article plus forts que moi. Ainsi mon cher ami sous cet aspect il faut que vous dirigiez l'opération." (sans date)⁸.

Félix Pyat, avec l'emphase qu'on lui connaît, exalte ces qualités en préparant - lui aussi ! - un journal, mais à Londres : "Je vous suivrai aveuglément, les yeux fermés dans tout ce qui est chiffres, gestion, administration; et pour trois bonnes raisons: 1^{ère} parce que vous êtes l'homme d'affaires par excellence; 2^{ème} parce que j'y suis incompetent; 3^{ème} parce qu'en supposant compétence, je n'aurais pas le temps. Donc, cher ami, décidez absolument. Celle des deux combinaisons que vous choisirez sera la mienne et vos calculs seront les miens. Vous êtes la plus grande capacité que je connaisse financièrement parlant et je voudrais vous voir au trésor de la République." (lettre du 26 Juin 1880).

Durant cette période qui va de 1871 à 1880, il a aussi pour correspondants André Alavoine, Jean-Baptiste Clément, Eugène Protot, Eugène Razoua, Maxime Wuillaume, tous exilés ou proscrits. Il est d'autres signatures qui indiquent encore où vont les sympathies de l'homme; ce sont celles de Louis Blanc, d'Eugène Chatelain, de Jean Laroque, de Charles Longuet, de Jean Robinet... Le mot de Garibaldi est anecdotique, mais le prestige de l'homme est alors

7 En Suisse, *mômier* désigne d'abord un protestant dissident, puis signifie bigot, puritain.

8 Il s'agit sans doute du *Bulletin de la Commune*, publié sous la direction de Cluseret, Gambon et Fesneau, dont quelques numéros sont conservés aux Archives de Police de Paris (Ba/1015 et 1016). Fesneau, négociant en vins à Cette (aujourd'hui Sète) et journaliste, fut élu président de la Ligue du midi initiée par Esquiros après la proclamation de la Troisième République.

immense. Ces interlocuteurs ne sont pas tous demeurés dans la mémoire collective, mais ce n'est pas le lieu de dresser une liste de monographies.

Ces quelques témoignages brossent un portrait rapide mais instructif de ce qu'est devenu le libraire-éditeur blanchi sous le harnais. Il a fêté ses soixante ans à Bruxelles et va s'installer en Italie pour raisons de santé. Mais que fit-il avant d'être cet homme aux cheveux encore fournis, mais intégralement blancs, au visage émacié dont une photo prise à San Sébastian nous conserve l'image et qui pose en habit bourgeois, paré d'une lavallière, mais dont le regard inquiet demeure celui d'un homme traqué ?

2.2. Avant le second exil

Maurice Lachâtre est né en 1814 à Issoudun. Si ses parents formèrent des vœux pour l'avenir de leur fils, ce ne fut pas dans l'idée qu'il devienne un entrepreneur de l'ombre au service de l'émancipation du peuple. Fils de baron d'empire, le garçon suivit la filière qui devait le conduire à une carrière d'officier : Prytanée de la Flèche, Ecole Saint-Cyr. Mais le projet tourne court. Il est exclu de Saint-Cyr en 1831 pour avoir, sans doute, refusé de prêter serment à Louis Philippe et, peut-être, participé à la mise à sac de l'église Saint-Germain l'Auxerrois lors d'une manifestation antiroyaliste. En tout cas, à seize ans, le garçon a déjà ses idées et son caractère. Puis il sert quelques mois dans les chasseurs d'Afrique en Algérie. Ensuite, il part sur les routes prêcher les idées de Saint-Simon et donne des cours, ce qui lui vaut son premier procès. Il a 21 ans. Il travaille quelques années comme courtier en librairie, expérience sans doute déterminante puisque l'homme va être libraire-éditeur pendant plus de 60 ans. Il s'installe à Paris en 1839. Il a 25 ans ; l'un de ses premiers auteurs est Alexandre Dumas. Un autre de ses auteurs est Louis - Napoléon Bonaparte, aux idées alors socialistes.

Et la Gironde ? Le domaine de Girons est mis en vente suite au décès de M. de Sainte-Colombe en 1846. Cette propriété de 114 hectares, située au bord de la Garonne, est plantée en graves. Maurice Lachâtre en fait l'acquisition. Alors pourquoi ce château ? Pourquoi

ces vignes ? Pourquoi le Bordelais ? La documentation qui nous est parvenue ne contient aucune piste permettant d'expliquer le tropisme de ce résident de la très chic Chaussée d'Antin. Car Maurice Lachâtre, entrepreneur avisé, s'est enrichi rapidement. Il s'enracine dans la région en 1848, puisqu'il épouse à Bordeaux, juste après l'échec de la révolution de février, à laquelle il a participé, la jeune Louise Teyssier. Elle a 20 ans, lui 34. Et durant cette fin de seconde république, il édite deux journaux à Bordeaux, la *Tribune de la Gironde*⁹ et le *Peuple souverain*¹⁰. Il possède une librairie - au moins un point de vente - allées de Tourny, à Bordeaux. Il est l'ami intime d'Eugène Sue, romancier le plus populaire du temps que le socialisme a gagné et qui sera le parrain de sa fille.

Lachâtre est un socialiste enrichi mais un vrai socialiste et ouvert à tous les vents idéologiques : ami de Proudhon, disciple de Cabet, ancien saint-simonien, acquis au mutuellisme, au féminisme et à l'homéopathie, il est avant tout un homme d'action. Alors que ses ennuis se multiplient à Paris, il choisit d'expérimenter ses idées à Arbanats. En 1852, il procède à la division de son domaine en lots qu'il vend à 103 personnes. Le paiement est étalé sur une période de 36 années et 3 mois. Le problème de l'époque est celui du crédit et ses idées à ce sujet sont proches de celles de son ami Proudhon. Tous deux créent chacun de leur côté des banques destinées au peuple. Lachâtre à Arbanats dans le cadre d'une "commune modèle" (nom qui marque l'adepte de Cabet) qui comprend toute une série d'établissements : une crèche, une salle d'asile, une école de filles et une école de garçons, un ouvroir, une caisse d'assistance, un dispensaire homéopathique, une caisse de retraite, une assurance mutuelle contre la mortalité des bestiaux. Il aura un projet de laiterie... Et ces structures ne sont pas des rêveries d'amateur : elles sont gagées sur des capitaux conséquents : la Banque de Paris

9 Le premier numéro est daté du dimanche 15 octobre 1848. Le prospectus lancé lors de la préparation des élections de 1848 dit ceci « Les réactionnaires de la Gironde comptent autant de partis que de prétendants (sic) ; les républicains n'ont qu'un drapeau ; un seul journal leur est nécessaire. »

10 La création du journal est annoncée le lundi 29 janvier 1849.

possède un capital d'un million de francs¹¹.

Surveillé par la police, considéré comme un agitateur influent, il répond aux attaques et défend ses idées communistes dans la presse girondine. Il complète son implantation par l'achat d'un second château, destiné à sa fille, à Beautiran, village voisin d'Arbanats. Mais les procès se succèdent : il est condamné en 1857 pour l'édition des *Mystères du peuple*, d'Eugène Sue, à 6000 francs d'amende, un an de prison et deux ans de contrainte par corps ; en 1858 comme auteur du *Dictionnaire universel* et en 1859 en tant qu'auteur du *Dictionnaire français illustré*. Mais il s'est déjà exilé à Barcelone. Là-bas, il reprend le commerce : aux livres se mêlent les bijoux, le charbon, il fonde une société de distribution européenne, fait traduire Eugène Sue, introduit des livres spiritistes. Il suscite ainsi le dernier autodafé de l'Inquisition espagnole, en 1861. Il prépare une nouvelle version de son dictionnaire dont les clichés ont été détruits et qu'il faut refaire.

Rentré fin 1864 à Paris, il fonde les Docks de la librairie, mais est enregistré comme vendeur de bijouterie et d'horlogerie. Ses activités ne connaissent pas de rupture et il ne rompt pas non plus avec le spiritisme, éditant en 1867, *Le Monde invisible*, revue dédiée à l'occultisme. Mais la grande affaire, éditoriale et commerciale, qui l'occupe, c'est son *Nouveau Dictionnaire universel* dont le premier volume est terminé en 1865. Sa librairie est connue pour abriter des membres ou des proches de la première Internationale et des blanquistes.

Pendant la guerre de 1870, l'éditeur, qui fut soldat, est élu capitaine de la Garde nationale¹². En janvier 1870, il chronique le désastre dans un billet envoyé par ballon à son épouse, Louise. Avec son vieil ami Félix Pyat, Lachâtre anime deux journaux, *Le Combat*, puis *Le Vengeur*. Il prend part à la rédaction et donne une demi-douzaine d'articles retentissants. En février 1871, il visite Arbanats lors d'un séjour à Bordeaux en compagnie de Blanqui et Pyat. Le

11 Soit l'équivalent de 2 530 000 euros.

12 Curieusement la notice posthume du *Dictionnaire La Chatre* le mentionne nommé à la Garde Civique - qui n'existait plus étant redevenue "Garde Républicaine". Il doit donc s'agir plutôt de la Garde Nationale dont les officiers étaient élus et non nommés.

premier va être arrêté le 17 mars. Lachâtre cachera le second pendant la fin de la Commune, dans un recoin de sa librairie. Lui-même échappe de justesse à deux reprises à la soldatesque de Thiers. On exécute son caissier, l'ami Eugène Profflet, à sa place. Il se cache pendant plus de 80 jours puis rejoint San Sébastian. Là, il rencontre Paul Lafargue et, à l'automne, il accepte de publier une traduction française du *Capital*, de Karl Marx, encore méconnu. Ne rien lâcher ! Même si Marx est à Londres et le traducteur à Bordeaux, même si l'entreprise de Lachâtre est toujours à Paris où le gouvernement n'a de républicain que le nom.

Pour compléter son activité, Lachâtre poursuit son *Histoire politique du XIX^{ème} siècle*, et la traduction commentée du *Manuel des confesseurs*, réédite son *Histoire des Papes*. Il édite le juriste socialiste Emile Accolas, et le mystérieux Gérard, auteur d'une curiosité au titre savoureux : *L'immortalité prouvée par la solidarité universelle*. Mais la face obscure n'a pas disparu : avec *La doctrine fusionnienne*, c'est le grand-oeuvre de Louis-Jean-Baptiste de Turreil qu'il fait paraître. Il faut dire que rares sont les doctrines qui furent, comme celle-ci, révélées en 1831 dans le bois de Meudon.

Mais la guerre carliste qui fait rage en Espagne oblige Lachâtre à partir. Les prêtres soldats menacent la province et son activité d'anticléricale leur est connue. Il rejoint la Belgique, ouvre une librairie et assure quelque temps l'édition de *La rénovation religieuse*, organe publié par des prêtres français dissidents et spirites. On veut l'expulser pour cette raison. Ce qui ne l'empêche pas de publier *Le Manuel des confesseurs*, qui lui vaut de nouvelles poursuites. Tout en continuant le *Capital* dont il va poursuivre l'édition en Suisse à partir de 1875. Et son exil tranquille se termine en 1879.

2.3. L'éditeur

Il rentre à Paris à 65 ans et reprend ses activités avec la Librairie du progrès. En 1880, il s'associe à Pyat pour fonder le journal *La Commune* - Alavoine est de la partie - et publie son *Histoire de l'Inquisition*. L'éditeur exploite le filon anticléricale avec par exemple *Le péché de sœur Cunégonde* d'Hector France ou *L'abbé Delacollonge*, de

Francis Enne. Il confie sa librairie à son gendre, Henri Oriol, car l'âge de la retraite a sonné, mais il doit en reprendre la direction pour éviter la faillite. Il commence une *Grammaire magistrale* avec Michel Morphy, dont les épreuves ont sans doute brûlé. A partir de 1894, il entame la publication d'un *Dictionnaire - journal*. Il se rapproche alors de façon étroite des anarchistes et, sur les conseils de Jean Grave, engage André Girard qui sera le secrétaire de rédaction du *Dictionnaire La Châtre*, nouvelle version augmentée de son *Nouveau Dictionnaire universel* qu'il commence à faire paraître, toujours par livraisons, en 1898. Il est alors âgé de 84 ans ! Il n'en verra pas la fin. La publication du quatrième volume n'aura lieu qu'après 1907, grâce aux soins de sa fille, Marie-Ange, et de jeunes journalistes. Un volume d'appendice suivra. Il faut dire qu'il y a alors à la Librairie du progrès un noyau de jeunes socialistes libertaires méconnus : André Girard, Henri Fabre et Victor Méric, mais aussi Fernand Després, Miguel Almeyreda, Eugène Merle... On les retrouvera autour du *Libertaire* de Sébastien Faure.

L'activité de l'éditeur Maurice Lachâtre s'est déployée dans différents secteurs, mais son activité lexicographique possède un caractère particulier. Singulière, abondante et oubliée, cette production mérite d'autant plus d'être redécouverte qu'elle occupe une place unique dans l'histoire des dictionnaires français.

Singulière ? Parce que Maurice Lachâtre fut le seul auteur qui vit condamner par la justice du Second Empire ses dictionnaires de langue encyclopédiques. Il y eut un autre auteur, Alfred Delvau, mais il avait signé un *Dictionnaire érotique*, peu conforme à la morale prônée au milieu du XIX^{ème} siècle.

Abondante ? Alors que Pierre Larousse publie un petit usuel, l'ancêtre du *Petit Larousse*, et une œuvre monumentale, le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, et Émile Littré un seul recueil philologique dont est tiré un abrégé, son *Dictionnaire de la langue française*, Lachâtre publie trois versions successives d'un grand dictionnaire, une réduction en deux petits volumes et un petit dictionnaire pour élèves, ainsi qu'un *Dictionnaire-Journal*, publié sous forme de feuillets. Pour compléter cette liste, il faut également mentionner une encyclopédie d'un volume et une grammaire qui ne

vit pas le jour et dont demeurent quelques livraisons.

Oubliée ? Maurice Lachâtre meurt en 1900 et, durant le XX^e siècle, sombre dans l'oubli en tant que lexicographe. S'il arrive que son nom soit mentionné, aucune analyse de ses ouvrages n'est menée. Le linguiste Georges Matoré publie en 1968 une *Histoire des dictionnaires français* dans laquelle il évoque son grand-père qui lisait à ses ouvriers, pendant les pauses, des articles des républicains Larousse et Lachâtre. Mais dans la préface et dans l'historique proprement dit, le nom de Lachâtre n'apparaît même pas. A noter, une communication, éditée en 1988, de Margarete Lindemann, linguiste allemande, est consacrée à l'auteur de dictionnaires. Pour leur part, les historiens, eux, se souviennent de l'éditeur du *Capital* de Karl Marx, ce qui lui assure une petite postérité dans le monde savant, mais c'est une autre histoire.

2.4. Les dictionnaires d'un militant

Nous sommes en 1851. Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu la présidence de la République et songe à son coup d'État. Le régime répressif est installé. Pourtant, l'homme a professé des idées généreuses, fréquenté des socialistes, publié *L'Extinction du paupérisme*. Il était alors l'ami de Lachâtre et lui a demandé de l'éditer. Une décennie a passé mais les liens amicaux ne sont pas dénoncés et l'éditeur bénéficie d'une sorte de mansuétude. Il n'y a pas de preuve mais on peut le penser car il n'est guère inquiet pour ses publications socialistes et anticléricales. Il prépare un dictionnaire avec le concours d'Émile de Girardin. Le titre sous lequel la publicité le présente est celui de *Dictionnaire du peuple*. C'est un titre peu banal. Il y aura bien un *Petit dictionnaire du peuple à l'usage des quatre cinquièmes de la France*, par Jean Claude Léonard Poisle Desgranges (1789-1876), mais il voulait permettre à la province de se corriger pour parler aussi bien que Paris. Ce que vise Lachâtre est tout autre : non la correction mais l'émancipation.

Émile de Girardin est un grand patron de presse. Il prête ses locaux pour la rédaction du dictionnaire dont le secrétaire de rédaction, Benjamin Barbé, fait partie de son journal *La Presse*. Il a

écrit *L'abolition de la misère*, dont le titre en forme de programme n'est pas sans générosité. Lachâtre et Girardin collaborent pour un *Almanach du bien-être universel pour 1852*, dans lequel on retrouve des signatures d'hommes de gauche. Il est annoncé ainsi : « Pour paraître le 15 octobre 1851/ Le Dictionnaire du peuple / panthéon littéraire illustré et encyclopédie universelle... ». Arrêtons-nous un instant sur cet *Almanach du bien-être universel*. Il tire son titre du nom d'un journal de Girardin, *le Bien-être universel* qui vécut de février à novembre 1851 et dont le sous-titre était ainsi libellé : « Journal de la vie et du gouvernement à bon marché, journal des pauvres, encyclopédie des travailleurs, grand livre du peuple ouvert toutes les semaines à tous les progrès sociaux ». Ce journal avait pour secrétaire Pierre Vinçard, une figure du mouvement ouvrier et coopératif et qui est un des rédacteurs du dictionnaire.

Finalement, c'est début 1852 que le dictionnaire commence à paraître sous forme de livraisons. Ce n'est pas un détail car les livraisons permettaient de vendre à bas prix, donc de toucher un lectorat étendu, et elles bénéficiaient du régime de la correspondance privée, donc échappaient à la censure. Le titre choisi sera plus anodin, il va s'appeler *Dictionnaire universel*. Son prix est bas « dictionnaire illustré à 20 centimes, la livraison avec prime-pendule ». La liste des rédacteurs remerciés en fin d'ouvrage se présente comme suit : « *Rédacteurs. MM. B. Barbé, J. Duval, J. Delbruck, P. Vinçard, Chatel, Casimir Henrycy, Huillery, Melvil-Bloncourt, C. Defodon, Émile Bescherelle, V. Fillias, Buchet-Cublize, J. Levallois, A. Lagrue, Dumey, A. Delvau, Charguérand.* » Trois d'entre eux ont évoqué leur expérience dans leurs écrits : Melvil-Bloncourt, Alfred Delvau, Jules Levallois. Jules Vallès a aussi laissé un témoignage mais il n'était alors qu'une petite main.

Je ne reprendrai pas ici les évocations, retracées ailleurs, mais je retiendrai la dureté de ces temps pour les jeunes intellectuels, pour dire vite, qui ne voyaient guère de moyens de gagner leur vie dans l'honneur car ils ne pouvaient enseigner ou écrire qu'à la condition de prêter serment à l'empereur ou de complaire à la censure. Écoutons un instant le très sage Jules Levallois qui écrira de nombreux manuels scolaires conformistes : « *Si j'ai réussi à faire comprendre dans quel désarroi*

étaient tombées la presse et l'opinion publique, on sera moins surpris de voir des hommes laborieux, instruits, quelques-uns de grand mérite, comme Jules Duval et Buchet de Cublize, réduits à ce métier de compilateurs, à cette rétribution de manœuvres. On se disait et avec raison : "Ce qui est ne peut pas durer, du moins tel qu'il est. Il y aura forcément une détente. La presse renaîtra. Nous y trouverons notre place." »

Ces hommes étaient jeunes et leur vie avait basculé après l'immense espoir de la Révolution de 1848 durant laquelle ils avaient joué un rôle, animant des journaux, des clubs. Des hommes, comme Jules Vallès, cherchèrent leur pitance dans ces travaux obscurs où l'on était payé un centime la ligne. Plusieurs de l'équipe moururent jeunes, sans voir la fin de l'empire. Ces garçons étaient amis, qui de Baudelaire, qui de Nerval. Après coup, on habilla ces temps des couleurs chamarrées de la bohème, mais les demandes d'aide de Delvau, écrivain charmant, adressées au ministère, la gêne fatale de l'abbé Châtel, curé défroqué réduit à solliciter la tenue d'un bureau de tabac, en disent long sur la cruauté de cette époque. Il y avait là des fouriéristes, des républicains, des saint-simoniens, des socialistes, mais pas seulement. Jules Levallois n'avait pas la tête politique. Le doux Emile Bescherelle, le neveu de l'auteur d'un autre dictionnaire, consacra sa vie de naturaliste aux mousses.

Mais le texte, lui, était engagé. Le projet est clair : il s'agissait d'un dictionnaire démocratique parce qu'accessible aux bourses les plus plates, progressiste parce qu'accueillant pour toutes les innovations et émancipateur parce qu'animé d'un souci d'éducation et d'indépendance des pouvoirs. Du *Dictionnaire du peuple* au *Dictionnaire universel*, les dictionnaires de Lachâtre sont les dictionnaires d'un militant.

2.5. Des collaborateurs

Benjamin Barbé est celui qui signe le plus d'articles : sur un échantillon de 229 notices signées, nous en avons dénombré 79 de sa plume. Connu de la police pour ses opinions républicaines, il a été candidat à la députation en 1848. Il collabore à la *Presse* de Girardin mais est refusé par les autorités lorsque Lachâtre le propose comme

gérant de journal. C'est au Panthéon de la librairie – lié à Lachâtre – qu'il publiera ses deux premiers ouvrages : en 1858, *Musaëus, Héro et Léandre*, poème amoureux traduit librement en français et mot à mot en latin, et, en 1859, *Infantulus ou l'enfant mort*. Il publiera ensuite, chez d'autres éditeurs, *L'enfant du lac et la fée du rêve*, 1862 ; *Alphabet de l'enfant Jésus*, 1866. Suivront *L'Inconsolée*, en 1879, et *Tiphaine*, en 1880, tous deux préfacés par Alexandre Dumas fils. Il ne figure pas dans le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, de Pierre Larousse.

Quant à Émile Bescherelle (1828-1903), ce n'est ni Bescherelle l'Aîné, ni Bescherelle le Jeune, les deux auteurs de grammaires et de dictionnaires. Fils de l'auteur du *Dictionnaire national de la langue française*, il a fait de "fortes études classiques" et fut attaché au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux. Avant, alors qu'il avait autour de 25 ans, il traitait les notices d'histoire naturelle dans l'équipe. Puis il embrassa une carrière de savant, ne commença à collecter les *mousses* - dont il se fera une spécialité - qu'en 1859, près de Cherbourg. Il donnera une soixantaine de publications et, après sa disparition, ses amis botanistes rendront hommage au savant et à l'homme sans faire aucune allusion à ses convictions. Nous ne saurons rien hors des services rendus à la cause des Muscinées (plus d'un millier d'espèces nouvelles de mousses décrites).

Buchet-Cublize, de son vrai nom Buchet de Cublize, a laissé peu de traces. Il est décédé avant 1872. Quand est-il né ? Où ? Il peut se féliciter d'avoir retenu l'attention de Jules Levallois, car il semble bien que ce témoignage soit l'un des rares titres qui lui permettent d'éviter un oubli complet. Il fut Président du Club de l'Egalité à Paris, en mars 1848. Il signa une « Introduction philosophique » à l'*Histoire de la chaussure, de la cordonnerie et des cordonniers célèbres dans l'Antiquité*, par Charles Vincent, en 1859. Parfois la postérité prête à sourire...

A. Charguéraud n'est guère plus fameux. On peut être assuré qu'il s'agit d'un proche d'Émile de Girardin qui lui préfacera trois ouvrages : *Les Bâtards célèbres*, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat sous la législation de l'an II*, et *L'Economie politique et l'impôt*. Il donnera d'autres ouvrages jusqu'en 1904 sur des thèmes divers : les arbres, les ponts, etc.

L'abbé Ferdinand-François Châtel (1795-1857) est un peu plus

connu. Desservant dans un petit village, il écrit dans le *Réformateur* quelques articles qui lui valurent une interdiction par l'autorité ecclésiastique (1823). De 1830 à 1849, il va vivre de sa religion. Il ouvre une chapelle rue des Sept-voies, dans sa chambre, et dit la messe en français. Il fonde une Eglise catholique française, transporte sa chapelle rue de la Sourdière, se fait sacrer évêque par l'évêque Poulard, puis primat des Gaules par le grand maître des Templiers. Ensuite, il fait adorer, parmi les bienfaiteurs de l'humanité, Confucius, Parmentier et le banquier Laffitte. Il devient obligé de faire payer ses ouailles, puis son église est fermée en 1842. Il obtient alors un emploi dans l'administration des postes. Il sortit un peu de l'oubli en 1848, prit le parti des ouvriers et « le 15 mai, il harangua les ouvriers, devant le n° 3 de la place de la Madeleine ». Il prend également position dans les salons contre le célibat des prêtres, pour le divorce et pour l'émancipation des femmes. Après 1848, il donna des leçons pour survivre. C'est durant cette période de disette que Levallois le rencontre chez Lachâtre. Il aurait vécu à la fin de sa vie d'un commerce d'épicerie pour mourir dans la misère.

Charles Defodon est encore plus jeune. Il naît à Rouen, en 1832. On ne sait rien de la première partie de sa vie. Il n'a guère laissé de traces dans sa région de naissance. Il vécut un peu de sa plume, participa à la *Nouvelle biographie générale*, dirigée par Hoefer (1852-1866). Puis fut professeur de français, inspecteur, et publia, à partir de 1867, de nombreux ouvrages pédagogiques, *Dictées*, *Lectures*, *Manuels*, etc. Quel itinéraire le conduit à devenir collaborateur entre 20 et 24 ans ? La question reste ouverte.

Le promoteur des pouponnières Jules Delbruck (1813-1901) est un fouriériste de premier plan, collaborant à la *Revue phalanstérienne*, au *Journal d'agriculture*, etc. Avec Jean-Baptiste Marbeau, il fonde à Chaillot les premières crèches pour enfants pauvres en 1844. En 1847, il participe à la reprise du projet de colonie sociétaire de Condé-sur-Vesgre. En 1848, il est membre du Conseil de direction de la *Démocratie pacifique* aux côtés de Considerant et Cantagrel. Il fonde, en 1848, la *Revue de l'éducation nouvelle*. Il collabore, lui aussi, à la *Presse*, de Girardin. A la chute de l'Empire, il retourne dans la région bordelaise et cultive la vigne à Langoiran.

La vie d'Alfred Delvau (1825-1867) nous est mieux connue depuis 1999, grâce à la publication d'*Un aimable faubourien*. Cet ancien secrétaire particulier de Ledru-Rollin, en 1848, a fondé l'*Aimable faubourien. Journal de la canaille* avec Poulet Malassis et Watrison. Le 23 juin 1848, les trois hommes avaient essayé ensemble le feu des barricades, rue des Mathurins. Alfred Delvau a donné une *Histoire de la révolution de Février* (1850) et rassemblé *Les murailles révolutionnaires* (1851). Il a déjà rejoint Lachâtre en 1854. Durant le Second Empire, Delvau écrit à deux reprises au Ministre de l'intérieur en demandant des secours. Plus tard, Sa veuve sollicitera la Société des gens de lettres pour joindre les deux bouts.

La liste des collaborateurs mentionne un Dumey, sur lequel nous ne savons rien

Plus connu est Jules Duval (1813-1870) de Rodez, fouriériste, qui collabora à *Démocratie pacifique* de Considerant. Avant de rejoindre Lachâtre, il a administré, de 1847 à 1850, l'Union Agricole du Sig, société phalanstérienne fondée près d'Oran. Tout le monde y avait droit à la gratuité des soins médicaux, à l'instruction des enfants à l'âge de 7 ans, à la retraite vieillesse ou d'invalidité. L'expérience échoua, et après son retour en France, il travailla dans la presse. Il sera une figure marquante parmi les économistes s'attachant aux questions de la colonisation, auxquelles il consacra trois ouvrages dans les années 1860 : *Histoire de l'émigration européenne, asiatique et africaine*, *Les colonies et la politique coloniale* et *Un programme de politique coloniale*.

Victor Fillias (1828-1859) fait assurément partie de ceux qui « ont reçu plus ou moins de plomb dans l'aile » à cette époque où ils rédigeaient le dictionnaire, comme le dit Levallois. Son frère, Achille, était le secrétaire d'Eugène Sue, ami de Lachâtre. Professeur d'histoire, il doit abandonner l'enseignement pour le journalisme et la rédaction de dictionnaires, puis part diriger *le Progrès* de Chambéry en 1857. Revenu à Paris, il y meurt en 1859, à 31 ans.

Casimir Henrycy (1814-1900) exact contemporain de Lachâtre, est un membre de premier plan de l'équipe. Cet ancien marin a navigué pendant dix ans, notamment en Polynésie. Il écrit dans le *National de 1830*, dans *La Réforme*, publie des romans et des nouvelles. Fondateur

de la Société de linguistique, dont il est secrétaire général, il dirige à ce titre *La Tribune des linguistes*. Les deux organes sont orientés vers la promotion de la réforme de l'orthographe et des langues universelles. Casimir Henrycy prend part à la révolution de 1848. Ses engagements lui valent d'être nommé sous-préfet. Pendant la Seconde République, il a été membre d'une société secrète, la *Némésis*, dont les membres passent en Cour d'assises. Henrycy est condamné à deux ans de prison, cinq ans d'interdiction de ses droits civiques et 2 500 francs d'amende. C'est donc après avoir connu la prison qu'il collabore au *Dictionnaire universel*, et ce à partir de la lettre F, donc, si l'on suit cette source, à partir de 1854. Il jouera encore un rôle prépondérant lors de la rédaction du *Nouveau dictionnaire universel* de Lachâtre dont le second volume paraît en 1870. Pendant la Commune, il suit les événements sans laisser beaucoup de traces. Mais il cachera Jean-Baptiste Clément au moment du massacre des communards, quai de Bercy, où il est installé vendeur de charbon. Ensuite, il reste lié à Pyat, puis est élu conseiller municipal de Paris. Il publie ensuite ses *Quatrains municipaux. Rôle d'équipage du vaisseau de Paris en 1878*, et, 1882 *la Merriade ou La grande bataille de Saint-Merri*. Il décèdera une semaine avant Maurice Lachâtre.

Charles-Auguste Huillery est né à Chartres, le 4 avril 1815. Il arrive tôt à Paris, puisqu'il connaît sa première arrestation en 1833, se trouve sur les barricades l'année suivante, est arrêté en 1836. Typographe puis éditeur et libraire à Paris, il fut le prote de Lachâtre, puis son associé et son ami. Il plaida sa cause par écrit lors de ses procès. Connu des services de police, il fréquenta les clubs pendant l'année 1848. Il fut membre de la Société des Droits de l'Homme de Barbès et de la Société centrale républicaine présidée par Blanqui. Éditeur, il s'associa avec Charlieu. Il est décédé le 3 janvier 1870, à Paris (6^e).

Qui se souvient d'Androphile Lagrue (1810-après 1894) ? Sa mémoire est un peu moins effacée grâce à Fabien Knittel. Natif de la région de Nancy, il publia en 1832 un opuscule intitulé *Sur la religion saint-simoniennne*. Puis il devient professeur d'agriculture. A côté de ses manuels, il rédige des plaquettes progressistes, en 1844, *Projet général pour l'extinction du paupérisme, avec l'application à la ville de Nancy*, qui

préconisait la relégation des indigents dans les colonies agricoles, idée que l'on trouve développée à l'article colonie, du *Dictionnaire universel*, dans la section « Colonies agricoles ». En 1851, il signe *la Providence médicale, institution philanthropique, sous le patronage des mairies, pour l'administration des secours de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie par abonnement : plan de l'organisation actuelle de l'institution*. Sa présence dans le groupe de collaborateurs constitue un témoignage, ou une confirmation, de l'adhésion de Lachâtre au saint-simonisme. En 1870, il propose la *Solution de la question sociale en 8 pages*. Après la Commune, en 1876, il signe *Le milliard de la république*. Puis, en 1884, *Le Budget socialiste. Trois milliards de recettes...* Il écrit encore, en 1890, les 24 pages constituant *Le Crédit gratuit en France et ailleurs par le Trésor public, solution de la question sociale par le crédit-impôt...* Son ultime opus, paru en 1894, *L'Âge d'or par la fraternité active*, porte un titre qui est à lui seul tout un programme...

Nous avons évoqué Jules Levallois (1829-1903), revenons sur son itinéraire. Né à Rouen, il est arrivé à Paris en 1850 ; il écrit dans « quelques journaux de jeunes gens », collabore au *Dictionnaire universel*, puis Sainte-Beuve, le grand critique, le prend sous son aile pour le sortir de la mouise et l'introduit au *Moniteur universel*, auquel collaborent Gautier, Mérimée et Sainte-Beuve, puis il devient le secrétaire de ce dernier qui décède en 1859. Il entre ensuite à *L'Opinion nationale*. Levallois publiera *Critique militante*, en 1862, *Déisme et christianisme*, en 1866. Que fit-il durant la Commune ? Toujours est-il que le critique littéraire est resté l'ami de Melvil-Bloncourt. Homme d'amitiés fidèles, semble-t-il, il sera témoin à son mariage en 1880. Il donnera *Milieu du siècle. Souvenirs d'un critique*, en 1895, et décèdera en 1903.

Le vicomte Suzanne Melvil-Bloncourt (1823 ou 1825-1880), de Pointe-à-Pitre, est l'un des seuls collaborateurs que remercient nommément à la fois les responsables du *Grand dictionnaire universel* et Maurice Lachâtre. Ce métis, ami de Baudelaire, d'Alphonse Daudet, de Nerval, participa aux événements de 1848 et obtint le titre d'avocat. Il entreprend de publier *La France parlementaire*, encyclopédie de la tribune française de 1789 à nos jours, ce qui lui vaut la prison. Après le coup d'État, on le retrouve dans les équipes de la *Biographie*

générale de Didot, du *Grand Dictionnaire universel* de Larousse, et du *Dictionnaire des Communes de France*. Il collabore au *Peuple*, et à *La Voix du Peuple*, de Proudhon, à *La Vraie République*, puis se spécialise dans les questions coloniales dans la *Revue du Monde colonial* et *L'Illustration*. Il prit aussi la plume pour illustrer son engagement antiesclavagiste. Pendant le siège de Paris, il partagea le sort des Parisiens. Élu, le 9 avril 1871, représentant de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale, il est employé à des travaux d'écriture par Cluseret, délégué à la Guerre. Il siège à l'Assemblée nationale jusqu'à l'arrivée de Mac Mahon. On veut le poursuivre pour participation à la Commune, il s'exile. Durant cet exil, le célèbre géographe anarchiste Élisée Reclus, qui avait partagé son engagement de libre penseur, écrit à Louis Blanc : « *Melvil-Bloncourt qui est un de mes anciens amis, n'est pas très heureux depuis qu'on lui a fait l'honneur de le condamner à mort. Les leçons ne viennent pas en abondance et il est souvent malade.* » Il est gracié en mars 1879 et meurt l'année suivante. L'enterrement civil de ce libre-penseur sera surveillé par la police.

Pierre Vinçard a droit, dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, à une notice détaillée qui, par malchance, passe sous silence la période de 1852 à 1865. Retenons-en qu'il est journaliste à *La Ruche populaire* (1839-1842), journal où se côtoient partisans de Fourier et de Saint-Simon, à *L'Union* (1843-1846), et à *La Fraternité*, journal communiste et révolutionnaire. En 1848, il est président au bureau des délégués à la Commission du Luxembourg et dirige alors le *Journal des travailleurs*, qui sera le seul journal rédigé par des ouvriers. Il publie en 1850, *Les Ouvriers de Paris, études de mœurs, types, caractères, travail, salaires, dangers, etc.* Il donnera plus tard une *Histoire du Travail et des travailleurs*. En juillet 1850, il collabore à *Jacques Bonhomme*, journal des mansardes et des chaumières, aux côtés de François Vidal et Antonio Watrison dont on retrouve les signatures dans le *Dictionnaire universel*. Sa contribution essentielle dans cet ouvrage, dont il quitte l'équipe assez tôt, tient dans le traitement des métiers. Il sera un des correspondants à Paris de l'Internationale.

Antoine Watrison (1822-1864), dit Antonio, bénéficie d'une notice très complète dans le *DBMOF*. Pour aller vite, retenons quelques traits saillants dans cette vie trop brève. Compositeur

d'imprimerie, typographe, il rejoint la presse parisienne vers 1843, écrit dans *la Réforme*, aux côtés de Louis Blanc Flocon et Ledru-Rollin, puis dans le *Populaire*. En 1847 et 1848, il fait partie des leaders de toutes les manifestations et dirige un journal d'étudiants *La lanterne du Quartier latin*. Il est ami de Vallès, ce qui lui vaut de passer à la postérité littéraire : « *un garçon si long, si maigre, avec un crane de belette, long museau, bouche fine, quenottes menues, quatre poils de moustache, faisant piquant de chaque côté. Ah ! Celui-là nous le regardions avec respect ! Il s'appelait Antonio Watrison.* » Ami de Delvau, il fonde avec lui, *l'Aimable faubourien, journal de la canaille*. Arrêté après les journées de juin 1848, il s'évade et se réfugie à Londres. Il publie son *Histoire politique des Écoles et des Étudiants depuis le Moyen Âge jusqu'en 1850* (1^{ère} partie : 1815-1830). La seconde partie eut une préface de Louis Blanc mais demeura à l'état de manuscrit. Après le coup d'État, il renonça à la littérature politique, mais non à la misère, et demeura ami de Baudelaire et de Melvil-Bloncourt. La phtisie eut raison de sa faible santé en 1865, il avait 42 ans. Le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle de Pierre Larousse* lui accordera une notice chaleureuse : « *Le coup d'Etat avait brisé la plume de l'écrivain politique. A partir de ce moment, Antonio Watrison n'eut plus à lutter que contre la misère, et il la traita si gaiement, en si bon compagnon, qu'elle ne voulut jamais le quitter.* »

Il n'était pas inutile de s'arrêter sur ces quelques figures car leurs contributions demeureront présentes, tout ou partie, dans les ouvrages suivants de Lachâtre. Pendant donc plus d'un demi-siècle, des lecteurs renouvelés pourront lire leurs articles, leurs choix de citations et d'exemples forgés. Le *Dictionnaire français illustré* est une réduction du *Dictionnaire universel* où les mêmes signatures se retrouvent et le *Nouveau dictionnaire universel*, préparé en exil, sera une révision du texte original. Nous ne connaissons que la contribution décisive de Casimir Henricy à cet ouvrage qui doit beaucoup à son maître d'œuvre, le premier tome ayant paru en 1865, soit l'année suivant le retour en France de Lachâtre. Enfin, le *Dictionnaire Lachâtre*, paru en livraisons à partir de 1898 et terminé en 1914, sera profondément remanié mais contiendra encore tout un ensemble de notices datant du Second Empire.

2.6. Des thématiques

Pour avoir été poursuivi, il fallait que le texte possédât des particularités, notamment thématiques, l'activité politique de Lachâtre ne pouvait constituer un motif suffisant, mais il fallait aussi que son efficace sociale soit avérée. Retenons quelques lignes de force qui parcourent les textes de ce dictionnaire sulfureux.

Tout d'abord, l'anticléricisme est une constante dans l'ensemble des publications de la longue carrière (plus d'un demi-siècle) de Lachâtre, qu'il agisse comme auteur ou comme éditeur. Il avait publié les dix volumes de son *Histoire des Papes* ; il donnera une peu orthodoxe *Histoire de l'Inquisition* (1880). Quelques articles incisifs peuvent être signalés : *confessionnal*, *Ignace* (Loyola) et *jesuites*. Le premier de ces articles, *confessionnal*, annonce les turpitudes décrites dans le *Manuel des confesseurs* qu'éditera Lachâtre ; le second offre un portrait mordant, appuyé sur Voltaire et signé par Eugène Süe ; le troisième rend hommage à Michelet et Edgar Quinet qui cosignèrent *Les jesuites* et rassemblèrent autour d'eux des anticléricaux. La plume de Lamennais, convoquée à plusieurs reprises, est celle d'un irrégulier de la foi, tout comme celle de l'abbé Châtel, qui compte au nombre des membres de l'équipe rédactionnelle.

Ensuite, le républicanisme qui parcourt l'ouvrage est ici plus socialiste que le sera celui de Larousse, et c'est à ce titre qu'il est intéressant d'explorer les articles politiques. Le long article *socialisme*, non signé, est dû d'évidence à la plume de Lachâtre qui se sert de ce cadre pour expliquer longuement le fonctionnement de la banque communale qu'il fonde à Arbanats, où il fondera une commune-modèle. Il évoque ceux dont les doctrines peuvent être rassemblées sous le mot vedette : Louis Blanc, Étienne Cabet, J.G. Colins, Charles Fourier, Pierre Leroux, Robert Owen, Pierre-Joseph Proudhon et Henri de Saint-Simon. Une seule étiquette donc, le nom *socialisme*, pour ces esprits si différents ? C'est que « *ce mot tout nouveau exprime merveilleusement une chose éternelle comme l'homme, l'incessante protestation du bien contre le mal ; il exprime l'être, l'ordre, l'harmonie, Dieu fait société, comme il s'est fait homme.* »

Communisme, qui se diffuse à partir de 1840, est signalé comme

néologisme. Extrayons de l'article cette formule : « *Le communisme est l'absorption des intérêts individuels dans l'intérêt social.* » L'outil d'exécution de ce programme est l'État : « *Plus l'État est fort, concentré, absorbant, plus la société qu'il personnifie et dirige est communiste.* » Mais cet État est de type fédéral. Quelques noms de communistes sont lancés : Louis Blanc, Étienne Cabet, Robert Owen, dont nous venons de parler, mais aussi des hommes plus proches de Lachâtre : Félix Pyat, Eugène Süe, François Vidal, Pierre Vinçard, ainsi que Lachambeaudie, Thoré et Villegardelle.

Les pensées plus audacieuses ne sont pas ignorées et Lachâtre est déjà l'ami de Proudhon. A l'article *anarchie*, le rédacteur oppose le sens politiquement admis du mot à son sens philosophique, et il conclut ainsi : « *d'après cette doctrine, l'état d'anarchie devrait devenir le but de nos efforts et la dernière expression du progrès social. Dans cette acception, le mot anarchie serait synonyme de cette expression : l'ordre dans la liberté [...]* ». Sous l'entrée *anarchisme*, on lit « *En bonne part. Opinion de certains politiques socialistes, d'après lesquels la société pourrait se gouverner toute seule, sans gouvernement établi, ou du moins sans gouvernement central.* » Cette prise en compte de l'apparition du courant anarchiste moderne est une spécificité de Lachâtre et l'isole de ses contemporains. Même dans le *Grand dictionnaire*, d'une toute autre ampleur, Larousse présente de façon plus détaillée les idées du philosophe mais insiste en conclusion sur les équivoques de sa pensée : « *M. Proudhon, qui se distingue surtout par une grande originalité d'esprit, n'est peut-être pas fâché de tous ces quiproquos.* »

Les attaques contre l'actualité du pouvoir sont présentes. Ainsi, à *despotique*, on trouve cet exemple : « *Les pouvoirs despotiques, ordinairement élevés par la violence, durent peu et sont pour toujours voués à l'exécration des siècles.* » Mais les attaques sont le plus souvent livrées à travers le filtre de l'histoire. *Bonaparte* est l'un des rares articles signés par l'auteur, qui ne consacre que quelques lignes à Louis Napoléon et renvoie à l'article *Napoléon III* - ce sera une sous entrée de deux lignes et demie d'un article *Napoléon Bonaparte* anonyme.

Mais des thèmes moins sociopolitiques font l'intérêt de l'ouvrage de Lachâtre. Son penchant pour l'ésotérisme apparaît : il est le premier à enregistrer dans un dictionnaire le mot *ésotérisme* ; il faut

dire qu'il était déjà ami avec Hippolyte Rivail, qui allait prendre le nom d'Allan Kardec et devenir célèbre comme chef du spiritisme français. Le dictionnaire défend aussi l'homéopathie (*amygdalite*, par exemple), s'affirme féministe et antiesclavagiste. Mais il faut replacer ces thèmes dans les cadres de pensée de l'époque : la France, luttant pour la libération des esclaves, doit continuer la colonisation afin de porter loin la parole de la Révolution et les clartés des Lumières ; vue dans cet esprit, la colonisation est la manifestation « *la plus utile, la plus glorieuse, la plus démocratique.* » Et les femmes, dont on dit qu'elles doivent avoir les droits civiques des hommes, font l'objet de descriptions presque zoologiques : « *Sur les hauteurs, elles manquent de gorge ; dans les lieux bas, elles en ont trop.* » Et l'on sait que le mot *universalité*, dans le vocabulaire démocratique français, restera longtemps du genre masculin. Il y a là un bouillonnement dont l'intérêt dépasse le danger social épinglé par la justice.

En effet, dans ce début des années 1850, une frange intellectuelle – des « publicistes », dit-on alors - agite des idées nouvelles et fonde des espoirs. On peut être tout à la fois démocrate, républicain, socialiste, communiste, anticlérical et déiste. On a été saint-simonien ; on est fouriériste ; bientôt on va être spirite. Les futures « utopies » cherchent à prendre corps ; à côté des projets globaux, de type phalanstérien, on se bat pour l'amélioration concrète des conditions des ouvriers. L'actualité est celle d'une misère croissante, urbaine surtout, et qui se traduit par une mortalité importante. Ces faits sont décrits, chiffres à l'appui. Dans le premier volume, le traitement des métiers est remarquable : quasiment tous les articles sont dus à la plume de Pierre Vinçard, lequel quitte l'équipe en cours de route, semble-t-il. Pour chaque profession décrite, les effectifs, les tarifs, les périodes de chômage sont relevés avec précision. Les conditions de travail sont retracées. L'ensemble de ces notices constitue un tableau d'une étonnante richesse.

L'époque est complexe, résonnant d'explorations et de débats, élaborant des projets généreux et divergents mais que l'oppression d'une République qui tourne en Empire rend solidaires. L'étonnant syncrétisme qui caractérise les exposés développés sous diverses plumes tient à la *solidarité des marges*, comme si les innovations étaient

a priori bonnes à explorer. Le lecteur d'aujourd'hui est, par exemple, surpris de la place accordée à l'homéopathie ou par le nombre de mentions faites à l'économie solidaire, concrétisée par les expériences des banques d'échange (tel le long article présentant la banque d'échange fondée par Lachâtre) et théorisée par Proudhon.

2.7. L'audience et les visées.

La tombée dans l'oubli de Maurice Lachâtre pourrait s'expliquer par une faible audience de son vivant et permettrait de considérer ses œuvres comme de peu d'intérêt. Or, ce ne fut pas le cas et les procès qui lui furent intentés s'expliquent par son rôle politique, entendu au sens large, discret mais réel.

Prenons ce dictionnaire, publié sous le Second Empire. On apprend par le rapport d'un indicateur de police que les démocrates rouennais diffusaient et recopiaient des livres interdits, de Cabet, de Louis Blanc, de Victor Hugo, de Félix Pyat, mais aussi les chansons de Pierre Dupont et les livraisons du dictionnaire de Lachâtre. Voilà donc que les articles d'un dictionnaire de langue circulaient sous le manteau et servaient de ferment à la réflexion socialiste dans les milieux ouvriers. Et il intéressait aussi des démocrates célèbres. La découverte de lettres inédites adressées à Lachâtre nous a permis d'apprendre que Barbès avait fait commander l'ouvrage pour la bibliothèque de sa prison et que Victor Hugo, en exil, avait chargé son ami Paul Meurice de le lui faire parvenir. Proudhon évoque son passage à la librairie de Lachâtre et sa remise d'articles. Eugène Sue, romancier socialiste, félicite les auteurs du projet de réforme orthographique qui termine l'ouvrage. Le *Dictionnaire universel* était donc bien utilisé comme arme de combat idéologique.

Les cibles principales sont le clergé, l'Église et son dogme, et le pouvoir qui tient le peuple en oppression. Ces objectifs sont en cohérence avec la visée émancipatrice que s'assigne Lachâtre : comment le peuple pourrait-il parvenir à améliorer ses conditions de vie, s'il ne se libère de la propagande impériale et de la domination religieuse ? Le militantisme du texte ne visait pas seulement les milieux ouvriers où son succès est attesté. Il s'agissait, plus largement,

de court-circuiter les institutions contrôlées par l'État, pour leur substituer un enseignement émancipateur. La lexicographie est un outil servant à l'autodidaxie comme moyen d'émancipation. Les enjeux de l'apprentissage autonome sont alors de soustraire le peuple à la fois à l'ignorance, qui fait le lit des régimes forts, et à l'autorité de l'Église, qui utilise ses missions d'enseignement comme moyen d'endoctrinement. Dans la perspective de Jacotot, le pédagogue étonnant qui influence Lachâtre, on ne doit pas l'instruction au peuple, il se la doit à lui-même, le verbe *émanciper* étant absolument pronominal. Pour Lachâtre, le tout est de mettre les moyens et les méthodes entre les mains des pères et mères de famille. C'est le programme qu'il développe dans le *Dictionnaire français illustré*, rédigé dans la foulée du premier : il est terminé le 30 septembre 1857.

Ce dictionnaire était une adaptation du *Dictionnaire universel*. Le Ministère public s'attacha à d'autres notices, certaines anodines : *chaumière, invalide, mouvement, obéissance, or, résistance, vulgaire, octroi, vagabondage, tricolore*. Quelle idée que d'aller condamner l'article *chaumière* d'un dictionnaire de langue ! Parce que l'on a commenté une citation de La Bruyère et écrit que « *la chaumière est, comme au XVIII^{ème} siècle, sombre, humide, malsaine, dépourvue de fenêtres et dénuée des ustensiles les plus nécessaires.* » On se demande si cela est bien sérieux. D'autres notices sont plus agressives. Contre la religion, on peut lire sous la vedette dévot, l'exemple suivant : « *Une de mes plus grandes craintes serait d'être dévote, ce serait un signe funeste d'affaiblissement de mes facultés.* » Ces exemples suffisent, le *Dictionnaire universel* et le *Dictionnaire français illustré* sont du même tonneau. Ce sont bien des ouvrages de combat. Les attendus du tribunal sont fondés.

L'exil de Lachâtre dure de novembre 1858 jusqu'à la prescription de ses peines, à la fin de l'année 1864. Quand il revient, la Terreur impériale s'est calmée. C'est l'Empire libéral. Il est revenu avec, dans ses bagages, les manuscrits d'une nouvelle version de son grand lexique. Il va commencer très vite à publier son *Nouveau Dictionnaire universel*. La publication commence le 31 mai 1865. Il est rentré depuis six mois. Ce *Nouveau Dictionnaire universel* mériterait un développement, mais il est dans la continuité du précédent. Bien plus que le *Dictionnaire La Châtre* qui paraît à la fin du siècle.

2.8. Le Dictionnaire La Châtre : anarchiste pour finir

La période est très différente. La Commune est déjà loin : une guerre civile que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître. En revanche, ils sont de la génération de qui connaît la menace boulangiste, le scandale de Panama, l'affaire Dreyfus, la limitation de la journée de travail à dix heures, la liberté d'association, puis la séparation de l'Église et de l'État. Félix Faure, puis Émile Loubet président aux destinées de la République, la préservant des menaces qu'elle affronte ; Jaurès figure aux tribunes, Clemenceau, privé de mandat électif, écrit de la philosophie.

Maurice Lachâtre a fait paraître, à partir de 1894-1895, un *Dictionnaire-journal*, complément du *Dictionnaire universel* et des grands lexiques français, conçu comme un outil d'actualisation du recueil de référence. Au plan du contenu, ce complément lexicographique marque l'évolution continue, tout au long du siècle, de ses idées. L'adepte de Saint-Simon et de Fourier, l'ami de Proudhon, affiche toujours un républicanisme ardent et un anticléricalisme radical, mais, après la Commune, son socialisme fédéraliste tend à se radicaliser et son engagement le rapproche du courant anarchiste qui commence à se structurer. Le *Dictionnaire-journal* contient les germes du Dictionnaire La Châtre : les participants sont en partie les mêmes. C'est donc dans la logique de cette évolution que, une fois prise la décision de réactualiser son dictionnaire bientôt cinquantenaire, l'ancien communard confiera la rédaction en chef à un anarchiste, André Girard, alors employé par le journal libertaire *Les Temps nouveaux*. C'est Jean Grave, sollicité par l'éditeur, qui le lui recommande. La première livraison a été reçue, annonce le numéro des *Temps nouveaux* du 14 mars 1898. Lachâtre meurt le 14 mars 1900. L'œuvre est grandement posthume.

Autour d'André Girard, déjà secrétaire de rédaction du *Dictionnaire-journal*, plusieurs des collaborateurs sont connus, soit qu'ils signent des articles, soit que leurs noms soient mentionnés dans des témoignages.

Hector France (1840-1908) fait partie de l'équipe des proches de Lachâtre. Il faisait déjà partie des rédacteurs du *Dictionnaire-journal*,

signant un *Vocabulaire de la langue verte* publié sous forme de feuillets. Écrivain naturaliste prolix, communal et anticlérical, il est également un auteur maison de la maison d'édition de Lachâtre, la Librairie du progrès, qui publie trois romans de lui, *Les cents curés paillards*, *Marie Queue-de-Vache ou le Presbytère maudit* et *Le péché de sœur Cunégonde ou le beau vicaire*. Eugène Buré dirigeait une revue « sociale et libertaire » intitulée *Harmonie*, et publiée à Marseille ; Kropotkine, prince russe est un anarchiste fameux ; Léon Millot, ami de Jules Guesde, publia quelques livres et écrivait dans des journaux ; Paul Lafargue, le gendre de Marx, passa par là ; Gabriel Giroud, gendre de Paul Robin, représente la tendance néo-malthusienne des libertaires, favorable à la limitation volontaire des naissances ; Edouard-Auguste Spoll, publiait depuis 1861, notamment des *Souvenirs de 1870*, et participa à des journaux de gauche ; il rédigea pendant la Commune *Le fils du père Duchêne*. Enfin, s'il sont peu présents dans le texte du dictionnaire, Henri Fabre et Victor Méric qui jouèrent un rôle majeur, signèrent quelques articles : le premier est l'auteur, par exemple, de celui consacré à Laurent Tailhade, écrivain aux sympathies libertaires qui changea de bord après 1905 ; le second, Victor Méric, donna au moins un article, celui consacré à Jules Vallès. Cependant, ce sont surtout les animateurs de cette Librairie du progrès qui assurèrent, pendant près d'une dizaine d'années, la réalisation et la publication de l'ouvrage. Henri Fabre se souvenait : « *Entre temps, je dirigeais la Librairie du Progrès où nous éditions le dictionnaire encyclopédique Maurice La Châtre. J'avais comme collaborateur Victor Méric, Almereyda, André Girard qui m'avait même précédé dans la maison comme rédacteur. C'est une encyclopédie anarchiste. Les mots Autorité, Armée, l'école du crime, y est-il dit, Anarchie, Communisme, tous les mots enfin se prêtant à interprétation et à développements libertaires y sont particulièrement soignés.* » Mais il faudrait aussi mentionner Miguel Almereyda - pseudonyme du père de Jean Vigo - qu'évoque Fabre, Fernand Després, Eugène Humbert, Eugène Merle, et d'autres figures que l'on aperçoit à peine, tassées dans l'ombre. Il faudrait aussi rendre justice à Marie Oriol, qui abrita ces plumes, tint la maison, aida la fondation de *La Guerre sociale*. Mais la guerre arriva. Elle n'était pas sociale.

Pour terminer sur les collaborateurs, soulignons un point : le fait

massif - même si leurs contributions sont parfois anecdotiques - est la présence renouvelée des noms de ces signataires, dont beaucoup sont décédés, qui travaillèrent sous le Second Empire. Ils sont la majorité. Le texte qui sera disponible au XX^e siècle sera en majorité issu de celui du Second Empire.

2.9. Le Dictionnaire La Châtre : un anti maison Larousse.

Le contenu du texte se caractérise par des ajouts liés à l'actualité, des articles développés sur les thèmes chers aux libertaires. Je citerai le début d'un d'entre eux : « *AUTORITÉ, s. f. ; Prétendu droit que s'arrogent certains hommes d'imposer leur volonté à autrui. Dans les premiers âges de l'humanité, alors que la ligne de démarcation n'était pas encore bien définie entre l'homme et l'anthropopithèque, nos ancêtres devaient vraisemblablement vivre sur le pied d'une parfaite égalité. Point de chefs avérés ; la force brutale tranchait les conflits, mais d'une façon tout à fait incidente et transitoire ; l'homme fort ne songeait probablement pas à tirer parti de sa force pour exploiter son semblable d'une manière permanente. [...]* »

André Girard se réserve les articles : administration, abus, abrutissement, abondance, abnégation, athéisme, association, Boulanger (général), bourgeoisie, cause, communisme, droit, économie, éducation, enfant, féminisme, femme, etc. On voit quelles entrées ont sa préférence... Il faut dire ici que les livraisons du *Dictionnaire-journal* recueillaient déjà un ensemble de notices dans lesquelles André Girard témoignait de façon développée de la pensée libertaire de son temps. Mais, concernant l'ouvrage pris dans ses quatre tomes, l'ensemble est inégal. L'histoire culturelle des dictionnaires s'occupe volontiers de la sélection des noms propres, car le critère de notoriété est éminemment subjectif et social. Déjà, pour son *Dictionnaire universel*, Lachâtre disait recueillir non les noms d'hommes célèbres, mais ceux d'hommes utiles. Arrêtons-nous un instant sur cet aspect de la nomenclature.

Le Dictionnaire La Châtre est inégalement à jour. Si l'on trouve les très grandes figures que sont Darwin et Pasteur, on cherche en vain Koch, Maxwell, Metchnikoff ou Nobel. Sont passés à la trappe

les noms des présidents de la République française Jules Grévy, Félix Faure et Émile Loubet. Jules Ferry se voit consacrer un article de dix lignes, bien plus court que celui auquel a droit Juliette Dodu, femme réunionnaise qui s'illustra par son héroïsme durant la guerre de 1870. L'actualité n'est pas toujours saisie sur le vif : si Boulanger a droit à une notice, les échos du grand procès de la fin de siècle, celui de Dreyfus, sont absents. Le capitaine n'a pas droit à un article et l'affaire n'occupe pas plus de vingt lignes dans un article de plus d'une page consacré à Zola. Il est vrai que, dans un premier temps au moins, une partie des anarchistes avaient considéré qu'il s'agissait là d'un faits divers bourgeois.

Concernant l'actualité récente des techniques, les frères Lumière dont la première cinématographique à Paris date du 28 décembre 1895 sont ignorés ; parmi les peintres Manet est traité mais Monet ignoré ; chez les écrivains à succès, malgré la publication, en 1895, par Gide de *Paludes*, par Huysmans d'*En route*, par Louÿs des *Chansons de Bilitis*, aucun des trois n'est inscrit à la nomenclature. Mallarmé a pu être élu Prince des poètes en 1896, il ne voisinera pas avec Verhaeren et Verlaine. Le populaire Feydeau devra à d'autres colonnes de passer à la postérité. En dépit de ses sympathies anarchistes, Octave Mirbeau, qui publie en 1897 *Le Jardin des supplices*, est exclu de la nomenclature.

Mais ce jeu est aussi facile que cruel. Le Dictionnaire La Châtre ne cherche pas à remplacer des ouvrages de référence plus complets et plus consensuels. Sont présents nombre de contemporains, tout de même. On a évoqué Verhaeren ; citons Oscar Wilde, mort en 1900, Willy, en activité. Jules Renard, auteur de *Poil de carotte* et du *Plaisir de rompre*, alors publiés, n'est pas oublié, ni Nietzsche dont on a publié en 1897 les traductions d'*Ainsi parlait Zarathoustra* et d'*Au-delà du Bien et du Mal*. Premier ministre du travail, sous Clemenceau, Viviani sort de l'oubli par quelques lignes ; l'académicien Charles de Voguë de même. Waldeck-Rousseau a droit à un article ainsi que Durkeim, dont *Le Suicide* ne date que de 1897.

S'il présente des lacunes, le Dictionnaire La Châtre prend place dans un paysage assez vide. Le XIX^e siècle est bien le siècle des dictionnaires, comme l'a dit Pierre Larousse – mais surtout au début.

La fin du siècle voit des usuels scolaires se multiplier mais le souffle novateur est retombé, l'industrialisation normalise les produits. La domination de la maison Larousse s'étend dans un paysage simplifié ; Monseigneur Guérin publie un *Dictionnaire des dictionnaires* en 6 volumes qui est une œuvre d'édification ; l'*Encyclopédie* de Berthelot est consensuelle et positiviste. L'excellent *Dictionnaire général* d'Hatzfeld, Darmesteter et Thomas n'atteint pas le public cultivé qu'il aurait pu viser. Aristide Quillet, l'autodidacte proche des socialistes, ne publie pas encore de dictionnaires. Face à cette domination d'un capitalisme éditorial marqué par l'idéologie bourgeoise de la Troisième république, les milieux progressistes présentent le *Dictionnaire La Châtre* comme "la plus complète et la plus progressive de toutes les encyclopédies" – "progressive", c'était vrai –, comme le seul dictionnaire offrant refuge à la libre pensée. Ils l'opposaient explicitement aux ouvrages de la maison Larousse, qui avait tourné le dos à l'idéologie de son fondateur. En 1914, une mince plaquette éditée pour le centenaire du lexicographe insistait sur cet aspect. Dans cet opuscule d'hommage, on rencontre un écho de ces positions hostiles aux dictionnaires Larousse, positions totalement ignorées par ailleurs, tant on a fait rimer – assez pauvrement – Larousse et consensus. Victor Charbonnel, directeur de la revue rationaliste *La Raison*, y dénonce la mainmise sur la lexicographie par une Église qui, selon lui, « s'est emparée de la grande entreprise Larousse, qui a renié son fondateur. » Il précise que le Chanoine Bertrin révisé les dictionnaires Larousse pour les rendre conformes au dogme catholique. « *Les Dictionnaires Larousse sont donc devenus une affaire cléricale. Les républicains, les laïques et les hommes d'esprit libre de tous les pays devront se servir de la nouvelle édition, mise au courant de tous les progrès scientifiques, du Dictionnaire La Châtre.* » Le commentaire reflète l'existence d'un courant de pensée méconnu et une réserve vis-à-vis de l'institution laroussienne dont on rencontre peu d'échos, tant l'image qui nous est restituée à travers le temps est celle d'un lectorat unanime et insoucieux des effets de ce monopole lexicographique. Pour sa part, le Docteur Alphonse Bertrand voit dans l'ouvrage de Lachâtre une arme intellectuelle offerte aux belges francophones contre le poids du catholicisme : « *A n'envisager que la Belgique, il serait*

à souhaiter que tous ceux qui sont affranchis du joug romain possédassent ce précieux ouvrage » ; il y voit une arme de combat contre « l'envahissement de notre malheureux pays, par les parasites noirs, dont la France Républicaine s'est débarrassée à notre détriment hélas ! » Et M. Jacquemotte, syndicaliste, se réjouit de disposer d'un « Dictionnaire dans lequel les idées socialistes ne sont point déformées. » Selon lui, il s'agit, dans le type d'ouvrages de référence d'une « œuvre unique ».

Conclusion

Uniques, les dictionnaires de Maurice Lachâtre le sont sans aucun doute, comme leur maître d'œuvre. Ces réactions vigoureuses attestent de sa réception au début du XX^{ème} siècle, dans un milieu peut-être limité, mais actif. Ce qui rend encore plus étonnant son effacement de la mémoire collective, et de la mémoire savante, parfois plus fidèle et détaillée.

Un engagement aussi durable que celui de Maurice Lachâtre est assez rare. Il passa sa vie, et ses livres en témoignent, aux côtés des progressistes les plus affirmés. Il illustra à merveille l'idée que les utopies d'hier sont les projets d'aujourd'hui et les réalisations de demain, car s'il fut utopique, c'était d'un utopisme réalisateur. Et ses réalisations ont passé par des banques, des journaux, une commune modèle, des systèmes de commercialisation, des livres et aussi par des dictionnaires. Par des dictionnaires politiques à leur façon. Faudrait-il dire par une politique des dictionnaires ?

Maurice Lachâtre meurt, le vendredi 9 mars 1900, et son corps est incinéré, conformément à ses vœux, ce qui est à l'époque un acte militant. Quelques semaines après son décès, Issoudun, sa ville de naissance, lui consacre une rue. Sa librairie est liquidée en 1914. Un oubli quasi complet recouvrira sa mémoire pendant le XX^{ème} siècle.

3. DES FRANCS-MAÇONS SOUS LA COMMUNE DE PARIS Michel DAVAIN¹³

Introduction

L'histoire de la Commune de Paris, ignorée par beaucoup aujourd'hui, est l'histoire d'une Révolution, un coup de sang écrasé dans le sang, un hideux sursaut de barbarie pour certains. L'histoire de révoltés bientôt réduits à rien, qui entreprirent l'utopie : garantir la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'enseignement gratuit laïque et obligatoire, le droit à la culture, l'élection et l'égal accès aux fonctions de justice, de police, de défense, l'égalité politique des femmes. C'est aussi l'entrée en masse d'authentiques prolétaires dans une assemblée élue. C'est enfin la plus étonnante manifestation de cette force populaire, qui commence en 1789, par la prise de la Bastille, et vit ses dernières convulsions en mai 1968. Ce flot révolutionnaire, court, ininterrompu dans notre histoire agitée, tantôt au grand jour, tantôt souterrain, comme ces fleuves qui s'abîment soudainement dans les gouffres ou les sables, pour reparaître bien plus formidables au grand soleil.

À la mi-juillet 1870, la France, pour un motif futile, la prétention d'un prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, déclare la guerre à la Prusse qui ne demandait que cela. Dès le début de la campagne, les revers s'accumulent et ne font que s'amplifier. L'armée française mal équipée, peu préparée et commandée d'une façon déplorable, se heurte à un adversaire supérieurement organisé. Bientôt l'Alsace et les provinces de l'Est sont envahies. L'opinion française, parisienne

13 Conférence théâtralisée du 1^{er} avril, par Michel Davain, avec la participation de Chantal Boimard, Georges Provain et Paul Gallois.

plutôt, qui imaginait déjà ses troupes défilant à Berlin, ne peut accepter la défaite, et tout de suite, c'est l'émeute dans la capitale.

À l'époque, contrairement à la province qui était essentiellement bonapartiste ou royaliste, Paris était plutôt républicain. Napoléon III se sent donc contraint de nommer un gouvernement de gauche, gauche modérée et bourgeoise, opposée à la gauche révolutionnaire soutenue par les faubourgs et les arrondissements populaires. Début septembre, l'empereur, prisonnier, subit l'écroulement de l'Empire et la proclamation de la République. La gauche modérée, pressée par les révolutionnaires et représentée par les députés parisiens, prend alors le pouvoir sans consulter la province et s'autoproclame : "Gouvernement de la défense nationale". Beaucoup de provinciaux, peut-être à juste titre, parlent alors de dictature.

L'encerclement de Paris par l'armée allemande est prétexte à conflits entre bourgeois et petit peuple parisien ; les premiers désirent la paix, le second la résistance à outrance, la sortie torrentielle comme il dit alors. Ce sera une des causes de la Commune, peut-être la principale, la protestation de Paris contre les lâchetés et les trahisons du siège.

Ce récit, débute au début de l'année 1871. C'est un improbable dialogue entre trois Francs-Maçons contemporains de la Commune qui vont raconter les événements de ces soixante-douze jours sous trois points de vue différents¹⁴.

3.1. Les canons de Montmartre

Eugène : - Je m'appelle Eugène Fouquès, typographe chez Dubuisson, l'imprimeur de la rue Coq-héron, et j'habite bourgeoisement le boulevard Voltaire. J'ai 30 ans, Franc-Maçon

¹⁴ Au fil de ce récit, chacun reconnaîtra quelques passages copiés ou inspirés d'Émile Zola, de Jean-Pierre Chabrol, Guillaume Apollinaire, Jules Vallès, Antoine Perraud, Léon Tolstoï, Luc Willette, Jacques Chastenet, Armand Lanoux, Albert Ollivier, Jean-André Faucher, Edmond de Goncourt, Ernest Feydeau, Victor Hugo, Paul Bourget et surtout de Prosper-Olivier Lissagaray dont l'ouvrage *Histoire de la Commune de 1871* est une véritable référence et constitue la trame de ces quelques pages.

depuis quelques années, je suis Vénérable de la Loge maçonnique "La Rose du Parfait Silence".

On a parlé d'une histoire d'amour entre enfants de la Veuve et Communeux ! Je ne sais, mais bien souvent, nous Francs-Maçons, lorsque nous parlons de la Commune de Paris, y assimilons notre fraternité. C'est assez paradoxal car les Obédiences se sont assez peu engagées et n'ont joué qu'un faible rôle dans cette révolte qu'elles ont même finalement condamnée. Tout a été affaire d'individualité et de conviction personnelle. Il y avait bien sûr des Francs-Maçons dans chaque camp, mais dans quelle proportion ?

Pour ma part, j'ai bien connu deux protagonistes du drame, deux Maçons que tout opposait, ils ont aujourd'hui disparu, mais quelques écrits, et surtout de nombreux débats en Loge et sur les parvis des Temples, me permettent de reconstituer leur histoire. Jules Marie Roux, menuisier, petit, râblé, bavard, râleur, un rien anarchiste, un peu blanquiste, était l'opposé physique et moral de Jacques Lemaréchal, capitaine au 18^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, et 3^{ème} fils d'un industriel parisien très connu. Jules Marie, comme beaucoup d'ouvriers attirés par les travaux considérables du baron Haussman, habitait une mesure à Montmartre, quartier populaire récemment rattaché à Paris, et Jacques, un hôtel particulier dans l'une de ces nouvelles et très larges avenues de la Plaine Monceau. L'un et l'autre participèrent à cette véritable guerre civile. L'un fut communeux et l'autre versaillais. L'un fut victime, l'autre bourreau

Pendant le siège de Paris qui occupa l'hiver 1870/1871, les quartiers populaires ont pris farouchement ombrage de toute velléité d'armistice. Ils cultivent le mythe du "soldat citoyen", chez lequel l'élan remplace avantageusement la discipline. Ils témoignent d'une vive ardeur guerrière, et, dans l'ambiance du siège, celle-ci ne tarde pas à prendre un caractère irraisonné. Au long des quatre mois de neige, les Parisiens ont tout accepté : la famine, la peste, le froid, l'assaut, les morts, tout, sauf la capitulation. Alors quand ce mot éclate, il y a un ébahissement énorme, on crie à la trahison et chez beaucoup, l'éblouissement devient fureur.

Le Gouvernement flaire un soulèvement et précipite ses résolutions, il remplace Trochu par le général Vinoy comme

commandant en chef de l'armée. Celui-ci débute en vrai bonapartiste, il commence par s'armer contre Paris, et dégarnit ses lignes devant les Prussiens. Un bataillon breton de mobiles, se retranche dans l'Hôtel-de-Ville, et la plupart des fonctionnaires sont évacués.

Que font les Loges en ces temps troublés ? Elles ont une activité très réduite ; simplement à la suite d'un appel des "Trinosophes de Bercy", quelques Ateliers se réunissent pour voter un manifeste, dans lequel ils dénoncent l'attitude belliciste du Roi de Prusse et de son fils, tous deux Maçons. Le 29 octobre, mille cinq cents Frères, représentant près d'une centaine de Loges, se prononcent pour leur mise en jugement.

La citation doit parvenir aux souverains par la voie diplomatique, mais les Loges finissent tout de même par admettre que cette démarche effectuée en pleine guerre est irréaliste. Elles se séparent en décrétant que ces souverains sont des monstres, indignes de leur qualité de Francs-Maçons.

Jules-Marie : - *Le tambour rappelle dans les faubourgs, il y a dans l'air de sérieux signes de colère, l'on s'est donné rendez-vous devant l'Hôtel-de-Ville. La foule s'amasse, une délégation dont je fais partie est reçue par Chaudey, adjoint au maire. Notre orateur dit les griefs de Paris, réclame la Commune. Ce jean-foutre de Chaudey se fâche, devient injurieux, une nouvelle députation entre, plus ardente. Deux bataillons de gardes nationaux arrivent sur la place, on crie, "mort aux traîtres". Les premiers coups de feu éclatent, la mairie se voile de fumée, c'est la fusillade entre nationaux et mobiles. Les gendarmes apparaissent et nous faisons retraite, douze des nôtres sont faits prisonniers et Vinoy veut les fusiller immédiatement. Jules Ferry les fait réserver pour le conseil de guerre. Il y a 30 morts et blessés du côté des manifestants, 3 à l'Hôtel-de-Ville, mais nous réussissons à faire sortir Flourens de Mazas. Pour la première fois, depuis la chute de l'Empire, les Français viennent de s'entretenir.*

Eugène : - Le pouvoir ferme les clubs, et lance de nombreux mandats d'arrêt. 83 personnes dont Delescluze sont désormais enfermées au donjon de Vincennes. Le 27 janvier, à minuit, le canon se tait. Jules Favre livre Paris. Le lendemain, après communication des conditions d'armistice, la ville reste morne, ces longues journées d'émoi ont apaisé toutes les colères. Puis Paris se vide, ce qui reste des habitants des beaux quartiers s'enfuit encore une fois, pour se

refaire une santé à la campagne.

Alors commence l'escalade des provocations. Le 29, le drapeau allemand monte sur les forts de l'extérieur de l'enceinte, 400 000 hommes capitulent devant 200 000. Le Gouvernement se fait un honneur d'avoir su conserver ses armes à la Garde nationale, mais chacun sait qu'il faudrait saccager Paris pour les lui reprendre. La fièvre électorale remplace la fièvre du siège. Le 8 février, la France doit s'enrichir d'une nouvelle Assemblée nationale, Paris s'y prépare. Les candidatures socialistes, à part quelques noms familiers au public, ne sont connues que des milieux populaires et ouvriers. Aussi, pour s'opposer aux bourgeois, cinq seulement sont élus : Tolain, Gambon, Félix Pyat, Garibaldi et Malon. Ces trois derniers sont Francs-Maçons. En effet, la liste qui sort le 8, est un arlequin de toutes les nuances républicaines et de toutes les fantaisies politiques. Sur 750 membres, l'Assemblée a 450 monarchistes de naissance. Mais aussi des Frères comme : Esquiros, Gambetta, Étienne Arago, Louis Blanc, Hippolyte Carnot, qui tous sont l'espoir de la Maçonnerie républicaine. Les Francs-Maçons parisiens se divisent alors en 2 tendances opposées, le parti révolutionnaire, qui va, 2 mois plus tard proclamer la Commune, et le parti dit de l'ordre, avec aussi des hommes de gauche comme Louis Blanc, qui se regroupera par la suite à Versailles autour de Thiers.

Jules-Marie : - *L'Assemblée se réunit à Bordeaux. Les députés de Paris y trouvent devant eux, quarante années de haine déchaînée ; notoriétés de village, châtelains obtus, mousquetaires écervelés, dandys cléricaux de province, tout un monde insoupçonné des villes, rangé en bataille contre ce Paris athée qui a fait trois Républiques et bousculé tant de dieux. À Bordeaux, le 12 février, lors de la première réunion de cette Assemblée monarchiste et réactionnaire, notre Frère Garibaldi, noble vieillard en chemise rouge est insulté, bousculé. Élu Garibaldi ? Oui, mais il ne siègera pas, ne parlera pas, c'est un étranger et un agitateur. Il a remporté victoires sur victoires contre les Prussiens ? Raison de plus. Vivent les vaincus : les Trochu, les Vinoy, à la porte l'Italien. Mais à la sortie, malgré les remontrances de Thiers, la Garde nationale présente les armes à ce héros et la foule l'applaudit.*

Eugène : - Et Thiers est élu chef du Pouvoir exécutif, véritable roi de cette pseudo République. Le petit homme se frotte les mains.

C'est là qu'il se révèle homme d'Etat de grande classe. Il ose faire ce que personne avant lui n'a osé, il va provoquer le soulèvement de Paris, de manière à l'écraser définitivement. Bismarck n'a-t-il pas déclaré à Jules Favre : « Provoquez une insurrection maintenant, alors que vous avez encore une armée pour la réprimer » ?

Ces élections, ces menaces, l'insulte faite à Garibaldi, à ses représentants, tous ces coups tombent sur un Paris fiévreux, sur un Paris encore affamé. Les journaux conservateurs unissent leurs sifflements contre lui. Selon eux, la Garde nationale aurait fui devant les Prussiens. Elle seule était responsable de la défaite, ayant ruiné par la sédition les magnifiques plans de Ducrot et Trochu. Le 15 février, au Tivoli-Vauxhall, il est décidé de fédérer les bataillons de la Garde nationale, et de les regrouper autour d'un Comité central. Le Gouvernement, en réaction, nomme Vinoy, le signataire de la capitulation, à la tête de la Garde. Le 24, il demande l'élection du Comité central, la réunion est houleuse, l'on vient d'apprendre que Thiers est à la tête du Gouvernement avec pour ministres, des représentants de la réaction bourgeoise, légitimiste et impérialiste. Et puis les Prussiens doivent entrer le 27 dans la capitale, va-t-on les laisser parader comme en 1815 sur les boulevards ? Non ! On s'opposera par les armes à l'entrée de l'ennemi ! Et la commission se rend en masse à la Bastille. L'élection du Comité central est repoussée au 3 mars.

Paris, anxieux pour sa liberté, Paris se serre autour de la colonne révolutionnaire. Les bataillons défilent, tambours et drapeaux en tête. Un drapeau rouge est hissé au sommet. Le 26, les manifestations redoublent, un agent de police en civil, surpris à relever les numéros des 25 bataillons qui paraded, est jeté et noyé au canal. Avant l'entrée des Prussiens, les quartiers récupèrent à Passy et place Wagram, leurs canons, payés par souscription et marqués à leur chiffre. Ils les escortent jusqu'à leurs arrondissements. Le soir, Paris a repris sa physionomie du siège, la prison Sainte-Pélagie est forcée, les troupes, envoyées par Vinoy, fraternisent avec le peuple, et à deux heures du matin 40 000 hommes descendent l'avenue de la Grande-Armée à la rencontre des Prussiens. Vainement, ils les attendront toute la nuit. Le lendemain, par affiches, un communiqué très sec

annonce que les Allemands occuperont les Champs-Élysées le 1^{er} mars. Toute la journée du 28, les faubourgs s'arment et saisissent les munitions, ils envahissent la caserne de la Pépinière et manifestent à la Bastille.

La catastrophe est certaine sans le courage de quelques délégués des arrondissements qui osent remonter le courant. Qu'un seul obus parte de Montmartre, atteigne les Prussiens, et l'horrible combat recommencera.

Une affiche encadrée de noir est apposée sur les murs de la capitale, impérative : « Citoyens, toute agression serait le renversement de la République ». Les Prussiens entrent finalement le 1^{er} mars, sous les drapeaux noirs qui pendent aux fenêtres. Ils quittent d'ailleurs Paris dès le 4, et se retranchent dans toute la banlieue Est. Paris est encore tout pâle de cet affront quand il apprend que Thiers nomme général commandant la Garde nationale, le brutal commandant de l'armée de la Loire, destitué par Gambetta pour avoir livré Orléans, Aurelles de Paladine. Paris sent alors le vent du coup d'Etat qui se prépare.

Jules Marie : - *Ce vilain bougre d'Aurelles, dès son arrivée dans la capitale, convoque nos chefs de bataillons, une trentaine sur 260 répondent. Il faut dire que nous savons qu'il traite les gardes nationaux de « racaille en arme ». Il vient, dit-il, « purger la Garde de ses mauvais éléments ». Pour toute réponse, les fédérés, c'est ainsi que maintenant on nous appelle, décident de ne plus obéir qu'à leur Comité central.*

Eugène : - Le 3 mars, sont votés les statuts du Comité central, et il apparaît à certains que la Garde nationale ne prétend pas être une armée au service de la révolution, mais un instrument de protection de la minorité parisienne républicaine contre le reste de la France. On rapporte à Thiers, un tableau effrayant et abusif de la vie à Paris : tous les jours, son arsenal de fusils, de canons et de munitions, s'enfle un peu plus. Les journaux de province annoncent incendies et pillages. Les communications télégraphiques sont soi-disant coupées. Thiers, qui laisse courir ces bruits, expédie à Paris quatre députés-maires, dont Clemenceau, qui trouvent la capitale « absolument calme ». Le ministre de l'intérieur, Picard, déclare, « cette tranquillité n'est qu'apparente, il faut agir ». Et Thiers, qui veut provoquer

l'explosion, charge la mine...

La capitale va bientôt être reniée par la Nation, dont elle a été pourtant et si longtemps l'âme. Le 10 mars, 427 députés ruraux, refusent de siéger à Paris, ils veulent la décapitalisation définitive, et choisissent Bourges ou Fontainebleau. Thiers accepte Versailles comme capitale. C'est vouloir la Commune, car Paris ne peut vivre sans Gouvernement et sans municipalité. Le champ de bataille ainsi trouvé, ils font une armée du désespoir. Les effets de commerce sont rendus exigibles avec leurs intérêts, il est question d'exiger le paiement des trois termes en retard. Pour 300 000 ouvriers, boutiquiers et commerçants qui sont livrés à leurs propriétaires, c'est la ruine et la faillite. Du 13 au 17 mars, il y a 150 000 protêts.

La mine est chargée, elle n'a plus qu'à exploser. C'est la menace d'escamoter les canons qui va provoquer cette explosion. La journée du 11 est très mauvaise pour Paris qui apprend du même coup sa décapitalisation et sa ruine. Vinoy supprime six journaux républicains dont quatre, le Cri du Peuple, le Mot d'Ordre, le Père Duchêne et le Vengeur, tirent à 200 000 exemplaires. Le conseil de guerre qui juge les accusés du 31 octobre en condamne plusieurs à mort, Flourens et Blanqui sont du nombre. L'agresseur, monsieur Thiers, arrive à Paris le 15 mars. Immédiatement, il s'empresse d'agir et le 17, sans consulter les maires, ordre est donné aux quatre divisions dont il dispose, de contrôler les quartiers de la Bastille, de l'Hôtel-de-Ville, de Montmartre et de Belleville. Ordre est aussi donné de désarmer la Garde nationale et de lui retirer ses canons.

Tout va partir de Montmartre. Il n'y a que treize ans que Montmartre est annexé, mais déjà, la butte est tout autre chose qu'un simple village rallié à la grande ville. À la fois bourg dangereux et bourg de plaisir, village vigneron, grande guinguette des paysans de Paris, comme Charonne ou Belleville. L'exécution est aussi folle que l'idée. Le 18 mars, à trois heures du matin, la troupe s'éparpille dans toutes les directions. Le général Susbille, marche sur Montmartre avec 6 000 hommes. Le quartier dort, et ses soldats, après avoir abattu un factionnaire, enlèvent sans coup férir les 170 canons entreposés sur la colline. Aux Buttes-Chaumont, à Belleville, partout il en est de même. Aurelles semble triompher, mais il lui manque les

chevaux que le commandement n'a pas prévu, et du temps pour déménager cette victoire, et pendant ces événements, les faubourgs s'éveillent !

Jules Marie : - *Une pâle lueur de lavoir teinte ma fenêtre. Montmartre émerge lentement d'entre ses moulins. Montmartre s'éveille au son des tambours populaires qui battent la générale. Un clairon sonne quelque part. Dix, vingt, cent clairons répondent, et voici que les cloches s'en mêlent ; c'est le tocsin, allons l'affaire est grave. Ma femme encore en camisole me lance, "vas-tu t'lever feignasse". Dans les rues étroites, il pleut doucement. Les femmes sont déjà dehors, les premières, comme toujours dans les journées de révolution. Elles se mettent devant les attelages que les lignards viennent enfin d'atteler aux canons. Les hommes, eux, commencent à piétiner lourdement autour des soldats qui ont encore l'arme aux pieds. Les femmes s'en mêlent et les lazzi fusent, bonhommes, drôles, plutôt gentils. « T'es pas du quartier, p'tit blond ! C'est Montmartre ici ! Comme vous êtes maigres, depuis quand on vous a pas donné à manger, d'où vous v'nez ? » Les gendarmes lèvent la crosse, hésitent, reculent ; la foule paralyse leurs mouvements. Les femmes retournent les lignards qui baissent les baïonnettes. S'interposant entre nous et la troupe, elles versent à boire aux soldats qui se dispersent en mettant la crosse de leurs chassepots en l'air. La formation militaire fond rapidement dans cette foire. Les gendarmes chargent la foule, mais sont vite dispersés. Les galonnés s'éclipsent prudemment. Les officiers supérieurs, à cheval, tentent de retenir leurs hommes : « tenez la foule au large, mitrailleuses en batterie, écarterez les femmes, défendez-vous à la baïonnette, tirez en l'air ». Tout est vain, les troupiers fraternisent avec la foule. Les plus audacieux rient à ces Montmartroises qui les aguichent, les narguent, leur chuchotent des insultes et des mots tendres. Les épaulettards en profitent pour s'enfuir au trot de leurs chevaux.*

Jacques : - *Avec une compagnie de mon bataillon, je suis posté boulevard Ornano pour faciliter le passage des pièces d'artillerie, qui doivent descendre de la butte. Mes chasseurs se taisent, ils sont entourés par la populace, par les femmes surtout qui leur crient, « c'est indigne, qu'est ce que vous faites là ? » Les sous-officiers grondent, « allons bonnes femmes éloignez-vous », mais leur voix n'est pas rude, ni le ton très convaincu ; elles restent. Trois cents gardes nationaux remontent le boulevard et passent devant un poste du 88^{ème} de ligne. On est pris de dégoût en voyant leurs faces stupides et abjectes, où le triomphe et l'ivresse mettent comme une crapulerie rayonnante. Les gardes crient aux lignards, « vive la République ». Honteusement, quelques soldats mettent la crosse en l'air et*

fraternisent avec les civils. Le général Lecomte qui se trouve là, fait arrêter ces soldats, les fait enfermer dans la tour Solferino et les remplace par des sergents de ville. Les remplaçants ont à peine le temps de lâcher quelques coups de feu, gardes et lignards déserteurs donnent l'assaut. Lecomte, cerné, commande trois fois le feu, ses hommes n'obéissent pas et restent l'arme au pied. La foule se joint, fraternise, arrête Lecomte et ses officiers.

Jules Marie : Partout, rue Lepic, place Blanche, au moulin de la Galette, place Clichy, place Pigalle, les soldats mettent la crosse en l'air et les officiers sont arrêtés. Un capitaine qui charge la foule sabre au clair, est abattu, criblé de balles. Les généraux Susbielle, Vinoy, Paturel, se sauvent, disparaissent. À 11 heures, trois coups de canon tirés à blanc, annoncent à Paris la reprise de la Butte-Montmartre.

Eugène : - Aux Buttes-Chaumont, à Belleville, au Luxembourg, à la Bastille, dans toute la ville, le peuple a repris ses canons et la Garde fraternise avec la troupe. Place de la Bastille, un moment de grand silence. Derrière un cercueil, un vieillard tête nue, que suit un long cortège : Victor Hugo mène au Père-Lachaise le corps de son fils Charles. Les fédérés présentent les armes et entrouvrent les barricades pour laisser passer la gloire et la mort.

Jules Marie : - À midi, nous le peuple, avons vaincu l'agression sur tous les points et conservé presque tous nos canons. Tous les bataillons fédérés sont debout, les faubourgs se déparent.

Eugène : - Thiers et ses ministres se sont réfugiés au ministère des affaires étrangères, mais vers 15 heures, les bataillons populaires du Gros-Caillou défilent musique en tête devant l'hôtel. Le Gouvernement prend peur et s'enfuit à Versailles.

Jules Marie : - Avec ceux du 88^{ème} de ligne, nous emmenons le général Lecomte au comité de la rue des Rosiers. Il est protégé par des gardes nationaux car ses propres soldats réclament son exécution immédiate. Dans l'après-midi, un homme à barbe blanche est jeté dans la maison : c'est le général Clément Thomas, le massacreur de 1848, l'insulteur des bataillons nationaux. Les soldats le frappent, le meurtrissent. Il est poursuivi jusque dans le jardin derrière la maison, et là, il est rattrapé par les balles et tombe face contre terre. Il n'est pas mort, que les lignards entraînent Lecomte vers un mur du jardin, où il est fusillé. Apaisée, la fureur s'éteint brusquement.

Eugène : - Peu à peu les bataillons fédérés prennent l'offensive.

La caserne du Prince Eugène est prise, l'Imprimerie nationale occupée, l'Hôtel de Ville cerné. Jules Ferry et Fabre s'enfuient aussi et le soir, le drapeau rouge flotte sur le beffroi. Des barricades s'élèvent partout.

Jacques : - *La nuit est calme, d'un calme mortel pour la liberté. Par les portes du sud, Vinoy nous emmène à Versailles ; régiments, artillerie, bagages, tout est mélangé. C'est la débandade, les soldats se traînent, insultent les gendarmes. La moindre réaction des fédérés peut nous arrêter, mais ils ne bougent pas. J'ai ce soir comme un sentiment de fatigue d'être français.*

Eugène : - Paris ne connaît sa victoire que le 19 au matin. Avec les brouillards du matin, l'armée, le Gouvernement, l'administration se sont évaporés. Paradoxalement, c'est l'affolement au Comité central que la panique saisit, au moment de se charger de la lourde tâche qui lui incombe inopinément, alors qu'il s'astreignait à un patient travail de préparation. Il est maintenant contraint de faire office de Gouvernement. Dès le début un statut ambigu préside aux origines de la Commune, s'agit-il d'une municipalité dotée de pouvoirs exceptionnels ou d'un Gouvernement de la République de Paris ?

3.2. Le Gouvernement de la Commune

Jules Marie : - *Dès 8 heures, notre Comité central est en séance. Les idées, les propositions, fusent de partout. Nous parlons, délibérons, signons à tour de bras, négligeant hélas d'empêcher les régiments de fuir vers Versailles, oubliant de fermer les portes de l'enceinte parisienne, alors qu'il en est encore temps.*

Eugène : - Émanant du Gouvernement, du Comité, les affiches fleurissent sur les murs. Ce sont 20 000 hommes qui campent sur la place de Grève, le pain au bout du fusil. À l'intérieur, toutes les salles regorgent d'officiers, de gardes, de civils. Le Comité central siège en permanence, fixe les élections municipales au 23 mars, décrète la levée de l'état de siège, l'abolition des conseils de guerre, l'amnistie pour tous les crimes et délits politiques, suspend la vente des objets engagés au Mont-de-Piété. Il reçoit ensuite les députés de la Seine et les maires d'arrondissements. La plupart, Georges Clemenceau en tête, se lèvent contre lui et veulent continuer à administrer la ville.

Après avoir failli accepter, le Comité refuse.

Pour Paris, grande est la difficulté de s'organiser. Au signal de Versailles, la plupart des employés ont abandonné leurs postes. Dans cette ville de seize cent mille habitants, il faut tout réorganiser : l'octroi, la voirie, l'éclairage, les halles et marchés, l'assistance publique, les transports et télégraphes. De partout on vient aider le Comité central : les Comités d'arrondissement fournissent le personnel aux mairies, la petite bourgeoisie prête son expérience, les principaux services sont rajustés en un clin d'œil.

Le Comité central résout une difficulté bien autrement redoutable : le manque de fonds. Il faut bien payer les 30 sous par jour. Au ministère des finances, les coffres contiennent quatre millions six cent mille francs, mais faute de clef il n'y est pas touché. La banque de France, considérant que le Comité central est un Gouvernement de fait, lui fournit un million de francs contre reçu, établi au compte de la ville.

Jacques : - *À Versailles, le désarroi de la première heure un peu calmé, tout le monde s'organise une existence récréative conforme à ses goûts. Les petits complots monarchistes, les soirées dansantes, reprennent dans les salons. Les députés campent dans la galerie des glaces transformée en immense dortoir, que partagent des rideaux tendus sur des ficelles. Les ministères montent des installations de fortune dans tous les coins du château. Enfin, une bonne nouvelle nous reconforte : l'armée réoccupe le fort du Mont-Valérien, position stratégique évacuée par nos troupes le 18, et que les insurgés ont négligée.*

Jules Marie : - *À l'Assemblée versaillaise, Jules Favre, prononce pendant une heure et demie, un discours plein de fiel et de venin contre nous. Il montre la capitale « aux mains d'une poignée de scélérats, mettant au-dessus des droits de l'Assemblée, je ne sais quel idéal sanglant et rapace » et il clame aussi « que l'émeute le sache bien, si nous avons quitté Paris, c'est avec l'esprit de retour pour la combattre résolument ». Il termine, la bave au coin des lèvres, « la France ne tombera pas sous le niveau sanglant des misérables qui oppriment la capitale ».*

Le lendemain 22 mars, les matadors réactionnaires, les amis de l'ordre comme ils s'appellent, chauffés à blanc par le discours de Favre, grouillent, à midi, place de l'Opéra. À treize heures, un millier de redingotiers et de badinguensards descendent la rue de la Paix au cri de « vive l'ordre ». Leur plan ? Couper Paris en deux ! Les manifestants se heurtent à deux cents de nos gardes et en

tuent deux à coup de revolvers. Les nôtres ripostent, et une dizaine de corps tachent la chaussée déserte, aveuglante de soleil. Pour la première fois, Thiers s'aperçoit que ces révoltés qui savent réprimer une émeute, peuvent bien être un Gouvernement.

Jacques : - *Nous sommes révoltés par ce qui vient de se passer place Vendôme, c'est un véritable assassinat. Pour riposter, nos compagnies de l'ordre s'établissent dans les mairies restées loyales. Nous chassons les fédérés de la gare Saint-Lazare. Notre résistance a maintenant une armée.*

Eugène : - Pour contrer la réaction, le Comité central organise les patrouilles, les barricades, et envoie des bataillons mettre à la raison les mairies qui ne veulent pas se soumettre. Mais le million est épuisé, et il faut faire assiéger la banque de France par des gardes nationaux pour en obtenir un second. Il faut aussi rassurer Paris : le vol est puni de la peine de mort, les soldats restés dans la capitale sont incorporés de gré ou de force dans la Garde nationale.

La seule agitation vient des maires. Le 23, autorisés en cela par Thiers, ils nomment commandant de la Garde nationale, l'amiral Saisset. Quelques maires se déplacent à Versailles, ils sont choqués par la virulence de l'Assemblée qui se déchaîne contre Paris, et les modérés commencent à tout redouter de Versailles. Le Comité central nomme trois généraux ; Brunel, Duval et notre Frère Eudes. Brunel enlève les mairies réactionnaires. Dans la rue, c'est la liesse, les bataillons populaires défilent, salués par les bataillons bourgeois. Les maires n'ont plus d'armée et les élections sont repoussées au 26 mars. Ouverte par un coup de force, cette semaine se termine par le triomphe de Paris.

Jacques : - *À Versailles, les rues sont sinistres, les gendarmes tiennent la gare, exigent brutalement les papiers, confisquent les journaux parisiens, et, au moindre mot de sympathie pour les insurgés, vous arrêtent.*

Jules Marie : - *À Paris on entre librement. Les rues sont animées, les cafés bondés et bruyants, le bon peuple n'a plus de colère, n'ayant plus de crainte. Dans la plupart des quartiers, on vote à bulletins ouverts. Bien souvent, comme faubourg Saint-Antoine, les citoyens défilent avec leurs bulletins épinglés au chapeau. Scrutin sincère d'un peuple libre, la liberté est tellement absolue, que beaucoup d'adversaires du Comité central sont élus.*

Le lendemain, Thiers déclare ; « Non, La France ne laissera pas triompher

dans son sein, les misérables qui voudraient la couvrir de sang ». Le 28, deux cent mille misérables viennent à l'Hôtel de Ville installer leurs élus. Le Comité central s'efface devant la Commune. Les bataillons, tambours battants, le drapeau surmonté du bonnet phrygien, la frange rouge au fusil, grossis de soldats fidèles à Paris, descendent par toutes les rues comme les affluents d'un fleuve gigantesque. Au milieu du bâtiment, une estrade drapée de rouge est dressée. Cent bataillons déploient leurs baïonnettes que le soleil égaie. Ceux qui n'ont pu pénétrer sur la place débordent sur les quais, la rue de Rivoli et le boulevard de Strasbourg. Pendant que les gardes se rangent, les chants éclatent, les musiques sonnent la Marseillaise et le chant du Départ, les clairons lancent la charge, le canon de la Commune de 1792 tonne sur le quai.

Le bruit s'arrête, on écoute. Les membres du Comité central, l'écharpe rouge en sautoir, viennent d'apparaître sur l'estrade. Notre Frère Ranvier, maire de Belleville prend la parole : « Le Comité central remet ses pouvoirs à la Commune ». Les tambours battent au champ, les musiques et deux cent mille voix reprennent la Marseillaise, le peuple ne veut pas d'autre discours. À peine si Ranvier, dans une éclaircie, peut jeter : « Au nom du peuple, la Commune est proclamée ». Un seul cri, une seule clameur, « Vive la Commune », les képis dansent au bout des baïonnettes, les drapeaux fouettent l'air. Les coups précipités des canons, les musiques, les tambours, les clairons se fondent dans une véritable communion. Les cœurs sautent, les yeux brillent de larmes. Jamais, depuis la Fédération de 1790, les entrailles de Paris ne furent aussi fortement secouées. Versailles tremble et Paris chante sa Commune.

Eugène : - Quelle journée ! Comme l'écrit notre Frère Vallès dans "*Le Cri du Peuple*". Le soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons. Cette odeur de banquets. La fusion des drapeaux. Le murmure de cette Révolution qui passe, tranquille et belle comme une rivière bleue. Ces tressaillements, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces flambées d'espoir, ce parfum d'honneur. Il y a là de quoi griser d'orgueil et de joie l'armée victorieuse des républicains.

Le soir, dans un frais crépuscule printanier, en rentrant de la cérémonie, encore ébloui par le long défilé des troupes, les Parisiens peuvent penser que, décidément, c'est vers l'ordre, et non vers l'anarchie que l'on va. La place vibre encore, alors que les maires et adjoints se réunissent à l'Hôtel de Ville. Le scrutin a donné seize

maires ou adjoints libéraux, quelques irréconciliables et soixante douze révolutionnaires de tout bois. Les quartiers populaires ont élu plusieurs des vétérans de la République, avec entre autres, Delescluze, Gambon, Auguste Blanqui pourtant arrêté le 17 dans le Lot, Félix Pyat, Flourens, Jules Vallès. Vingt cinq ouvriers représentent l'honneur du prolétariat parisien, avec Jean Baptiste Clément, Malon, Varlin, Ranvier. La grande majorité révolutionnaire étant de petits bourgeois : employés, comptables, médecins, instituteurs, hommes de loi.

La présidence revient au « père » Beslay, Franc-Maçon depuis 1815. Charles Beslay, l'entrepreneur, un des fondateurs de l'Internationale, ne préside pas des séances mais un choc confus de motions et d'interventions, que coupe parfois la rumeur des gardes nationaux campés dans la cour. Quelques maires donnent leur démission de députés, et l'Assemblée se partage en commissions chargées des différents services. Pour chaque commission est nommée une délégation appropriée :

- Les finances, c'est notre Frère Francis Jourde, un jeune comptable d'une rare dextérité. Sous sa pression, la plantureuse banque de France dégorge peu à peu ce qui appartient à la ville, mais c'est très insuffisant et la délégation aux finances en est réduite pour faire vivre et défendre la capitale, aux recettes des diverses administrations. Son programme est aussi de réduire le budget de la ville, diminuer de 50% les droits d'octroi, doubler les sommes affectées à l'enseignement, et organiser le crédit ;

- Les subsistances ont la lourde tâche de nourrir tous les parisiens, l'approvisionnement se faisant par la zone neutre, où Thiers, qui s'efforce d'affamer Paris, ne peut empêcher les denrées de passer ;

- La guerre, dont notre Frère Émile Eudes est délégué quelque temps ;

- L'enseignement, dirigé par le Frère Goupil, un médecin, dont les travaux tendent à rendre l'instruction publique obligatoire, gratuite et laïque ;

- La justice, dont le délégué est le Franc-Maçon et avocat républicain Protot ;

- Les affaires extérieures avec le journaliste Franc-Maçon Pascal

Grousset.

Le 30 mars, par affiches, Paris est instruit de sa Commune. Dès aujourd'hui, les décisions attendues sur les loyers, les échéances, les services publics simplifiés et la Garde nationale à réorganiser, sont ses premiers actes. Dès les premières séances, le Comité central qui se maintient, malgré sa promesse, s'oppose à la Commune et cela sert de prétexte à la fraction radico-libérale, pour présenter sa démission qui laisse 22 sièges vacants. Les riches, les soi-disant hommes d'ordre, continuent de s'enfuir à Versailles. Versailles qui a coupé Paris de la France entière. Le 1^{er} avril, Thiers annonce officiellement la guerre, et organise une armée assez disparate pour marcher contre la Commune.

Jules Marie : - *Le 2 avril, un dimanche, à une heure de l'après-midi alors que les parisiens profitent du beau temps pour se promener, sans avertissement, sans sommation, les Versaillais ouvrent le feu dans l'ouest de la capitale. Depuis quelques jours, leur cavalerie échangeait des coups de feu avec nos avant-postes de Châtillon et de Puteaux. Nous occupons Courbevoie avec 600 hommes et une barricade sur la route de Saint-Germain. À midi, les Versaillais donnent l'assaut, longtemps nous résistons, mais tournés par un régiment de ligne, nous devons nous replier sur l'avenue de Neuilly, en laissant 12 morts et quelques prisonniers. Cinq d'entre eux, soldats déserteurs de la ligne, sont immédiatement fusillés par les gendarmes au pied du Mont-Valérien.*

Eugène : - Au bruit du canon, Paris s'arrête, personne ne croit à une attaque, tant l'on respire, depuis le 18 mars, une atmosphère de confiance. Le bruit court : « le siège recommence ». À ces mots, une même explosion retentit dans tous les quartiers, les barricades se relèvent, on traîne des canons sur les remparts. À trois heures, cinquante mille hommes crient « à Versailles ». Les femmes veulent marcher en avant.

La commission exécutive se réunit ; il faut faire une sortie, que peut Versailles contre cent mille hommes ? Eudes, Duval et Bergeret prennent la tête des fédérés. La mise en place des bataillons se fait très mal, ils sont sans chefs depuis l'émeute, sans cadres. Les généraux improvisés qui assument la responsabilité de conduire ces hommes, n'ont aucune connaissance militaire, ni n'ont jamais connu le feu. Ils négligent les dispositions élémentaires, oubliant de faire un

ordre du jour, laissant les troupes sans vivres ni munitions.

Jules Marie : - *Le 3 avril, Bergeret, à la tête d'une colonne de 6000 braves, marche sur Rueil. Les hommes murmurent, Bergeret a eu la maladresse d'arriver en calèche, comme un bourgeois ! Soudain un obus tombe dans nos rangs, puis un second, le Mont-Valérien a tiré ! Une panique affreuse rompt les bataillons, mille cris de trahison éclatent. Toute la Garde nationale croyait que la Commune occupait ce fort, quelques-uns au Comité central savaient le contraire, mais sottement, le cachaient.*

Jacques : - *À l'arrivée de nos obus, c'est la débandade parmi les Communeux. La plus grande partie d'entre eux s'éparpille dans les champs. Une dénonciation nous permet de surprendre Flourens, ce flamboyant garibaldien, qu'un détachement de gendarmes trouve endormi dans une maison de Rueil. Tête nue, vêtu de sa chemise rouge, il se redresse, croise les bras, il ne dit rien. Devant mes yeux, il est sabré à mort par un capitaine furieux qui hurle ; « c'est vous, Flourens qui tirez sur mes gendarmes ». Je ne peux rien faire, je sais pourtant que Flourens est Franc-Maçon comme moi, mais avais-je vraiment le désir de m'interposer ?*

Eugène : - Duval, lui, à la tête d'une colonne d'élite, marche sur Viroflay. Soudain, près du village, la fusillade éclate. Le général, debout, à découvert, donne l'exemple. On tiraille pendant plusieurs heures. Quelques obus suffiraient pour déloger l'ennemi mais, faute de canons, la Commune en possède pourtant 1200, Duval doit se replier sur Châtillon. Au centre, Eudes attaque Meudon, défendu par des gendarmes. Pour tout ordre de bataille, il donne la consigne, « allez de l'avant ». Lui aussi, au bout de quelques heures, faute de canons et de munitions, doit se retirer vers les Moulineaux.

Jacques : - *Le 4, à cinq heures du matin, les troupes de Duval sont encerclées par une division d'infanterie. « Rendez-vous, vous aurez la vie sauve ». Les fédérés se rendent. Aussitôt nos lignards fous d'une juste rage, saisissent les soldats déserteurs qui combattent avec les gardes fédérés et les fusillent. Les autres prisonniers, enfermés entre deux haies de cavaliers, sont acheminés sur Versailles. Leurs officiers, tête nue, les galons arrachés, marchent en tête du convoi.*

Au Petit-Bicêtre, notre colonne rencontre le général Vinoy qui ordonne de fusiller les officiers. Le chef de l'escorte rappelle la promesse faite.

- *Alors gronde Vinoy, y a-t-il un chef ?*

- *Moi, dit Duval, qui sort des rangs.*

Un autre s'avance, se présente :

- Je suis le chef d'état-major de Duval.

Le commandant des volontaires de Montrouge vient se mettre à côté d'eux.

- Vous êtes d'affreuses canailles ! Hurlé Vinoy, et se tournant vers nous.

- Qu'on les fusille.

Duval et ses camarades se taisent, franchissent un fossé, viennent s'adosser contre un mur, bravement se serrent la main, crient « vive la Commune » et meurent pour elle.

Jules Marie : - L'armée de l'ordre, reprenant l'horrible tradition de juin 48, massacre les prisonniers. À Versailles, une bande de sacristains et de baise-cadets au grand complet, se presse dans l'avenue de Paris, pour recevoir les prisonniers épargnés de Châtillon. L'émigration parisienne : fonctionnaires, élégantes, filles du monde et filles publiques, ces chacals et ces hyènes, viennent frapper les captifs des poings, des cannes et des ombrelles, criant, « à l'assassin, à la guillotine ». Les vaincus sont parqués à Satory et de là, acheminés sur Brest dans des wagons à bestiaux.

Jacques : - Le maréchal de Mac-Mahon, remplace le général Vinoy à la tête de l'armée versaillaise. En ce début d'avril, ce sont soixante mille hommes qui organisent méthodiquement le siège de l'ex capitale rebellée. Le dispositif d'encerclement est mis en place sur les côtés ouest et sud, puisque les Allemands, selon les conditions d'armistice, occupent toujours des postes avancés au nord et à l'est.

Eugène : - La Commune se plaint de l'obstination du Comité à rester au pouvoir. Bergeret, typographe, ancien sergent-chef et Franc-Maçon qui commande la place de Paris, est prié de donner des détails sur la situation militaire, il justifie les échecs par « des retards fâcheux » et recueille les applaudissements de l'Assemblée. Non seulement, la Commune ne blâme pas l'incurie des auteurs de la sortie, mais elle nomme Cluseret, velléitaire et opportuniste, délégué à la guerre. Ce jour là, la Commune se veut énergique, elle décrète que tout prévenu de complicité avec Versailles, sera retenu comme otage, et que toute exécution par Versailles de défenseurs, sera suivie de celle d'otages au nombre triple.

Jules Marie : - La Commune maugrée contre le Comité central, et l'accuse d'avoir lourdement fauté en laissant filer l'armée versaillaise, mais elle commet une erreur cent fois plus lourde. Toutes les insurrections sérieuses ont commencé

par saisir le nerf de l'ennemi : la caisse. La Commune est la seule qui refuse. Elle abolit le budget des cultes, mais reste en extase devant le trésor de la haute bourgeoisie qu'elle a sous la main. Dans les coffres de la banque de France, il y a 3 milliards de francs, que Thiers n'a pu déménager à Versailles, il en est fallu 100 fourgons et un corps d'armée. Dès le 23 mars le gouverneur disparaît, comme c'est un jean-foutre, il n'y a pas à le regretter. Il est remplacé par le sous-gouverneur, le marquis de Ploenc, qui dès la première entrevue avec les délégués de la mairie centrale, perçoit leur timidité et ne laisse plus filer son argent qu'écu par écu. Le 30 mars, Belay, mandaté par la Commune, se présente devant le tabernacle. Ce méchant bougre de Ploenc lui fait valoir en quelques mots que prendre les fonds c'est vouloir la faillite de la France. Belay, très attendri, répète ces niaiseries à l'Hôtel de Ville qui s'empresse de le commissionner auprès de la banque. Ploenc le reçoit à bras ouverts, l'amène même à coucher à la banque et dès lors, respire.

Eugène : - Dès la première semaine, la Commune apparaît faible envers les auteurs de la sortie, le Comité central, la banque, légère dans ses décrets, dans le choix de son délégué à la guerre, sans plan militaire, discutant à bâtons rompus. Les irréconciliables restés après la fuite des libéraux, comprennent où l'on va. Ne tenant pas au martyre, ils donnent leur démission. La déroute du 3 avril abat les timides mais exalte les fervents. Des bataillons inertes jusque-là se lèvent. Les fédérés réoccupent Courbevoie, puis à nouveau le perdent. Ils prennent position derrière une grande barricade au pont de Neuilly, directement sous le feu plongeant du Mont-Valérien. Ils résistent pendant 48 heures, faisant l'admiration des curieux qui s'approchent en s'abritant derrière l'Arc-de-Triomphe,

Jules Marie : - *La Commune, pour offrir à ses défenseurs des funérailles dignes d'eux, appelle le peuple à participer. Le 6 avril, la foule accourt à l'hôpital Beaujon, où les morts sont exposés à visages découverts. Trois catafalques, contenant chacun trente cinq cercueils enveloppés de voiles noirs, pavoisés de drapeaux rouges, roulent lentement sur les grands boulevards jusqu'au Père-Lachaise. Des milliers et des milliers de communeux, silencieux, marchent au pas des tambours voilés. Ils sont trois cent mille sur le parcours, beaucoup pleurent. Cette voie sacrée de la révolution, lit de tant de douleurs et de tant de fêtes, a rarement vu pareille flambée de cœurs.*

Jacques : - *Nous enlevons la barricade de Neuilly, deux de nos généraux sont tués durant l'assaut.*

Jules Marie : - *Nous reculons dans Neuilly, le village n'est plus qu'un champ de ruines. On se bat au milieu de la verdure tendre des jardins. Malgré cela, en ce printemps hâtif, en ce printemps souillé de sang, y fleurit une mer de lilas. Bien souvent, dans la douceur du crépuscule, nous regagnons nos foyers avec des bouquets au bout de nos fusils. Le 7, apparaît un homme jeune, de petite taille, à l'uniforme modeste, il inspecte les avant-postes au pas, sous la fusillade. C'est Dombrowski, lui aussi Franc-Maçon, un général polonais que Garibaldi avait réclamé pour son armée des Vosges. Il remplace notre Frère Bergeret ridiculisé par l'affaire du 3 avril. Il démontre vite que lui est un véritable militaire. Le 9, avec deux bataillons Montmartrois, il enlève Asnières et repousse Vinoy jusqu'à Courbevoie.*

Eugène : - Cluseret, le généralissime, veut ignorer ce succès. Il vient de faire une bévue ; appelant à la lutte seulement les célibataires de 17 à 35 ans, privant ainsi la Commune des plus énergiques : les hommes à cheveux gris, les premiers et les derniers au feu dans toutes les insurrections. On doit revenir sur l'arrêté. Cela n'empêche pas les bourgeois de se soustraire en masse à la conscription et de quitter Paris à la sauvette, on appelle ces réfractaires « les francs fileurs ». Enfin, la Commune prend des décisions. Elle décrète le service obligatoire et le désarmement des réfractaires, elle vote aux veuves des gardes nationaux, mariées ou non, des pensions viagères, et aux ascendants des pensions proportionnelles. À leurs enfants, elle verse une rente jusqu'à l'âge de 18 ans, et adopte les orphelins. Elle reconnaît même tous les enfants dits naturels. Excellentes mesures qui laissent l'esprit libre aux combattants, mais n'ont qu'un seul inconvénient : cela suppose que Paris soit victorieux !

À part cela, avec un très faible nombre d'élus qui assistent aux séances, elle continue à prendre des décisions hâtives et superficielles, incomplètes ou irréfléchies. Souvent les décisions de la veille sont oubliées.

Jules Marie : - *Nous sommes chassés de Colombes, et abandonnons le château de Bécon. À 250, nous l'avons tenu 6 heures contre une brigade versaillaise. C'est le repli sur Asnières où la panique s'installe. Faute de renforts suffisants, le 17 au soir, nous laissons Asnières aux lignards de Thiers. Notre armée bat en retraite, et s'établit sur la rive droite de la Seine.*

Jacques : - *À Versailles, dès le début avril, des soldats refusent d'obéir. Les*

prisonniers rentrés d'Allemagne ne sont guère enthousiastes à l'idée de reprendre le fusil contre des français. Quelques-uns défilent même en clamant, « vive Paris, vive la Commune ». Le Gouvernement prend des mesures pour améliorer la situation : révision des grades, promotions, amélioration de l'encadrement, de la nourriture et de l'habillement. On veille à empêcher tout contact de la troupe avec les hommes ou la presse de la Commune, et au fur et à mesure que le conflit se prolonge, l'hostilité des soldats envers les insurgés s'accroît. En cette mi-avril, le moral des troupes, bien qu'inconstant, commence à s'améliorer, et la discipline est rétablie. Les effectifs sont portés à cent trente mille hommes, avec la création d'une armée de réserve, commandée par Vinoy.

Eugène : - L'âpreté des combats ouvre les yeux des plus optimistes, Paris s'en émeut. Quelques dignitaires parmi nos Frères Francs-Maçons, envoient un même appel à Versailles et à la Commune : « Arrêtez l'effusion de ce sang précieux ». Thiers répond « Que l'insurrection désarme d'abord, l'assemblée ne peut désarmer ». Le même jour il dit aux délégués des Loges maçonniques qui le rencontrent à Versailles « Adressez-vous à la Commune. Ce qu'il faut, c'est la soumission des insurgés et non la démission du pouvoir légal ». Les Frères insistent, « mais enfin, vous êtes donc résolu à sacrifier Paris ? » « Il y aura quelques maisons de trouées, quelques personnes de tuées, mais force restera à la loi ». Nous affichons partout dans Paris cette horrible réponse.

Une fois encore, selon leurs options politiques, les Frères se divisent. Une fraction, nous l'avons vu, opte pour la Commune, une autre fraction plus conciliatrice, fonde autour de Charles Floquet et d'un certain nombre d'anciens maires, la ligue d'Union républicaine des droits de Paris. Dans une certaine mesure, c'est pour faire échec au Comité central. Ils demandent la reconnaissance de la République, le droit de Paris à se gouverner, et la défense de la ville confiée uniquement à la Garde nationale. C'est aussi tout ce que demande la Commune. Quelques députés de Paris démissionnaires, Clemenceau entre autres, les rejoignent.

La Commune n'a pas de programme, notre Frère Jules Vallès, est chargé d'en élaborer un. Que demande Paris ? La reconnaissance et la consolidation de la République, et surtout l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France. Vaste chantier,

utopie certaine pour les campagnes et les plus petits villages, qui forment les 9/10^{ème} des communes de la Nation. Ce n'est qu'un projet, on va sans doute l'étudier à fond. Et bien non, la Commune le vote, presque sans débat. Cette Assemblée qui donne quatre jours à la question des échéances commerciales, d'interminables heures à celle du Mont-de-Piété, n'a pas de discussion solennelle pour cette déclaration, son programme en cas de victoire, son testament si elle succombe. Il faut bien reconnaître que faute de temps et de moyens, en dépit de ses 57 séances, la Commune laissera une œuvre bien mince ! Félix Pyat, sentant venir l'orage, démissionne de la commission exécutive, et s'oppose aux autres membres. Versailles triomphe de ces misères dévoilées, et pour la première fois le public se désole de ces conflits internes, faits uniquement d'antipathies purement personnelles.

Jacques : - *La Commune, continuant d'après elle à travailler pour la liberté, supprime 4 journaux : La Cloche, Le Bien Public, Le Soir et l'Opinion Nationale. Ceci sous un prétexte prodigieux, « qu'ils prêchent la guerre civile ». La Commune punissant au nom de l'ordre ! Cela jette l'esprit en plein cauchemar*

Mauvais rêve aussi ce que me décrit un camarade échappé de Paris, le spectacle abominable des rues de l'ancienne capitale. Ce n'est plus qu'un ramassis de saltimbanques, d'ouvriers mal dégrasés, de galopins du Quartier Latin, de gardes nationaux soûls vomissant le vin volé, d'effroyables idiots défonçant le sol de toutes les rues, de fédérés revêtus de loques, d'officiers improvisés couverts de galons usurpés, d'immondes traîneurs de sabres se dandinant, tous soûls, sales et puants. L'effronterie de ces coquins n'a d'égale que leur bêtise et leur scélératesse. La misère n'excuse pas tout !

Jules Marie : - *Élu par les camarades, je suis nommé lieutenant. Honneur redoutable que de porter sur mon képi ces deux ficelles d'argent. Comme officier, je dois marcher en avant, et alors ma vie ne vaut pas cher, sinon on me demandera très vite de retrouver ma place dans le rang.*

La porte Maillot, l'avenue de la Grande-Armée, les Ternes, s'allument d'incendies continuels. Asnières, Levallois, ne sont plus que ruines. Les habitants de Neuilly pris entre deux feux, végètent terrés et affamés dans leurs caves. La Commune ne peut rien pour eux. La presse, les Francs-maçons, la Ligue des droits de Paris, s'interposent et avec beaucoup de peine obtiennent un armistice de huit heures. Le 25 avril à 9 heures du matin, le canon se tait de la porte Maillot

jusqu'à Asnières. Une foule immense de Parisiens est venue. Aux limites convenues, deux haies, l'une de lignards, l'autre de fédérés, séparées par vingt mètres d'intervalle. Les Versaillais, choisis parmi les plus sûrs, gardés par des officiers à mine de chiourme. Le soir, après l'évacuation de Neuilly, les troupes de Thiers rouvrent le feu. Ils ont profité de la trêve pour installer de nouvelles batteries d'artillerie sur les hauteurs de Meudon, Breteuil, Bagneux et Châtillon. Dombrowski fait fusiller un Communeux, qui a mis à profit les déménagements pour piller.

Eugène : - Quels effectifs les fédérés peuvent-ils opposer aux 130 000 hommes de Mac-Mahon ? En théorie, 60 000 combattants. En réalité, pas plus de 15 à 16 000. Des 1 200 bouches à feu que Paris possède, la guerre n'en utilise que 200, servis par seulement 500 artilleurs. Tous ces hommes n'ont qu'une consigne, se défendre. De plan général, il n'y en a pas. Ils sont très souvent abandonnés à eux-mêmes, sans soins ni surveillance. Peu ou point de roulement, l'effort porte toujours sur les mêmes. Cette incurie tue très vite la discipline, et beaucoup désertent le front pour retourner dans leur quartier.

Et que deviennent les services publics ? Dans tous les ministères et administrations, les responsables ont disparu, et la Commune fait tenir ces services par des ouvriers, et par le prolétariat des employés. Partout on se suffit avec le quart des effectifs.

Jules Marie : - *Toutes les délégations commettent la même faute. Elles ont en main deux mois durant, les archives de la bourgeoisie depuis 1789 : tous les tripotages officiels, les délibérations secrètes du despotisme, la servilité et les crimes des magistrats, les dessous les plus honteux de tous les pouvoirs sociaux. Toutes les diplomaties redoutent de voir s'ouvrir les cartons des affaires étrangères. Il suffit de jeter au vent toutes les pièces pour montrer le scandale, mais on ne publie que deux ou trois dossiers. Les délégués dorment à côté de ces trésors, sans paraître les soupçonner.*

3.3. Des prises de position des Francs-Maçons

Eugène : - Malgré les échecs répétés auprès de Thiers, le courant conciliateur des Francs-Maçons, dirigé par Charles Floquet, continue à penser que sa vocation humaniste et fraternelle, doit le conduire à continuer d'œuvrer pour la négociation. Une modeste Loge « les

Disciples du Progrès » agit en ce sens avec l'accord du Grand Orient de France. Les travaux de cet Atelier s'ouvrent le 26 avril, au rite Écossais comme preuve de l'unité maçonnique. Le Frère Floquet tient le plateau d'Orateur. Il est chargé d'écarter tout vote engageant la Maçonnerie au côté des insurgés. Les débats sont confus et contradictoires, l'Assemblée est acquise à la Commune. L'intervention décisive est celle du Frère Thirifocq de la Loge « Le Libre Examen » qui propose de dire à Versailles : « Si dans 48 heures une résolution tendant à la pacification n'est pas adoptée, nous planterons les drapeaux maçonniques sur les remparts et si un seul est troué par un boulet ou par une balle, nous courrons tous aux armes pour venger cette profanation ». Floquet, contre son gré, est contraint de faire voter et accepter cette proposition. À la sortie, un cortège de 2000 Maçons, bannières déployées, se rend du Châtelet à l'Hôtel de Ville, pour communiquer cette décision. Ils sont reçus dans la cour d'honneur par la Commune.

La résolution prise en Loge est lue, on applaudit, on s'embrasse. Le Frère Jules Vallès, au nom de la Commune, tend son écharpe rouge et en cravate une bannière maçonnique. Puis la manifestation, drapeaux rouges et bannières mélangés, se rend rue Cadet où elle se disperse après une intervention de Ranvier.

Les dirigeants du Grand Orient de France ne cachent plus leurs inquiétudes devant ces prises de positions politiques. Le Conseil de l'Ordre de l'Obéissance fait savoir publiquement qu'il se refuse à endosser la responsabilité de cette exhibition des Loges maçonniques dans les rues de la capitale. Il précise qu'il s'agit d'une initiative personnelle de quelques Francs-Maçons qui n'ont aucun mandat pour engager leur Ordre de cette façon.

Jules Marie : - *Trois jours après, le 29 au matin, nous sommes là pour honorer notre parole. Une foule énorme encombre les abords du Carrousel. L'intervention de cette puissance mystérieuse a jeté un grand espoir dans Paris. Six mille des nôtres sont rangés là : dignitaires, membres de la Commune, Vénérables, Frères Officiers ; personnages graves, à la démarche solennelle et pesante, pour la plupart en redingotes et chapeaux à reflets. Ils sont ceints de leurs cordons et sautoirs de toutes couleurs.*

Sur les trottoirs, la foule des grands jours se bouscule. Les terrasses des

Tuileries sont combles, on se presse aux balustrades. Tous ces badauds s'interrogent, admiratifs et joyeux, curieux de voir enfin ces insignes et ces gens dont les Assemblées sont entourées jusque là d'un mystère bien protégé et sur lesquels courent toutes sortes de légendes.

- Regardez ! Mais qu'est-ce donc ?

- Eh ! Monsieur, ce sont les Francs-Maçons qui se mettent de la Commune. Depuis la nuit des temps, ces bougres ne se sont jamais montrés, et voilà qu'ils vont parcourir tout Paris devant nous !

- Foutre, c'est pas souvent qu'ils sortent de leurs trous, ceux-là, des vrais rats !

- Pour qu'ils se mouillent, faut qu'ils aient la Commune l'aye dans la poche, la victoire !

- C'est certain, on dit qu'ils détiennent depuis le roi Salomon une irrésistible puissance. Cachés dans le fond de repaires inconnus, ils mènent le monde, et même les rois tremblent devant eux.

Le plus grand succès populaire va sans conteste à une Loge de femmes, qui défile au grand complet. « Les frangines trois pointes » comme les appelle un gamin. Le mot vole de rires en rires, mais nos Sœurs sont les plus applaudies.

Eugène : - En tête, précédée d'une musique grave et rituelle, et d'un bataillon de la Garde nationale, vient une bannière blanche, celle de la Loge « le Globe », avec l'inscription « Aimons-nous les uns les autres », et le drapeau rouge de la Commune. Suivent 65 bannières multicolores, pour la première fois scintillantes au grand soleil, entourées de la foule des Maçons. Les délégations les plus nombreuses sont celles des Loges « La Persévérance, Le Globe, Clémence et Amitié, Le Libre Examen, l'Étoile Polaire, Les Amis de la Patrie ».

Le cortège se rend du Carrousel à l'Hôtel de Ville par la rue de Rivoli. Les porte-bannières se rangent sur le grand escalier d'honneur, aux cris de « vive la République ». Le vaniteux Félix Pyat, les reçoit officiellement avec un pompeux discours. Le père Beslay, prononce quelques mots simples entrecoupés de larmes. Un ballon libre, tout blanc, marqué des trois points symboliques et de l'inscription « la Commune à la France », va semer dans l'air le manifeste de la Franc-Maçonnerie. Puis la manifestation, drapeaux rouges et bannières mêlés, se met en branle à destination des remparts, en suivant la rue de Rivoli jusqu'à la colonne de Juillet, les boulevards jusqu'à la rue

Royale, puis la rue Saint-Honoré. Dans la traversée des beaux quartiers, je lève la tête et regarde les façades, l'exaspération règne sur les balcons, et les volets se ferment bruyamment. Pour rejoindre la porte Maillot, notre cortège pour éviter les obus versaillais, est obligé de se scinder en deux, et de prendre des chemins détournés.

Jacques : - *Mes chasseurs s'abritent derrière une barricade au pont de Courbevoie. Derrière-moi, à deux cents mètres, de concert avec les canons du Mont-Valérien, une batterie de 12 arrose de ses obus la porte Maillot et l'avenue des Champs-Élysées. À la lunette, j'observe l'avenue de Neuilly. Tout semble désert aujourd'hui. Les Communeux se sont retranchés et ne se manifestent pas. Mais soudain, ce qui semble un chiffon blanc escorté de trois ou quatre hommes, s'avance en hésitant vers nous. Avec stupéfaction, je constate qu'il s'agit d'une bannière maçonnique blanche, accompagnée de Vénérables ceints de leurs sautoirs. Je fais signe aux soldats de ne pas tirer et m'avance vers le groupe de Frères arrêtés à quelques dizaines de mètres. Eugène Fouquès est parmi eux. Discrètement je leur fais le signe et leurs visages inquiets s'éclairent. Je les conduis au général Montaudon dont je sais l'appartenance à notre fraternité. Ils s'expliquent, demandent une trêve. Le général, avec courtoisie, leur fait remarquer qu'il est un soldat et qu'il doit obéissance, mais il prend sur lui de faire cesser le feu. Il permet à deux d'entre eux, les Frères Thirifocq et Fabreguette, de se rendre à Versailles. Ce soir là, le silence se fait de Saint-Ouen à Neuilly.*

Eugène : - Comme promis, les Maçons exposent leurs bannières sur les remparts, de la porte Maillot à la porte Pouchet. Je plante la bannière de ma Loge et me tient debout à son côté. J'ai peur, mais je vais y passer la nuit. Un espace vide de quelques 800 mètres nous sépare des Versaillais. Ils ne tirent plus et l'on n'en sent que plus nettement cette rigoureuse ligne de partage, redoutable et inaccessible, délimitant deux armées ennemies. Un pas au-delà de cette ligne, rappelant celle qui sépare les vivants des morts, et c'est l'inconnu de la souffrance et du néant.

Le lendemain, sous la pluie, les délégués forts déçus reviennent de Versailles à pied ! Monsieur Thiers les a à peine reçus. Impatient, résolu à ne rien accorder, il ne veut même plus admettre de députation. Une délégation prévient la Commune de l'échec, et la canonnade reprend le 30 à 8 heures du soir. Une Assemblée générale de Francs-maçons et de Compagnons du Devoir, immédiatement

réunie, décide que les Loges parisiennes vont inviter leurs membres à se battre aux côtés de la Commune et que les Frères iront aux combats avec leurs insignes. Beaucoup refusent, mais moi, je suis maintenant Communeux.

Jacques : - Nos troupes enregistrent une suite de victoires ininterrompues. Partout nous reprenons le feu avec fureur. La redoute du Moulin-Saquet, la gare de Clamart et le château d'Issy se rendent. À Vanves c'est la débandade chez les Communeux, et il est clair que le fort d'Issy, malgré sa courageuse défense ne tardera pas à tomber définitivement entre nos mains.

Eugène : - À l'Hôtel de Ville, tous ces revers provoquent l'arrestation de Cluseret. Il quitte le ministère, laissant une situation militaire plus mauvaise qu'à son entrée. Rossel, jeune colonel de l'active, intelligent, le remplace. Plusieurs délégués demandent la création d'un Comité de salut public. Le 1^{er} mai, celui-ci est créé malgré une forte opposition. Ranvier et Félix Pyat en font partie. La perte du Moulin-Saquet, où les Versaillais massacrent 50 des nôtres, provoque entre les membres du Comité de salut public et ceux du Comité central, des discussions interminables, des disputes où les griefs personnels se dévoilent au grand jour. Il en est particulièrement ainsi entre Félix Pyat, qui ne cesse de donner sa démission pour la reprendre aussitôt, et les autres membres.

Jules Marie : Il est bientôt évident que sous Rossel, tout continue comme sous Cluseret. Pas d'instructions aux généraux, pas de rapports à la Commune, pas de tactique, il est toujours à se plaindre mais n'agit pas, il laisse couler le meilleur sang de Paris dans des luttes stériles.

Jacques : - Le 8 mai au matin, 70 de nos pièces de marine cogent les remparts depuis Clichy jusqu'au Point-du-Jour. Les obus de Clamart pleuvent sur Javel et Grenelle. La Commune évacue enfin le fort d'Issy. Nos lignards traversent la Seine, s'établissent en avant de Boulogne et ouvrent une tranchée à 300 mètres de l'enceinte. À Versailles c'est la fête. À Paris c'est l'apothéose de la bêtise : pour couronner l'édifice, ils ont osé nommer un Comité de salut public. Ce sont des nains imitateurs d'une époque de géants, qui se juchent sur un tas de morts et se prennent pour des titans.

Eugène : - À Paris l'on se déchire. Rossel démissionne en déclarant : « Je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où

personne n'obéit ».

Eudes est mis en accusation pour s'être enfui d'Issy au plus fort des bombardements. Pyat demande l'arrestation de Rossel, les membres du Comité se disputent entre eux, et au bout de la nuit, il est décidé d'élire un 2^{ème} Comité de salut public. Delescluze, vétéran du parti rouge, jacobin autoritaire et vieillard qui n'a plus que le souffle, en fait partie, et est nommé délégué à la guerre. Rossel, dont l'arrestation est imminente, en profite pour s'enfuir.

Jules Marie : - *Le premier acte du nouveau comité est d'ordonner la démolition de la maison de Thiers, acte inconséquent qui vaudra au bombardeur un petit palais, que l'Assemblée rurale lui vote dès le lendemain. Depuis la chute du fort d'Issy, le feu des Versaillais se concentre sur celui de Vanves. La situation est devenue intenable, et son commandant l'a évacué. Notre Frère Wroblewski dans la nuit du 10 au 11 mai, à la tête de deux bataillons le reprend et en chasse l'ennemi. Une fois de plus, les braves fédérés montrent ce qu'ils peuvent faire quand ils sont bien conduits et dirigés.*

Jacques : - *Dans Issy les bataillons fédérés se débandent, c'est la panique dans leurs rangs. Nous prenons le village sans grandes difficultés. Le fort de Vanves que les Communeux nous avaient repris, tombe définitivement entre nos mains le 14. Le 16 mai, Paris n'a plus un seul défenseur, de la rive gauche jusqu'à Vanves. Nous pouvons armer le fort d'Issy contre la ville.*

Eugène : - Le désordre qui règne à la délégation à la guerre rend la résistance chimérique. Le Comité central, fort des divisions de la Commune, reprend l'avantage et s'impose partout. La dispute est si violente entre eux, que le bruit d'une rupture entre l'Hôtel de Ville et le Comité central se répand dans les légions. L'autorité de la Commune est bientôt contestée et un dernier coup lui est porté par sa minorité. Elle veut dégager sa responsabilité et déclare se retirer dans ses arrondissements pour échapper à la dictature du Comité de salut public. Leurs électeurs les invitent à reprendre leurs postes, ce que certains font effectivement, mais le coup est porté, les journaux versaillais en poussent des cris de joie.

À la séance du 17, comme toujours, la discussion n'avance pas et s'envenime. Soudain, une violente explosion interrompt la querelle : la cartoucherie de l'avenue Rapp vient de sauter. Tout le quartier de Grenelle est dévasté de flammes, de plomb fondu, de débris humains

et de poutres brûlantes. Qui est le coupable ? On ne le saura pas ! Paris croit fermement à un complot. Les réactionnaires disent « c'est la vengeance de la colonne Vendôme ». Car ce « symbole de fausse gloire et de militarisme, ce monument du Césarisme », est tombé la veille en grande cérémonie, aux accents de la Marseillaise, devant une foule considérable. Le peintre Courbet, en cette occasion, pour en réclamer le renversement, invente le mot « déboulonné ».

Jules Marie : - *Force m'est de constater, qu'il reste maintenant peu de temps au Paris de la Commune. Gravons dans nos mémoires sa manière de vivre.*

Partons de la Bastille. Les camelots assourdissants, y crient les journaux communaux : « le Mot d'Ordre » de Rochefort, « le Cri du Peuple » de Jules Vallès, « le Vengeur » de Félix Pyat, « Le Père Duchesne, La Commune, le Tribun du Peuple, l'Affranchi, l'Avant-Garde, le Pilon des Mouchards ». On y trouve aussi sous le manteau, des journaux versaillais. La place est joyeuse, en fête, animée en permanence par la foire au pain d'épice. Suivons ces corbillards qui remontent la rue de la Roquette, entrons avec eux au cimetière du Père-Lachaise. La Commune revendique l'honneur de payer les funérailles de tous ceux qui meurent pour Paris, son drapeau rouge flamboie sur la charrette suivie par la famille et les camarades du bataillon. Parfois, sur le cercueil, est posée une branche d'acacia.

Nous longeons la mairie du 11^{ème}, tendue de noir et décorée de rouge. Descendons maintenant les grands boulevards. Place du Château d'eau, à la caserne du prince Eugène, paressent les quinze cents soldats restés à Paris le 18 mars et que la Commune héberge sans en obtenir aucun service, ces fainéants ne voulant être, disent-ils, ni avec Paris ni avec Versailles. Boulevard Magenta, voici les nombreux squelettes de l'église Saint-Laurent, rangés sur le trottoir dans le même ordre où ils ont été trouvés, sans trace de cercueil ni de suaire. Les sépultures dans les églises, ne sont-elles pas formellement interdites ? La Commune n'a-t-elle pas le devoir de mettre au jour ces illégalités, qui sont peut être des crimes abominables commis par le clergé ?

Descendons la rue de Rivoli. Rue Castiglione, une énorme barricade masque l'entrée de la place Vendôme, nous entrons maintenant dans la zone de bataille. L'avenue des Champs-Élysées déroule sa longue ligne déserte, coupée de sillons sinistres tracés par les obus. Dans le lointain, l'Arc de Triomphe profile son puissant massif ; des obus justement ricochent sur sa façade, écornant les bas-reliefs. Pénétrons avec précaution dans le quartier des Ternes, il n'y a pas une

maison intacte. Allons jusqu'à la porte Maillot. Là, 12 pièces d'artillerie en batterie, tiennent depuis 5 semaines. Passons, chaque pas vers la Muette est un défi à la mort. À Passy, le grand viaduc est écroulé en plusieurs endroits, les locomotives blindées sont faussées, culbutées. Sur la Seine, une canonnière coule sous nos yeux en ce moment même. Rentrons par le Champ-de-Mars. Devant l'école, cent bouches à feu restent inertes, encrassées, inutiles à deux pas de la guerre. Nous passons devant l'Assemblée du peuple transformée en atelier. Entrons, quinze cents femmes y cousent des sacs de terre qui fermeront les brèches du rempart. Sur notre chemin, toutes les églises sont ouvertes et la Révolution y monte en chaire, le christ est décoré de l'écharpe rouge communarde. L'orgue et la foule mugissent la Marseillaise. L'orateur traite des événements du jour, les membres de la Commune y sont forts critiqués et malmenés.

La soirée s'avance, c'est la sortie des théâtres, les boulevards s'encombrent d'une foule joyeuse. Au café Peters, c'est une affluence scandaleuse de filles et d'officiers d'Etat-Major aux bottes molles à retroussis rouges, aux sabres vierges. Un détachement de gardes nationaux arrive et les enlève. Nous les suivons jusqu'à l'Hôtel de Ville, où Ranvier, de permanence, les reçoit. Le procès n'est pas long : les filles à Saint-Lazare, les épaulettards aux tranchées avec des pelles et des pioches.

Une heure du matin, Paris dort maintenant de son souffle régulier...

3.4. Les Versaillais entrent dans Paris : la Semaine sanglante

Jacques : - Le 17 mai, nous dévoilons les batteries de brèche, qui broient sans relâche l'enceinte et cinq arrondissements du sud-ouest de Paris. Le 18 nous prenons Cachan. Le 20, trois cents pièces de marine et de siège ouvrent le feu simultanément. Le dimanche 21, je suis à portée de revolver de la porte de Saint-Cloud. Tout semble désert, en face, pas un coup de feu ne répond aux nôtres. Soudain, sur le bastion 64, s'agite un mouchoir blanc, c'est un signal. Prudemment, je m'avance : fortins, maisons, remparts, tout est à l'abandon. Je fais cesser le feu. À trois heures de l'après-midi, l'avant-garde de nos troupes pénètre dans Paris.

Eugène : - Nous sommes dans la période de l'immense lassitude. Les compétitions, les disputes, ont détrempe toutes les énergies. En sept semaines, qu'a fait l'Hôtel de Ville pour la défense intérieure ?

Quelques barricades et fossés, deux redoutes, c'est tout. À peine reste-t-il deux mille hommes d'Asnières à Neuilly, quatre mille peut-être de la Muette au Petit-Vanves. Beaucoup d'officiers ont disparu. Aux points d'attaque, il n'y a plus vingt artilleurs. Les sentinelles sont absentes. De quoi s'occupe la Commune le 19 ? Des théâtres. Encore une fois, Édouard Vaillant et Félix Pyat se disputent, s'apostrophent, jusqu'à ce qu'un membre de l'Assemblée s'écrie, excédé : « Ce n'est pas quand lorsqu'on nous tire dessus que nous devons parler ici de théâtres ».

Jules Marie : - *C'est dimanche, un beau dimanche de printemps. La porte de Saint-Cloud est en miettes et désertée. À son habitude la Commune n'a pris aucune mesure. À cinq heures de l'après-midi, près du viaduc de Passy, à la vue des pantalons rouges, des gardes nationaux jettent leurs fusils et s'enfuient. Des officiers dégainent leurs armes et en vain, essaient d'arrêter ces jean-foutres.*

Pendant ce temps, sous les ombrages des Tuileries et dans la salle des Maréchaux, se poursuit un concert monstre au profit des orphelins de la Commune. « La Bordas », péplum blanc et ceinture rouge à la taille, mugit le chant qui l'a rendue célèbre : « la Canaille », toute la salle reprend en cœur. Les femmes en élégante tenue de printemps et les officiers d'état-major, devisent gaiement, se donnant des rendez-vous galants pour le prochain concert. À cinq cents mètres les obus éclatent, et les Versaillais entrent dans Paris.

Eugène : - À 7 heures, une dépêche de Dombrowski parvient au Comité de salut public : « Les Versaillais sont entrés par la porte de Saint-Cloud. Je prends des dispositions pour les repousser. Si vous pouvez m'envoyer des renforts, je réponds de tout ». Un silence de stupeur, puis les interrogations éclatent. Ni motion, ni débat, ni décision, ni renforts. Tout se passe en causeries et disputes. Le président du jour, Jules Vallès lève la séance. La dernière séance du conseil de la Commune ! Ainsi sort de l'histoire et de l'Hôtel de Ville, le conseil de la Commune de 1871, au moment du danger suprême, quand les Versaillais se répandent dans Paris.

À la nuit, le ministère de la guerre paraît ouvrir les yeux et réagir. Mais pendant qu'au milieu d'un Paris toujours confiant en la victoire, quelques hommes, sans moyens, sans informations, dressent la première résistance, les Versaillais continuent de s'infiltrer par les brèches des remparts. À trois heures du matin, ils nous inondent par

les cinq plaies béantes des portes de Passy, Auteuil, Saint-Cloud, Sèvres et Versailles. Une grande partie du Paris sud-ouest est en leur pouvoir. À cinq heures, le premier obus versaillais tombe sur le palais de la Légion d'Honneur. Les Versaillais égorgent dans Paris, et Paris l'ignore encore.

Jules Marie : - *Le jour se lève, chaud et brillant comme la veille. La générale et le tocsin mettent sur pied 3 à 4000 hommes qui se hâtent vers les Tuileries, l'Hôtel de Ville et le ministère de la guerre. Mais aussi des centaines des nôtres abandonnent leurs postes, quittent Passy, dégarnissent le 15^{ème} arrondissement, évacuent le Petit-Verneuil. Des officiers s'efforcent de les arrêter, les gardes les repoussent avec brutalité : « c'est maintenant la guerre des barricades, disent-ils, chacun dans son quartier ». Sur les murs, une proclamation de Delescluze, « Assez de militarisme ! Plus d'Etats-Majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné ! » Quand le ministre de la guerre flétrit toute discipline, qui voudra désormais obéir ?*

Eugène : - À 5 heures du matin, la retraite officielle commence. Le chef de l'état-major fait évacuer précipitamment le ministère sans emporter ni anéantir les papiers. Ils tombent au pouvoir des Versaillais et fourniront des milliers de futures victimes aux conseils de guerre. Des barricades s'édifient partout. Malgré cela, la place de la Concorde, l'Élysée, la caserne de la Pépinière, l'École militaire, la gare Montparnasse, sont occupés par les troupes de Thiers. Leurs premières lignes poussent même jusqu'aux Batignolles. La forteresse de Montmartre est dans un état honteux, rien n'est prêt et les canons y restent muets.

Au Conseil de cette matinée, notre Frère Félix Pyat, le matamore de la révolution, fait un dernier numéro de comédien. « Quelle plus glorieuse fin puis-je espérer que celle de la barricade » déclare-t-il, et il court se cacher dans quelque fond de cave, éclipsant par cette dernière lâcheté, toutes ses vilénies passées. Réunion stérile où l'on ne fait qu'échanger des nouvelles. Une fois de plus, les fédérés sont abandonnés à leur inspiration.

Jules Marie : - *Le ministère des finances brûle, incendié par une pluie d'obus. À 8 heures du soir, épuisée de fatigue, l'armée des Versaillais n'avance plus. En cette nuit qui commence, le Paris de la révolte est enfin debout. Des*

bataillons descendent sur l'Hôtel de Ville, l'espoir renaît. Pas de découragement, ni même d'inquiétude, partout une activité presque gaie. Paris est encore éclairé, sauf dans sa zone envahie. À l'entrée de celle-ci, la lumière cesse brusquement, il y a comme un énorme trou noir qui semble déboucher sur le néant. Partout on est à l'œuvre, en avant la pioche et le pavé. Les matelas tombent des fenêtres. Pour les barricades tout passant est requis, « allons citoyen ! Un coup de main pour la République ». Des femmes, des enfants, manient une pelle parfois plus grande qu'eux. Tragédie que ces centaines de barricades dérisoires, impossibles à garnir, au lieu d'édifier des obstacles stratégiques. L'erreur générale est de croire que l'on sera attaqué de front, tandis que ces méchants bougres de roussins, exécutent partout des mouvements tournants.

Jacques : - Nos troupes avancent dans tout Paris. Mes chasseurs progressent de barricades en barricades, souvent défendues par seulement de méchants gamins. La défense des Communeux est parfois obstinée et héroïque, mais souvent les fédérés s'enfuient aux premiers coups de feu. Nous occupons les immeubles et fusillons les insurgés du haut des étages. Eux s'obstinent à se terrer derrière quelques pavés, continuant leurs rêveries de poivrots assoiffés de vin, de sang et de fraternité. Le 23 mai, nous sommes maîtres des Batignolles, la Butte-Montmartre est à porté de main. La panique s'y est répandue dans la nuit. Les bataillons fédérés se sont amincis, évanouis. Parmi nous la renommée de la butte est redoutable, aussi sommes nous plusieurs milliers à donner l'assaut. À 11 heures, le cimetière Montmartre est pris, et à midi, tout le 18^{ème} arrondissement est entre nos mains. Au soir, sur tous les points, l'armée a fait des progrès décisifs. Les fédérés n'occupent plus qu'une petite moitié de Paris.

Jules Marie : - À peine installé à Montmartre, l'Etat-Major de ces tristes jean-foutres commence un holocauste en mémoire de Lecomte et Thomas. Quarante deux hommes, trois femmes et quatre enfants, ramassés au hasard ou dénoncés, sont conduits au n°6 de la rue des Rosiers. Contraints de se mettre à genoux, tête nue, pendant quelques heures, jusqu'à ce que d'autres viennent les remplacer, devant le mur au pied duquel, ces mauvais bougres de généraux ont été exécutés le 18 mars. Puis on les fusille. Les jours suivants, ces sacrifices vont continuer.

Eugène : - La ville est muette et déserte, d'un calme effrayant. Les fanfares et les bataillons qui défilent encore sont d'un étrange effet, comme pleurant avec Paris en larmes. Les magasins sont fermés, les rues blanches de soleil se déroulent vides et menaçantes. Dans ce

calme, étrangement, des bouts de treille pendent par-dessus les murs et sur les moellons des barricades. Des pots de fleurs couronnent la crête de ces digues de pierres. Les plantes exhalent leurs parfums suaves, qui se mêlent à l'âcre odeur de la fumée de la poudre, planant dans tous les quartiers.

Les fédérés s'obstinent de plus en plus à se battre autour de leurs habitations, à défendre directement leurs familles et leurs maisons. Wroblewski s'établit sur une position dominante : la Butte-aux-Cailles, d'où il va tenir tête aux Versaillais. Dombrowski, lui, tombe mort sur une barricade. Quelques hommes à l'Hôtel de Ville font de leur mieux pour parer aux besoins, d'abord nourrir les combattants, prendre quelques décrets, dont l'un condamne à l'incendie toute maison d'où l'on tirerait sur les Communeux. Vers le soir Paris s'enflamme, les Communeux allument les maisons traîtresses. Une lueur aveuglante se lève avec la nuit. La Légion d'Honneur, le Conseil d'État, la Cour des Comptes, brûlent. De formidables détonations partent du palais des rois, les Tuileries, où les murs s'écroulent et les vastes coupoles s'effondrent. Les flammes tantôt paresseuses, tantôt vives comme des dards, sortent des croisées. Le flot devenu rouge de la Seine reflète les monuments et double l'incendie. De la rue Royale à Saint-Sulpice, c'est un mur de feu que le fleuve traverse. Des tourbillons de fumée voilent tout l'est, et les spirales enflammées qui s'élancent des fournaies retombent en pluie d'étincelles et de papiers carbonisés sur les quartiers voisins.

Le lendemain, mercredi 24, le soleil semble éteindre la clarté des incendies qui pourtant continuent. La Seine éternelle roule, scintillante et blême, entre les quais déserts tout inondés de lumière. Le jour radieux se lève sans un seul rayon d'espoir pour la Commune. Elle ne lutte plus, elle se débat.

Jacques : - *La place Vendôme, le ministère de la Marine, la Préfecture de police sont entre nos mains. La banque de France, le Panthéon, se rendent presque sans lutte, comme Montmartre.*

Eugène : - À 8 heures, il est décidé d'abandonner l'Hôtel de Ville. Vers 10 heures, les premières flammes jaillissent de son beffroi. Une heure après, imbibée de pétrole, la bâtisse n'est plus qu'un brasier. Au fracas des toitures qui s'abîment, des voûtes et des cheminées qui

s'écroulent, se mêle la voix sèche des canons de la barricade Saint-Jacques qui commande la rue de Rivoli. Cet abandon coupe la défense en deux, accroît la difficulté des communications. Les officiers d'Etat-Major parviennent avec peine au nouveau quartier général. Ils sont arrêtés aux barricades, contraints de porter des pavés. S'ils montrent leurs dépêches, invoquant l'urgence, on leur répond avec colère : « Il n'y a plus de galons aujourd'hui ».

Le 11^{ème} arrondissement commence à devenir le refuge des débris des bataillons des autres quartiers. À deux heures de l'après-midi, des membres de la Commune, du comité central et des officiers supérieurs, se réunissent. Les propositions s'amoncellent, on parle de couper les ponts, de miner les égouts. Que valent ces éclats de parole ? Rien ! Le seul succès de la défense est à la Butte-aux-Cailles. Là, par la valeur de Wroblewski, la résistance se change en offensive. Mais de tout Paris, les fédérés qui se battent à 1 contre 12 ne possèdent plus que 4 arrondissements, et dans ceux occupés, on fusille les Communeux en masse.

Jules Marie : - *Devant la prison de la Roquette, une foule de gardes nationaux exaspérés des massacres, entoure un délégué de la sûreté générale : c'est Genton, militant blanquiste. Celui-là est un gaillard qui sait se battre sur les barricades ! Il hurle :*

- *Puisque les Versaillais fusillent les nôtres, 6 otages vont être exécutés, qui veut former le peloton ?*

Chacun met en avant ses droits à la vengeance. Genton accepte 30 hommes et entre dans la prison. Sur le registre d'écrou il pointe : l'archevêque Darboy, le président Bonjean, les jésuites Allard, Clerc et Ducondray, le curé Deguerry. On les fait descendre de leurs cellules. Le magistrat, effondré, demande :

- *Qui nous condamne ?*

- *La justice du peuple.*

- *Oh ! Celle-là n'est pas la bonne !*

Paroles de mouchard, bouillant ennemi des fédérés. On conduit ces mauvais calotins par le chemin de ronde. Au détour d'un angle, ils sont alignés contre le mur. Les fusils partent, une fois, deux fois. Les corps seront ensevelis le soir même.

Jacques : - *Cette nuit, Paris continue de brûler. La ville semble se tordre dans une immense spirale de flammes et de fumée. Chaque minute, des étoiles*

s'allument et s'éteignent à l'horizon. Ce sont les canons fédérés de Bicêtre, du Père-Lachaise, de la Butte-aux-Cailles et des Buttes-Chaumont, qui tirent de plein fouet sur les quartiers libérés. Nos batteries répondant du Panthéon, du Trocadéro et de Montmartre, repoussent de maisons en maisons, les misérables fous et les intrigants ébontés, qui oppriment encore en ce moment la grande ville. Sur la Seine, on voit une longue traînée de sang qui suit le fil de l'eau. Elle passe sous la dernière arche du pont de la Concorde du côté des Tuileries. Cette traînée vermeille, prend des reflets plus sombres en passant de la lumière à l'ombre.

Jules Marie : - À la Butte-aux-Cailles, avec 3 bataillons, dont le 101^{ème}, Wroblewski ne reste pas inactif. Légendaire 101^{ème} qui, depuis le 3 avril, ne s'est pas couché. Jour et nuit, le fusil chaud, il rôde aux tranchées et dans la ville. Dix fois les Versaillais s'enfuient devant lui. Il leur a pris 3 canons qui le suivent partout comme des lions fidèles. Tous sont enfants du 13^{ème} et du quartier Mouffetard. Indisciplinés, indisciplinables, farouches, rauques, habits et drapeaux déchirés, n'écoutant qu'un ordre, celui de marcher en avant. Au repos, ces bons bougres se mutinent, et à peine sortis du feu, il faut les y replonger. La rage seule commande à ces démons. L'ennemi les craint, comme il redoute les soi-disant pétroleuses. Légende propagée par une mauvaise presse, qui coûte la vie à des centaines de malheureuses. Le bruit court que ces furies, jettent du pétrole enflammé dans les caves. Toute femme mal vêtue ou qui porte boîte à lait ou bouteille vide, peut être dite pétroleuse. Traînée contre le mur le plus proche, on l'y tue à coups de revolver.

Malgré l'héroïsme de Wroblewski, les Versaillais envahissent de plus en plus l'arrondissement, il faut évacuer la Butte-aux-Cailles. Au sud, avant de se retirer, les Communeux libèrent les prisonniers de la prison de l'avenue d'Italie. Parmi eux, se trouvent les Dominicains d'Arcueil ramenés de Bicêtre. La vue de leurs robes excaspère quelques fédérés qui tiennent les abords, et une douzaine de ces apôtres de l'inquisition sont rattrapés par les balles. Le soir, toute la rive gauche est à l'ennemi. La Bastille et la place du Château-d'Eau deviennent le centre des combats.

Eugène : - Boulevard Voltaire, à la mairie du 11^{ème}, une nouvelle réunion se tient à midi. Vingt deux membres de la Commune et du Comité central sont présents. Monsieur Washburne, ambassadeur des États-Unis, offre la médiation des Allemands qui campent toujours, assistant au massacre, au nord-est de Paris. La Commune doit envoyer des commissaires à Vincennes pour régler les conditions

d'un armistice. Delescluze, manifeste beaucoup de répugnance à cette idée, mais on se cramponne en noyé à cette dernière chance de salut. Arnold, Vermorel, Vaillant et Delescluze, accompagneront l'américain à Vincennes.

À la porte de Vincennes, les fédérés croyant que ces membres de la Commune veulent fuir la bataille, ne les laissent pas passer, on va même leur faire un mauvais parti, lorsqu'un garde reconnaît Delescluze. Mais les fédérés ne veulent point baisser le pont-levis. Représentations, menaces, rien ne peut déraciner la pensée d'une défection. La délégation, humiliée, revient à la mairie.

Jules Marie : - *La place du Château-d'Eau est ravagée par un cyclone d'obus et de balles. La main de la mort s'abat sur chaque pavé. Vers 7 heures du soir, j'aperçois Delescluze et une cinquantaine de braves fédérés, marchant vers cette place. Delescluze, chapeau haut de forme sur ses cheveux blancs, redingote et pantalon noirs, souliers étincelants, écharpe rouge à la ceinture, s'appuie pesamment sur une canne. Seul, il franchit la barricade, et sans regarder s'il est suivi, avance du même pas tranquille, seul être vivant sur la chaussée déserte du boulevard Voltaire, marchant sous un déluge de fer et de feu. Subitement, il disparaît. Il vient de tomber foudroyé. Quelques hommes veulent le relever, ils tombent eux aussi. Il faut bien abandonner le corps de nos pauvres camarades aux outrages d'un adversaire sans respect devant la mort.*

Eugène : - C'est le dernier acte ! Le soir du 25 mai, il ne reste plus à la Commune que 2 arrondissements intacts : les XIX^{ème} et XX^{ème}. Montmartre d'où est partie la révolte, s'est rendu sans grands combats. Dans les quartiers occupés, c'est la folie furieuse. On ne distingue plus l'innocent du soi-disant coupable. Les dénonciations abondent, la vie des citoyens ne pèse pas plus qu'un cheveu. Pour un oui, pour un non, on est arrêté, fusillé... Comme des rats, les gardes nationaux de l'ordre sortent de leurs trous. Orgueilleux de leurs brassards tricolores, ils fouillent les maisons des caves aux greniers et revendiquent l'honneur de présider aux fusillades. On pousse les victimes dans les cours des mairies, des casernes, des édifices et jardins publics, où siègent des prévôtés improvisées, et on les fusille en masse, au fusil ou à la mitrailleuse lorsqu'il y en a trop. Tous ne meurent pas d'un coup, et la nuit, il sort de ces monceaux de cadavres des agonies désespérées. L'ombre du soir ramène la clarté

d'incendies, là où les rayons du soleil font des nuages noirs, d'éclatants brasiers réapparaissent. Le grenier d'abondance, la colonne de Juillet, le boulevard Voltaire, éclairent à leur tour la nuit.

C'est la fin.

Jusqu'au dimanche 28 mai, la ville est noyée sous des torrents de pluie, sous un déluge de balles et d'obus. Les Communeux résistent de barricades en pans de murs, de maisons ruinées en tombes dévastées. Toute la nuit le Père-Lachaise est un enfer. Dès qu'une barricade est prise, ses défenseurs, hommes, femmes et enfants sont abattus sur place. Un sergent ou un caporal commande le feu, et on abandonne les morts sur les trottoirs. Des massacres, il y en a des deux côtés. Comme celui de la rue Haxo à Belleville, où les fédérés, le peuple plutôt, fusille gendarmes, policiers, prêtres, qui 20 années durant ont piétiné Paris, représentant l'Empire, la haute bourgeoisie, les massacreurs sous leurs formes les plus haïes.

Partout les Communeux se battent jusqu'à leur dernière cartouche, et les lueurs du dimanche matin, découvrent un paysage livide. Le brouillard est pénétrant, visqueux, la terre détrempée. Des bouquets de fumée blanche s'élèvent péniblement au-dessus de la pluie ; c'est la fusillade. Puis, surprenants, il y a de longs silences. À midi, le dernier coup de canon fédéré part de la rue de Paris. La dernière barricade des journées de mai est rue Ramponneau. Pendant un quart d'heure, un seul fédéré anonyme la défend. Trois fois, d'un coup de son chassepot, il casse la hampe d'un drapeau versaillais. Pour prix de son courage, ce dernier soldat de la Commune réussit à s'échapper. À une heure, ce dimanche 28 mai, tout est terminé.

L'ordre règne à Paris. Partout des ruines, des morts, de sinistres crépitements d'incendie. La lutte terminée, Thiers laisse carte blanche à l'armée, et celle-ci se transforme en un vaste peloton d'exécution. Du dimanche soir au lundi matin, dans la seule prison de la Roquette, on massacre 1900 personnes. Un chef de bataillon se tient à l'entrée, toise les prisonniers à sa fantaisie et dit, à droite ou à gauche. Ceux de gauche sont fusillés. Il en est de même là où siègent des cours prévôtales où on feint de juger. À la caserne Lobau, au Luxembourg, à l'École polytechnique, à la caserne Dupleix, aux gares du Nord et de l'Est, au Jardin des Plantes. Pour exciter les soldats, s'il en est

besoin, la presse leur tresse des couronnes. « Quelle admirable attitude que celle de nos officiers et soldats » écrit le Figaro ; « Quel honneur, s'écrit le journal des Débats, notre armée a vengé ses désastres par une victoire inestimable ». Comment expliquer ces raffinements de sauvagerie ? Le rapport officiel de Mac-Mahon n'accuse, si l'on peut dire, que 877 morts versaillais contre 3000 aux fédérés, pendant les combats du 3 avril au 28 mai. On ne connaîtra jamais le nombre exact de victimes de la Semaine sanglante du 28 mai à début juin, mais il n'est pas exagéré de dire 20 000, chiffre admis par les autorités versaillaises.

« Le sol est jonché de leurs cadavres, télégraphie Thiers à ses préfets, ce spectacle affreux servira de leçon ». Mais les morts de la Semaine sanglante se vengent, empestant tout : les squares, les terrains vagues, les maisons en construction qui ont servi de décharges aux abattoirs et aux cours prévôtales. Partout, les cadavres, mal enterrés, crèvent leurs minces linceuls de terre. Les cimetières de Paris absorbent leur plein, mais l'inhumation de cette armée de morts dépassant toutes les forces, on essaie de les dissoudre. Les casemates sont bourrées de cadavres, on répand des substances incendiaires et on improvise des fours crématoires qui rendent une bouillie de corps. Aux Buttes-Chaumont, on dresse un bûcher colossal inondé de pétrole, et pendant de longues journées, une fumée épaisse et nauséabonde empanache les massifs.

Le massacre n'épargne pas les convois de prisonniers du 21 au 30 mai. Il y a 40 000 captifs, formés en longues chaînes, tantôt libres, tantôt reliés par des cordes. Ils sont acheminés sur Versailles, les hommes sales et les cheveux hirsutes, certains pleurant. Les femmes, dans des vêtements couverts de poussière, la plupart le visage dur et fermé ou ironique. Il émane d'elles une force imposante. On y remarque particulièrement Louise Michel, l'intransigeante institutrice, le visage maculé de poudre, qui s'est livrée pour sauver sa famille.

Devant les églises, on les force à s'agenouiller, têtes nues, pendant que la foule crie, "à mort, fusillez-les ici". Un correspondant américain du Daily-News, dit avoir assisté à un de ces convois, commandé par le général marquis de Galliffet, et décrit dans son journal les faits suivants. De sa mine de loup maigre, celui-ci parcourt

les rangs. « Vous avez l'air intelligent dit-il à quelqu'un, sortez des rangs, vous avez une montre, dit-il à un autre, vous deviez être fonctionnaire de la Commune », et il le met à l'écart. Ceux-là sont fusillés sur place. Et puis aussi, « que ceux qui ont des cheveux gris sortent des rangs », 111 captifs s'avancent, « vous avez vu juin 1848, vous êtes plus coupables que les autres », et il fait rouler leurs cadavres dans les fossés des fortifications.

Pour Jules Marie Roux et pour moi, c'est aussi la fin. Toute la journée du 27 et la matinée du 28, nous avons servi sur une barricade de Belleville, rue de Puebla. Lui fait le coup de feu, et moi je mène une charrette approvisionnant les Communeux en vivres et munitions. Bien souvent je repars avec des morts et des blessés. Le dimanche matin, nous ne sommes plus que quatre et la barricade est vite enlevée par un bataillon de chasseurs. Miraculeusement, nous sommes épargnés et parqués dans le préau d'une école communale. L'après-midi, arrivent dans cet ordre : un peloton d'exécution, un capitaine, un gros sergent au teint rougeaud et un civil brassardé de tricolore, qui se constituent en tribunal dans une salle de classe. Enfin, d'autres prisonniers encadrés par des gendarmes. Devant nous, la « cour martiale » se fait servir un copieux déjeuner, puis ils causent entre eux à voix haute. C'est alors que je reconnais le capitaine, c'est Jacques Lemaréchal que j'ai connu en d'autres temps, en d'autres lieux, en d'autres Temples. Il s'inquiète de justice, et compte beaucoup sur ses deux assesseurs qui connaissent bien, eux, Belleville et sa canaille.

Le fonctionnement de la cour martiale est le suivant : le capitaine préside, le civil à sa droite et le sergent à sa gauche. Ils sont assis à une table qui fait face à la porte d'entrée. Un brigadier introduit chaque suspect, encadré de deux gendarmes. Le brigadier annonce l'identité et la qualité du prévenu, puis il précise si l'individu a de la poudre sur les mains ou des bleus à l'épaule. Le capitaine prête alors son oreille droite, puis son oreille gauche, à ses assesseurs. Il pose parfois des questions, deux ou trois au maximum, fortes et courtes, au prisonnier. Enfin, il décrète avec un geste négligeant de sa main osseuse et soignée, « à la file » ou plus rarement, en général pour des femmes, « à Versailles ». Quand il dit à la file, cela veut dire à la mort.

Le condamné est alors incorporé à un groupe de malheureux à gauche. Le peloton arrive toutes les 10 minutes, d'un pas tranquille, l'arme sur l'épaule, et un caporal appelle « les six premiers ». Les condamnés sont emmenés derrière un mur, on entend une salve, des coups de revolver isolés, et tout recommence.

Je me souviens comme si c'était hier. Jules Marie, dans la file, est devant moi. Avec son bras gauche ensanglanté, son visage et ses mains noircies de poudre, pas de doute sur sa culpabilité. Lemaréchal le regarde à peine, pas de question, « à la file ». Jules Marie ne comprend pas, esquisse un semblant de signe de détresse, peut être tout simplement s'essuie-t-il le front. Le capitaine s'énerve « et bien qu'attends-tu ? à gauche ». Jules Marie, comme un automate, va à gauche.

C'est mon tour, Jacques Lemaréchal me regarde, une lueur d'ironie brille dans ses yeux noirs, pas de question. Il ne consulte même pas ses acolytes, « à Versailles ». Le civil et le sergent semblent surpris, protestent, « à Versailles » confirme le capitaine. Je pars sur la droite sans avoir le courage de regarder mon pauvre Frère, qui vit les derniers moments de sa pauvre existence. Jusqu'à la fin, je n'oserai croiser son regard. Plus tard, je serai condamné à 15 ans de forteresse et déporté en Nouvelle-Calédonie.

Conclusion

La Commune est morte, la gauche parisienne, cruellement blessée, va mettre plusieurs années à se relever de cette défaite. La bourgeoisie conservera longtemps encore une mauvaise conscience de ce drame que Thiers avait peut être prémédité. Elle redoutera un grand soir révolutionnaire, où le peuple vengerait ses morts de la Semaine sanglante. La Franc-Maçonnerie est aussi sérieusement compromise. Elle est très attaquée. Le 19 juin 1871, une circulaire du Conseil de l'Ordre du Grand Orient De France, cherche à dégager la responsabilité de l'Obéissance, en condamnant ceux qui ont organisé les manifestations maçonniques en faveur de l'insurrection. Le Grand Orient « répudie ces hommes, indignes du nom de Maçon, comme ayant manqué à leurs devoirs les plus sacrés ». Il demeure, que devant

le spectacle des ruines offert par la capitale, les adversaires de la maçonnerie, l'accusent d'avoir été avec l'Internationale et les sociétés blanquistes, l'un des éléments les plus actifs de la révolution du 18 mars. Le 1^{er} août 1871, le Grand Orient De France annoncera officiellement la reprise de ses travaux, mais la plupart des Loges demeureront fermées.

Quelques années plus tard, après l'amnistie du 11 juillet 1880, de par mon métier d'imprimeur, j'eus en main quelques photographies de cadavres de Communards. On ne disait déjà plus Communeux, terme trop populaire, mais Communard, mot un peu ironique et surtout plus méprisant. Je fus épouvanté à la vue de ces pauvres portraits, hommes et femmes tassés entre 4 planches de bois mal équarris. Faces livides, torturées, ensanglantées, étonnées ou épouvantées. Bien souvent mains crispées sur leurs blessures. Un bourgeois qui les contemplait avec moi, s'écria : « Ce sont bien là de véritables faces de bandits ». Il était décidément très difficile en ce temps là, à ces deux classes sociales, de se comprendre. Les pourvus et les dépourvus : deux mondes. Le bourreau devint commissaire de police du quartier d'Auteuil. La victime continua de pourrir dans une fosse commune. La vie continua... Le commissaire de police, Jacques Lemaréchal, fut poignardé par un anarchiste au début des années 1900. Pour nous, il était déjà mort, et je ne sais même pas s'il était encore Franc-Maçon. Jules Marie, lui, est toujours vivant dans nos cœurs, et comme la Seine coulera éternellement sous ses ponts, sa mémoire de Maçons en Maçons et de Loges en Loges, associée à celle de ses milliers de camarades tombés à ses côtés, contribuera à alimenter la véritable histoire d'amour tissée entre la Commune de Paris et les Francs-Maçons.

Passent les jours et passent les semaines
Ni temps passé
Ni les amours reviennent
Sous le pont Mirabeau coule la Seine
Vienne la nuit, sonne l'heure
Les jours s'en vont, je demeure.

4. LA PENSÉE DE MARX A L'ÉPREUVE DE LA COMMUNE

Jean-Claude GILLET¹⁵

Introduction.

Rappelons que Marx a adhéré à cette révolution qui dura deux mois et dix jours. Il voit se profiler une situation très dure pour la classe ouvrière internationale du fait de la guerre entre la France et l'Allemagne. Déjà Engels, dès le 15 août 1870, écrit à Marx : « *Le pire, c'est qu'en cas de véritable mouvement révolutionnaire à Paris, personne n'est là pour en prendre la direction* ». Il met en valeur un réel état de désorganisation, dû aux répressions successives contre le mouvement ouvrier ainsi qu'aux divisions qui le traversent.

Le 4 septembre 1870, la République est proclamée en France. Cinq jours plus tard, le 9 septembre, Marx réalise une déclaration dite « Seconde Adresse du Conseil général de l'AIT¹⁶ », adoptée par ce dernier, lequel est une sorte de CA, plutôt un bureau de correspondance, avec des représentants des Associations de chaque pays. Dans cette Adresse, très influencée donc par Marx¹⁷, les

15 Professeur honoraire, Université Bordeaux 3, Membre du Conseil d'orientation d'Espaces Marx Aquitaine Bordeaux Gironde, conférence du 22 avril.

16 Jacques Rougerie rappelle dans un texte sur l'histoire de la première internationale (p.23) qu'on a dit de l'AIT, née en 1864 et morte en 1876, qu'elle était un « *enfant venu au monde en France [c'est-à-dire avec la classe ouvrière française] et mise en nourrice à Londres [avec les trade-unions britanniques]* ». En réalité des ouvriers français et anglais avaient échangé lors de l'exposition universelle à Londres en 1862 et c'est de là que naquit le projet qui donnera jour plus tard à l'AIT.

17 Marx a adhéré à l'AIT dès la création de celle-ci et il fut membre élu dans le premier bureau : certains anarchistes considèrent que tel le coucou il est venu y

ouvriers français sont mis en garde contre toute tentative de révolution prématurée : il faut dire que Marx connaît la France. Il y a vécu de 1843 à 1845, date de son exil à Bruxelles. Il revient à Paris pour la révolution de 1848 et de nouveau il est exilé à Londres en 1849. Il écrit *La lutte des classes en France* en 1850, puis *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte* en 1852. Il vient clandestinement en France pendant une semaine en été 1869. Il a beaucoup de contacts avec des ouvriers parisiens : il reçoit des centaines de lettres chaque année et il obtient des informations par Paul Lafargue¹⁸ qui se marie avec Laura, la fille de Marx en 1868 et par Charles Longuet¹⁹ qui épousera la fille aînée de Marx, Jenny, en 1872.

Donc, dans cette Adresse, qui sera publiée, Marx écrit : « *La classe ouvrière française se trouve... placée dans des circonstances extrêmement difficiles. Toute tentative de renverser le nouveau gouvernement, quand l'ennemi frappe presque aux portes de Paris, serait une folie désespérée. Les ouvriers français doivent remplir leur devoir de citoyens; mais en même temps, ils ne doivent pas se laisser entraîner par les souvenirs nationaux de 1792 [il s'agit de la levée en masse contre l'armée des émigrés et des forces étrangères qui sont leurs alliées au nom de « la patrie en danger »], comme les paysans français se sont laissé duper par les souvenirs nationaux du premier Empire. Ils n'ont pas à recommencer le passé, mais à édifier l'avenir. Que calmement et résolument ils profitent de la liberté républicaine pour procéder méthodiquement à leur propre*

pondre son œuf.

18 Il arrive à Paris en 1868, représente l'Espagne au Conseil général de l'AIT tout en habitant officiellement Paris, puis il vient dès le début septembre 1870 à Bordeaux où il participe le 4 septembre à la manifestation bordelaise proclamant la République : cf. l'ouvrage de Jacques Girault, *Bordeaux et la Commune. 1870-1871*. Edité par Fanlac en 2009 et publié à l'initiative d'Espaces Marx Aquitaine Bordeaux Gironde.

19 Il connaît Marx depuis 1860 et se trouve à Paris en 1870. Pendant le siège de Paris (septembre 1870 - mars 1871), il devient membre du Comité central républicain des Vingt arrondissements et chef du 248^e bataillon de la Garde nationale. Du 27 mars au 12 mai, il est rédacteur en chef du *Journal officiel* (édition de Paris). Aux élections complémentaires du 16 avril, il est élu au Conseil de la Commune par le XVI^{ème} arrondissement et siège à la commission du Travail et de l'Échange. Après la Semaine sanglante, il se réfugie à Londres. Il sera condamné à la déportation par contumace par le Conseil de Guerre.

organisation de classe. Cela les dotera d'une vigueur nouvelle, de forces herculéennes pour la régénération de la France et pour notre tâche commune, l'émancipation du travail. De leur énergie et de leur sagesse dépend le sort de la République ».

Le 28 septembre, Bakounine, venu de Genève, tente de soulever le peuple de Lyon : à ce propos Annie Kriegel²⁰ indique que « *Marx incrimine chez Bakounine la faiblesse théorique et la dangereuse précipitation révolutionnaire; Bakounine critique l'organisation et la discipline dont Marx veut doter le mouvement ouvrier* ». Mais elle rappelle à juste titre, me semble-t-il : « *On a cependant exagéré la portée de leur querelle avant 1871. Il n'existe pas encore au sein de l'Internationale de "parti" antiautoritaire, pas davantage de parti marxiste autoritaire : les grandes fédérations nationales ont d'autres préoccupations* ». Elle ajoute que profitant d'une manifestation de chômeurs, Bakounine s'est emparé de l'hôtel de ville où il a proclamé l'abolition de l'État. Mais, souligne méchamment Marx, « *l'État, sous la forme et l'espèce de deux compagnies de gardes nationaux bourgeois, entra par une porte qu'on avait oublié de garder et fit reprendre à la hâte le chemin de Genève à Bakounine* ».

Le 28 janvier 1871, l'armée française capitule. Mais les parisiens enrôlés dans la Garde nationale conservent leurs armes. Le 13 février une Assemblée nationale est élue en 8 jours. Elle se réfugie à Bordeaux et le 17 février Thiers est élu chef de l'État et chef du gouvernement.

4.1. Marx adhère à la Commune, mais de façon critique

Il est critique, en particulier sur le plan stratégique. Le 18 mars 1871, Paris se soulève après la tentative des Versaillais de désarmer la Garde nationale. C'est un échec pour le gouvernement, à tel point que le Comité central de la Garde nationale prend le pouvoir qu'il remet le 28 mars au Conseil de la Commune qui avait été élu deux jours plus tôt, le 26. Le 3 avril, trois colonnes de Communards marchent sur Versailles, mais c'est ici aussi un échec et le général Gustave Flourens, chargé de la défense du Paris révolutionnaire, est

20 *Les internationales ouvrières*, PUF, coll. Que sais-je ? 1964.

tué.

Le 12 avril, Marx écrit à son ami Kugelmann : « *Si tu relis le dernier chapitre de mon 18 Brumaire tu verras que j'y exprime l'idée suivante : la prochaine tentative révolutionnaire en France ne devra pas, comme cela s'est produit jusqu'ici, faire changer de main l'appareil bureaucratique-militaire, mais le briser. Et c'est la condition préalable de toute véritable révolution populaire sur le continent. C'est bien là d'ailleurs ce que tentent nos héroïques camarades parisiens. Quelle souplesse, quelle initiative historique, quelle capacité de sacrifice chez ces Parisiens ! Après avoir été, pendant six mois, affamés et désorganisés par la trahison intérieure plus encore que par l'ennemi extérieur, voilà qu'ils se soulèvent, sous la menace des baïonnettes prussiennes, comme si l'ennemi n'était pas toujours aux portes de Paris, comme s'il n'y avait pas eu de guerre entre la France et l'Allemagne ! L'histoire ne connaît pas d'autre exemple de pareille grandeur !* ».

Il perçoit ensuite, et ce de façon anticipée, une première faute des communards : « *S'ils succombent ce sera uniquement pour avoir été "trop gentils". Il eût fallu marcher tout de suite sur Versailles, une fois que Vinoy²¹ d'abord, puis la fraction réactionnaire de la Garde nationale de Paris eurent d'eux-mêmes laissé le champ libre. Par scrupules de conscience, on laissa passer le moment opportun. On ne voulait pas déclencher la guerre civile, comme si ce mischievous [méchant] avorton de Thiers ne l'avait pas déjà déclenchée en tentant de désarmer Paris !* ». Il pense qu'il aurait fallu agir dès le 18 mars lors de l'échec du désarmement de la Garde nationale et non attendre et laisser passer 15 jours, car ce délai a permis aux troupes de Thiers de se regrouper et de préparer l'encerclement de Paris.

Marx repère « *une deuxième faute : le Comité central résilia ses pouvoirs trop tôt, pour faire place à la Commune. Encore par un souci excessif "d'honnêteté" ! Quoi qu'il en soit, l'actuel soulèvement de Paris, même s'il succombe sous l'assaut des loups, des porcs et des sales chiens de la vieille société, est l'exploit le plus glorieux de notre parti depuis l'insurrection parisienne de juin [1848]. Que l'on compare les Parisiens se lançant à l'assaut du ciel aux esclaves célestes du Saint-Empire romain prusso-germanique, avec ses mascarades posthumes et ses relents de caserne et d'église, de féodalité racornie et surtout de bourgeoisie philistine* ».

21 Général qui a joué un grand rôle dans la répression de la Commune.

Il analyse donc ici les rapports de force en termes militaires (poursuivre l'avantage de l'offensive de la mi-mars) et aussi en termes sociaux et politiques, car Marx ajoute qu'il aurait fallu s'emparer tout de suite de la Banque de France et que le manque de lien avec la paysannerie fut aussi une grande faiblesse.

Le 17 avril, il envoie une nouvelle lettre à Kugelmann : « *Il serait certes fort commode de faire l'histoire universelle si on n'engageait la lutte qu'à condition d'avoir des chances infailliblement favorables. Cette histoire serait par ailleurs de nature fort mystique si les "hasards" n'y jouaient aucun rôle. Naturellement, ces hasards entrent dans le cadre de la marche générale de l'évolution et sont compensés à leur tour par d'autres hasards. Mais l'accélération ou le ralentissement du mouvement dépendent beaucoup de "hasards" de ce genre et parmi eux figure aussi cet autre "hasard" : le caractère des gens qui se trouvent d'abord à la tête du mouvement ... La lutte de Paris a fait entrer dans une nouvelle phase la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste et son État. Quelle qu'en soit l'issue immédiate, elle a permis de conquérir une nouvelle base de départ d'une importance historique universelle* ».

A ceux qui auraient tendance à ne voir dans Marx qu'une vision mécaniste de l'histoire, la référence aux « *hasards* » répétée est un bras d'honneur salutaire ! A propos de la Commune, comme l'explique le philosophe marxiste Daniel Bensaïd décédé l'an passé, ce n'est « *pas une mécanique du progrès, ni l'accomplissement d'un destin, mais une histoire où l'événement, les individus, les caractères ont toute leur place, où le possible n'est pas moins réel que le réel (...). Une histoire profane, sans prédestination divine ni garantie scientifique. Une histoire stratégique, qui se joue dans le conflit, aux points de bifurcation* »²². Remarquons enfin que le texte de Marx confirme que, « *quelle qu'en soit l'issue* », il soutient la Commune.

Il est aussi intéressant de lire la lettre de la femme de Marx, Jenny, à Kugelmann, datée du 12 mai, soit 16 jours avant la fin de la Commune : « *La mort de Flourens, brave entre les braves, nous a tous profondément atteints et à présent la lutte désespérée de la Commune à laquelle*

22 « "Démocratie, dans quel état ?" : Le scandale permanent » par Daniel Bensaïd paru le vendredi 12 juin 2009 sur le site du NPA, repris dans *Politiques de Marx*, analyse introductive qui précède des textes et correspondance autour de la Commune de Marx et Engels, rassemblés sous le titre *Inventer l'inconnu*, La Fabrique, 2010.

*participent tous nos plus vieux, tous nos meilleurs amis. Le manque de direction militaire, la méfiance fort naturelle envers tout ce qui venait de "l'armée", l'immixtion importune des journalistes, de héros du verbe, tels Félix Pyat²³, les zézaniens qui en résultaient nécessairement, l'irrésolution et les actions contradictoires, tous ces défauts, inévitables dans un mouvement jeune et d'une telle audace, auraient été certainement surmontés par le noyau d'ouvriers conscients, pleins d'abnégation et de capacités, mais je crois qu'à présent tout espoir est perdu depuis que Bismarck, payé par l'argent allemand, livre aux canailles françaises du parti de l'ordre dont chacune incarne un crime bourgeois infâme, non seulement tous les prisonniers, mais aussi tous les forts. Nous allons vers une seconde bataille de juin... Dès que le Mauré²⁴ aura terminé son Adresse pour l'Internationale il vous écrira... ». La bataille de juin n'aura pas lieu puisque la Commune succombe avant. Quant à l'Adresse dont elle parle, il s'agit en réalité du futur ouvrage *La guerre civile en France. 1871* rédigée par Marx en avril et mai, approuvée à l'unanimité par le conseil général de l'AIT réuni à Londres le 30 mai, soit le lendemain de la fin de la Commune.*

Le 18 juin Marx envoie une nouvelle lettre à Kugelmann où l'on peut lire notamment : « *Tu sais que pendant tout le temps de la dernière révolution parisienne, j'ai été dénoncé comme le grand chef de l'Internationale par les feuilles versaillaises (...) et par répercussion par les journalistes d'ici* ». Il s'agit d'une information du *Paris-Journal*, journal de droite, reprise notamment par le *Times* et *Le courrier de l'Europe*. Malgré les démentis successifs de Marx, ces fausses nouvelles créèrent des tensions au sein de l'Internationale.

Selon Jacques Droz²⁵ et d'autres historiens, l'AIT a joué un rôle non négligeable, mais non un rôle décisif dans la Commune : en effet elle fut désarticulée dans son organisation à cause de procès (trois successifs), de l'exil de nombreux militants (par exemple celui

23 Avocat, devenu journaliste, se bat en duel avec Proudhon, rejoint l'AIT en 1864, fonde plusieurs journaux sous la Commune dont *Le combat*, puis *Le vengeur* : élu au Conseil de la Commune, puis au Comité de salut public durant une semaine. Les journalistes n'ont pas bonne presse dans ce texte de Marx. Déjà !

24 Surnom qui lui est donné par ses proches à cause de sa peau au teint foncé.

25 Auteur de *L'Internationale ouvrière de 1864 à 1920*, Les éditions sociales, 1965.

d'Eugène Varlin) et aussi par le fait de la guerre. C'est ainsi que les Internationaux n'ont que deux députés parisiens élus à l'Assemblée nationale le 8 février 1971 et qu'ils sont peu présents au Comité central de la Garde nationale qui a conduit l'insurrection (selon Lissagaray 2 ou 3 sur 42, dont Eugène Varlin considéré comme un communiste antiautoritaire). Par contre, au conseil de la Commune élue le 26 mars 1971 avec 90 membres, les Internationaux constituent une forte minorité avec une vingtaine de représentants selon Annie Kriegel, une trentaine selon d'autres dont Jacques Droz, une dizaine selon Lissagaray. Mais aucun n'est présent au Comité exécutif et ils sont de plus très divisés entre proudhoniens (de droite et de gauche), blanquistes et jacobins tous deux majoritaires.

En conséquence, l'influence de l'AIT et de Marx manipulant depuis Londres l'insurrection de la Commune est une politique de propagande issue des Versaillais. Marx correspondait régulièrement avec deux élus de la Commune, Frankel, syndicaliste d'origine hongroise élu au conseil de la Commune le 26 mars 1871 après avoir reconstitué avec Eugène Varlin le Comité fédéral de l'Internationale pour Paris ; et Elisabeth Dimitrieff, exilée russe qui créa l'Union des femmes pour la Commune et les soins aux blessés.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'à l'époque il y a un décalage entre les événements, leur transmission par la presse et leur lecture par les intéressés : il n'existe pas d'instantanéité à la mode Internet. Dans un entretien²⁶ avec un journaliste américain Marx déclare : « *Cependant, ce serait méconnaître entièrement la nature de l'Internationale que de parler d'instructions secrètes émanant de Londres sous forme de décrets en matière de foi et de morale provenant de quelque centre pontifical de domination et d'intrigue. Cela impliquerait que l'Internationale forme une sorte de gouvernement central, alors qu'en réalité la forme d'organisation garantit au contraire la plus grande marge de jeu à l'initiative locale et à l'esprit d'entreprise. En pratique, l'Internationale n'a rien d'un gouvernement de la classe ouvrière en général, c'est un organe d'unification plutôt que de commandement* ». Et il ajoute : « *L'Internationale ne prétend pas dicter ses volontés en la matière : elle a déjà*

26 Présenté pages 193 à 199 dans l'ouvrage de Friedrich Engels et Karl Marx, *Le parti de classe, tome II. Activité, organisation*, Petite collection Maspero, 1973.

assez de peine à donner des conseils. Cependant, elle exprime à tout mouvement sa sympathie, et lui accorde son aide dans le cadre que lui assignent ses propres statuts ».

4.2. Elaboration par Marx de sa théorie de l'Etat

C'est à la lumière de l'expérience de la Commune que nous considérerons l'élaboration par Marx de sa théorie de l'Etat. D'abord citons la Commune elle-même à propos de cette question de l'État : le 18 mars dans son manifeste, le comité central déclare : *« Les prolétaires de la capitale... au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... Le prolétariat... a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir ».*

Voici une présentation résumée des mesures prises par la Commune, extraite de la préface d'Engels au livre de Marx sur *La guerre civile en France* :

- suppression de la conscription, de l'armée permanente, de la police et remplacement par le peuple en armes (la Garde nationale);
- tous les loyers impayés depuis octobre 1870 sont annulés;
- suspension, puis suppression des ventes d'objets au Crédit Municipal (le Mont de Piété) ;
- les étrangers élus à la Commune sont confirmés dans leur fonction, car *« le drapeau de la commune est celui de la République universelle »* ;
- plafond institué pour les salaires des employés de la Commune au niveau de celui des ouvriers ;
- séparation de l'Église et de l'État et suppression du budget des cultes, et transformation de tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale ;
- bannissement de tous les symboles et prières religieuses dans les écoles, bref de *« tout ce qui relève de la conscience individuelle de chacun »* ;
- la guillotine est brûlée publiquement ;
- la colonne Vendôme est renversée (*« La Commune de Paris,*

considérant que la colonne impériale de la place Vendôme est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité, décrète : article unique - La colonne Vendôme sera démolie ».) ;

- on procède à un recensement des ateliers fermés par les fabricants, en prévision de leur gestion par les ouvriers en associations coopératives, rassemblées en une grande fédération ;
- abolition du travail de nuit ;
- destruction de la chapelle expiatoire construite en réparation de la mort de Louis XVI ;
- tous les fonctionnaires sont révocables ;
- élection au suffrage universel de toutes les places de l'administration, de la justice et de l'enseignement ;
- conseillers municipaux de la Commune élus au suffrage universel, responsables et révocables à tout moment ;
- gouvernement exécutif et législatif à la fois avec une administration responsable devant la Commune ;
- établissements d'instruction ouverts au peuple gratuitement ;
- prévision d'Assemblées de délégués révocables et avec mandats impératifs dans les hameaux et villages au niveau du chef lieu de département.

Pour Marx, cet ensemble de décisions représente un changement politique radical : « *La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qu'elle a exprimés montrent que c'était une forme politique tout à fait susceptible d'expansion, tandis que toutes les formes antérieures de gouvernement avaient été essentiellement répressives. Son véritable secret, le voici : c'était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail* »²⁷.

La portée fondamentale de la Commune, sa « *forme politique* », c'est donc la destruction de l'État oppresseur et de ses organes répressifs,

27 *La guerre civile en France*, 1871, p.67.

c'est-à-dire la fin des armées permanentes et professionnelles, de la police, de la bureaucratie ; c'est l'élection des fonctionnaires, c'est casser l'outil de l'oppression que représente le pouvoir des prêtres, avec la séparation de l'Église et de l'État, c'est la fin du pouvoir centralisé par la libre fédération de toutes les communes de France, c'est l'organisation coopérative de la production. Jacques Rougerie, dans *Le procès des Communards*²⁸, donne un exemple de cette « gestion ouvrière ». Il s'agit d'extraits du règlement intérieur que se sont donnés les ouvriers de l'atelier d'armes du Louvre :

Art. 1. L'atelier est placé sous la direction d'un délégué près de la Commune. Le délégué à la direction sera nommé par les ouvriers réunis, et sera révoquant chaque fois qu'il sera convaincu d'avoir failli à son devoir...

Art. 2. Le chef d'atelier et les chefs de banc seront également nommés par les ouvriers réunis; ils seront responsables de leurs actes et même révoquant...

Art. 6. Un conseil sera réuni obligatoirement, chaque jour, à 5h ½ de relevée, pour délibérer sur les opérations du lendemain ainsi que sur les rapports et les propositions faites, soit par le délégué à la direction, soit par le chef d'atelier, le chef de banc ou les ouvriers délégués.

Art. 7. Le conseil se compose du délégué à la direction, du chef d'atelier, des chefs de banc et d'un ouvrier sur chaque banc nommé à l'élection à titre de délégué.

Art. 8. Les délégués sont renouvelés tous les quinze jours; le renouvellement sera fait par moitié, tous les huit jours, et à tour de rôle.

Art. 9. Les délégués devront rendre compte aux ouvriers de ce qu'ils auront appris du rapport; ils seront leur interprète auprès du conseil de la direction, et devront y apporter les observations et réclamations de leurs commettants...

28 Jacques Rougerie, *Le procès des communards*, coll. Archives, Julliard, 1964 (p.223-224).

Art. 13. L'embauchage des ouvriers se fera ainsi ce qu'il suit : sur la proposition du chef d'atelier, le conseil décidera s'il y a lieu d'embaucher des ouvriers et d'en déterminer le nombre. Les candidats à l'embauche pourront être présentés par tous les ouvriers ou employés des ateliers... Le conseil sera seul juge de ce dont ils sont capables.

Art. 14. Le renvoi d'un ouvrier ne pourra se faire qu'après décision du conseil, sur le rapport du chef d'atelier...

Art. 15. La durée de la journée est fixée à 10 h...

Cet ensemble de mesures prises par la Commune entrent en écho totalement avec les positions de l'AIT affirmées lors des élections législatives de mars 1869 à Paris, présentées dans l'ouvrage rassemblant des textes d'Eugène Varlin sous le titre *Pratique militante et écrits d'un ouvrier communard*²⁹ :

1. Suppression des armées permanentes : armement de tous les citoyens ;
2. Suppression du budget des cultes; séparation de l'Église et de l'État : liberté de discussion religieuse et philosophique ;
3. Réforme générale de la législation; élection de la magistrature, temporairement et par le suffrage universel; établissement du jury pour les affaires civiles et criminelles ;
4. Instruction laïque et intégrale, obligatoire pour tous, et à la charge de la nation ; indemnité alimentaire à tous les enfants pendant la durée des études ;
5. Suppression des privilèges attachés aux grades universitaires ;
6. Liberté d'association ;
7. Liberté de réunion sans restriction ;
8. Liberté de la presse, de l'imprimerie et de la librairie; abolition du timbre et du cautionnement ;
9. La liberté individuelle garantie par la responsabilité effective et

29 Eugène Varlin, *Pratique militante et écrits d'un ouvrier communard*, présenté par Paul Lejeune, Petite collection Maspero, 1977 (p.69-70).

permanente de tous les fonctionnaires, quel que soit leur rang ;

10. Établissement de l'impôt progressif; suppression de tous les impôts indirects, octrois ou autres ;

11. Liquidation de la dette publique ;

12. Expropriation de toutes les compagnies financières et appropriation par la nation, pour les transformer en services publics, de la banque, des canaux, chemins de fer, roulages, assurances, mines ;

13. Les communes, les départements et les colonies, affranchis de toute tutelle pour ce qui concerne leurs intérêts locaux et administrés par des mandataires librement élus.

La Commune selon Marx montre donc qu'il faut « briser » le pouvoir d'État qui est au service de la classe dominante et non seulement « l'abolir », c'est-à-dire l'interdire (terme parfois utilisé par des anarchistes). C'est ce qu'il affirme dans *La guerre civile en France* (p.59) : « ... La classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État et de le faire fonctionner pour son propre compte » à l'image de « cette nouvelle Commune, qui brise le pouvoir d'État moderne » (p.65).

4.3. Quel héritage de la Commune ?

En septembre 1871, tirant la leçon de l'échec de la Commune, l'AIT, à la conférence de Londres, formulera l'idée de la nécessité d'un parti socialiste, en opposition avec la perspective d'une révolution jacobine gouvernée par un Comité de salut public assumant la Terreur à l'image de la Révolution française. C'est ce que rapporte Jacques Rougerie dans *Le procès des communards* (pages 248 et 249) : il explique que l'affirmation d'Engels sur le fait que la Commune avait été « le tombeau du vieux socialisme proudhonien » a souvent occulté la suivante à savoir que « *Les choses n'allèrent pas mieux pour les blanquistes. Élevés à l'école de la conspiration, liés par la stricte discipline qui lui est propre, ils portaient de cette idée qu'un nombre relativement petit d'hommes résolus et bien organisés était capable, le moment venu, non seulement de s'emparer du pouvoir, mais aussi, en déployant une grande énergie et de l'audace, de s'y maintenir assez longtemps pour réussir à entraîner la masse du*

peuple dans la révolution et à la rassembler autour de la petite troupe directrice. Pour cela, il fallait avant toute autre chose la plus stricte centralisation dictatoriale de tout le pouvoir entre les mains du nouveau gouvernement révolutionnaire. Et que fit la Commune qui, en majorité, se composait précisément de blanquistes ? Dans toutes ses proclamations aux Français de la province, elle les conviait à une libre fédération de toutes les communes françaises avec Paris... ».

Rappelons que les blanquistes étaient majoritaires au Comité de salut public composé de 5 membres, lequel avait été créé par la Commune le 28 avril. Eugène Varlin, membre de l'AIT, s'y oppose dès le 1^{er} mai : « *Le Comité de salut public ayant compromis le salut public au lieu de l'assurer, nous demandons l'abolition du Comité de salut public* » et il déclare le 15 mai : « *Par un vote spécial et précis, la Commune de Paris a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de salut public. La majorité de la Commune s'est déclarée irresponsable par son vote et a abandonné à ce comité toutes les responsabilités de notre situation. La minorité à laquelle nous appartenons affirme au contraire cette idée que la Commune doit au mouvement révolutionnaire, politique et social d'accepter toutes les responsabilités et de n'en décliné aucune, quelques dignes que soient les mains à qui on voudrait les abandonner* » (p.172 de *Pratique militante et écrits d'un ouvrier communard*). Il est donc affirmé clairement par Varlin le refus d'une délégation de pouvoir.

Les leçons à tirer de l'expérience de la Commune vont irriguer le mouvement ouvrier et socialiste. Daniel Bensaid, dans l'article « "Démocratie, dans quel état ? : le scandale permanent », paru sur le site du NPA, souligne que la Commune est un processus et une tentative d'abolition du salariat et de l'État par la réduction du temps de travail, la transformation des rapports de propriété et la modification radicale de l'organisation du travail. Mais l'État y est-il réellement aboli ? Pas vraiment selon lui, car un corps de fonctionnaires reste dans la Commune : il s'agit donc plus de contrôle populaire que d'autogestion, plus de l'amorce d'un processus de destruction de l'État que d'une réelle délibération permanente de la chose publique. Mais le dépérissement de l'État peut-il être immédiat ? Certainement pas pour Engels qui précise d'ailleurs dans la préface de *La guerre civile en France*, pour l'édition de

1891, que pour « *se défaire de tout ce bric-à-brac de l'État* » il faudra une « *génération* ».

Après la Commune, c'est surtout Lénine qui a utilisé le texte de Marx pour légitimer la révolution bolchevique. Dans son rapport sur l'activité des commissaires du peuple au 3^{ème} Congrès des soviets de Russie (10-18 janvier 1918), rapporté dans son ouvrage par Jacques Rougerie, Lénine dira : « *Deux mois et quinze jours, c'est en tout et pour tout cinq jours de plus que la durée d'existence du pouvoir précédent des ouvriers sur tout un pays ou sur les exploités et les capitalistes : le pouvoir des ouvriers parisiens à l'époque de la Commune de Paris en 1871... Après s'être maintenus deux mois et dix jours, les ouvriers parisiens qui avaient pour la première fois instauré la Commune, cet embryon du pouvoir des Soviets, ont péri... Nous nous trouvons dans des conditions beaucoup plus favorables, parce que les soldats, les ouvriers et les paysans russes ont su créer un appareil, le gouvernement soviétique...* ». Lénine avait dansé dans la neige quand la révolution d'octobre avait dépassé de 24 heures la durée de la Commune et il est enterré enveloppé du drapeau de l'un des bataillons de la Garde nationale.

Le débat sur cet héritage de la Commune est contesté par le mouvement anarchiste qui voit en elle l'exemple même de l'anarchie (fin du commandement), donc la fin de l'État et du pouvoir central, dans une révolution fédéraliste. Le Manifeste de la Commune signé le 19 avril 1871, rédigé en grande partie par Jules Vallès selon Jacques Rougerie et d'inspiration très proudhonienne, proclame par exemple : « *L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales, le concours spontané et libre de toutes les énergies individuelles en vue d'un but commun, le bien-être, la liberté et la sécurité de tous. La Révolution communale... inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique* ».

Pour sa part Marx avait tiré de la Commune la nécessité du « *dépérissement de l'État* » (ce qui le rapproche des anarchistes) signifiant un réel saut qualitatif entre l'ancien et le nouveau système politique et administratif. Quant à la nécessité d'une dictature du prolétariat, ni l'idée, ni les mots ne sont utilisés dans le texte de Marx sur *La guerre civile en France. 1871* : peut-être étaient-ils trop proches des orientations blanquistes ? Mais on les retrouvera sous la plume

d'Engels, notamment dans la préface du même ouvrage écrite en 1891³⁰ (3 fois). Il s'adresse à la social-démocratie allemande en ces termes : « *Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air ? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat* ».

Il est de fait que cette expression est très peu employée par Marx dans toute son œuvre : moins de dix fois selon les exégètes, ce qui est dérisoire par rapport à la multiplicité des écrits de Marx, ce constat n'empêchant pas d'alimenter la contradiction dans le débat entre ceux qui pensent qu'il s'agit d'un concept central et ceux qui s'y opposent. De plus les hypothèses sur la durée de cette période de transition vers le communisme sont multiples.

Encore une fois, dans un premier temps, c'est surtout Lénine qui, dans *L'État et la révolution*, a utilisé abondamment cette référence de façon concrète pour justifier l'action des bolcheviks au nom du prolétariat dans des circonstances certes difficiles. Il y approfondira la teneur du débat sur les relations entre dictature et démocratie. Nous en extrayons ce passage : « *On oublie constamment que la suppression de l'État est aussi la suppression de la démocratie, que l'extinction de l'État est l'extinction de la démocratie. Une telle assertion paraît, à première vue, des plus étranges et inintelligibles; peut-être même certains craindront-ils que nous souhaitions l'avènement d'un ordre social où ne serait pas observé le principe de la soumission de la minorité à la majorité; car, enfin, la démocratie n'est-elle pas la reconnaissance de ce principe ? Non. La démocratie et la soumission de la minorité à la majorité ne sont pas des choses identiques. La démocratie, c'est un État reconnaissant la soumission de la minorité à la majorité; autrement dit, c'est une organisation destinée à assurer l'exercice systématique de la violence par une classe contre une autre, par une partie de la population contre l'autre partie. Nous nous assignons comme but final la suppression de l'État, c'est-à-dire de toute violence organisée et systématique, de toute violence exercée sur les hommes, en général. Nous n'attendons pas l'avènement d'un ordre social où le principe de la soumission de la minorité à la majorité ne serait pas observé. Mais, aspirant au socialisme, nous sommes convaincus que dans son évolution il aboutira au*

30 Marx est mort en 1883.

communisme et que, par suite, disparaîtra toute nécessité de recourir en général à la violence contre les hommes, toute nécessité de la soumission d'un homme à un autre, d'une partie de la population à une autre; car les hommes s'habitueront à observer les conditions élémentaires de la vie en société, sans violence et sans soumission. C'est pour souligner cet élément d'accoutumance qu'Engels parle de la nouvelle génération "grandie dans des conditions sociales nouvelles et libres" et qui sera "en état de se défaire de tout ce bric-à-brac de l'État", de tout État, y compris celui de la république démocratique ». Pour ne pas faire de contresens il est nécessaire de rappeler que ce texte a été écrit en août 1917, c'est-à-dire avant la Révolution d'octobre.

Dans un second temps, le marxisme orthodoxe, officiel et stalinien, puis maoïste, puis castriste a vu les partis communistes se référer à la dictature du prolétariat. Tout un jargon existait pour en expliquer, voire justifier les contours, pas toujours de façon illégitime : de la Révolution française à celles récentes dites parfois de "*jasmin*", l'utilisation de la violence a toujours été présente, qu'elle soit voulue ou subie : il n'y a que la Révolution des Œillets au Portugal en 1974 qui se passa de façon totalement pacifique, l'armée étant aux côtés des démocrates. Lénine, rappelant une phrase du socialiste russe N.Tchernychevski, le grand socialiste russe de la période d'avant Marx : « *L'action politique, ce n'est pas un trottoir de la perspective Nevski* » ; Mao Tsé Toung dans *Le petit livre rouge* (1966) : « *La révolution n'est pas un dîner de gala ; elle ne se fait pas comme une œuvre littéraire, un dessin ou une broderie ; elle ne peut s'accomplir avec autant d'élégance, de tranquillité et de délicatesse, ou avec autant de douceur, d'amabilité, de courtoisie, de retenue et de générosité d'âme. La révolution, c'est un soulèvement, un acte de violence par lequel une classe en renverse une autre* » ; Castro, le 2 décembre 1961 : « *Le fait de s'appeler dictature du prolétariat ne signifie pas qu'il ne soit que tortures, assassinats et crimes. Non, ceci, c'était la dictature de la bourgeoisie. Elle était torture, assassinat, vol, injustice, arbitraire. Le gouvernement du prolétariat, c'est tout simplement la classe ouvrière qui prend le pouvoir pour ouvrir un cycle historique, et qui, avec ce même pouvoir, fait pression sur les autres classes contre lesquelles elle doit lutter, pendant toute l'étape de l'édification du socialisme... Aussi, le chemin n'a pas les couleurs de la rose, les ennemis de la classe ouvrière, des paysans, des étudiants, ne trouveront pas un lit de roses dans cette lutte. Les ennemis vont trouver en face d'eux la réplique; ils*

vont trouver la main dure de la révolution, la main dure du prolétariat, la main dure du peuple ». Depuis plusieurs années les mêmes, revenus du communisme réel pour la plupart, ont préféré utiliser la notion d'« hégémonie » venue de Gramsci ou de « domination » que l'on retrouve chez Bourdieu, ou Althusser, mais déjà aussi chez Marx et Weber. En tout cas ce qui est sûr, c'est que chez Marx la dictature du prolétariat n'est en aucune façon la dictature d'un ou de plusieurs partis se réclamant du prolétariat.

Alors la commune fut-elle ambivalente ? Existerait-il deux visions et deux représentations de la Commune, l'une libertaire et l'autre autoritaire ? Jacques Rougerie ne veut pas tomber dans cette vieille ornière déclarant ainsi : « *Ce que nous espérons cependant avoir démontré, c'est que ces deux conceptions de la Commune ne furent pas, en 1871, exactement contradictoires, mais successives, adaptées qu'elles étaient l'une et l'autre à deux moments successifs d'une situation qui a évolué : le premier, celui de la confusion idéologique de Paris en révolution, mais coupé du reste de la France ; le second, celui de Paris assiégé pour la mise à mort, se défendant de toutes ses énergies* ».

En définitive, la pensée elle-même de Marx est peut-être métissée entre anarchisme et communisme : le débat sur les différents Marx avait été initiée par Louis Althusser dans *Pour Marx* et poursuivie dans *Lire le capital*. Mais peut-il y avoir une seule lecture de la pensée de Marx ? Quant à la pratique politique qui se déclare en interaction avec la pensée du philosophe, ne serait-elle aussi qu'unique ?

Conclusion

Alors Bakounine ? Marx ? Proudhon ? Aucune idéologie, comprise dans un sens étroit, ne saurait exprimer, ni épuiser la Commune de Paris.

Le débat a continué après la Commune bien sûr. C'est ainsi que lors du débat au congrès de l'Internationale à la Haye en 1872, Jean Longuet prend la parole et déclare : « *Si nous avions mieux été organisés en tant que parti politique, J. Favre [membre du gouvernement de Thiers] et consorts ne seraient jamais arrivés au gouvernail et la Commune victorieuse aurait été proclamée, non seulement à Paris, mais aussi à Berlin et ailleurs. Hepner [cofondateur du parti social-démocrate allemand] fait erreur quand il*

attribue la chute de la Commune à un manque d'autorité : la Commune est tombée faute d'organisation, d'organisation politique. Que deviendrait le collectivisme sans une certaine concentration des forces ? Pour la lutte économique, les travailleurs doivent s'organiser en parti politique, sinon il ne restera plus rien de l'Internationale ». Cette orientation, auparavant affirmée par Marx (voir mon introduction), donnera naissance, avec les écrits d'Engels, puis ceux de Lénine, à l'affirmation quasi mythologique de l'impérieuse nécessité du parti révolutionnaire, dont la forme violente est morte en France avec l'enterrement de Pierre Overney en 1972 : avec lui est tombée cette illusion.

L'autodidacte et écrivain André Nataf qui écrit l'article sur la Commune dans *Le dictionnaire du mouvement ouvrier*³¹ prolonge la controverse de la façon suivante : « Selon Engels, Marx rendit dans son analyse "conscientes les tendances inconscientes de la Commune"... Il irait donc là d'une sorte de psychanalyse avant la lettre. Et Marx, en effet, s'efforcera de révéler au prolétariat ce qui a été la cause de son échec. En bref : un manque d'esprit de suite... Il aurait fallu...amorcer la "dictature du prolétariat" [rappel : c'est Engels qui parle]. Une question se pose : les tendances que Marx croyait lire dans la "psyché" de la Commune y étaient-elles inscrites, ou bien furent-elles des schémas proposés par le "psychanalyste" ? Le problème reste ouvert. Quant aux anarchistes, ils ne récusent pas Marx lorsque celui-ci attribue à la Commune certaines faiblesses mais ils croient, avec Bakounine que "la future organisation sociale doit être faite seulement de bas en haut, par la libre association ou fédération des travailleurs... Deux conceptions tout à fait opposées et toujours vives". Que l'on veuille bien voir, pour se rendre compte, que toutes les tentatives faites pour éviter les excès du stalinisme (révolution hongroise, expérience yougoslave) se réfèrent inconsciemment à un composite marxisme-anarchisme ».

C'est peut-être, le philosophe Maximilien Rubel, présentateur de l'édition complète des œuvres de Marx dans la Pléiade, qui est l'analyste le plus original de cette hybridation de la pensée marxienne : il écrit notamment un article intitulé « Marx, théoricien

31 André Nataf, « Commune de Paris » (pages 192 à 211), in *Dictionnaire du mouvement ouvrier*, André Nataf (dir.) (1970), Gérard Adam, René Furth, André Monjardet, Gilbert Mury, éditions universitaires.

de l'anarchisme »³². Il y met à bas la thèse d'un Marx « adorateur de l'État » ou d'un Marx identifiant la dictature du prolétariat à la dictature d'un parti. Il indique en particulier : « *La conquête du pouvoir politique est un acte "bourgeois" par nature; il ne se change en action prolétarienne que par la finalité révolutionnaire que lui confèrent les auteurs de ce bouleversement. Tel est le sens de cette période historique que Marx n'a pas craint de baptiser "dictature du prolétariat", précisément pour bien marquer la différence avec la dictature exercée par une élite, la dictature au sens jacobin du terme. Certes, en s'attribuant le mérite d'avoir découvert le secret du développement historique des modes de production et de domination, Marx ne pouvait imaginer que son enseignement serait usurpé par des révolutionnaires professionnels et autres hommes politiques s'octroyant le droit de personnifier la dictature du prolétariat* » et il conclue par ces quelques lignes : « *Marx... fut en réalité la premier à jeter les bases rationnelles d'une utopie anarchiste et à en définir un projet de réalisation* » suivant « *une double trajectoire conceptuelle dont l'une possède une orientation rigoureusement déterministe et l'autre se dirige librement vers l'objectif imaginaire d'une société anarchiste* ».

Cette dialectique n'est pas pour déplaire au communiste autogestionnaire et libertaire que j'essaie d'être, avec difficulté.

32 Maximilien Rubel (1974), « Marx théoricien de l'anarchisme », in *Marx, critique du Marxisme*, Petite Bibliothèque Payot, coll. Critique de la politique.

5. LES ANARCHISTES ET LA COMMUNE DE PARIS

Jean-Philippe CRABE³³

Introduction

Si, aujourd'hui, l'histoire officielle a édulcoré le rôle des anarchistes dans les événements parisiens de 1871, les militants de l'époque ne s'y étaient pas trompés : si la Commune de Paris n'est pas intégralement anarchiste, elle est fortement inspirée par ceux-ci. L'idée même de Commune est fortement liée au développement de la tendance bakouninienne de l'AIT. Un courant socialiste et antiautoritaire marque fortement cette expérience révolutionnaire. Et, à son tour, la Commune a des répercussions sur la construction du mouvement anarchiste.

5.1. L'influence de la section française de l'AIT

L'idée de Commune mûrit au sein de l'Association Internationale des Travailleurs qui s'est constituée en 1864 et à laquelle Bakounine adhère en 1866. Avec l'appui de la fédération jurassienne, le révolutionnaire russe développe une série de théories collectivistes, socialistes et révolutionnaires qui forment le ciment de la tendance antiautoritaire dans l'AIT. Au congrès de Bâle de février 1869, les théories collectivistes l'emportent sur celles des proudhoniens et des marxistes. Lors de ce congrès, outre la dénonciation de la propriété privée, un point fondamental est tranché et concerne l'organisation de la société socialiste : « *dans la société future les syndicats formeront des communes libres, dans lesquelles le gouvernement et la gestion locale seront*

33 Professeur d'histoire Orthez (64), conférence du 29 avril.

*remplacés par les conseils des délégués des unions professionnelles des travailleurs.»*³⁴

La majorité des militants français sont d'accord avec ce programme. Au congrès de Bâle, un délégué français, Pindy, a défendu la même idée que la délégation belge à l'origine de la résolution : « *dans la société future les syndicats formeront des communes libres, dans lesquelles le gouvernement et la gestion locale seront remplacés par les conseils des délégués des unions professionnelles des travailleurs.»*³⁵ C'est que la section française a un repositionnement idéologique qui privilégie l'affrontement social au détriment de l'émancipation par les coopératives et le mutualisme. Tandis qu'un certain nombre de proudhoniens s'éloignent de l'AIT, de nombreux militants adhèrent sur ces nouvelles bases, à la suite de conflits sociaux. Les militants de l'Internationale, Eugène Varlin en tête, entament un gigantesque travail de regroupement des sociétés ouvrières dans une seule fédération. Tous les adhérents des sociétés ouvrières ne sont pas à l'AIT, mais les militants les plus aguerris s'y retrouvent souvent et créent des sections de l'Internationale. Varlin a une idée nette de l'évolution syndicaliste et révolutionnaire de son organisation : « *À moins de vouloir tout ramener à un Etat centralisateur et autoritaire, qui nommerait les directeurs d'usines, lesquels directeurs nommeraient à leur tour les sous-directeurs, contremaitres, etc..., et d'arriver ainsi à une organisation hiérarchisée de haut en bas du travail, dans laquelle le travailleur ne serait plus qu'un engrenage inconscient, sans liberté ni initiative, à moins de cela nous sommes forcés d'admettre que les travailleurs eux-mêmes doivent avoir la libre disposition, la possession de leurs instruments de travail, sous la condition d'apporter à l'échange leurs produits aux prix de revient, afin qu'il y ait la réciprocité de services entre les travailleurs des différentes spécialités [...] Les sociétés ouvrières, sous quelques formes qu'elles existent actuellement, ont déjà cet immense avantage d'habituer les hommes à la vie de société ; et de les préparer ainsi pour une organisation sociale plus étendue. Elles les habituent, non seulement à s'accorder ou à s'entendre, mais encore à s'occuper de leurs affaires, à*

34 Cité par Pano Vassiliev, « L'idée des soviets », *Les cahiers de l'anarcho-syndicalisme* n°3, CNT-AIT, Caen, p.14.

35 Cité par Pano Vassiliev, « L'idée des soviets »

s'organiser, à discuter, à raisonner de leurs intérêts matériels et moraux, et toujours au point de vue collectif, puisque leur intérêt personnel individuel, direct, disparaît dès qu'ils font partie d'une collectivité [...] Mais les sociétés corporatives (résistances, solidarités, syndicats) méritent surtout nos engagements et nos sympathies, car ce sont elles qui forment les éléments naturels de l'édification sociale de l'avenir ; ce sont elles qui pourront facilement se transformer en association de producteurs ; ce sont elles qui pourront mettre en œuvre l'outillage social et l'organisation de la production »³⁶.

La guerre de 1870 bouleverse la situation politique en France et le 8 juillet 1870, l'Internationale est dissoute suite à un troisième procès. Varlin est obligé de s'exiler à Bruxelles. C'est dans ce contexte que les militants de l'AIT doivent se positionner devant la déclaration de guerre de la France à la Prusse, le 19 juillet. Depuis mars 1870, Bakounine et ses amis ont des vues sur la France, ils rédigent même le projet d'un programme révolutionnaire qui s'organise autour des communes : « *Art.1- Les Communes révolutionnaires de Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Rouen, Nantes, etc., ayant solidairement et uniformément préparé et dirigé le mouvement révolutionnaire pour le renversement de la tyrannie impériale, déclarent qu'elles ne considéreront leur tâche comme achevée que quand elles auront assuré le triomphe de la révolution par l'application des principes égalitaires qu'elles professent. En conséquence elles s'unissent fédérativement, se font provisoirement autoritaires et décrètent ce qui suit :*

[...] Art. 13- Les Communes révolutionnaires enverront des délégués partout où ce sera nécessaire, soit pour y faire constituer de nouvelles communes, soit pour y faire exécuter les décrets promulgués.»³⁷

L'idée de Bakounine est de profiter de la situation politique et militaire pour lancer un mouvement révolutionnaire qui doit partir de la province. Bakounine pense en effet que la situation militaire est défavorable à un mouvement partant de Paris³⁸. Les Internationalistes choisissent Lyon pour enclencher le mouvement.

36 Eugène Varlin, *La Marseillaise*, 11 mars 1870, in Michel Cordillot (1991), chronique d'un espoir assassiné, Ed. de l'Atelier, coll. La part des hommes, p.169-170.

37 Ibid, p.337.

38 Paris est rapidement assiégé par les prussiens.

Les grandes villes de province devant suivre rapidement. Puis les pays où les collectivistes sont en force dans l'Internationale : la Suisse, l'Espagne et l'Italie. Le 4 septembre, la République est proclamée et les prévisions de Bakounine se confirment. Il considère d'ailleurs que la substitution à l'Empire du gouvernement provisoire ne change rien. Il poursuit donc les préparatifs de la Révolution. Appelé par les internationalistes lyonnais, il part pour Lyon où un Comité de salut public s'était installé dès le 4 septembre. C'est finalement le 28 septembre que le plan est mis à exécution.

Mais la tentative insurrectionnelle tourne au désastre devant le peu de détermination de ceux qui avaient appelé Bakounine et Bastelica en renfort³⁹. Dans son plan pour exclure Bakounine de l'AIT, Marx a raillé cette initiative, de son fauteuil londonien. A sa suite, bon nombre d'historiens se sont contentés de la mettre sur le compte de « l'aventurisme révolutionnaire » prêté au célèbre Russe, sans chercher plus loin. Cette erreur est préjudiciable si l'on veut comprendre le véritable rôle joué par l'Internationale - et tout particulièrement les collectivistes - dans cette période. Citons l'historien communiste Iouri Steklov, compagnon de Lénine et qu'on ne peut soupçonner de bienveillance vis-à-vis de Bakounine : *« Certes, ceux qui ne partagent pas les conceptions anarchistes de Bakounine et de ses partisans peuvent et doivent critiquer ses espoirs sans fondement et sa proclamation de l'abolition de l'Etat sur le papier. Mais, ses imperfections mises à part, son intervention à cette époque fut une tentative généreuse de réveiller l'énergie endormie du prolétariat français et de la diriger contre le système capitaliste [...] En soi, le plan de Bakounine, si on n'en considère pas l'enveloppe spécifiquement anarchiste [...] n'est pas si ridicule. [...] Personne alors n'a proposé un plan meilleur... Il faut dire ouvertement que si, à ce moment-là, il était possible en général d'utiliser la défaite de la France pour réveiller l'énergie des masses et pour tâcher de réaliser un profond bouleversement social, alors le plan de Bakounine convenait pour cela mieux que n'importe quel autre... La Commune de Paris, apparue six mois après la première tentative de Lyon, ne fut qu'une*

39 Albert Richard est soupçonné un peu plus tard d'avoir été un agent bonapartiste. En effet, il quitte l'Internationale pour monter un mouvement pour le rétablissement de l'Empire.

esquisse faible, incomplète et inachevée du projet grandiose qu'avait imaginé Bakounine. »⁴⁰

5.2. Le courant socialiste et antiautoritaire de la Commune

Les historiens, mêmes anarchistes, limitent trop souvent le caractère libertaire de la Commune à son manifeste, décrit comme arrivé là un peu par hasard, sans grande conviction et à la présence de quelques proudhoniens. La réalité est plus complexe.

Ce manifeste est à rapprocher de la déclaration du Comité central qui avait pris le pouvoir à Paris. En effet, le 18 mars, quand le gouvernement de Thiers tente de reprendre les canons de la Garde nationale, il s'ensuit une insurrection. Les troupes versaillaises se retirent de Paris et le Comité central, plutôt que de conserver le pouvoir, organise des élections pour faire place à la Commune. Il adresse alors un manifeste à la population parisienne où il déclare : « *La Commune est la base de tout État politique comme la famille est l'embryon de la société.* »

C'est que le Comité central de la Garde nationale est, tout au long de la Commune, un élément essentiel du courant antiautoritaire. Cela s'explique par la présence de nombreux internationalistes, mais aussi par le fait que les bataillons de la Garde nationale, restés à Paris, sont issus des quartiers ouvriers et que le fonctionnement interne de la Garde obéit aux règles du mandat impératif : les chefs sont élus et le Conseil est l'émanation des décisions prises à la base. La Garde nationale est également marquée par son histoire : elle est issue de la Révolution de 1789 et représente clairement le peuple en arme. Il ne faut pas oublier que Bakounine comme Proudhon – et tous les socialistes d'ailleurs – ont été marqués par la grande Révolution. Or, lors de la Révolution, le peuple de Paris, les sans-culottes, sont

40 Iouri Steklov, *M.A. Bakounine, sa vie et son activité*, Moscou, 1927, t. IV, première partie, chap. III, la tentative de Lyon, in *De la guerre à la Commune* par Michel Bakounine, textes de 1870-1871 établis sur les manuscrits originaux et présentés par Fernand Rude (1972), Anthropos, Paris, p.20.

fortement influencés par des penseurs, les enragés, qui revendiquent la « vraie égalité » comme Jacques Roux, ou le mandat impératif, comme Varlet. Lorsque les antiautoritaires reprennent ces thèmes, ils ne s'appuient pas sur des valeurs nouvelles pour les parisiens mais sur des principes défendus par leurs grands-parents et que la tradition orale a transmis. Aussi, tout au long de la Commune, le comité central est un contre-pouvoir et s'oppose aux tentatives dictatoriales de la majorité de membres élus (jacobins et blanquistes) qui veulent, par la création d'un Comité de salut public, créer une dictature.

Au sein du Conseil de la Commune, une minorité de députés refuse la dérive autoritaire. Il s'agit de personnalités qui évoluent vers la pensée antiautoritaire comme Arthur Arnould, de quelques proudhoniens comme Vallès et surtout de membres de l'Internationale comme Thiesz, Frankel ou Varlin.

Nous le voyons, à chaque moment crucial, les internationalistes jouent un rôle important. S'ils n'ont pas été à l'initiative de la Révolution (des militants comme Varlin étaient très pessimistes sur les chances de révolution), ils s'y investissent pleinement. Ce sont eux qui relancent le plus efficacement les administrations communales et les décisions les plus socialistes qui sont prises par la commission du travail et de l'échange leur sont entièrement dues. Mais il manque à cette révolution communale un élément essentiel de 1792 : les sections parisiennes. Paris était divisé en 48 sections qui se réunissaient en assemblées générales, prenaient des décisions et contrôlaient les délégués⁴¹. Lors de la Commune, il n'existe que les Clubs pour exprimer la volonté populaire, et leurs pétitions restent souvent lettre morte. L'Internationale n'a pas réussi à se réorganiser collectivement et ses militants sont submergés par le travail

41 Par exemple, le 1er mai 1793, un délégué du Faubourg Saint-Antoine s'adresse à la Convention : « *Depuis longtemps, vous promettez un maximum général [des prix] de toutes les denrées nécessaires à la vie [...] Toujours promettre et rien tenir [...] il est temps que le riche, que l'égoïste soit aussi, lui, républicain, et qu'il substitue son bien à son courage [...] Voilà nos moyens de sauver la chose publique [...] si vous ne les adoptez pas, nous vous déclarons [...] que nous sommes en état d'insurrection ; dix mille hommes sont à la porte de cette salle* », Daniel Guérin (1998), *Bourgeois et bras-nus*, Ed. Les nuits rouges, pp. 57-58.

quotidien. Le peuple parisien sort de la guerre et n'a pas repris le travail, les Sociétés corporatives ont du mal à se reconstituer. Le plus souvent, c'est le salaire de garde national qui fait vivre la famille. On comprend dès lors que la Garde revêt une telle vitalité. Elle regroupe 200 000 parisiens et applique le mandat impératif...

Une des caractéristiques des Révolutions est de voir s'effondrer le régime politique en place. Les initiatives à la base y acquièrent une force momentanée irrésistible parce qu'elles apparaissent très rapidement et réorganisent le quotidien dans les premiers jours. La construction d'un appareil d'Etat prend plus de temps mais il peut sembler nécessaire à certains, lorsque ces initiatives spontanées n'arrivent pas à se fédérer et que la situation militaire fait des contre-révolutionnaires une menace. Mais « *lorsqu'au nom de la Révolution, on veut faire de l'Etat, ne serait-ce que de l'Etat provisoire, on fait de la réaction et on travaille pour le despotisme, non pour la liberté* »⁴². Les tentatives de démocratie directe entamées en 1789 et en 1871 sont riches d'enseignements. L'Etat, même révolutionnaire, cherche toujours à détruire le pouvoir populaire. Il ne suffit pas de décréter la démocratie directe, encore faut-il qu'elle existe, c'est à dire que les assemblées primaires décident réellement.

Conclusion

La Commune de Paris de 1871 est l'héritière de la Révolution Française, ses difficultés internes nous éclairent, mais trop de lumière ne doit pas nous aveugler. La chute de la Commune est le fait de la III^{ème} République, et de Bismarck qui lui fournit une armée, en libérant les bataillons de prisonniers de la guerre de 1870. N'oublions pas les mots du garde national Elisée Reclus : « *La Commune a dressé pour l'avenir, non par ses gouvernants mais par ses défenseurs, un idéal bien supérieur à celui de toutes les révolutions qui l'avaient précédée ; elle engage d'avance ceux qui veulent continuer, en France et dans le monde entier, à lutter pour une société nouvelle dans laquelle il n'y aura ni maîtres par la naissance, par*

42 « Lettre à un français », 1870 cité in Michel Bakounine (2005), *La Commune de Paris*, CNT, Paris, p. 9.

le titre ou l'argent, ni asservis par l'origine, la caste ou le salaire. Partout le mot « Commune » a été compris dans le sens le plus large, comme se rapportant à une humanité nouvelle, formée de compagnons libres, égaux, ignorant l'existence des frontières anciennes et s'entraînant en paix d'un bout du monde à l'autre. »⁴³

43 Jean Baronnet (2011), *Enquête sur la Commune de Paris*, La Revue Blanche, Ed. Amateur, interview de 1897 reproduite dans François Maspero (1982), *La Commune en image*, Maspéro/La Découverte, coll. Petite collection Maspero, p. 21.

6. LES COOPERATIVES DE PRODUCTION

Bruno FONTAN⁴⁴

Introduction

A la fin de l'Empire, il existait à Paris une cinquantaine de coopératives, la plupart de production, les autres de consommation, toutes de fondation récente et n'ayant que peu d'adhérents. La Commune, ou plutôt sa commission du Travail et de l'Echange, confia aux chambres syndicales le soin d'élaborer un projet de transformation des ateliers abandonnés par leurs patrons en sociétés coopératives ouvrières. Ce projet, qui suscita l'enthousiasme de beaucoup d'ouvriers, ne dépassa pas le stade du recensement des ateliers abandonnés. Il était alors courant, chez les ouvriers parisiens, de penser que les coopératives représentaient le meilleur moyen de vaincre le capitalisme. Contrairement à ce que l'on croit, l'idée ne venait pas de Proudhon, qui pensait que les coopératives, en se centralisant à raison d'une par corps de métier, nuiraient à la liberté. Quant à Blanqui, il était lui aussi résolument contre, étant persuadé qu'elles ne pourraient constituer qu'un piège pour le prolétariat, dans la mesure où elles susciteraient chez lui, une caste privilégiée qui s'empresserait de devenir conservatrice. L'idée de la coopérative semble être née spontanément chez les artisans parisiens dans les années 1830 et devoir sa popularité au fait qu'elle promettait une révolution non-violente : il ne s'agissait pas de déposséder les patrons, mais de les ruiner par une concurrence loyale, la coopérative permettant de vendre moins cher, les prix étant calculés au plus juste

44 PDG de la Scoop Aquabio (33), conférence du 6 mai.

et n'ayant pas à subir la majoration due au profit du patron.

6.1. Association

Pour Proudhon, le mot association est le « terme complémentaire » du mot individualisme, car l'individu ne pouvant vivre seul, il lui faut passer ce libre contrat. Pour Blanqui, l'association sera l'un des traits de la société communiste. L'idéologie de la Commune reflète ces conceptions au niveau communal : il s'agit pour elle de promouvoir l'autonomie de la commune sans rompre l'unité nationale, mais en remplaçant le lien contraignant du centralisme, essentiellement autoritaire, par le lien librement consenti de l'*union*. Cette union par association donne naissance à la fédération, et ainsi se trouvent définis les trois traits caractéristiques d'une société harmonieuse. Dans cette société, l'individu n'a pas plus de maître à l'intérieur de la nation, car l'association garantit la liberté, laquelle, selon Bakounine, ne saurait exister isolément pas plus qu'antérieurement à la société, car elle est un « produit collectif ».

6.2. Associations ouvrières de production

Elles avaient pour but de substituer à la méthode traditionnelle de production, effectuée au bénéfice d'un patron, des associations d'ouvriers appartenant aux mêmes corps de métier et vendant directement, et pour leur compte, leur production. L'ouvrier devenait ainsi propriétaire de son travail et une partie des bénéfices réalisés devait servir à financer d'autres associations. Ce système, assez florissant vers la fin de l'Empire, avait déperissé avec la guerre et le siège, mais il a répandu les idées de fédération et certainement facilité l'organisation de la Fédération de la Garde nationale. La Commune aurait aimé l'amplifier car il offrait les bases d'une réforme sociale. Bertin, secrétaire de la commission du Travail, de l'Industrie et de l'Echange, fit un recensement des associations ouvrières de production existantes et le publia le 14 mai. Il y en avait 42 : facteurs d'anches, bijoutiers en doré, facteurs de cannes et manches de parapluies, facteurs de chaises, charpentiers, chaudronniers, cloutiers,

cordonniers-coupeurs, cordonniers-bottiers, doreurs et argenteurs, facteurs de pianos, ferblantiers, formiers, fumistes, graveurs sur bois, facteurs d'instruments de musique, lanterniers, lanterniers pour voitures, lithographes, lunettiers, maçons, mégissiers, menuisiers en bâtiments, menuisiers en voitures, facteurs de meubles sculptés, opticiens, papetiers, passementiers, peintres en bâtiments, peintres en voitures, plombiers-couvreurs-zingueurs, polisseurs d'aciers, robinetiers, sculpteurs, serruriers, société des matières premières pour ébénisterie, tailleurs d'habits, tailleurs de limes, tonneliers, tourneurs d'essieux, typographes, vanniers.

6.3. Ateliers coopératifs

Le 3 mai, l'Union des femmes pour la Défense de Paris et le soin aux blessés, remet à Fränkel une pétition : « *Il nous faut du travail puisque nos frères, nos maris, nos fils ne peuvent subvenir aux besoins de la famille...* » Le 6 mai, au Conseil de la Commune, Fränkel propose l'organisation d'ateliers qui fourniraient aux femmes, du travail à domicile. Mise au courant de ce projet, l'Union des femmes demande à en élaborer la réalisation. Ses comités de quartier entreprennent de recenser toutes les chômeuses, métier par métier, et tous les ateliers laissés vides par le départ de leurs propriétaires à Versailles ou pour la province. Une commission centralise les renseignements et rédige un rapport. Idéologiquement, « *le point essentiel, celui qu'il faut atteindre, est de faciliter la naissance de groupements sérieux et homogènes, de présider à leur formation et, tout en les laissant libres et autonomes, de leur donner l'esprit de la Fédération* ». Pratiquement, « *il s'agit de confectionner des objets marchands, ayant une valeur courante et qui peuvent s'écouler facilement* ». Les premiers ateliers durent ouvrir vers la mi-mai : ils ne rassemblaient pas des femmes affectées à une tâche en fonction de leur métier, mais centralisaient des commandes et distribuaient le travail aux ouvrières, qui l'exécutaient à domicile. L'ouvrage terminé, les ouvrières l'apportaient à l'atelier, qui en assurait la livraison. Ce système donnait satisfaction aux préjugés de l'époque contre le travail collectif des femmes et défendait leurs intérêts en évitant que leur salaire ne soit amputé des bénéfices d'un intermédiaire. Etant donné les

circonstances, les ateliers coopératifs ne reçurent guère que des commandes de la Commune, et essentiellement de sacs destinés à être remplis de sable ou de terre pour le renforcement des barricades. On ne sait au juste combien en furent ouverts dans Paris, car la Semaine sanglante mit presque aussitôt un terme à ce qui promettait d'être une des initiatives les plus originales de la Commune dans le domaine social.

6.4. Autogestion

Le mot n'existait pas encore, mais l'idée de confier aux ouvriers la gestion des entreprises abandonnées par leurs patrons fit son chemin durant toute la Commune. Il ne s'agissait d'ailleurs que de réaliser cette autogestion dans quelques entreprises qui auraient servi de modèle ensuite. Le temps manqua. Une seule semble avoir été effectivement mise en place dans les ateliers du Louvre, spécialisés dans les fabriques d'armement. Le *Journal officiel* du 21 mai publie le *Règlement soumis à l'approbation de la Commune de Paris par les ouvriers de l'Atelier du Louvre*. Ce règlement prévoit l'administration de l'entreprise par un conseil ouvrier composé d'un délégué à la direction, d'un chef d'atelier, des chefs de banc, et d'un ouvrier de chaque banc, tous élus par l'ensemble des ouvriers et tous révocables. Un délégué près de la Commune, pareillement élu, préside l'ensemble de ce conseil, chargé à la fois de la direction et de la surveillance - surveillance en ce sens que les délégués auront le droit de prendre connaissance de toutes les opérations intérieures et extérieures et que, sur leur demande, les livres devront leur être présentés chaque fois qu'ils le jugeront nécessaire. Le conseil est également habilité à statuer sur l'embauche et le licenciement des ouvriers.

Ce système avait commencé à être expérimenté dans les ateliers du Louvre avant la rédaction définitive du règlement. Son application n'alla pas sans désordre, délégués et ouvriers devant faire l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité. Si l'expérience ne fut pas davantage étendue, c'est que la Commune, respectueuse de la propriété privée, ne réquisitionna que quelques fabriques d'armement. Quant aux ateliers abandonnés par leurs patrons, leur

recensement n'était pas terminé à l'entrée des versaillais. Et puis, une véritable réforme sociale ne pouvait intervenir tant que la majorité des ouvriers et artisans devaient se consacrer à leur service à la Garde nationale.

Conclusion

La SCOP Aquabio est spécialisée dans l'analyse des milieux aquatiques, activité qui connaît un fort développement face aux problèmes de pollution des eaux. SARL depuis sa création en 1998, Aquabio s'est transformée en SCOP en juin 2007 sous mon impulsion car il me paraissait important, dans une entreprise qui a beaucoup embauché, de faire participer les salariés au développement. Les salariés ont ainsi pu devenir associés et les nouveaux salariés peuvent également faire ce choix au bout d'un certain temps d'ancienneté. La transformation en SCOP a permis une augmentation du capital grâce aux outils financiers du Mouvement des SCOP. L'implication des salariés est un facteur de la compétitivité des SCOP. Toutefois, le principe reste celui d'une gouvernance collective qui les conduit à constituer des fonds propres qui leur permettent de surmonter plus facilement les crises. Enfin, les SCOP préservent le principe des prises de décision démocratiques car chaque salarié copropriétaire de l'entreprise possède une voix de vote, quelle que soit sa position dans l'entreprise. Faire vivre ce type d'entreprise et d'économie sociale et solidaire reste un enjeu qui est exigeant.

7. LA CULTURE, L'INFORMATION ET LA COMMUNE César HUERTA⁴⁵

Introduction

Cette période a été marquée par une nécessité d'engagement d'artistes dans le combat politique, au prix de fortes critiques. Gustave Courbet en est la figure emblématique : « *A notre époque où la démocratie doit tout diriger, il serait illogique que l'art, qui mène le monde, soit en retard sur la révolution qui se déroule en ce moment en France.* » Avec la Fédération des Artistes de Paris Courbet déclare dans *Le Cri du peuple* du 10 avril 1871: « *Paris ayant enfin conquis sa liberté d'action et son indépendance, j'invite les artistes à prendre eux-mêmes la direction des musées et des collections d'art qui, tout en étant la propriété de la Nation, sont surtout la leur au double point de vue de la vie intellectuelle et matérielle.* ». De même, des auteurs, des compositeurs, des dramaturges et des acteurs s'efforcent de prendre le contrôle de leur art. Mais aucun artiste n'excita plus la haine que Gustave Courbet. Emprisonné, ruiné il paiera très cher son implication dans la Commune et la mise à bas de la colonne Vendôme. Meissonier, le peintre des batailles, le poursuit de sa haine, ou de sa jalousie : « *Il faut que désormais il soit mort pour nous !* »

Si nous considérons l'exemple des impressionnistes, nous voyons bien comment, à la fin de la Commune, dès sa première exposition collective de 1874, l'impressionnisme se heurta à des critiques qui se réfèrent au vocabulaire du radicalisme politique destiné à discréditer les peintres et leur entreprise : « *La peinture a aujourd'hui ses*

45 Professeur des écoles (33), conférence d'inauguration de l'exposition à la Médiathèque Condorcet de Libourne le 15 avril.

intransigeants tout comme la politique [...] [Ils ne trouvent] aucune justification à essayer de réparer l'édifice social [...] ils en veulent un tout neuf», est-il écrit dans *Le Constitutionnel*. Manet et Degas, tantôt hostiles, tantôt compatissants, restés à Paris pendant le siège, s'engagent dans la Garde Nationale et parcourent le Paris de la Semaine sanglante en tirant des croquis pris sur le vif. Corot, alors en pleine gloire, se rallia à la Commune. Signac qui a vécu la Commune a 8 ans, sera toujours un indéfectible soutien de celle-ci : « *J'ai conservé un net souvenir de ces journées qui ont contribué à ma formation* ». Pissaro a été et est resté favorable à la Commune.

Renoir a été mobilisé dans un régiment de cavalerie légère et affecté à Tarbes, puis à Libourne où il passa l'hiver dans un contexte épargné par les événements. Dans une lettre à un ami parisien, le 1^{er} mars 1871, il avoua s'être permis « *toutes sortes de choses agréables et ce, pendant que vous mourriez de faim* ». Cependant, il rentre à Paris dans les premiers jours de mars où il sera victime d'une méprise : ayant installé son chevalet en bord de Seine, on l'accusa de lever le plan de défense pour le livrer à Versailles. Il fut sauvé par Raoul Rigault, responsable de la Commission de sûreté générale qu'il avait caché sous l'Empire.

Une guerre des images a aussi accompagné la Commune et constitue une expression culturelle particulière qui nous permet d'affirmer que le combat par images interposées est un des aspects de la bataille politique de 1871. Les caricatures « communardes », diffusées en feuilles volantes prolifèrent et, à l'opposé, les anti communardes tournent en dérision les théoriciens socialistes et la figure de la « pétroleuse ». Nous retiendrons deux dessinateurs : Doré et Pilotell. Gustave Doré dessina des croquis de fédérés, certainement en marge des cortèges d'hommes, de femmes et d'enfants conduits à Versailles pour y être détenus. Couplés avec des dessins de Versaillais qu'il exécuta également, les clivages entre la loi et l'illégalité, la raison et la folie, l'ordre et le désordre se brouillent. Georges Pilotell publia un recueil d'eaux-fortes à Londres en 1879. La quasi totalité de ses planches a été initialement publiée dans des journaux ou en feuilles détachées, à Paris, de 1870 à 1873. Le recueil mêle caricatures, portraits et figures allégoriques ou croquis

naturalistes, proposés comme témoignage oculaire. Son ambition est d'exorciser et de témoigner pour résister et édifier une mémoire de la Commune. Ex directeur des Beaux-Arts, ex commissaire spécial de la Commune, condamné à mort, il maintint et appliqua les fondements de la Fédération des artistes : « [...] *par la parole, la plume, le crayon, par la production populaire [...] par l'image intelligente et moralisatrice [...] le Comité concourra à notre régénération [...] aux splendeurs de l'avenir et de la République universelle.* »

7.1. Des journalistes et la presse

Dans la France du XIX^{ème} siècle, la presse est alors le seul moyen d'information qui permet la diffusion d'idées nouvelles. L'ouvrier parisien a une bonne culture : 91 % des hommes savent lire et écrire, et 80 % des femmes. Sous l'Empire, la censure était la règle, mais la libéralisation du régime avait permis la naissance de plusieurs journaux d'opposition. Avec la proclamation de la République de nombreux journaux et feuilles éphémères se créent dans l'enthousiasme. Le lecteur républicain peut confronter les avis défendus dans *Le Siècle*, *Le National*, *Le Rappel*, ou encore *Le Réveil* de Charles Delescluze. Quelques uns remportent un franc succès, *Le Vengeur*, *Le Cri du Peuple* atteignent un tirage de cent mille exemplaires. Rochefort publie *La Lanterne* puis *La Marseillaise* où écrivent Arnould et Lissagaray. Cette presse libre et critique inquiète l'Assemblée Nationale qui décide de la suppression des principaux journaux d'opposition : *Le Vengeur*, *Le Mot d'ordre*, *La Bouche de Fer*, *Le Cri du Peuple*, *La Caricature* et *Le Père Duchêne*.

Après le 18 mars, La Commune de Paris est la période pendant laquelle le plus de journaux furent créés. Si la liberté de la presse fut restreinte, si de nombreux journaux furent supprimés, la Commune n'empêcha jamais la parution de nouveaux journaux. Ainsi, les journaux supprimés pouvaient réparaître sous un nouveau titre dès le lendemain.

Parmi la presse d'alors nous distinguons trois types de presse : versaillaise, conciliatrice et communarde.

Des journaux « versaillais » répandus sont *Le Figaro* et le *Gaulois*.

Le Figaro, qui cautionne la suppression de divers journaux le 11 mars, s'écrie moins d'une semaine plus tard, lorsqu'il est empêché de paraître qu'il « a été victime d'un acte inique contre lequel il ne saurait trop protester au nom de la liberté de la presse ». Une fois transporté à Versailles, il clame qu'il n'y a pas de conciliation possible et donne ce conseil le 15 mai : « Mettez les sur les bords de la Nouvelle-Calédonie les cent cinquante mille personnes qui ne veulent pas se soumettre aux lois. Donnez-leur des vivres et des vêtements pour un an, fournissez-leur des outils, des armes, faites-leur une pacotille et dites leur de fonder leur commune en paix... ». Puis le ton monte il réclame le lendemain l'extermination de « tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie, qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde ». Puis c'est toute la ville qu'il s'agit de traiter : « Jamais pareille occasion ne s'est offerte pour guérir Paris de la gangrène morale qui la ronge depuis vingt ans. Les Parisiens doivent subir les lois de la guerre, si terribles qu'elles soient. Aujourd'hui la clémence serait de la folie ». Il reparait à Paris après le 30 mai, les exécutions sommaires qui ont lieu partout sont jugées dans ses colonnes comme « une expiation trop douce ». Le journal conservera longtemps ce ton avec l'encouragement de ses lecteurs. *Le Figaro* publie une lettre de l'un d'eux le 1^{er} juin car elle contient une proposition « qui sera accueillie par tout le monde » : « Chacun de nous doit faire la police de son quartier et signaler d'une manière implacable tout individu ayant pris une part active à cette déshonorante insurrection. C'est un devoir civique... »

Le Gaulois, dont un des principaux rédacteurs est Francisque Sarcey exploitera la même veine. Le 7 avril, il nous apprend que « depuis hier, il n'est pas rare de rencontrer dans les quartiers excentriques de Paris des bataillons de femmes, marchant par deux, vociférant, hurlant le sabre au jupon et le chassepot sur l'épaule. C'est hideux et grotesque. Il n'est pas d'injures, de menaces et d'obsécités que ne vomissent ces créatures. » Mais il y a pire que les femmes, ce sont les étrangers : « Paris porte le poids de sa grandeur ; la ville universelle devient la proie des aventuriers du monde ; un polonais taré est un général en chef ; un Américain d'occasion est le Carnot de l'insurrection, et l'ouvrier parisien n'est plus le vrai coupable, c'est l'écume du monde qui monte à la surface ».

Des journaux prônent la conciliation. Dans *Le Rappel* où s'exprime Hugo, celui-ci déclare le 23 mai : « Il y a plus de civilisation dans la

Convention et plus de Révolution dans la Commune. Les violences que fait la Commune à la Convention ressemblent aux douleurs de l'enfantement. Un nouveau genre humain, c'est quelque chose. Ne marchandons pas trop qui nous donne ce résultat. Devant l'histoire, la Révolution étant un lever de lumière venu à son heure, la Convention est une forme de la nécessité, la Commune est l'autre. » Le *Siècle* peut-être considéré dans ce type par un article du 31 mars qui précise la position de ses auteurs : « *Nous ne sommes en négociations ni avec Paris ni avec Versailles. Nous sommes le cœur des tragédies antiques. Notre rôle est de tout observer, de tout juger et de dire à haute voix tout ce que nous pensons.* » *La Vérité*, journal républicain, est hostile à Versailles sans approuver les visées révolutionnaires de la Commune : « *Loin de nous la pensée de le dissimuler à l'heure où le triomphe imminent de la réaction peut rendre un tel aveu dangereux, nous sommes de ceux...qui ont commis l'erreur de croire qu'il y avait au fond du mouvement révolutionnaire du 18 mars, quelque chose de plus sérieux qu'une insurrection, n'ayant pour but que le carnage...* »

Quant aux journaux communards, du 18 mars à la mi-mai plus de 90 titres de quotidiens ou périodiques ont pu paraître. Beaucoup n'ont vécu que quelques jours ou ont paru irrégulièrement.

Le *Journal Officiel* est assez sévère dans sa présentation, sans caricatures ni dessins. Ce journal avait deux éditions : une grand format, le matin, vendue 15 centimes, et une "Petite édition du soir", dans laquelle on trouvait l'essentiel de celui du matin. Cette édition à 5 centimes était celle que lisait le peuple de Paris. Ce *Journal Officiel* est singulier : d'une part, il recense comme il se doit les actes et décrets du gouvernement insurrectionnel aspirant à la respectabilité et à l'efficacité d'une administration ordinaire ; d'autre part, il relate jour après jour les faits marquants de la révolution en marche. C'est un quotidien curieux de la politique comme des faits divers, relatant les actions et les discussions de la Commune ainsi que le résumé des nouvelles qui couraient dans Paris. A chaque jour sa scène emblématique et ses héros dans des textes brefs écrits notamment par Arthur Arnould, Auguste Vermorel, Charles Longuet et Pierre Vésinier. Durant les tout derniers jours, il fut à peu près le seul, alors que de nombreux élus faisaient encore preuve d'un optimisme délirant, à publier des analyses et des nouvelles de la situation militaire réelle. Il parut un seul jour sous le titre *Journal officiel de la*

Commune de Paris, mais ce titre fut abandonné dès le lendemain pour l'ancien, et il ne fut pas repris. Après la Semaine sanglante, afin que les bourgeois versaillais puissent connaître le nom de tous les Communards "officiels", un éditeur de Paris, Victor Bunel réimprima le Journal officiel. Ce fut un grand succès de librairie. Nous pouvons noter l'existence d'une édition versaillaise du *Journal Officiel* avec les décrets et déclarations de l'Assemblée et du gouvernement. Il comprend également une partie « non officielle » comme par exemple cet appel au meurtre daté du 13 avril : « *Moins d'érudition et de philanthropie, Messieurs, mais plus d'expérience et d'énergie [...] Pas de prisonniers ! [...] Accordez aux braves soldats la liberté de venger leurs camarades en faisant, sur le théâtre et dans la rage de l'action, ce que de sang-froid ils ne voudraient plus faire le lendemain.* »

Le *Père Duchêne* empruntait son titre au *père Duchesne* publié sous la Révolution française et qui a paru durant les périodes révolutionnaires avec toutes sortes de variantes (*La mère Duchesne, Le fils du père Duchesne, Le fils du père Duchesne illustré*) au moins une centaine de fois depuis 1790, notamment pendant la Révolution de 1848 et pendant la Commune. C'est un quotidien paru sous la forme d'une brochure de huit pages, vendue 1 sou. Sous le titre, une phrase apparaît : « La République ou la mort ». Le numéro 1 paraît le 6 mars 1871. Ses 30 000 exemplaires sont épuisés aussitôt, ainsi que les 25 000 réimprimés. Le 11 mars, le journal est supprimé à son numéro 5. Il reparait le 23 mars et édite 63 numéros jusqu'au 22 mai. Son tirage varie de 60 à 70 000 exemplaires. Il est d'une tendance blanquiste extrêmement radicale et intransigeante. La série publiée sous ce titre durant la Commune de Paris a pour rédacteurs Eugène Vermersch, (poète et journaliste qui, ultérieurement exilé à Londres, fréquentera Verlaine et Rimbaud) Maxime Vuillaume (futur auteur des célèbres *Carnets rouges* qui forment un ensemble de tableaux irremplaçables sur la Commune) et Alphonse Humbert. Ces noms apparaissent seulement sur les trois derniers numéros, les autres sont signés le Père Duchêne, marchand de fourneaux. Chaque numéro à un surtitre « *La Grande Colère...* », « *Les Bons Avis...* », et un sous-titre indiquant le sujet du jour : « *Pour que les citoyens membres de la Commune suppriment le traitement des calotins* » ; « *Pour qu'on leur fasse payer le loyer de*

leurs boutiques à messes... », « Contre les citoyens membres de la Commune, qui n'ont pas fait les élections et qui ont l'air de caner, foutre. » Les thèmes abordés dans ses colonnes : l'anticléricalisme, la nécessité d'une action militaire cohérente contre Versailles, discourir moins et agir plus, allaient dans le sens de l'opinion populaire. D'une écriture particulière dans laquelle les pires obscénités se mêlent à de brillantes modulations du langage populaire, il s'adressait « aux bons bougres de patriotes » auquel il disait « sa grande joie de pouvoir enfin causer des affaires de la nation avec les bons patriotes qui ont chassé les jean-foutre de l'hôtel de ville ». Elie Reclus considère *le Père Duchêne* comme « le plus ignoble, parce qu'il veut l'être ». Ce fut le journal le plus lu sous la Commune avec *Le Cri du peuple*.

Le Cri du Peuple est le plus célèbre quotidien de la Commune de Paris. Son fondateur, Jules Vallès, a participé à l'insurrection de 1848. Journaliste reconnu, incarcéré pour délit de presse sous l'Empire, il a fondé *La Rue* en 1867. Le milieu journalistique et littéraire lui fait les yeux doux mais dira-t-il plus tard : « Il existe de par le monde une race de gens qui, au lieu d'accepter une place que leur offrait le monde, ont voulu s'en faire un tout seuls, à coup d'audace ou de talent. » Le journal voit son tirage grimper jusqu'à 100 000 exemplaires, bien qu'il ne se vende qu'à Paris. Se disant « ardemment républicain » il relate avec minutie et lucidité les événements contemporains, il s'impose au sein de la presse nationale comme un modèle de journalisme politique. Favorable à une démocratie directe et à la suppression des armées permanentes, il considère la guerre de défense nationale comme juste, mais continue d'appeler à l'amitié entre les peuples.

Le 26 mars, Jules Vallès est élu ainsi qu'un autre rédacteur, J.B. Clément (auteur du *Temps des cerises*). Ces élections inspirent Vallès : « Quelle journée ! Le soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons, cette odeur de bouquets, le frisson des drapeaux ! Le murmure de cette Révolution, qui passe tranquille et belle comme une rivière bleue. » Il prévient, lors de la proclamation de la Commune : « Après la poésie du triomphe, la prose du travail ». *Le Cri du Peuple* est alors dominé par la personnalité du proudhonien Pierre Denis, l'idéologue, le théoricien qui manquait au journal et qui remplace à la rédaction Eugène Vermersch qui, trop fougueux pour s'entendre avec Vallès, fondera *Le Père Duchêne*. Il

oriente son ami Vallès et le journal vers l'adhésion à l'idée d'une autonomie complète des communes et donc de Paris : « *la Révolution doit se borner à Paris, qui doit laisser le reste de la France agir à sa guise et qui, donc, doit se déclarer ville libre.* »

Lors de la guerre civile, à partir du 2 avril, les rédacteurs se divisent entre partisans d'une marche sur Versailles et du refus de toute conciliation, et ceux qui cherchent encore une issue pacifique. Après le refus de Thiers de toute négociation, la rédaction entière prêche unanimement la lutte à outrance. Le journal concilie liberté de critique et soutien sans faille. En mai, le journal reflète les opinions de la minorité et son hostilité au Comité de Salut public. Toutefois, Pierre Denis écrit : « *il faut que tout se taise devant l'organisation, le travail et le combat* ». Les derniers numéros appellent à l'union : « *Les discussions ? Les doutes ? Mais ils serviraient à retourner contre nous-mêmes, contre les meilleurs peut-être, l'arme qui doit frapper l'ennemi... An nom du salut public, soyons unis jusqu'à la victoire...* »

De retour d'exil, Jules Vallès, grâce à la collaboration intellectuelle de Séverine, relance le journal *Le Cri du Peuple* le 28 octobre 1883. Cette seconde version continue à paraître après la mort de son fondateur, dirigée durant les premières années, par Séverine, figure du féminisme et du journalisme de cette époque⁴⁶.

46 Ce texte issu d'une manière de *work in progress* ayant duré quelques mois et dont la finalité a quelque peu évolué, pourrait être qualifié de travail de dilettante, en effet l'appareil de notes ne souscrit pas aux canons classiques. Dans la quantité de livres dont la lecture a permis ce travail, j'en détacherai trois, eu égard à la somme d'informations qu'ils transmettent : *Les écrivains contre la Commune* de Paul Lisky, la *Grande Histoire de la Commune* de Georges Soria et le *Dictionnaire de la Commune* de Bernard Noël. Parmi les nombreux autres titres lus et, parfois, dévorés, et parce que, peut-être, fait-elle office de passerelle, je ne signalerai que les *Pages Rouges* de Séverine (née Caroline Rémy) publiées en 1893 et dédiées à Jules Vallès en ces termes : « *Le peu que je sais, le peu que je suis, mon maître inoublié je vous le dois. Vous m'avez appris à voir, à entendre, à méditer – à compatir surtout aux grandes misères des pauvres gens. Ces pages sont donc vôtres, incertaines et balbutiantes souvent, comme les devoirs d'une écolière trop tôt privée de leçons, et qui essaie de se souvenir. Mais bien ou mal, j'ai marché dans votre voie, et c'est pour en témoigner que j'ai laissé à ces feuillets l'ordre chronologique. Telle j'étais, telle je suis ; de la fillette qui regardait brûler Paris le cœur serré, à la femme qui s'arrête angoissée au seuil des luttes nouvelles, il n'est que la différence de l'instinct à la réflexion. Plus d'indulgence - cette vertu philosophique faite de pitié*

7.2. Des écrivains

Les écrivains sont divisés entre ceux qui s'affirment contre la Commune et ceux qui la soutiennent.

Les auteurs installés ou en voie de l'être s'opposent tous à la Commune. Les conservateurs Maxime du Camp ou Gustave Flaubert, les monarchistes Alphonse Daudet, Ernest Renan, la Comtesse de Ségur, les très réactionnaires Leconte de Lisle et Théophile Gautier... Les républicains et les modérés comme François Coppée, Anatole France, Catulle Mendès, Jean Richepin, Georges Sand et Emile Zola. Il y a, certes, des nuances entre l'extrême violence de Théophile Gautier et la condamnation plus modérée d'Emile Zola. Mais la condamnation est unanime. Les écrivains adoptent une position sensiblement différente selon qu'ils vivent à Paris et se laissent parfois gagner par l'enthousiasme populaire ou se réfugient à Versailles et se font les propagandistes zélés de Thiers. Lorsque certains d'entre eux restent isolés en province, ils prennent pour argent comptant les pires calomnies véhiculées par les Versaillais.

Tous ces écrivains, même les anciens « révolutionnaires romantiques » de 1848 partageaient l'avis que les classes laborieuses étaient avant tout des classes dangereuses. Pour eux, la Commune résultait de la « fièvre » de la « canaille », de la « populace » mue par « l'envie ». Pour eux, les ouvriers qu'ils qualifient de « race nuisible », ces « bêtes enragées », ces « nouveaux barbares », menaçaient la « civilisation ». Pour Théophile Gautier dans *Tableaux du Siège*, les Communards sont rageusement décrits comme des animaux.

Après la Semaine sanglante, la plupart des écrivains sont soulagés par la répression attendue, souhaitée, voire réclamée à corps et à cris. Pour Edmond de Goncourt : « *les saignées comme celle-ci, en tuant la partie*

et de mépris - a seulement pénétré mon âme. Et autour du fusil de l'insurgé, trop lourd aux mains de femme, j'ai tissé ma quenouille... lin pour les langes, les suaires, les blessures et les plaies ! Voici ma première tâche. Je la marque à votre chiffre, afin que ceux pour qui elle fut faite sachent qu'elle leur vient de vous. Et je demeure votre disciple très servente, très humble, à jamais dévouée. Séverine »

bataillante d'une population, ajournent d'une conscription la nouvelle révolution. C'est vingt ans de repos que l'ancienne société a devant elle ». Idem pour Leconte de Lisle, qui espère « *que la répression sera telle que rien ne bougera plus, et pour mon compte, je désirerais qu'elle fût radicale* ». Flaubert, dans une lettre à Georges Sand trouve « *qu'on aurait dû condamner aux galères toute la Commune et forcer ces sanglants imbéciles à déblayer les ruines de Paris, la chaîne au cou, en simples forçats. Mais cela aurait blessé l'humanité. On est tendre pour les chiens enragés, et point pour ceux qu'ils ont mordus* ». Les écrivains qui se sont engagés pour la Commune sont moins nombreux. A l'exception de Vallès, de Rimbaud, de Verlaine, de Villiers de L'Isle-Adam qui sont pour la Commune, de Victor Hugo qui adopte une attitude de neutralité durant l'événement, puis qui condamne sévèrement les Versaillais lors de la répression avant de s'engager extrêmement fermement pour l'amnistie, tous les autres écrivains notables prennent position ouvertement contre la Commune. Les uns de façon modérée, la plupart avec une virulence qui surprend aujourd'hui.

Villiers de l'Isle-Adam prit le commandement des éclaireurs du 147^{ème} bataillon de la Garde Nationale et, pendant le siège de la capitale par les Allemands, vécut avec sa famille dans un dénuement complet. Pendant la Commune, il participe, sous le pseudonyme de Marius, à la rédaction du journal *Le Tribun du Peuple*, favorable à la Commune. Dans l'ouverture de *Tableau de Paris sous la Commune*, le très catholique et monarchiste marquis Villiers de l'Isle-Adam célèbre avec enthousiasme la révolution : « *Paris a survécu. Le soleil brille sur la Révolte. L'indomptable Liberté s'est relevée, chancelante, mais appuyée sur tous ses drapeaux rouges et défiant les spectres meurtriers de Berlin et Versailles. Au fond de l'horizon, l'Arc de Triomphe se voûte sur la guerre civile. Les éclats de fer sillonnent les rues sans troubler les jeux des enfants nouveaux, les bombes, couleur de pourpre, ont remplacé les ballons rouges, et, quand les billes font défaut, ce sont de beaux éclats de rire en courant ramasser les balles mortes.* »

L'un des premiers poèmes de Paul Verlaine est dédié aux victimes des répressions de 1832 et 1834, déjà femmes et enfants inclus, déjà Thiers comme acteur de la répression... En 1857-1868 il collabore au *Hanneton*, journal satirique de Vermersch, partage la lutte contre l'Empire avec de futurs Communards. Après la proclamation de la

République, il s'engage dans la Garde nationale. Le 18 mars il se range sans réserve du côté du Comité central qui « *pose d'aplomb et bien net, la question politique intérieure* ». Sous la Commune, il est nommé chef du bureau de presse de l'Hôtel de Ville. Après la Semaine sanglante, il quitte Paris pour se cacher avant d'y revenir en août 1871. Le souvenir de la Commune est épars dans toute son œuvre, sans inspirer entièrement aucun poème. La *Ballade en l'honneur de Louise Michel* est un hommage autant à la femme, ancienne institutrice de son épouse, qu'à la combattante.

[...] *Elle aime le Pauvre âpre et, franc*
Ou timide, elle est la faucille
Dans le blé mûr pour le pain blanc
Du Pauvre, et la Sainte Cécile,
Et la Muse rauque et gracile
Du Pauvre et son ange gardien
À ce simple, à cet indocile.
Louise Michel est très bien.[...]

Autre poète et écrivain, Arthur Rimbaud a vécu à Paris du 25 février au 10 mars 1871 ; qu'il y soit revenu pendant la Commune semble être une légende. Néanmoins, il est totalement communard, il partage aussi bien la révolte que l'idée. Il a vécu en clochard se mêlant au peuple. Il a lu Babeuf et Proudhon, il a écrit un *Projet de constitution communiste* alors que la Commune est maîtresse de Paris. Il évoque ces « *colères folles [qui] me poussent vers les batailles de Paris où tant de travailleurs meurent.* » Rimbaud est à la fois *le seul* et *l'innombrable*. Il ne dit pas « je » pour parler de soi mais pour refléter l'universelle révolte de tous ceux qui sont à la recherche de la « vraie vie ». Trois poèmes sont directement communards :

Chant de guerre parisien, Les mains de Jeanne-Marie, et l'Orgie Parisienne
ou Paris se repeuple :

Paris ! quand tu reçus tant de coups de couteau,
Quand tu gis, retenant dans tes prunelles claires
Un peu de la bonté du fauve renouveau,
Ô cité douloureuse, ô cité quasi morte,
La tête et les deux seins jetés vers l'Avenir
Ouvrant sur ta pâleur ses milliards de portes,

*Cité que le Passé sombre pourrait bénir :
 [...] Quoique ce soit affreux de te revoir couverte,
 Ainsi ; quoiqu'on n'ait fait jamais d'une cité
 Ulcère plus puant à la Nature verte,
 Le Poète te dit : " Splendide est ta Beauté ! "
 [...] Le Poète prendra le sanglot des Infâmes,
 La haine des Forçats, la clameur des Maudits ;
 Et ses rayons d'amour flagelleront les Femmes.
 Ses strophes bondiront : Voilà ! voilà ! bandits !
 - Société, tout est rétabli : - les orgies
 Pleurent leur ancien rôle aux anciens lupanars :
 Et les gaz en délire, aux murailles rougies,
 Flambent sinistrement vers les azurs blafards !*

Jules Vallès est aussi un des acteurs principaux de la Commune, un des rares écrivains concrètement engagés du début à la fin aux côtés des insurgés. « *On les traitait de bohèmes et de bandits ces insurgés ! Leurs généraux ont eu un sang froid de héros, et de leurs bouches fracassées, ils ont craché leur sang à la face des assassins.* »

Victor Hugo, quant à lui, suit les événements de la Commune depuis Bruxelles. Il ne croisera réellement les Communards qu'une seule fois : le 18 mars, marchant presque seul derrière le corbillard de son fils, et les gardes nationaux, dans leur premier jour de combat, s'écarteront pour lui faire une haie d'honneur. Victor Hugo, au début de l'insurrection, se contente de condamner la guerre civile tout en défendant politiquement les principes de la Commune. Après la Semaine sanglante, il condamnera sans retenue la répression et luttera activement pour l'amnistie des Communards : « *Tôt ou tard, Paris Commune s'imposera. Et l'on sera stupéfait de voir ce mot Commune se transfigurer, et de redoutable devenir pacifique. La Commune fera une œuvre sûre et calme. [...] Ô juges, vous jugez les crimes de l'aurore.* »

7.3. L'affiche

L'Affiche a été l'un des grands moyens d'information durant la Commune. Le Comité central puis le Conseil de la Commune l'utilisèrent régulièrement pour lancer des proclamations, des appels

ou pour publier des décrets. Les clubs et les chambres syndicales s'adressèrent de même à leurs adhérents et au peuple. Tout le monde pouvait d'ailleurs recourir à ce moyen d'expression à condition de ne pas utiliser le modèle officiel.

Du 18 mars au 25 mai 1871, l'Imprimerie nationale, au service de l'État depuis plus de deux siècles, est réquisitionnée par la Commune. Son personnel dirigeant, qui a suivi le gouvernement légal à Versailles, est remplacé par une direction ouvrière tricéphale, qui s'efforce de mettre en application les idéaux démocratiques et égalitaires véhiculés par la Commune : autogestion ouvrière, suppression des amendes, tarification à la journée, simplification de la hiérarchie.

Louis-Guillaume Debock était un ouvrier typographe. Ardent promoteur de l'organisation ouvrière, il avait joué un rôle actif dans les grèves de la fin de l'Empire. Lieutenant au 167^{ème} bataillon fédéré, il s'empare le 18 mars 1871, de l'Imprimerie nationale, au nom du Comité central de la Garde nationale. Son fils Georges Debock en assume le secrétariat. André Alavoine, ouvrier à l'Imprimerie nationale, adhérent de l'Internationale, conserve lui aussi ses fonctions dans la Garde nationale et se distingue notamment en essayant d'empêcher la fusillade de la rue Haxo le 26 mai. Le bon fonctionnement de l'établissement et le succès de la mise en œuvre des expériences sociales font de l'Imprimerie nationale un pilier de la Commune.

Entre le 19 mars et le 25 mai 1871, la production de l'Imprimerie nationale se limite quasiment aux affiches : 399 affiches sortent de ses presses, soit 5 à 6 affiches par jour. Malgré l'interruption des autres travaux d'impression, documents administratifs divers et ouvrages savants, ce rythme de 5 à 6 affiches par jour est considérable car il impose une activité quasi ininterrompue pour la composition, la correction, l'impression et la distribution des affiches. La nécessité de numéroter les affiches est apparue très vite : à partir de la cinquième, elles sont toutes numérotées, en bas et à droite des mots « Imprimerie nationale ». Le nombre d'exemplaires varie selon la destination de l'affiche : celles qui sont destinées à une grande partie de la population, voire à la population parisienne entière, et qui

sont placardées dans tous les arrondissements, ont de gros tirages, supérieurs à 6000.

Debock et Alavoine ont sauvé les Archives Nationales de la destruction. Pendant leur administration, aucun détournement, d'après le Directeur réfugié à Versailles, n'a eu lieu. Compte non tenu des papiers utilisés pour environ 75.000 francs afin d'imprimer les affiches de la Commune ! Les trois dirigeants ont fui dès la fin de la Commune, sans attendre leur condamnation. Le 12 février 1873, les Debock père et fils sont condamnés par contumace par le 3^{ème} Conseil de guerre à la déportation fortifiée, tout comme Alavoine le sera le 29 août 1873.

7.4. Quelques éléments locaux durant « l'année terrible »

Bordeaux est le centre de la vie politique française. Le Gouvernement et l'Assemblée Nationale y siègent après la défaite. L'Assemblée ratifie les accords de paix dictés par Bismarck. Des démissions retentissantes ont lieu : Hugo, Gambetta, Rochefort et d'autres députés. Dans l'opinion, les républicains s'opposent à leurs adversaires. Les républicains sont modérés ou radicaux, et parmi ces derniers se trouvent les militants de l'Internationale. Vers la mi-avril on assiste à Bordeaux à quelques chaudes journées : affiches de la Commune de Paris placardées dans la ville, rues bondées, rassemblements, défilé de bataillons de la Garde nationale, crosse en l'air aux cris de « Vive la République ! Vive la Commune fédérale ! », échauffourées, début de barricades, arrestations, mais tout finit par rentrer dans l'ordre le 19 avril.

Nous pouvons distinguer dans la presse de l'époque : *Le Courrier de la Gironde* monarchiste ; *La Gironde*, soutien des républicains modérés et de l'ordre ; *La Tribune de Bordeaux*, proche de la ligne plus radicale et même au delà, puisqu'en effet des Internationalistes font paraître leurs interventions dans *La Tribune* qui rêve de conciliation ; *La Fédération*, créée en avril 71, dont les collaborateurs appartiennent pour la plupart à l'Association Internationale des Travailleurs, et qui apporte un soutien ferme à la Commune de Paris, aussi détentions, tracasseries administratives, et défauts d'imprimeurs ne lui sont guère

épargnés.

Libourne compte alors 15 000 habitants. Jusqu'en 1870, nous ne trouvons qu'un seul journal à Libourne : *La Chronique*. Son éditorial du 23 juin 1870 témoigne de son attachement à l'Empire et de sa défiance à l'égard de la démocratie : « [...] nous voulons le maintien de l'Empire et nous n'avons aucun scrupule de l'avouer [...] ». Le 3 juillet 1870, c'est jour de naissance d'un nouveau journal : *Le Progrès des Communes*. Cette nouvelle feuille est fondée par Jules Steeg, alors pasteur à Libourne, et elle sera l'organe du Parti démocratique et libéral. *Le Progrès* n'a cessé de critiquer l'attitude belliqueuse du gouvernement impérial. *La Chronique*, enthousiaste, soutient cette guerre « *vraiment nationale* ». Le 12 août voit la constitution de la Garde nationale sédentaire que les conservateurs se montrent peu pressés d'armer. Dans la semaine, quelques rixes se sont produites entre gardes mobiles ayant des vues divergentes sur l'Empire. Le 14 septembre, la République est acclamée dans les rues, des visites ont lieu chez les tenants de Napoléon III, mais aucun désordre grave. Le 15 septembre, une grande réunion, est organisée par des républicains en dehors de la municipalité, au manège de la caserne. Le 26 septembre, le 4^{ème} bataillon de gardes mobiles de la Gironde, constitué de jeunes gens recrutés dans l'arrondissement de Libourne, a quitté la gare. Ce sera l'occasion d'une manifestation patriotique enthousiaste. Le 30 septembre, le nouveau conseil municipal « *s'associe pleinement à la résolution du Gouvernement de la Défense Nationale de continuer la guerre à outrance* ». Le même jour, donnant suite à une pétition de gardes nationaux, la ville de Libourne prend en charge l'équipement d'environ 350 gardes mobilisés. Lors de l'émeute blanquiste du 31 octobre 1870 à Paris, tous les corps constitués de la ville de Libourne et la presse en son entier, signifient clairement qu'ils sont ennemis du désordre. Le 13 novembre a lieu au théâtre de Libourne une réunion dont le but est de permettre à une légion de républicains espagnols de se joindre aux volontaires de Garibaldi pour la défense de la République Française. *Le progrès des Communes* nous a informé « *qu'un corps de 300 volontaires espagnols, bien armés et bien équipés est [déjà] passé par notre gare se rendant à D...* »

Plusieurs familles des pays envahis par l'ennemi sont venues se

réfugier à Libourne. Les hôtels et les chambres de la ville sont très courus. Les gardes mobiles de l'arrondissement de Libourne sont à l'avant garde de l'armée de la Loire. Ils s'illustreront particulièrement, au prix de nombreuses épreuves, le Capitaine Divay y obtiendra la Légion d'Honneur et ses subordonnés d'autres distinctions militaires⁴⁷. Le maire de la Ville communique à *La Chronique* un rapport détaillé qu'il a reçu, concernant les combats auxquels ont pris part, dans l'Est, les mobiles de l'arrondissement de Libourne : « [...] *Ma lettre est bien longue, Monsieur le Maire, et pourtant je vous prie d'en faire part à vos administrés, car peut-on trouver longs les renseignements qui disent aux parents : « Vos enfants sont des Braves ! Soyez en fiers ! »* La situation en ville nécessite, qu'après de longs débats, le conseil municipal décide l'octroi de secours aux indigents, la création d'ateliers de charité ainsi que des subventions aux établissements accueillant des blessés. Paris capitule le 28 janvier 1871, les électeurs sont convoqués pour le 8 février. En Gironde, comme ailleurs en France, la liste républicaine a été battue mais à Libourne la majorité a voté pour elle. Après le 18 mars, à la porte de la Sous-préfecture, un appel aux volontaires de la lutte contre l'insurrection a été affiché. Il s'achève ainsi : « *Venez, ou sinon l'Assemblée décrètera la levée générale, et vous serez obligé de partir quand même.* » Mais les plus farouches adversaires de la Commune ne sont pas tentés puisque l'appel ne lèvera que deux volontaires au bout d'une semaine. Après l'insurrection, *La Chronique* prendra fermement parti pour Versailles et après la fin de la Commune, stigmatisera « *ces criminels, qui avaient trouvé en province, hélas ! Quelques partisans pour légitimer leur cause et la défendre aux yeux du public [...] Qui oserait maintenant élever sa voix en faveur de ces misérables? Qui voudrait demander grâce pour ces infâmes [...] ?* »

Avec le *Progrès des Communes*, le ton est différent. Jules Steeg écrit le 9 avril : « *que Paris l'emporte, c'est l'inconnu, c'est la prolongation du trouble. Que Versailles triomphe, c'est la terreur noire. Elle n'est que trop connue celle-là !* » Il adopte une posture se voulant mesurée, mais lorsque l'imprimeur du journal des internationaux bordelais *La Fédération* sera mis en prison, Jules Steeg fera imprimer certains numéros de ce

47 Voir le manuscrit inédit du Capitaine Divay, en annexe à ce texte.

journal à Libourne. Nous pouvons avancer aujourd'hui que le *Progrès des Communes*, avec Jules Steeg, est assez proche du programme politique de la Commune : autonomie des Communes, séparation de l'Eglise et de l'Etat et lutte contre les congrégations religieuses, réforme de l'éducation... Lors du Gouvernement de l'ordre moral en 1874, le *Progrès des Communes* rencontrera d'ailleurs la censure, par exemple dans son numéro du 1er mars qui sera interdit par la Préfecture de la Gironde, pour cette phrase : « *Pour attirer de pauvres filles dans les couvents, on les persuade qu'elles épouseront Jésus-Christ, et les livres de dévotion leur font une description érotique des pieuses caresses, des chastes embrasements et des tendres caresses que le divin époux leur prodiguera.* » Une pétition d'officiers de la Garde nationale de Libourne, adressée à l'Assemblée de Versailles, lance un appel à la conciliation « [...] *suspendez les hostilités, donnez satisfaction aux vœux légitimes de la partie la plus éclairée de la nation, proclamez résolument la République, reconnaissez l'autonomie municipale, décrêtez une décentralisation effective, accordez une amnistie pleine et entière pour tous faits de rébellion antérieurs au 18 mars, puis retrempez vous hardiment dans le suffrage universel.* » Après la fin de la Commune Jules Steeg désolidarise la République des excès de la Commune. Le jeudi 1er juin commencèrent en l'église Saint-Jean les prières publiques ordonnées par l'Assemblée Nationale, et *La Chronique* note que « *malgré l'orage et la pluie, une foule nombreuse et recueillie se pressait dans les nef* ».

7.5. Un manuscrit inédit, des Libournais à la guerre

En flânant dans les vieux papiers, nous avons sauvé un manuscrit promis à la destruction et l'oubli. Ce manuscrit signé Divay stipule que le signataire a été promu, par décret du 11 mars 1871, Chevalier de la Légion d'Honneur. La consultation de la base de données des récipiendaires nous permet d'authentifier par la similitude des signatures l'auteur du manuscrit en belles cursives.

Les recherches dans la base de la Légion d'Honneur nous apprennent que Louis Hippolyte René Divay est né en 1834, d'un père préposé des douanes. Les témoins de sa déclaration à l'Etat civil de Dunkerque sont un maçon et un paveur. Sa date de décès est

inconnue de la base, des documents attestent de son existence en 1904. Il est engagé volontaire en mars 1852 dans un régiment d'infanterie de ligne. Il se rengage et se retire dans ses foyers en 1865 avec le grade de Sergent Major et un Certificat de bonne conduite. Son état de services nous signale qu'il a participé à la Campagne d'Afrique, sur sa demande, dans le 1^{er} Régiment étranger de 1861 à 1863. Il sera nommé Capitaine de la 2^{ème} Compagnie du 4^{ème} Bataillon des mobiles (les *Moblots*) de la Gironde, soldats recrutés dans l'arrondissement de Libourne.

Le 9 novembre 1870, d'Aurelle, alors sommé par Gambetta d'attaquer, et ne suivant plus l'avis de Thiers, s'engage et remporte ce qui sera la seule victoire française de toute la guerre. Dans son *Journal*, Goncourt parle de cette victoire avec une sorte d'ivresse, la fin du siège est en vue. Cette victoire produit en France et à l'étranger une impression considérable. Bismarck confie à son secrétaire qu'« *il craint une attaque de Gambetta combinée avec une sortie massive des Parisiens [...] dans ce cas, il faudra évacuer.* » Il n'en sera rien. Le grand Etat-Major prussien porte, *a posteriori* bien sûr, une véritable condamnation sur « *la surprenante inaction des troupes françaises lors des opérations de la Loire.* ». Des Libournais s'y trouvaient... Le Manuscrit de Louis Divay (voir en Annexe), trouvé en janvier 2011 à Libourne, en atteste. Dans ce manuscrit Louis Divay déclare : « *...mon but est de retracer scrupuleusement mes souvenirs et les impressions que m'a laissées la campagne...* ».

Le but que s'est assigné Louis Divay est parfaitement rempli et 140 ans plus tard nous pouvons tout à la fois connaître les détails des opérations militaires mais aussi et surtout l'état d'esprit des divers participants à cette guerre. Nous sommes à même de comprendre comment chez certains la défaite se conçoit difficilement. Et nous pouvons lire que pour le quartier général de Beurre, par exemple, la mission est dorénavant de « *maintenir l'ordre à l'intérieur* ».

Conclusion

Nous avons dans notre travail tenté de faire revivre cette époque en considérant essentiellement les grands vecteurs culturels que sont

les arts ainsi que la presse, nationale ou locale. Le hasard nous aura gratifié d'un élément inédit enrichissant notre perception des mentalités de l'époque, cependant nous sommes restés globalement dans une histoire centrée sur les faits. Notre but est de pallier le flou cernant l'image de la Commune et de lutter ainsi contre son effacement.

Les débats commencés dès la fin de la Commune sur son sens et son importance historique continuent encore. Chaque nouvelle génération ajoute ses propres questions. La question de base nous dit Robert Tombs, l'historien anglais auteur de *La guerre contre Paris - 1871*, concerne la place de la Commune dans l'histoire. Est-elle une « aube » ou « un crépuscule », selon l'expression de Jacques Rougerie ? Le début d'une ère de révolutions de classe ou le crépuscule d'une époque révolutionnaire commencée au dix-huitième siècle ? Mais aussi : le souvenir de la guerre civile a-t-il créé des divisions durables parmi les Français ? La Commune a-t-elle sauvé la République ? Les controverses vont bon train. Non, décidément, la Commune n'est pas morte et le Sacré-Coeur édifié sur la butte Montmartre à des fins expiatoires gardera toujours, à tout le moins, un petit air de suffisance prudhommesque.

Annexe : Manuscrit inédit de Louis Divay

1. Août 1870

La création de la Garde Mobile est due à l'initiative du Maréchal Niel, Ministre de la Guerre. La loi qui devait mettre cette nouvelle institution en vigueur date du 28 Mai 1868. Mais dès le printemps, elle rencontra des obstacles provoqués par l'insuffisance des fonds alloués. Puis, après la mort de M. Niel, son successeur, le fameux Général Leboeuf, en fait de fonds ne chercha qu'à augmenter ses titres et ses divers traitements.

Aussitôt la promulgation de la loi, chaque département reçut un Capitaine major. Cet officier comptable établi, avec les données du Recrutement les Contrôles nominatifs des Compagnies. Les Bataillons et des Batteries d'Artillerie même, étaient formés sur le papier, mais ce travail de longue haleine serait probablement resté à l'état fictif sans les complications de la guerre avec la Prusse. Alors, rien ne marcha assez vite. On fabriqua des Colonels, des Officiers subalternes de toutes sortes, puis des souliers, de l'habillement, des armes. L'Armée était organisée, car il faut le dire à la honte du dit Leboeuf, déjà Maréchal de France, nous ne possédions rien, rien que des Ministres endormis, comme leur maître Napoléon III, dans les délices de Capoue.

Passons.....

Le 27 août 1870, je reçus du Général Daumas, ma Commission de Capitaine de la 2^{ème} Cie du 4^{ème} Bataillon des Mobiles de la Gironde. Les hommes de ce Bataillon étaient pris dans l'arrondissement de Libourne et ceux de ma Compagnie dans le canton de Coutras. Je me rendis dans cette dernière localité, j'assistai au Conseil de révision, je reçus mes mobiles le lendemain, et, sans désespérer, je me mis, aidé de mes officiers, à remplir la mission qu'on venait de me confier.

Mon effectif était d'environ 130 hommes, sur lesquels je comptais deux anciens militaires. C'est avec ces derniers et quelques braves habitants de la ville, d'anciens sous-officiers qui vinrent se joindre à nous, pendant quelques jours que je commençai à donner, avec des fusils anciens modèles, les premiers éléments de l'instruction militaire à ces jeunes gens qui, un mois plus tard, devaient se trouver au milieu

d'un ennemi aussi instruit que barbare. Mes hommes étaient généralement portés de bonne volonté. Les plus intelligents devinrent mes sous-officiers et caporaux, tous plein de zèle, maniant le fusil toute la journée et enseignant à leurs camarades ce que nous venions de leur apprendre dans une théorie faite au préalable. Les résultats ont été satisfaisants. Un mois après, nous reçûmes l'ordre de rejoindre, à Libourne, notre bataillon qui devait être dirigé sur Bourges par les voies rapides.

2. Septembre

Partis de Libourne, le 26 septembre, nous arrivions à Bourges le 27, à 6 heures du soir. Bourges était le centre des opérations militaires de la nouvelle armée (Armée de la Loire) ; nous reçûmes là ces chassapots tant désirés ; on apprit à s'en servir ; on se familiarisa de plus en plus avec la vie militaire, avec la discipline, on campa ; enfin notre instruction se consolida un peu. Le camp fut établi aux environs de la gare du Chemin de fer ; le terrain était détremé par les pluies et, tant bien que mal, nos mobiles construisirent, pour la première fois, leur maison volante. Ils paraissaient joyeux de ce genre d'abri ; c'était nouveau, par conséquent beau ; les récalcitrants, entraînés par leurs camarades faisaient forcément bonne contenance.

J'étais vraiment heureux de ne pas voir de tristesse dans ma Compagnie. Nous venions de quitter nos familles et je me souvenais combien j'avais versé de larmes, lorsque je me trouvais pour la première fois dans un Régiment. Dans mes rares moments de loisir, je visitais les curiosités de la ville, célèbre par sa fonderie de canons, ses fabriques, sa cathédrale. Chacun voulut voir, aussi, ce bel Archevêque, M. de la Tour d'Auvergne, descendant dit-on, du 1^{er} Grenadier de France, mort en 1800, à la bataille de Neubourg.

3. Octobre

Le 12 octobre, nous quitions l'ancienne capitale de Charles VII, ayant Orléans pour destination ; mais, Orléans venait, malheureusement, d'être occupée par les Prussiens, ce qui fit changer le plan de nos Généraux. On nous arrêta à St. Aubin. C'est dans cette dernière localité que j'eus le bonheur de trouver un beau-frère,

médecin major au Régiment Etranger , que je n'avais jamais vu et avec lequel, je fis , presque côte à côte , toute la campagne de la Loire et celle de l'Est.

Le 25^{ème} Mobile dont je faisais partie par suite de la réunion des trois bataillons de mobiles de la Gironde, sous les ordres du Colonel d'Artigolles, forma dès cette époque, un des régiments de la 1^{ère} Brigade, Général d'Ariès, de la 2^{ème} division du 15^{ème} corps d'armée, commandé par le Général Martin des Pallières.

Les Régiments composant notre Division étaient les suivants :

1^{ère} Brigade :

le 5^{ème} Bataillon de Chasseurs à pieds de marche ;

le 25^{ème} Mobile ;

le 39^{ème} de Ligne ;

et le Régiment Etranger.

2^{ème} Brigade :

le 2^{ème} Zouave de marche ;

le 29^{ème} Mobile (Maine et Loire) ;

et le 30^{ème} de Ligne de marche.

Ici commencent nos pérégrinations et les fatigues de toute sorte que les intempéries exceptionnelles de la saison rendaient encore plus pénibles. La Ferté Saint Aubin, Nouan-Frischier, Pierrefitte, Salbris, furent tour à tour nos campements. Nous menions cette rude vie du soldat en campagne, rondes, patrouilles, reconnaissances, gardes, grand'gardes, et Dieu sait ce qu'est une grand'garde par ces temps affreux, sans autre abri que la calotte du Ciel et les soucis de la plus grande responsabilité. Quand je réfléchis à ces tristes nuits, je me demande si je n'ai pas fait un songe. Le 27 Octobre nous quittions le sable de la Sologne pour nous rapprocher d'Orléans. Nous fîmes, en Chemin de fer, le voyage de Salbris à Mer.

4. Novembre

Après avoir barboté une huitaine de jours dans ce pays de terre grasse, le camp fut levé le 8 novembre au matin, nous passâmes à Beaugency et le soir nous couchions près de Cravan. Le lendemain 9, avant la fin de la journée, le 25^{ème} Mobile recevait à Coulmiers, le baptême du feu. Je laisse le soin de narrer les péripéties des Batailles à

des plumes plus exercées et plus autorisées que la mienne, mon but est de retracer scrupuleusement mes souvenirs et les impressions que m'a laissées la campagne, dans mes humbles fonctions de Capitaine de Compagnie .

A la bataille de Coulmiers, ma Division formait la réserve. La réserve n'ayant pas donné, nous sommes restés, l'arme au pied, dans les conditions du rôle imposé par la tactique de la guerre. Notre position devait être ignorée de l'ennemi car les projectiles de Von der Tham passaient, presque tous, au-dessus de nos têtes , en faisant entendre ce sinistre sifflement qui devait faire battre bien des cœurs, mais je dois le dire, personne n'a laissé apparaître la moindre trace d'émotion. A la tombée de la nuit, les Prussiens étaient en pleine déroute et bientôt, à la lueur de plusieurs incendies, on aperçut le Village de Coulmiers. Le champ de bataille fut choisi pour notre bivouac. Tout le monde était encore à jeun, c'est dire assez quelle fut notre première occupation à l'arrivée dans ce gîte aérien. Pour mon compte, j'ai été assez heureux ce soir là. Je pénétrai avec mon S. Lieutenant dans Coulmiers, passant entre les cadavres qu'on n'avait pas encore eu le temps d'enlever. Nous trouvâmes une maison où une bonne femme voulut bien nous recevoir ; elle était bien peinée de n'avoir rien à nous offrir, mais, en la [questionnant] sur ses anciens hôtes (2 officiers Prussiens qu'elle avait logés et hébergés pendant environ un mois) elle se rappela qu'ils avaient laissé dans une chambre voisine, quelques restes de leur déjeuner. Je ne m'attendais pas à une si bonne aubaine, aussi sommes nous tombés là-dessus comme le pauvre sur le bon pain. Une fois le ventre à peu près plein et les pieds chauds nous reprîmes la route du camp.

Le lendemain le Régiment était dirigé sur Saint Sigismond, sur la route gisaient encore des morts de la veille parmi lesquels dominaient les courageux mobiles de la Dordogne.

A 6 heures du matin nous faisons notre entrée à Orléans. Je n'ai pas rencontré dans cette ville jadis sauvée par Jeanne d'Arc, ces impressions de joie qui devraient se manifester si naturellement après la délivrance. Ses habitants prévoyaient-ils que notre victoire n'était qu'éphémère ? Raison de plus pour nous encourager au lieu de nous recevoir comme ils l'ont fait, en conquérants étrangers. Nous

sommes restés à Orléans 3 jours, les hommes logèrent dans les casernes, les officiers chez l'habitant. On profita de ce séjour pour prendre quelques repos, réparer les effets et mettre les armes en état d'être utilisées efficacement. La victoire de Coulmiers avait été le résultat de l'habileté de notre Général en Chef, M. d'Aurelle de Paladine qui avait toute la confiance des troupes. Nous étions pleins d'espérance, chacun entrevoyait déjà Paris.

Le 15 novembre , notre corps d'armée prenait position sur la grande route de la Capitale, laissant à Orléans de nombreux malades atteints, pour la plupart, de rhumatismes, dysenterie, variole et autres maladies pernicieuses. Le soir nous campions à Gidy. Les souffrances qui nous attendaient ne s'effaceront jamais de la mémoire de ceux qui ont figuré dans ce grand drame préparé par la clique napoléonienne. On ne pouvait, vraisemblablement, pas s'attendre à autre chose de la part de ce misérable Napoléon III, assassin, parjure ; ce criminel du 2 décembre devait couronner ses infamies, à Sedan, par une lâcheté sans précédent dans l'histoire.

Passons ...

Nous campâmes soit à Gidy, soit à Chevilly, 15 grands jours. Ce contretemps a été funeste à la France entière et, en particulier à l'Armée de la Loire. M. d'Aurelle tarda trop à exécuter les plans du Gouvernement de la Défense Nationale ; s'il les croyait désastreux, il devait se démettre de son Commandement, c'était son devoir, et non pas les exécuter si tardivement. Après Coulmiers pour des motifs que j'ignore, l'ennemi n'a pas été, ou presque pas, poursuivi après sa défaite, ce qui lui donna le temps de se reconnaître et de se ravitailler. En outre, la lenteur de nos nouvelles opérations lui permit de recevoir le renfort de l'armée du Prince Frédéric-Charles, libre par suite de la reddition de Metz par Bazaine-le-Traître.

5. Décembre

Enfin les nouvelles hostilités commencèrent le 3 décembre. Impossible de ne pas être encore ému en songeant aux sanglantes batailles d'Artenay, de Chevilly et de Cercotte, où canons et mitrailleuses vomissaient la mort de tous côtés. Je me perds en conjectures sur les moyens que l'armée Prussienne a dû employer

pour transporter cette quantité innombrable de projectiles de gros calibres qu'elle a lancés, pendant trois jours sans interruption. L'ennemi était dans tous les rapports mieux organisé que nous et son artillerie formidable n'eût pas de peine à réduire la nôtre à l'impuissance, malgré le talent de nos Officiers et la bonne volonté des soldats. Nos bataillons marchaient comme un seul homme ; j'avoue que je ne m'attendais pas à trouver tant de courage et de dévouement chez ces soldats improvisés et placés plusieurs fois en première ligne de bataille. Si la fortune leur eût réservé quelque éclatant succès, ils restaient immortels comme nos soldats de l'ancienne République.

Le 4, nous nous remettions en ligne. Rangés en bataille sur le flanc gauche de Cercotte le feu commença, vers 8 heures du matin, par nos tirailleurs embusqués dans un bois situé à 500 mètres environ, en avant de nos positions. Nos soldats tinrent bon, ils semèrent la mort dans les rangs ennemis, mais parmi eux les pertes furent non moins sensibles. Comme la veille, cette artillerie du diable nous fit reculer ; de reculade en reculade, on arriva jusqu'au faubourg Bannier (faubourg d'Orléans). Là, nous avons lutté, presque corps à corps avec l'ennemi jusqu'à la nuit close. Vains efforts, quelques heures plus tard, Orléans retombait de nouveau au pouvoir des Prussiens. Tout le monde connaît les conséquences de cette fatale journée et la triste réputation que fit à la troupe cette catégorie de gens, restés bravement assis au coin de leur feu, pendant que le sang le plus pur ruisselait pour la France ; j'ai même rencontré, parmi ses détracteurs les plus opiniâtres de valeureux enfants, d'anciens militaires, mais disons le bien vite, soldats pour rire qui n'ont jamais brigué pour l'homme que l'honneur peu dangereux d'assister aux batailles de parade. Il s'en faut de beaucoup que je veuille chercher à excuser ceux qui ont lâchement abandonné leur drapeau ; j'aurais voulu, au contraire, qu'ils fussent recherchés et jugés comme traîtres envers la patrie ; mais on s'est trop hâté à jeter l'anathème sur l'Armée de la Loire tout entière, un jour, je l'espère, on la plaindra, mais on ne la blâmera pas.

Comme on le sait, la retraite d'Orléans a duré plusieurs jours et plusieurs nuits ; impossible de donner une idée de ce triste spectacle.

Les corps étaient désorganisés ; les routes couvertes de soldats déguenillés, ahuris ; les fossés remplis de ces malheureux pêle-mêle avec les chevaux, à demi-morts aussi de fatigue et de besoin.

Je détourne les yeux de ce triste spectacle pour revenir à mon Bataillon, si toutefois on pouvait encore lui donner ce nom. Il se composait alors d'un bien petit noyau, quelques officiers et un nombre d'hommes très restreint, mais ayant toujours à sa tête, son Commandant, M. Horeau. Les fragments de chaque bataillon se réunirent et le Régiment alla reprendre ses anciens campements sur la rive gauche de la Loire. Attaqués une dernière fois à Salbris, nous levâmes le camp à 4 heures du soir et nous arrivions à Aubigny le 7, à 5 heures du matin, pour en repartir à minuit. Henrichemont, la Chapelle Saint Ursin, Mehun, le Grand et le Petit Entrerain furent nos lieux d'étape dans ces éternelles marches et contremarches qui ont duré jusqu'au 24 décembre, jour de notre cantonnement à Vierzon.

A Vierzon il nous fut enfin permis de nous reposer ; des chaussures et de l'habillement furent distribués. Les hommes étant incorporés dans la Mobile sans discrimination de taille, j'en ai eu plusieurs dans ma Compagnie qui n'ayant pu trouver de chaussures assez grandes marchaient en sabots. On combla les cadres et bientôt le 25^{ème} Mobile put fonctionner régulièrement. C'est dans cette localité que nous a quittés le Commandant Horeau pour prendre le commandement du Régiment de Mobiles du Puy de Dôme, nous perdions en lui un officier supérieur des plus distingués ; très instruit, énergique, froid, mais aimable dans ses relations : le nouveau Colonel Horeau était en outre, un Brave parmi les Braves. Il eut pour successeur un Capitaine de nos Camarades, M. de Vaudrecourt qui, jusqu'à la fin prouva par une conduite digne de tout éloge qu'on ne pouvait pas faire de meilleur choix. Ma Compagnie reçut aussi deux nouveaux officiers, en remplacement de M. le Lieutenant Monbourgeret, entré malade après Chevilly dans une ambulance d'Orléans, et du S. Lieutenant M. de la Boissière, blessé grièvement à Cercotte par un éclat d'obus qui lui avait fracassé la mâchoire. Puisque je trouve l'occasion de parler de M. de la Boissière, je dois dire à la louange de ce jeune officier, qu'il supporta toujours nos fatigues et nos privations avec la plus grande énergie. Après la

campagne, j'ai été vraiment heureux de le retrouver entièrement guéri, portant à la boutonnière ce glorieux ruban rouge qui devrait être exclusivement la récompense de l'Armée.

6. Janvier

Le 2 janvier 1871 nous apprîmes que nous étions désignés pour concourir à former l'Armée de l'Est. Une nouvelle et plus terrible campagne allait commencer où nous devons souffrir tout ce qui était humainement permis de souffrir et boire la coupe de la honte jusqu'à la lie. Le 5, le 25^{ème} Mobile quittait de nouveau Vierzon pour prendre le chemin de fer à Bourges. Le 8, nous arrivions à Dijon. Par suite de l'encombrement des voies ferrées, il fallut demeurer plusieurs jours dans cette bonne ville de Dijon que ses habitants ont défendu si héroïquement pendant le cours de cette guerre. Le train qui nous amenait s'était transformé en vraie caserne, moins ses commodités ; enfin, après trois nuits passées en wagons, nous pûmes continuer notre route.

Le vendredi 13, nous débarquions à Clerval à 36 km de Besançon et à 34 km de Montbéliard. Dans ce pays hérissé de montagnes, on marcha le jour, la nuit, sans jamais camper ; on bivouaquait par la pluie, la neige, la glace. Tous les éléments semblaient s'être réunis pour hâter notre agonie et, pour comble de malheur, souvent peu et quelquefois pas de vivres. Les nombreux accidents de terrain que présente le pays ne permettaient pas toujours aux convois de vivres, attardés en outre par le mauvais temps, de suivre le corps d'armée. Villersexel, Arcy, Ste Marie, Dhum sont les villages que nous avons traversés ou près desquels nous nous sommes arrêtés, pour arriver devant Montbéliard qui était notre objectif.

Le 15 janvier notre Division prenait position à 4 km à peu près, devant cette ville, sur le plateau dit de Sainte Suzanne, où, pendant 3 jours et 3 nuits, une grêle d'obus et de mitraille vint éclaircir encore nos rangs. L'attitude du 25^{ème} Mobile a été admirable dans cette épouvantable bataille d'Artillerie, aussi le Général de Robillard, le cita-t-il à l'Ordre du Jour.

Montbéliard, moins son Château Fort, était en notre pouvoir lorsque l'arrivée inattendue d'un Corps d'armée Prussien, commandé

par Mantenffel, contraignit notre Armée à se replier. Le vaillant Bourbaki, notre Général en Chef, le moral attaqué, tomba alors malade de chagrin. L'Armée désespérée, démoralisée, mourant de faim et de froid, chercha, sous la conduite du Général Wimpfen, son salut sur le territoire Suisse où lui fut offerte la plus généreuse hospitalité. Mais tout n'était pas fini pour notre Division (2^{ème} Division, 15^{ème} Corps). Chargée de protéger cette retraite, elle eût, après 4 jours de marche, le 25 janvier, à soutenir, en avant de Busy, différents combats qui réduisirent, avec le nombre toujours croissant des malades, l'effectif des Compagnies à leur plus simple expression.

L'armistice suspendit les hostilités. Notre Division, qui était la seule encore sur le sol français, fut cantonnée aux environs de Besançon, où elle fut employée aux nouvelles fortifications qu'on préparait en dehors de la Place. Le Commandant de Vaudrecourt a raconté les derniers et sanglants épisodes de Busy dans une lettre adressée au Maire de Libourne qui fut reproduite par différents journaux.

7. Février

De retour dans mes foyers, voici ce que je lis dans un n° de la Gironde du mois de Février : « M. le Maire de Libourne communique à la Chronique un rapport détaillé des combats auxquels ont pris part, dans l'Est, les mobiles de l'arrondissement de Libourne, rapport que vient de lui adresser, sous forme de lettre, M. le chef de Bataillon de Vaudrecourt :

« Monsieur le Maire

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire depuis ma nomination au grade de chef de Bataillon ; mais je crains que ma lettre ne vous soit pas parvenue. Ce que je vous disais alors, je le répète encore, quoique les événements se soient précipités d'une façon bien pénible pour notre chère France. Je ne vous cacherai pas que j'ai éprouvé un certain sentiment de crainte en acceptant un commandement qui rendait ma responsabilité énorme, tant vis à vis de mon pays qu'à l'égard de ces jeunes gens que je connais presque tous. Cependant, je n'ai pas hésité, car ma besogne était toute tracée et je n'avais qu'à suivre les traditions du Commandant Horeau, unanimement regretté.

Fermeté dans le service, encouragements dans les fatigues, sollicitude constante pour tout ce qui pouvait contribuer au bien-être de ces jeunes gens que je regarde souvent comme mes enfants ; voilà ce que je voulais faire, voilà ce que je ferai jusqu'à ce que la paix nous permette de rentrer dans nos foyers. Malheureusement depuis notre départ de Vierzon, la fortune ne nous a pas souri, mais je dois rendre justice à notre Brave Régiment, et principalement au 4^{ème} Bataillon qui a toujours le plus souffert, soit à Montbéliard, soit au Col du Moulin-Caillé, près de Busy.

A Montbéliard, soutien d'un combat d'artillerie, nous avons été impitoyablement mitraillés sur place, sans lâcher pied d'une semelle et sans pouvoir nous défendre, car nous recevions des obus qui ne nous étaient pas destinés. Deux de ces terribles engins qu'un homme pouvait à peine soulever m'ont mis hors de combat vingt hommes, dont quelques uns, je le crains, sont morts de leurs blessures. Sur l'observation que nous fîmes d'occuper une position si dangereuse, il me fut répondu que tel était l'ordre, qu'on attendait le moment de donner l'assaut. On obéit sans murmurer. Je fis serrer la trouée faite au centre du Bataillon, et nous attendîmes la nuit pour rentrer dans les bois. Trois jours de suite, dès cinq heures du matin, on revenait prendre cette terrible position dans l'immobilité, les pieds dans la neige fondue, mangeant sur le pouce un peu de pain et de viande froide, mais insouciant du danger qui nous menaçait à chaque minute. Enfin, l'heure malheureusement trop prévue depuis les premiers pas dans cette triste affaire, l'heure de la retraite arriva. C'est le moment le plus affreux pour les chefs car, malgré les soins les plus continuels, beaucoup de jeunes et très vives imaginations grossissent le danger, se débandent et entraînent quelquefois ceux que l'on a pu contenir.

Dieu merci, tout s'est bien passé et en bon ordre ; mais la fatigue était à son comble, les vivres devenaient rares, constamment couchés à la belle étoile, par un froid terrible, mal chaussés, mal vêtus, la maladie nous poursuivait impitoyable, et les hommes les plus durs s'arrêtaient le premier jour, et le 2^{ème} entraient aux ambulances. J'en avais laissé à Vierzon, j'en ai laissé à Dijon, où nous sommes restés trois jours dans des wagons ; enfin, tous les jours il en restait depuis

Montbéliard, de sorte que le Bataillon s'est trouvé considérablement réduit.

Arrivé à Busy, j'ai commandé le 1^{er} Bataillon du Régiment qui a magnifiquement enlevé à la baïonnette une position formidable dans les bois du Moulin-Caillé. Renforcé dans la nuit par les deux autres Bataillons, sous les ordres du Commandant d'Antin, le 4^{ème} Bataillon sous les ordres de M. le Capitaine Divay, a soutenu la retraite que nous avons dû opérer devant des forces trois fois supérieures. Là, en particulier, la Compagnie de Coutras, animé par le courage du Capitaine Divay et de l'Adjudant Chauderge, s'est élancé sur un bois tellement fourré, qu'on pouvait à peine y passer. Ce bois était un vrai nid de Prussiens, à quinze pas, car on entendait très distinctement leur infernale langue Allemande, le Capitaine Divay a commandé un feu terrible et très nourri qui a si bien criblé l'ennemi, qu'ils ont fui en débandade, laissant le sol jonché de morts et de blessés.

Pendant ce temps, le Commandant du 2^{ème} Bataillon, M. de Basterolle, empêchait que nous fussions tournés par la droite ; mais l'ennemi avait pu occuper, la nuit, un bois qui nous pressait en flanc et dominait la position, de sorte qu'il a fallu se retirer, mais non sans faire éprouver à l'ennemi des pertes sérieuses. Une fois de plus le Régiment de la Gironde a bien mérité de la Patrie.

Complètement cernés aujourd'hui, je ne sais quel sort nous attend, si la paix n'est pas conclue ; mais croyez et affirmez à mes concitoyens que nous ferons notre devoir jusqu'à la fin. Si la paix se fait, je ne crois pas que nous puissions rentrer encore dans nos familles. J'aurai donc l'honneur de vous faire connaître la garnison qui nous sera assignée pour vous demander ce qui nous manque. Il serait indispensable de faire accompagner, par une personne sérieuse, les envois d'effets que je pourrais vous demander.

Ma lettre est bien longue, Monsieur le Maire, et pourtant je vous prie d'en faire part à vos administrés, car peut-on trouver longs les renseignements qui disent aux parents : « Vos enfants sont des Braves ! Soyez en fiers ! »

Pugey 3 février 1871,

Signé : A. de Vaudrecourt. »

Depuis le 27 janvier, le Régiment était cantonné à Pugey à 8 km

de Besançon. C'est dans ce malheureux village, après 40 jours d'attente, sans nouvelles de la France, sans nouvelles de nos familles qui ignoraient notre sort, que nous avons connu les propositions de paix. Les communications cessèrent également d'être interrompues, et, quelques jours plus tard, en même temps que je recevais une lettre de mes parents, le Journal officiel m'apprenait que, par décret du 11 mars 1871, j'étais nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. (Par le même décret l'Adjudant Chauderge, nommé Sous-Lieutenant après les affaires de Busy, reçut la médaille militaire). Malheureusement, ma décoration était la seule donnée aux officiers du Régiment depuis son entrée en campagne, je ne pouvais donc pas être complètement heureux au milieu de tous mes camarades oubliés, et n'ayant pas moins autant de titre que moi à cette récompense.

8. Mars, Avril

La paix, devenue définitive, amena le licenciement du Régiment qui fut prononcé le 20 mars par M. Le Camus, notre Général de Brigade, délégué à cet effet. Le lendemain, le Général de Division faisait parvenir aux Chefs de corps l'Ordre ci-après :

« Ordre de la Division :

Officiers, sous-officiers, soldats,

Une décision ministérielle rappelle dans leurs foyers un certain nombre d'entre vous. Avant leur départ, je tiens à leur dire les regrets que j'éprouve à me séparer d'eux. Si depuis Coulmiers le succès n'a plus suivi nos armes, vous n'en avez pas moins continué à donner l'exemple du courage, du dévouement et de la discipline.

Dans la retraite sur Orléans, devant des forces considérables, la 2^{ème} Division du 15^{ème} Corps s'est fait remarquer par l'énergie et le sang froid dont elle a fait preuve, en défendant pied à pied, les 2, 3, et 4 décembre Artenay, Chevilly puis les hauteurs de Montjoie ; votre conduite dans l'Est, vous fait le plus grand honneur ; par un froid de 15 degrés vous avez bivouaqué dans la neige, souvent sans feu et quelquefois sans vivres, par suite de l'impossibilité où se trouvaient les convois d'arriver.

Sur le Mont Chevis, vous avez supporté bravement pendant trois jours le feu meurtrier d'une puissante artillerie. Pendant que l'Armée

se dirigeait si fatalement sur Pontarlier, vous combattiez devant Busy pour favoriser leur mouvement.

Depuis l'armistice vous avez tracé devant Besançon une nouvelle ligne de défense pour suppléer aux fortifications de la Place, devenues insuffisantes.

Officiers, Sous-Officiers et Soldats,

Je me rappellerai avec bonheur et orgueil que pendant cinq mois j'ai eu l'honneur de marcher avec vous à l'ennemi.

Dans les circonstances douloureuses où la France se trouve, efforcez-vous de maintenir l'ordre à l'intérieur et de sauvegarder la dignité nationale vis-à-vis de l'étranger qui doit occuper notre territoire en attendant que nous puissions nous venger.

Quartier Général de Beurre, près Besançon, 9 Mars.

Le Général de Division

Signé : Robillard. »

Le 21 mars, les officiers du 25^{ème} Mobile regagnèrent librement leurs foyers, moins ceux chargés de conduire les 500 hommes, formant l'effectif présent du Régiment, qui devaient rentrer chez eux par étapes. A Beaune (Côtes d'Or), faute de chaussures, ce détachement dut prendre le chemin de fer. Il arriva à Bordeaux, sa destination, le 27 avril 1871. Deux mois après, le Moniteur de l'Armée reproduisait enfin des nominations dans la Légion d'Honneur pour l'ex-25^{ème} Mobile. Un Commandant était promu officier et dix de mes anciens camarades, dont cinq blessés, étaient nommés chevaliers ; dix médailles militaires étaient également décernées aux sous-officiers et soldats.

Je termine, avec l'espoir que la nouvelle loi militaire, aujourd'hui en voie d'élaboration, nous permettra, un jour, de prendre une revanche éclatante sur ces cruels Prussiens, revanche nécessaire à l'honneur et à la régénération de la France.

Louis Divay.

8. LES COMMUNARDES, FEMMES ENGAGEES Maryse BELLOC⁴⁸

Introduction

« Le jeudi 25 mai 1871, alors que les gardes nationaux abandonnaient la barricade de la rue du Château d'Eau, un bataillon de femmes vint en courant les remplacer. Ces femmes, armées de fusils, se battirent admirablement au cri de Vive la Commune ! Nombreuses dans leurs rangs, étaient des jeunes filles. L'une d'elles, âgée de dix-neuf ans, habillée en fusilier-marin, se battit comme un démon et fut tuée d'une balle en plein front. Lorsqu'elles furent cernées et désarmées par les Versaillais, les cinquante-deux survivantes furent fusillées... »

Le XIX^{ème} siècle est celui qui aura le mieux organisé la mise à distance des femmes par rapport à la vie publique. Le code Napoléon, depuis 1807, leur a donné un statut discriminatoire et régit de façon inégalitaire les relations entre les sexes. En institutionnalisant l'infériorité des femmes à qui nuls droits politiques ou civils ne sont accordés, il les confine à un statut d'êtres légalement mineurs qui n'existent que sous l'autorité d'un mari, d'un père ou d'un tuteur. Les femmes sont tenues à l'écart et considérées avec méfiance par les décideurs politiques. L'entrée en nombre de travailleuses dans le monde ouvrier que la révolution industrielle réclame n'y change rien. Bien qu'elles se soient montrées actives sur les barricades pendant les révolutions de 1830 et de 1848, toute tentative d'émancipation de leur part rencontre une forte opposition, y compris dans les milieux qui défendent les droits des prolétaires. *« L'humanité ne doit aux femmes aucune idée morale, politique, philosophique.*

48 Institutrice, animatrice d'ateliers d'écriture, éditrice de la Cause du Poulailleur (33), atelier d'écriture du 7 mai.

L'homme invente, perfectionne, travaille, produit et nourrit la femme. Celle-ci n'a même pas inventé son fuseau et sa quenouille ». L'auteur de cette phrase est Pierre-Joseph Proudhon, théoricien reconnu comme inspirateur de l'anarchisme. Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, rares sont les hommes qui soutiennent cette émancipation féminine. On peut citer, parmi eux, l'ouvrier relieur Eugène Varlin ou l'écrivain Jules Valles qui écrit en 1870 : « *Des femmes partout. Grand signe. Quand les femmes s'en mêlent, quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le soleil se lèvera sur une ville en révolte...* »

8.1. Des femmes partout

Les événements de la Commune de Paris en 1871, marquent pourtant l'arrivée massive des femmes dans l'arène politique et dans l'engagement révolutionnaire. En effet, les femmes sont entrées en lutte dès le matin du 18 mars : ce sont elles qui paralysent les troupes en encombrant les rues, en se mêlant aux soldats et en les appelant à fraterniser avec le peuple. Un rapport militaire versaillais relate : « *Les femmes et les enfants sont venus et se sont mêlés aux troupes. Nous avons été rudement trompés en permettant à ces gens de s'approcher de nos soldats, car ils se mêlèrent à eux, les femmes et les enfants leur scandaient 'Vous ne tirerez pas sur le peuple'.* » Pendant les soixante-douze jours qui suivront, les femmes de Paris, farouchement engagées dans le combat, seront un constituant vital de la démocratie directe.

Quelques noms sont restés dans les mémoires :

Louise Michel, militante anarchiste, est une des figures féminines majeures de la Commune. Elle est enseignante et engagée dans une réforme de l'éducation. Elle développe une activité littéraire, pédagogique, politique et participe en première ligne aux événements de la Commune. Déportée en Nouvelle Calédonie, elle reviendra en France neuf ans plus tard, et multipliera les manifestations en faveur des prolétaires. Elle sera emprisonnée à plusieurs reprises sans jamais cesser son activisme politique. A sa mort, le 9 janvier 1905, son cortège funèbre réunit tant de milliers de gens que « *chacun se sentira un moment l'acteur d'une légende* ».

Nathalie Lemel, en rupture avec sa famille et séparée d'un mari alcoolique, ouvrière dans un atelier de reliure, milite à l'Internationale. Elle a fondé avec Varlin, *La marmite*, qui avait pour but de fournir aux ouvriers de la nourriture bon marché et avec Elisabeth Dmitrieff, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Elle sera très active dans les clubs et sur les barricades. Embarquée pour la déportation en même temps que Louise Michel, elle sera graciée en 1879 et finira sa vie en France, sans soutien, aveugle et dans la misère.

André Léo, écrivain, veuve d'un militant socialiste, décrit dans ses œuvres les conditions des femmes et dénonce les réalités sociales du XIX^{ème} siècle. Elle a participé à la fondation de la Société de revendication des Droits de la Femme. Sous la commune, elle aura une action importante en tant que journaliste, fondera le journal *La sociale* avec Anna Jaclard, fera partie de plusieurs commissions sur l'éducation des filles. Ayant échappé aux Versaillais, elle s'exilera en Suisse où elle se range parmi les partisans de Bakounine et finira sa vie à Paris, dans un oubli relatif, en collaborant aux petits journaux d'extrême-gauche.

Elisabeth Dmitrieff, a participé à la création de la section russe de l'Internationale. Elle a 20 ans en 1871. Proche de Marx, elle sera représentante du Conseil général de l'Internationale auprès de la Commune. Elle sera très active dans les commissions, dans les clubs, dans l'organisation des ateliers coopératifs tout en militant pour l'égalité des sexes, et également sur les barricades pendant la Semaine sanglante. Réfugiée en Russie, elle sera condamnée par contumace à la déportation et finira ses jours en Sibérie auprès d'un homme condamné politique qu'elle a épousé pour lui éviter la peine de mort.

8.2. Des femmes en lutte, en égales

Le 11 avril 1871, Elisabeth Dmitrieff lance cet appel aux citoyennes de Paris devant une assemblée nombreuse de femmes convoquées dans le but d'organiser les comités d'arrondissements :

« *Citoyennes de Paris, descendantes des femmes de la grande Révolution, qui, au nom du peuple et de la justice, marchaient sur Versailles, nous, mères, femmes*

et sœurs de ce peuple français, supporterons-nous plus longtemps que la misère et l'ignorance fassent des ennemis de nos enfants, que père contre fils, que frère contre frère, ils viennent s'entre-tuer sous nos yeux pour le caprice de nos oppresseurs qui veulent l'anéantissement de Paris après l'avoir livré à l'étranger ?

Citoyennes, l'heure décisive est arrivée. Il faut que c'en soit fait du vieux monde ! Nous voulons être libres !

Citoyennes, le gant est jeté, il faut vaincre ou mourir. Que les mères se persuadent enfin que le seul moyen de sauver ceux qui leur sont chers, c'est de prendre une part active à la lutte engagée, pour faire cesser enfin et à tout jamais cette lutte fratricide qui ne peut se terminer que par le triomphe du peuple.

Citoyennes, toutes résolues, toutes unies, veillons à la sûreté de notre cause ! Préparons-nous à défendre et à venger nos frères. Aux portes de Paris, sur les barricades, dans les faubourgs, n'importe ! Soyons prêtes, au moment donné, à joindre nos efforts aux leurs. Si les infâmes qui fusillent les prisonniers, qui assassinent nos chefs, mitraillent une foule de femmes désarmées, tant mieux ! Le cri d'horreur et d'indignation de la France et du monde achèvera ce que nous aurons tenté ! Et si les armes et les baïonnettes sont toutes utilisées par nos frères, il nous restera encore des pavés pour écraser les traitres ! »

Les communardes anonymes qui répondent à cet appel et entrent dans le combat sont nombreuses. Bourgeoises déclassées qui ont rompu avec leur milieu et vivent d'un métier, mais le plus souvent simples prolétaires, ouvrières, institutrices, relieuses, cantinières, blanchisseuses, petites commerçantes, elles multiplient les actions et interviennent sur les deux fronts : civil et militaire. Elles prennent les armes dans les bataillons de la Garde nationale lorsqu'ils opèrent des sorties contre les Versaillais. Elles s'associent activement à la gestion de l'insurrection et participent aux programmes de réforme dans l'enseignement, la santé, l'assistance, le travail. Elles vont créer de nombreux ateliers autogérés, fonder des coopératives de consommation, des cantines, des sociétés de secours mutuels. Elles exigeront à travail égal, salaire égal, et des projets nouveaux d'instruction pour les filles sont mis en place. Ces femmes, le soir, suivent des cours, font des conférences, parlent dans des clubs. Certaines d'entre elles écrivent des articles, des livres. Durant la Semaine sanglante, elles combattent en nombre sur les barricades. Toutes sont, de plus, engagées dans une double lutte : la lutte contre

le pouvoir versaillais qu'elles mènent aux côtés des hommes, les armes à la main, et la démonstration de leur émancipation. Empêchées de siéger dans les instances de décision de la Commune qui resteront jusqu'au bout exclusivement masculines, elles ont compris qu'il ne s'agit plus de réclamer qu'on leur accorde leurs droits mais elles se les octroieront elles-mêmes en s'exprimant en égales, en siégeant en égales dans les comités d'arrondissements, en se comportant en égales, en agissant en égales, en se battant en égales pour que toute forme de domination des uns par les autres disparaisse. Hommes et femmes sont unis dans un même mouvement pour lutter contre Versailles.

On ignore combien de femmes furent fusillées. On sait qu'elles ont été traquées et éliminées avec férocité par le pouvoir versaillais. Il suffisait ces jours-là, d'avoir l'air pauvre et de porter une bouteille ou une boîte à lait pour être traitée de pétroleuse⁴⁹ et éliminée. Des centaines ont été tuées au cours des combats, d'autres arrêtées et exécutées sommairement. « *Nous pensions mourir pour la liberté. On était comme soulevé de terre. Nous morts, Paris se fût levé. Les foules, à certaines heures, sont l'avant-garde de l'océan humain.* » écrit Louise Michel.

8.3. Textes écrits en atelier d'écriture

Le soir du 7 mai 1871, une femme rentre chez elle et écrit ce qu'elle a vu dans sa journée. Quelques textes sont reproduits ci-après. Ils résultent d'une imprégnation préalable des paroles, des faits, des moments des jours de la Commune à partir de l'exposition présente à la Médiathèque. Puis dans un deuxième temps, les participants ont observé et décrit des communardes à partir des photos prises par Appert. Enfin, c'est l'écriture d'une lettre par chaque participant.

« 7 mai 1871 au soir.

Ce matin, je n'ai même pas eu le temps de me coiffer. La laiterie

49 Après l'incendie de l'Hôtel de Ville on désigna par ce terme toutes les femmes soupçonnées d'avoir allumé les incendies avec du pétrole et en définitive toutes celles qui avaient pris part aux combats armés faisant d'elles les boucs émissaires du vandalisme survenu pendant la Semaine sanglante.

municipale avait besoin de moi et il y avait déjà un bataillon de femmes presque mortes qui faisaient la queue à 3h du matin quand je suis arrivée. Elles étaient toutes comme des louves. Ce sont leurs entrailles qui les tourmentent et qui leur donnent cette envie de crier « A mort ! » dès qu'elles croisent un de ces soldats à la gueule cassée.

Maintenant, je le vois, chaque matin en traversant le quartier pour me rendre à la laiterie, c'est toute la cité qui est devenue douloureuse. Je croise des choses rauques, des clameurs de faim.

Sur une barricade, il y avait Elisée. Il ne fait plus le guignol avec son extraordinaire géographie. Il avait le regard sévère, triste, noir. Comment on peut avoir un regard aussi noir avec des yeux aussi bleus ? Je n'ai pas osé lui montrer ce que je cachais sous ma cape... Après tout, ce n'est qu'une petite bombe incendiaire, une petite muse inutile et elle ne nous sauvera pas, même si elle exécute un ou deux ou trois de ces soldats qui nous méprisent en plein front.

Je crois que la fin approche. Ce qui me désole, c'est que quand je plisse le nez, ce soir, je renifle encore la mauvaise odeur de la misère pour demain. Hier, demain, et tout ce temps pendant lequel les camélias ont rougi sur les poitrines des cantinières sanglantes, tout ce temps n'aura donc servi à rien, tout ce temps me tue comme un coup de couteau.

Hier, j'applaudissais la destruction de la guillotine et aujourd'hui, des prolétaires fédérés ont été fusillés. Demain, tous nos poètes seront bâillonnés par l'horreur. Ce sont les mystères du peuple. Quelle quantité de guérison lui faudrait-il maintenant, je me le demande.

Je manque de courage, ce soir, comme s'il m'était devenu impossible de sourire. Je crois bien que je ne parlerai plus au club. J'ai la bouche cousue. J'ai trop parlé. J'ai tout dit. Je ne suis plus si jeune.

Et maintenant je vais souffler la bougie. Demain matin, il faudra à nouveau passer le contrôle des mains. Mais je n'ai pas peur.

Marie Davier »

« Le soir du 7 mai 1871. *Je n'appartiens à aucune religion, je ne crois qu'à l'homme et à la science* » a écrit un journaliste dans le Cri du Peuple. Moi, je ne crois que dans les femmes qui ont rompu avec leur milieu et

sont entrées en lutte pour l'émancipation, pour bâtir un nouveau monde.

Aujourd'hui, j'ai vu de nombreuses jeunes combattantes, enthousiastes, engagées dans l'insurrection, qui se battirent admirablement, égales aux insurgés.

Aujourd'hui, je suis une femme libre, engagée, volontaire pour résister aux côtés des ouvrières, institutrices, journalistes, artistes, employées de banque, aux côtés de ceux qu'on déclare des bohèmes, des bandits, des mégères, des pétroleuses.

Avec le peuple de Paris, « par la parole, par le crayon », nous sommes des animatrices de la Résistance.

Se procurer des armes est le point de départ de l'émancipation des femmes. Nous sommes toutes des matricules 2182, citoyennes à part entière, et les étrangers peuvent être admis dans la fraternité.

Aujourd'hui, 7 mai 1871, c'est avec détermination, pour une réelle reconnaissance sociale, que les femmes ont craché leur sang à la face des assassins.

Demain, on se retrouve sur la barricade et on va en découdre du versaillais ! Moi, Hortense aux bras de fer, je lance cet appel aux ouvrières : place au peuple, tous en lutte pour la République.

Hortense »

« Paris 7 mai 1871. Mes enfants, je viens de voir la photographie qu'a prise Eugène, vous avez l'air surpris mais je vous retrouve bien, je retrouve dans vos regards votre envie de vivre.

Hier j'ai connu sur les remparts un fusilier-marin qui m'a donné son béret et Eugène m'a photographié avec.

Aujourd'hui, en regardant la photo, il m'a dit : « on te voit toute entière, sûre de toi, franche, détestant les hésitants. Je te connais mais je crois qu'on le voit que t'aimes plaisanter et que tu as le sens de la répartie. J'aurai au moins appris ça : que les relieuses pouvaient fonder, les blanchisseuses créer, les cantinières écrire des articles. Je sais maintenant, a-t-il continué, que les bataillons de femmes sont un constituant vital de notre Commune et que la fraternité est une instance de décision. »

Comme j'aime plaisanter, je l'ai un peu moqué « Tu nous prenais

pour qui ? On voit qu'il y a besoin d'une nouvelle école sans prêtre... Et pas que ça, comme dit le Hongrois barbichu qu'on a vu au club : pas d'exploiteurs dans l'atelier, ni dieu ni maître ! »

Voilà mes enfants je ne sais pas comment tout ça finira, j'espère qu'on ne gardera pas de ce temps là au cœur une plaie ouverte...vous savez que je n'ai pas froid aux yeux mais j'ai rêvé cette nuit d'un voilier voguant vers la Nouvelle Calédonie (je sais même pas d'où je sors ce nom...) J'ai rêvé d'une drôle de basilique sur la butte Montmartre, et puis des livres qui vous plairaient avec plein de dessins et ça raconte une histoire, la nôtre on dirait..

Mon ami Eugène me dit que je vois loin sur cette photo, j'ai peur de voir trop loin... j'ai même peur de ne pas vous revoir... en tout cas un jour, on nous regardera et on se souviendra.

Christine Dargent »

« Le 7 mai 1871, j'ai faim encore et j'ai peur, toujours. Je n'en peux plus. Le rire infâme d'Adolphe me poursuit dans les pires de mes cauchemars. Salauds de Versaillais ! Ils veulent nous étrangler comme ils veulent museler La sociale. Nous ne voulons pourtant que le bien de tous, mais ils nous pourchassent de peur de voir s'envoler les consciences.

Pour l'émancipation et la fraternité, les femmes ne sont pas les dernières à lever les barricades, à pousser à l'insurrection. Comme elles, je veux que la place soit faite aux femmes : à travail égal, salaire égal, et si la démocratie est directe, les femmes doivent en être. Pas de charité, tout est à tous. Mais le chemin sera bien long et nous devons construire partout des écoles, ouvertes à tous nos enfants, quelque soit leur sexe. Pour ça, je me bats, je porte des coups ; pour nous, finie la misère ! Comme tous les sans-nom de la rue, plutôt mourir que de retourner à l'esclavage ! La bataille est rude. Tuer et voir tuer est notre lot. Qu'il sera bon le jour où nous vaincrons pour le bonheur universel et que tous les demains seront faits de grands éclats de rires et de petites heures enchantées.

A chaque jour suffit sa peine, aujourd'hui j'ai dû me battre avec mes copains, qui eux aussi ont bien du mal à me laisser parler et faire. A nous les bonnes femmes, on ne donnera rien, alors nous

prendrons tout. C'est vrai, je le dirai à celles qui écrivent nos mots dans le journal du peuple. Demain je leur dirai.

Eugénie »

8.4. Rue Nathalie Lemel à Libourne

« Je m'appelais Nathalie Duval, femme Lemel.

Je me souviens de mon enfance dans le café de mes parents comme Annie Ernaux, comme Olivia Ruiz, de ce métier d'ouvrière relieuse entamé à 12 ans, de mes enfants, des grèves sous le Second Empire, puis de ma boutique de librairie-reliure à Brest... Je ne faisais pas qu'en vendre, j'en lisais beaucoup des livres !

Je me souviens de la faillite, du départ à Paris, de l'abandon de mon mari alcoolique... Ah ! ils en ont dit, les bien-pensants et les fiches de police !

Je me souviens d'avoir rencontré les ouvriers militants de la première Internationale des travailleurs, des lectures des mauvais journaux à voix haute dans les ateliers, des comités de grève et des soirées militantes, de la création de la coopérative d'alimentation la Ménagère et de la cantine ouvrière la Marmite avec Varlin... Je me souviens du succès de notre restau du cœur, dame comme on disait alors, il y en avait des pauvres !

Après, il y a eu la Commune,

Je me souviens des clubs, de l'Union des femmes, du Comité Central, du monde qu'on inventait, de l'avenir qu'on échafaudait ...

Je me souviens aussi de la barricade de la place Pigalle, je l'ai construite et défendue...

Je me souviens de la Semaine sanglante, j'aurais préféré ne pas m'en souvenir, d'ailleurs,

Je me souviens que juste avant d'être arrêtée, j'ai voulu me suicider en avalant un demi litre d'absinthe... Mais j'ai vécu. Jusqu'en 1921...

Je me souviens du bagne avec Louise, de notre retour une dizaine d'années plus tard...

Je me souviens bien aussi de mon dernier taudis, et même si j'étais devenue aveugle, 94 ans et personne pour s'occuper de moi, je me souviens de l'hospice d'Yvry sur Seine où j'ai fini..

Je me souviens qu'on a donné mon nom à une place de Paris, à une rue de Rennes, à Morlaix, Nostang, Hennebont, Villeneuve les Salines, et bien d'autres, de la Bretagne à la Rochelle,

On me dit que lundi dernier, le 23 mai 2011, à l'occasion des 140 ans de la Commune on a inauguré une impasse Nathalie Lemel, une petite voie donnant sur l'avenue de la Roudet, à Libourne.

J'aime bien ce coin, surtout depuis que des fédérés avaient inauguré une rue du Communard inconnu ce 8 avril 2011 et même dédié cette artère à la Communarde absente...

Une impasse, j'ai rien contre. A Paris, j'ai habité impasse Béranger, tout près de la place qui porte mon nom maintenant. Béranger, il a fini comme moi pauvre parmi les pauvres, fuyant les honneurs et chantant la liberté. Dans les impasses, les gens y sont comme ailleurs et puis quand on est au bout on revient sur ses pas et un grand philosophe a parlé du Carrefour des impasses, c'est là où nous sommes, non ?

Enfin vous, parce que moi, je suis un peu en dehors...mais je suis contente d'être là ce soir et je vous embrasse tous quand même surtout les fédérés...

Nathalie »

Conclusion

En 1871, les femmes ont démontré leur aptitude à participer à la vie politique et sociale de la cité et le rôle exemplaire qu'elles ont joué durant la Commune peut être vu comme une référence historique sur laquelle les mouvements d'émancipation qui suivront vont pouvoir s'appuyer. De nombreux mouvements naîtront qui auront pour objectif, au fil du temps, une reconnaissance légale pleine et entière à l'égard de cette moitié d'humanité qui, jusque-là, n'existait pas socialement au point de ne pas être mentionnée dans le droit.

En réponse à Alexandre Dumas qui exprimait tout le mépris de sa classe pour les communardes dans son livre *La dame aux camélias* : « *Nous ne dirons rien de leurs femelles par respect pour toutes les femmes à qui elles ressemblent quand elles sont mortes* », nous avons voulu, au cours de l'atelier d'écriture du 7 mai 2011, témoigner pour elles.

9. EDUCATION POPULAIRE ET DIVISION DU TRAVAIL.

L'instruction du peuple face à la praxis
révolutionnante

Educateur's Crew VS Posse le Peuple ?
Jean-Marc ZIEGELMEYER⁵⁰

*« Il n'est pas de sauveur suprême
Ni Dieu, ni César, ni Tribun
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes
Nous ne sommes rien, soyons tout »*

Introduction

Force est d'avouer que mettre en rapport « Commune de Paris » et « Education Populaire » n'est pas sans relever de la gageure ! D'une part, parce que la contribution directe de la Commune à la question de l'éducation s'avère plus que ténue. Certes, certains membres de l'AIT étaient également membres de la Ligue de l'Enseignement, mais leur relations se situaient à priori plus sous l'angle de l'opposition⁵¹ que de la collaboration. Certes, la Commune a décrété

50 Maître de Conférences associé IUT Michel de Montaigne, Université Bordeaux 3 ; Responsable de formation Francas Aquitaine, conférence du 14 mai.

51 J. Macé fut très lié à L. Rossel, le seul officier supérieur à avoir rejoint la Commune, limogé par celle-ci, et exécuté au camp de Satory sur « insistance » personnelle de Thiers ! Sur le rôle des membres de l'AIT au sein de la Ligue, les avis divergent. Il semble néanmoins qu'ils n'y aient pas joué un rôle essentiel, ou du moins que ce rôle ne se soit pas traduit par une « alliance », même limitée, entre les deux organisations. G. Poujol déclare même : « Certes, les

pour la première fois le principe de l'enseignement public, laïque, gratuit et obligatoire, mais sans conséquence réelle dans les faits. Certes, un certain nombre d'établissements d'enseignement religieux ont été expropriés pour faire place à de nouvelles pratiques éducatives. Mais globalement, la durée de l'expérience et les problèmes multiples et urgents, auxquels ont dû s'atteler les responsables de la Commune, justifient ce jugement sévère de Lissagaray : « *La délégation de l'Enseignement était tenue d'écrire une des plus belles pages de la Commune. Après tant d'années d'études et d'expérimentations, cette question devait sortir toute armée d'un cerveau vraiment révolutionnaire. La délégation n'a rien laissé pour témoigner devant l'avenir* »⁵².

Mais au final, c'est sans doute ailleurs que dans l'œuvre purement éducative de la Commune qu'il faut aller chercher les expériences d'éducation populaire - ou plutôt d'éducation ouvrière⁵³ - qui nous intéressent, en particulier sous l'impulsion de membres éminents de l'AIT, dont Varlin et Fränkel, respectivement relieur et orfèvre, comme le suggère encore Lissagaray : « *Qui parlera donc pour le peuple ? La délégation du Travail et de l'Echange. Exclusivement composée de socialistes révolutionnaires [...] Elle demandait aux citoyens les éléments de tous les décrets qu'elle proposerait à la Commune. Le délégué, Léo Fränkel, se fit assister par une commission d'initiative composée de travailleurs.* »⁵⁴ De même, dans les « Clubs Ouvriers » commence à s'organiser « l'éducation du peuple par le peuple » comme l'affirment le Club du Prolétaire » du XI^{ème} où il s'agit de discuter des moyens politiques de faire entendre sa voix pour que soit respecté le droit au travail, mais également débattre de littérature, de théâtre, de philosophie afin de pouvoir, comme le proclame le programme du Club républicain du XIII^{ème} : « Etudier tous les problèmes politiques et sociaux relatifs à l'affranchissement des travailleurs ».

D'autre part, parce qu'effectuer une analyse historique de l'éducation populaire s'avère une tâche délicate et complexe,

membres de l'Internationale se préoccupent du problème de l'éducation des adultes, mais ils n'ont que mépris pour les tenants de l'Éducation populaire.» HERMÈS 42, 2005, p.126.

52 P-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, François Maspero, 1970, p.239.

53 Ainsi apparaît déjà une opposition sur laquelle nous reviendrons largement.

54 P-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Op. cit., p.240.

rapidement piégée dans des discours s'appuyant plus sur une reconstruction mythologique de l'éducation populaire⁵⁵ que sur un véritable travail généalogique. Un imaginaire grandement idéalisé a contribué à forger les représentations qu'entretiennent les acteurs au champ de l'éducation populaire à leur action au nom de « valeurs universelles », références communes communément admises, mais sans qu'elles soient interrogées plus avant dans leurs dimensions historico-politiques et/ou leurs pratiques effectives. Mais peut-être qu'effectivement « *Les mythes sont importants pour des institutions qui fonctionnent grâce à des militants et du personnel bénévole* »⁵⁶ comme le suggère G. Poujol.

9.1. L'éducation populaire, mythe ou histoire ?

Nous devrions donc éviter les interprétations bâties sur cette mythologie : qu'elles soient plus ou moins « continuistes » (Caceres, Poujol, De Rosa...) ou « trahisonnistes » (Guerre, Lepage⁵⁷...), la nostalgie ou la cécité, selon les termes de J-C Gillet⁵⁸. Mythologie dont il apparaît tout particulièrement difficile de se déprendre lorsqu'on aborde des sujets sensibles comme la relation entre éducation populaire et mouvement ouvrier, et plus généralement le rôle qu'a pu jouer l'éducation populaire dans la remise en cause de la division du travail entre intellectuels et manuels, « sachants » et « apprenants ». D'autant plus que comme le souligne elle-même G. Poujol, non sans quelque paradoxe avec ce qu'elle avance par ailleurs : « *Il nous faut résolument renoncer à voir un mouvement d'éducation populaire qui aurait été porteur d'une quelconque revendication en terme d'éducation populaire, au sens où l'ont compris les nouvelles couches de la*

55 Sur ce sujet, voir J-C Richez, *La mémoire légendaire de l'éducation populaire*, le GREP, n°181, mars 2004, <http://www.grep.fr/pour/index.htm>

56 G. Poujol, *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Éditions Ouvrières, 1981, p.7.

57 Pour un résumé des thèses de F. Lepage, voir *De l'éducation populaire à la domestication par la « culture »*. *Histoire d'une utopie émancipatrice*, Le Monde Diplomatique, mai 2009. , p. 4-5.

58 J-C. Gillet, *L'animation en question*, Erès, 2006.

bourgeoisie qui l'ont mise en œuvre »⁵⁹. Une éducation populaire pour un peuple qui n'aurait rien demandé, en quelque sorte...

C'est pourquoi, méthodologiquement, notre intervention s'appuie sur le refus affirmé de la démarche qui a dominé jusqu'à maintenant la réflexion à propos de l'éducation populaire. Cette dernière repose sur un postulat qu'il nous paraît fondamental de contester : le « nom d'éducation populaire » pourrait se décliner depuis son origine sous la forme d'une histoire linéaire possédant des caractéristiques communes, quelques soient les périodes et les contradictions la traversant ; dans une succession d'événements relativement homogènes qui prennent sens autour de « valeurs transcendantes » caractérisant l'éducation populaire « par essence ». A l'opposé direct de cette conception substantialiste, nous pensons que le discours de l'éducation populaire ne peut être appréhendé qu'en relation étroite avec les configurations historiques et les jeux de pouvoir dans lesquels il s'est inséré et qu'il a contribué à forger. Il n'y a pas de vérité de l'éducation populaire ! Seulement des discours qui se différencient et s'opposent, comme au sein de la Commune se superposaient et s'affrontaient, au nom d'un vocable unique, des conceptions qui divergeaient radicalement. « *La polysémie du mot « peuple » peut tout autoriser* »⁶⁰, précise C. Maurel.

9.2. Genèse d'une question

Ce choix n'est pas sans conséquences. Rejoignant sur ce point J-C Richez, nous pensons que si « *Comme le souligne Geneviève Poujol à plusieurs reprises dans son ouvrage, les mythologies sont certainement nécessaires. Aucune entreprise humaine ne saurait en faire l'économie. Il y a cependant danger à confondre mythologie et histoire. A prendre la mythologie pour l'histoire, le monde risque de devenir insensé. On se prive alors d'un précieux outil de connaissance du réel et cette capacité de connaissance paraît d'autant plus importante que nous nous trouvons dans un monde en pleine mutation. Il y a plus*

59 G. Poujol, *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Op. cit., p.8.

60 C. Maurel, *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, L'Harmattan, 2010, p.27.

que jamais urgence à s'attacher à construire une histoire de l'éducation populaire qui se prête à toutes les rigueurs de la discipline historique [...]»⁶¹

Ce choix méthodologique nous a donc amené dans un premier temps à rechercher quelques archives historiques symptomatiques des enjeux que nous souhaitions analyser. Deux textes, en forte proximité avec la Commune, ont retenu notre attention. En premier lieu, « La nuit des prolétaires » de J. Rancière : « *Sur la voie supposée directe de l'exploitation à la parole de classe et de l'identité ouvrière à l'expression collective, il faut passer par ce détour, cette scène mixte où, avec la complicité des intellectuels partis à leur rencontre et désireux parfois de s'appropriier leur rôle, des prolétaires s'essaient dans les mots et les théories d'en haut rejoignent et déplacent le vieux mythe définissant qui a le droit de parler pour les autres* »⁶². En second lieu, nous nous sommes appuyé sur les très célèbres « Thèses sur Feuerbach » de K. Marx, la 3^{ème} pour être précis : « *La doctrine matérialiste⁶³ du changement des circonstances oublie que les circonstances sont changées par les hommes et l'éducateur doit lui-même être éduqué. Elle doit en conséquence découper la société en deux morceaux, dont l'un est exhaussé au-dessus d'elle. La coïncidence de la modification des circonstances et de l'activité humaine ou auto-changement peut seulement être saisie et rationnellement comprise en tant que praxis révolutionnaire* »⁶⁴

Que nous suggèrent ces auteurs qui raisonnent avec ce que nous avons commencé à entrevoir plus haut ? Deux thèmes essentiels transparaissent, susceptibles de structurer notre propos et de lui fournir une trame généalogique :

◆ La division entre travail intellectuel et travail manuel, dont Rancière souligne les contradictions. Division dont Marx faisait une des bases, sinon LA base de la domination capitaliste, non seulement culturelle, mais également économique et politique, que le communisme avait pour mission d'éradiquer en rendant possible « l'homme complet ». L'éducation populaire a bâti sa

61 J-C. Richez, *La mémoire légendaire de l'éducation populaire*, Op. cit., p.5

62 J. Rancière, *La nuit des prolétaires*, Paris, Fayard, 1981, réed. Hachette Pluriel, p.34

63 Marx parle là du « vieux » matérialisme contre lequel une bonne partie de sa réflexion sera d'abord dirigée.

64 P. Macherey, *Marx 1945. Les « thèses » sur Feuerbach. Traduction et commentaire*, Paris, Amsterdam Poches, 2008, p.14

prophétie sur la remise en cause de cette division et des effets de domination symbolique qui en résultaient. Quant au mouvement ouvrier, il n'a eu de cesse de s'appropriier les savoirs nécessaires à l'émancipation des travailleurs. Comment se sont alors articulés les rapports complexes entre ces deux mouvements, entre « intellectuels » et « peuple ». Quelles en ont été les caractéristiques essentielles et quels types de positionnements ont-ils induits ? Avec quels projets politiques ? Tel sera notre premier axe de réflexion.

♦ Deuxième point, en quoi « *la praxis révolutionnante* »⁶⁵ peut-elle être considérée comme pertinente en tant qu'alternative à la division du travail ? Peut-on appréhender l'éducation populaire comme le lieu privilégié de cette praxis commune et d'une relation entre travail éducatif et changement social qui ne prenne plus appui sur des projets transcendants (laïques ou religieux) qui continuent de « *découper la société en deux morceaux, dont l'un est exhaussé au-dessus d'elle* ». Car comme le précise Marx dans « *L'idéologie allemande* » : « *Pour nous, le communisme n'est pas : ni un état de choses qu'il convient d'établir, ni un idéal auquel la réalité devra se conformer. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses.* ». L'éducation populaire peut-elle se constituer comme l'espace privilégié de ce mouvement coopératif qui réunit intellectuels et peuple dans l'action même, considérée en tant que telle comme lieu d'éducation commune, ainsi que semblent nous le suggérer les quelques expériences de la Commune que nous avons évoquées, dont Marx lui-même disait qu'elles préfiguraient de nouvelles formes d'organisation sociale.

Un troisième texte mérite qu'on s'y arrête : le Rapport Condorcet ne fut jamais mis en pratique mais il continue à avoir pour beaucoup de personnes valeur de prophétie sur des points essentiels, qui tiennent lieu de « Tables de la loi » de l'éducation populaire depuis plus d'un siècle. Examinons lesquels...

65 Sur notre choix l'expression « praxis révolutionnante » plutôt que « révolutionnaire », voir P. Macheray, *Marx 1945. Les « thèses » sur Feuerbach. Traduction et commentaire*, Op. cit., p.102-104

♦ L'humanisme : « Contribuer à ce perfectionnement général et graduel de l'espèce humaine⁶⁶, dernier but vers lequel toute institution sociale doit être dirigée : tel doit être encore l'objet commun de l'instruction ; c'est pour la puissance publique un devoir imposé par l'intérêt de la société, par celui de l'humanité toute entière ».

♦ Le progrès : « Diriger l'enseignement de manière [...] qu'un plus grand nombre d'hommes deviennent capables de bien remplir les fonctions nécessaires à la société, et que les progrès toujours croissants des lumières⁶⁷ ouvrent une source inépuisable de secours dans nos besoins, de remèdes dans nos maux, de moyens de bonheur individuel et de prospérité commune ».

♦ L'instruction pour tous et permanente : « L'instruction doit être universelle, c'est-à-dire s'étendre à tous les citoyens ». « En continuant ainsi l'instruction pendant toute la durée de la vie, on empêchera les connaissances acquises dans les écoles de s'effacer trop promptement de la mémoire ; on entretiendra dans les esprits une activité utile ; on instruira le peuple⁶⁸ des lois nouvelles [...] On pourra enfin lui montrer l'art de s'instruire par soi-même ».

♦ La raison : « Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule⁶⁹ [...], en vain toutes les chaînes auraient été brisées [...] ; le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes : celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient, celles des maîtres et des esclaves ». « C'est que dans les sciences naturelles, les idées sont plus simples, plus rigoureuses ; c'est que la langue en est plus parfaite, que les mots y expriment plus exactement les mêmes idées ». « Ces sciences sont contre les préjugés, contre la petitesse d'esprit, un remède sinon plus sûr, du moins plus universel que la philosophie elle-même ».

♦ La citoyenneté : « Offrir à chaque individu de l'espèce humaine les moyens [...] de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il doit être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçu de la nature, et par là établir entre tous les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi : tel est le premier but d'une instruction

66 C'est nous qui soulignons.

67 Id.

68 Id.

69 Id.

*nationale*⁷⁰ ; et, sous ce premier point de vue, elle est pour la puissance publique un devoir de justice ».

Ainsi, dès 1792, et même si la mise en œuvre effective d'un tel programme n'interviendra que plusieurs décennies plus tard, les « valeurs universelles » de l'éducation populaire sont fixées avec une précision qui ne manque pas d'interroger encore aujourd'hui. On comprend mieux en relisant ces lignes d'où s'origine le mythe... Directement inspiré des *Lumières*, il dessine un diagramme où l'accès à la raison par le moyen privilégié de la science, dans le cadre d'une instruction généralisée du peuple, garant d'un progrès social et technique continu, permettra à l'homme de réaliser pleinement son essence et ainsi d'exercer à part entière sa fonction de citoyen dans le cadre d'un Etat-Nation garant de l'égalité de tous. Ce programme de l'épistémè moderne, où il s'agit d'apporter la lumière au peuple pour l'émanciper, constituera l'axiomatique qui guidera l'action des principales organisations d'éducation populaire, mais sera également à la source des contradictions qu'elles connaîtront lorsqu'il s'agira d'en affronter les apories : « Qui prend la parole ? » ; « Qui possède et délivre le savoir ? » ; « Comment se répartit de fait phroné et logos dans une République qui postule l'égalité de tous ? » ; et « Comment prétendre émanciper au nom de ceux-là même dont on décrète de l'extérieur la nécessaire émancipation ? »

9.3. Une étoile est née

Déjà, avant même la Commune, J. Rancière note les difficultés auxquelles se heurtent les ouvriers décidés à s'exprimer par eux-mêmes : « *Tisserands et cordonniers, menuisiers ou forgerons s'interrogent à la fois sur leur identité et leur droit à la parole, entraînés par la logique même de la disjonction qui ne fait reconnaître l'une qu'au détriment de l'autre dans cette aventure où ils cherchent à s'approprier la nuit de ceux qui peuvent veiller, le langage de ceux qui n'ont pas à demander, l'image de ceux qu'on a pas besoin de*

70 Id.

flatter »⁷¹. Et de fait, les publications ouvrières, tel que « *L'atelier, l'organe des intérêts moraux et matériel des ouvriers* » puis « *L'organe spécial de la classe ouvrière rédigé par des ouvriers exclusivement* » n'auront qu'une existence hiératique, qui traduit mal en quoi ces expériences, mal connues, furent néanmoins fondamentales dans le développement de la parole ouvrière et de ses balbutiements en tant que classe. On peut en particulier imputer cet oubli à l'opposition violente de Marx aux « *communismes utopiques* » qui influençaient grandement à cette époque la frange la plus consciente du prolétariat, avant que le marxisme n'y devienne largement hégémonique.

Mais ce qui retient surtout notre attention, c'est que les critiques de Marx portaient des mêmes interrogations que celles que nous soulevons par rapport à l'éducation populaire : « *Certes, les inventeurs de ces systèmes (Saint-Simon, Fourier, Owen, etc. – ndr) aperçoivent l'antagonisme de classe ainsi que l'action des éléments dissolvants dans la société elle-même. Toutefois, ils n'aperçoivent du côté du prolétariat aucune initiative historique, aucun mouvement politique qui lui soit propre* »⁷² et il précisera en 1864 sa pensée « *L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* ». Pour Marx, il s'agissait donc déjà, pour ceux qu'il critique, de convaincre – d'éduquer – le prolétariat afin que celui-ci s'engage dans la voie d'un progrès social fondamentalement exogène à son action propre d'émancipation, en lieu et place de son auto-organisation.

On retrouve cette même démarche avec le projet développé par la Ligue de l'Enseignement, considérée généralement comme la première manifestation d'importance de l'éducation populaire. Créée par Jean Macé en 1866 pour développer l'instruction civique et faire en sorte « *que le pays se couvre d'un réseau d'associations républicaines et ouvre la voie à la civilisation* »⁷³, elle réussit en 20 ans, autour du très martial « *Pour la Patrie, par le Livre et par l'Épée* »⁷⁴, à imposer la mise en place

71 J. Rancière, Op. cit., p.34.

72 K. Marx, F. Engels, *Le manifeste communiste*, 1^{ère} éd. 1965, Paris, Gallimard, rééd. In *Karl Marx. Philosophie*, Gallimard, Folio, coll. Essais, 1994, p.436.

73 C'est nous qui soulignons.

74 Adopté en 1872, après la défaite de 70 et la Commune. On est loin du « *Prolétaire de tous les pays, unissez-vous !* », qui conclut le Manifeste...

de l'enseignement public, laïque, obligatoire et gratuit que la Commune avait formellement institué 15 ans plus tôt. On peut légitimement estimer que ce succès constitue la première grande victoire pour ceux qui pensaient, tel Gambetta, « *(qu') en démocratisant la culture, il convient d'assurer le fonctionnement et le caractère durable de la démocratie politique* »⁷⁵.

Il faut dire que les républicains revenaient de loin. Jusqu'en 1848, ils avaient considéré que la question sociale était fondamentalement liée à l'obtention du suffrage universel. Qu'on donne le droit de vote au peuple et tout suivrait... Ce fut fait le 5 mars 1848 et le 19 mars le Gouvernement Provisoire déclarait : « *A partir de cette date, il n'y a plus de prolétaires en France* ». Rares étaient ceux qui dénonçaient l'illusion du suffrage universel : Cabet, Proudhon, Marx bien sûr qui n'eut pas de mots assez durs pour dénoncer « *cette généreuse ivresse de fraternité* »⁷⁶, mais également Blanqui qui avec une rare brutalité fustigeait « *La triade sabre-écu-goupillon, ne peut se maintenir que par la violence et l'abrutissement. Le suffrage universel est son misérable esclave, tenu au collet par le gendarme et le prêtre, avec le capital qui l'escorte, le pied au derrière* »⁷⁷.

Force est de reconnaître que Blanqui n'eut pas tort sur le fond car la première expérience d'élection au suffrage universel tenté par la II^{ème} République et les événements qui vont suivre ne vont pas tarder à balayer tous les espoirs de ses principaux initiateurs. Le 23 avril, c'est avec une participation record qu'une assemblée fort modérée est élue. C'est cette même assemblée qui en juin approuve massivement la répression sanglante de l'insurrection parisienne ; puis avalise l'arrivée au pouvoir de Louis Napoléon Bonaparte... En mai 1849, l'affaire est définitivement réglée : les républicains modérés sont quasi éliminés de l'assemblée et la droite, qui après avoir diabolisé le suffrage universel, a rapidement perçu – divine surprise – qu'elle en était le principal bénéficiaire, rafle les 2/3 des sièges.

Pour les républicains de gauche, le coup est rude ! En quelques mois, la magie du suffrage universel s'est dissipée : ils ne sont même

75 J-P. Augustin, J-C Gillet, *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2000, p.27.

76 Voir K. Marx, *Les Luttes de classes en France, 1848-1850*.

77 L-A. Blanqui, *Papiers Blanqui*, 9590-1, F° 380.

pas réélus et la lutte de classes, loin d'être atténuée, a connu un épisode particulièrement aigu qui a scellé le divorce entre républicains et prolétariat. Désormais celui là saura que le seul suffrage universel est une impasse. Enfin les républicains découvrent que l'immense peuple des campagnes vote massivement pour la droite : visiblement, lui concéder le droit de vote ne suffit pas à le rendre conscient de ses intérêts ! Dépités, les rédacteurs de *La République* constatent dès le 20 novembre 1848 : « *Nous ne saurions aujourd'hui espérer conquérir le pouvoir par le suffrage universel [...] Nous savons très bien, en effet, que notre force n'est pas dans le nombre* ». Mais où est-elle donc alors cette force ?

Petit à petit une réponse va s'ébaucher, qui va devenir le leitmotiv des républicains radicaux, et que Gambetta résume avec clarté : il faut éduquer le peuple ! « *Il faut se retourner vers les ignorants et les déshérités, et faire du suffrage universel, qui est la force par le nombre, le pouvoir éclairé par la raison. Il faut achever la Révolution.* »⁷⁸. C'est ce que P. Rosanvallon appelle le projet démopédique des radicaux⁷⁹, qui ne se limite plus à l'école, mais doit couvrir tous les domaines de la vie sociale : loisirs, hygiène, mais aussi instruction militaire : « *La République a ainsi rêvé d'une démopédie intégrale. L'éducation républicaine n'est pas simplement une prothèse de la nature ou de la raison, elle vise plus largement à constituer le principe actif d'une résolution de toutes les apories de la démocratie moderne, inlassablement occupée à former les intellectuels et à remettre en forme le lien social.* »⁸⁰ conclut Rosanvallon après avoir évoqué le Congrès de 1882 de la Ligue de l'Enseignement.

L'année suivante, Macé est élu sénateur à vie et après son décès, il a droit en 1894 à une « Image d'Epinal » dont le commentaire augure au mieux de la légende en devenir de l'enseignant de Beblenheim, de même qu'elle constitue peut-être aussi une des premières pierres à « l'histoire sainte » de l'éducation populaire. Sous le titre « *Un grand*

78 L. Gambetta, Discours du 26 juin 1871, in *Discours et plaidoyers politiques*, Paris, t II, p. 21.

79 Voir P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard, 1992, rééd. Folio histoire. Nous avons emprunté à cet ouvrage de nombreuses citations qui figurent ici.

80 P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Op. cit. p.490.

ami des enfants : Jean Macé», on peut lire : « *Parce qu'ils sont sans instruction, les hommes qui ont fait la révolution de 1848 élisent comme Président de la République Louis-Napoléon Bonaparte. Un jeune professeur, Jean Macé, assiste avec tristesse à cet événement. Il comprend que les Français ont besoin d'être instruits pour apprendre à bien choisir leurs représentants* ». La canonisation est en marche, il ne manquera pas d'apôtres pour attester des miracles effectués par le Saint...

9.4. Une rencontre impossible

Il s'agissait donc, certes d'étendre l'éducation, mais nullement dans le but premier d'émanciper les travailleurs, mais afin de consolider le projet, porté par les radicaux⁸¹, de république solidariste⁸² qui se mettait alors en place face aux deux dangers qui le menaçaient : la réaction libérale et la montée du socialisme. Écoutons ce qu'en dit G. Poujol : « *C'est bien parce qu'un mouvement ouvrier est en train de manifester son existence qu'un mouvement d'Éducation populaire a vu le jour. Des acteurs en position médiane, entre la classe possédante et la classe ouvrière, vont en quelque sorte tenter de jouer les médiateurs. Par rapport à la lutte des classes, ils se savent extérieurs à la classe ouvrière mais ont décidé d'aller vers elle, «d'aller au peuple» dira-t-on, pour se le concilier, pourrait-on dire.* »⁸³. De même, C. Maurel précise : « *Au motif apparemment généreux de faire partager aux enfants les éléments de base [...] d'une culture réservée à une élite, l'École de la III^{ème} République poursuit d'autres objectifs : former des travailleurs mobiles et adaptés à une industrie moderne plus productive, parachever l'unité linguistique et idéologique de la France et armer sa politique coloniale, forger le patriotisme à l'abnégation militaire et les esprits à l'obéissance.* »⁸⁴ L'heure

81 Léon Bourgeois, théoricien du Solidarisme, fut Président de la Ligue de l'Enseignement de 1894 à 1898, parallèlement à de multiples fonctions électives ou gouvernementales, dont Président du Conseil en 1895.

82 Comme le précisait très clairement Durkheim : « Bien loin que l'éducation ait pour objet unique ou principal l'individu et ses intérêts, elle est avant tout le moyen par lequel la société renouvelle perpétuellement les conditions de sa propre existence » in *Éducation et sociologie* [1922], Paris, P.U.F., 1966, p. 91.

83 G. Poujol, HERMÈS 42, Op. cit., p.127.

84 C. Maurel, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de*

n'est donc pas à « l'auto-organisation du peuple » mais à sa « civilisation » pour le sortir de la minorité⁸⁵ et le rendre digne d'exercer sa souveraineté, même limitée. L'analogie avec l'œuvre « éducatrice » de la France coloniale n'aura bien sûr échappé à personne⁸⁶...

Mais cet objectif vient s'inscrire également dans celui plus général de revitalisation du projet républicain, en particulier concernant les relations entre éducation, citoyenneté et inégalités sociales, fortement mis à mal après les sanglantes journées de juin 1948⁸⁷ et la prise de pouvoir par le futur Napoléon III. E. Durkheim, parmi les plus ardents défenseurs de l'instruction républicaine et théoricien majeur du Solidarisme en fit un thème majeur de ses recherches. Pour lui, le passage à une société caractérisée par une *solidarité organique* discréditait à la fois les excès libéraux et les tentatives révolutionnaires. J. Donzelot résume ainsi la pensée durkheimienne : « Plus profonde que le contrat libre entre les individus, est donc la solidarité organique de la société. [...] L'individu, étant second par rapport à la société, ne peut ni en constituer la base ni s'opposer à elle. [...] Il est donc absurde de vouloir retourner l'individu contre la société comme le souhaitent les marxistes, ou le placer à son fondement comme le réclame les libéraux. »⁸⁸. Cette vision de la société est à mettre en regard avec celle de L. Bourgeois qui déclare : « L'homme vivant dans la société, et ne pouvant vivre sans elle, est à toute heure un débiteur envers elle. Là est la base de ses devoirs, la charge de sa

l'émancipation, Op. cit., p.27-28.

85 Notons au passage que tout le monde ne fut pas élevé à la dignité de peuple en même temps. Ainsi les femmes durent attendre 1944 pour se voir reconnaître une « âme » républicaine. Sauf erreur de notre part, les mouvements d'éducation populaire ne se sont guère agités pour hâter cette échéance.

86 Reste à faire la généalogie des relations pour le moins troubles entre éducation populaire et colonialisme. Il n'est pas sûr que des générations de jeunes Indochinois, Noirs africains, ou encore Arabes ou Berbères aient goûté à leur juste valeur les missions éducatrices, maintes fois fort musclées, de notre Mère Patrie. Souvent, le Livre fut inculqué au fil de l'Épée...

87 Voir : J. Donzelot, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Seuil, coll. Points, 1994.

88 J. Donzelot, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Op. cit., p.81.

liberté »⁸⁹. Pour Durkheim, les conflits seraient dus à l'existence chez ses membres de représentations erronées de ce que la société peut offrir à chacun en fonction de sa position dans une division du travail donnée comme intangible. La société ayant ses lois propres, il est donc illusoire de vouloir jouer sur ses structures, soit pour les garder en l'état, soit pour les modifier radicalement en fonction d'une volonté politique quelconque. « Dès lors que ce n'est pas en sa structure que la société pose problème mais en la représentation de ses liens, c'est là et seulement qu'il faut intervenir »⁹⁰.

La critique qu'entreprend C-H Cuin de *La division sociale du travail* et de l'itinéraire théorique de Durkheim est donc de ce point de vue tout à fait éclairante. Abandonnant la réflexion sur « les conditions de réalisation de ce qu'il nomme lui-même l'« absolue égalité dans les conditions extérieures de la lutte », il - Durkheim - va préférer s'orienter vers une analyse des conditions non plus socio-économiques mais socio-culturelles de l'acceptation de l'ordre social par les acteurs. En témoigne la place centrale accordée à l'éducation et, plus largement, à la socialisation dans les œuvres de maturité. »⁹¹ Ainsi en expliquant en quoi les désirs des hommes sont insatiables et dangereux pour l'ordre social s'ils ne sont pas régulés par l'acceptation de normes sociales transcendantes qui les freinent et les orientent vers des buts socialement utiles, Durkheim infléchit sa pensée dans un axe résolument « éducationniste », où il s'agit d'opposer la raison éducative aux pulsions sans bornes qui menacent le lien social. On retrouve donc là la mission civilisatrice et normative de l'éducation, mais aussi la valorisation unilatérale de la pensée sur les désirs, de la raison sur le corps, et bien sûr des « pensants » sur les « impulsifs », donc des intellectuels sur les travailleurs⁹². Et Durkheim

89 L. Bourgeois, *Solidarité*, Paris, Armand Colin, 1896, p.100.

90 J. Donzelot, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Op. cit., p.84.

91 C-H. Cuin, *Division du travail, inégalités sociales et ordre social. Note sur les tergiversations de l'analyse durkheimienne*, Revue européenne des sciences sociales, La sociologie durkheimienne : tradition et actualité; Tome XLII, 2004, N° 129, p. 95-103.

92 On retrouve là un thème classique du XIX^{ème} siècle sur le prolétariat comme figure de la barbarie. Par ailleurs, on notera que Durkheim passe du concept de « représentations faussées » à celui de « désirs insatiables », peut-être en parallèle avec l'influence croissante de la découverte freudienne...

de conclure : « L'homme que l'éducation doit réaliser en nous, ce n'est pas l'homme tel que la nature l'a fait, mais tel que la société veut qu'il soit; et elle le veut tel que le réclame son économie intérieure »⁹³.

A la lecture de ces lignes, on constate deux choses : la quasi similitude entre l'analyse durkheimienne et le projet de l'éducation populaire tel qu'il était déjà formalisé par Condorcet un siècle auparavant et repris par Macé et la Ligue de l'Enseignement dès 1860 ; la similitude tout aussi frappante entre les thèses de Durkheim et les éléments que critiquaient vertement Marx dans ses propres « Thèses sur Feuerbach » comme relevant du « vieux matérialisme ». Ainsi donc, au terme de notre parcours, retour à la case des parts⁹⁴ ? Qu'on nous laisse encore parcourir une étape avant de conclure définitivement...

Sérieusement échaudés par le suffrage universel après les répressions de juin 1848 et de la Commune et le résultat des élections successives, les socialistes vont évoluer à partir de 1880 et considérer ce moyen d'action comme faisant partie de l'arsenal du *parti ouvrier*⁹⁵ : « Le suffrage universel, d'instrument de duperie qu'il était, peut devenir un moyen d'émancipation »⁹⁶. Les socialistes, comme les républicains, considèrent qu'il faut éduquer – ou plutôt conscientiser – le peuple mais leurs moyens divergent radicalement et « ils sont loin de partager la foi dans les vertus d'un enseignement d'un Jules Ferry et parviennent difficilement à concilier leur vision de la lutte des classes et leur programme économique avec les idéaux universalistes de la culture républicaine »⁹⁷. Ils privilégient la constitution d'un parti ouvrier révolutionnaire susceptible de guider les travailleurs vers la conquête du pouvoir grâce au marxisme⁹⁸ et au « socialisme scientifique ». Il s'agit de développer une théorie propre

93 E. Durkheim, *Education et sociologie*, Op. cit., p.90.

94 cf. les travaux de Jacques Rancière.

95 Seuls les libertaires et les partisans de l'action syndicale directe comme Emile Pouget, secrétaire de la CGT, continueront de s'opposer farouchement à l'électoratisme.

96 J. Guesde, *Programme du Parti Ouvrier*, 1880.

97 P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Op. cit., p.512.

98 Entendu non pas comme la pensée de Marx mais comme son interprétation par ceux qui s'en réclameront, même à contresens.

au prolétariat, dont le parti sera le garant, à même de dissiper les brumes de l'idéologie bourgeoise de manière à ce que les exploités discernent enfin leurs véritables intérêts, qu'ils passent d'une classe en soi à une classe pour soi.

Cette lutte contre l'aliénation se concrétisera sous différentes formes dont la combinaison et l'importance varieront selon les périodes et les tendances du mouvement ouvrier, particulièrement après la scission consécutive à la 1^{ère} guerre mondiale entre socialistes et communistes : grèves, actions de rue et manifestations, campagnes politiques, élections, lutte armée et insurrection, mais également « socialisme municipal », avec dès 1890, l'organisation d'expériences de démocratie directe au travers de référendum municipaux destinés à approuver telle ou telle décision de l'équipe municipale. Car : « *Au lieu d'attendre que l'éducation des masses soit complètement réalisée pour étendre la démocratie, ils - les socialistes - veulent faire de la participation politique elle-même un moyen d'apprentissage* »⁹⁹. On retrouve là la volonté de Marx de faire du communisme non un projet ultime et transcendant mais « *le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses* ». Avec un bémol important néanmoins par rapport aux « Thèses » : une partie de la société est toujours exhaussée au dessus de l'autre, et cette partie, c'est le ... Parti Ouvrier, intellectuel collectif du prolétariat !¹⁰⁰

On voit donc mal dans ces conditions ce qui pourrait rassembler républicains et socialistes sous un même vocable d'éducation populaire, sauf à considérer que leur commun transcendantalisme (Lumières laïques vs Lumières prolétariennes) y suffit... Certes, ils s'inscrivent tous deux dans l'épistémè moderne dont nous avons défini les grandes lignes au début de cet article, au prix pour les socialistes d'une « modernisation » de Marx qui convertissait sa pensée en prophétie ouvrière, mais leurs réalités sociopolitiques et leurs pratiques respectives étaient bien trop opposées pour que cet élément permette à lui seul de les regrouper sous un discours commun. L'épisode des Universités Populaires (UP) ne fera que

99 P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Op. cit., p.509.

100 Lénine conceptualisera plus tard cette idée, en particulier dans « Que faire ». Elle sera une des clés de la construction du POSDR – Bolchevik, et plus tard des partis affiliés au Komintern.

confirmer cette analyse.

Créées par l'ouvrier typographe G. Deherme dans la dynamique du mouvement Dreyfusard, les UP vont rapidement rencontrer la faveur des employés et des ouvriers et des « petits bourgeois »¹⁰¹. Elles vont se multiplier pour atteindre le chiffre de 222 UP au plus fort de leur influence¹⁰². Le projet de Condorcet semble à nouveau sur les rails avec un programme qui doit permettre au peuple de s'emparer du savoir. Mais, rapidement, deux conceptions opposées se font jour, comme le note C. Guiesse, secrétaire général des UP : la première « *dérive de cette idée [est] que ce qui est désirable avant tout, c'est la paix et l'union entre tous les individus, l'amour entre tous les hommes* »¹⁰³ ; la seconde obéit à « *cette tout autre idée [...], le développement intellectuel des ouvriers, de manière à ce qu'ils puissent convenablement lutter contre les institutions et obtenir justice par leurs propres efforts* »¹⁰⁴. L'opposition entre ces deux conceptions du savoir est encore renforcée par les contenus et les méthodes utilisés par les intervenants, directement importés de la sphère universitaire classique, et sans réel souci des centres d'intérêt et de la sollicitation des publics. Même là, et souvent à l'encontre des bonnes intentions des « professants », la connaissance était transmise du haut des estrades dans le but d'éclairer le peuple, massé à leurs pieds pour assimiler la vérité délivrée. Comme le souligne C. Maurel : « *Elles - les UP - ne font pas véritablement de place à la confrontation des savoirs, à l'analyse des situations, à l'engagement, aux représentations contradictoires et finalement au conflit, parce qu'implicitement et dans leurs pratiques, elles nient que les ouvriers eux aussi disposent d'un savoir, compte tenu de leur pratique sociale et de leur expérience professionnelle* »¹⁰⁵. Alain aura ce mot sublime : « *Nous espérons que l'intelligence allait descendre des sommets* ».

101 Respectivement 50%, 25% et 25% des participants selon D. Halévy

102 Sur les UP et leurs contradictions, voir l'excellent : L. Mercier, *Les universités populaires, 1899-1914, éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, l'Atelier, 1987.

103 Cité par C. Maurel, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Op. c., p.146.

104 Ibid.

105 Ibid., p. 146-147.

Les socialistes non plus ne sont pas unanimes sur la participation aux UP. Les divisions en leur sein recouvrent celles à l'intérieur des UP. Jaurès est partisan d'y aller avec des arguments assez proches des laïques sur l'importance de l'instruction publique. Guesde et Lafargue s'y opposent au contraire farouchement, car pour eux il ne s'agit que d'une ruse de la bourgeoisie pour anesthésier le prolétariat sous un vernis consensuel. Non que la classe ouvrière n'ait pas besoin d'instruction, mais celle-ci doit se faire au nom de ses intérêts propres et sous la bannière de sa propre théorie : le socialisme scientifique. Finalement, les programmes incohérents ou trop abstraits, les intervenants hétéroclites et pas toujours « à niveau », l'enseignement académique, les divergences politiques, le reflux du mouvement dreyfusard, la montée en puissance de l'influence socialiste et syndicale, avec en 1905 la fondation de la SFIO et l'adoption en 1906 de « La Charte d'Amiens » par la puissante CGT¹⁰⁶ closent définitivement la plus importante et ultime tentative d'alliance entre l'éducation populaire et le mouvement ouvrier.

9.5. Le forçat de la fin

Afin de conclure notre propos, nous voudrions citer assez longuement C. Maurel qui, tout en tirant le bilan de l'expérience des UP, pose en creux une série de questions que nous souhaiterions livrer à la réflexion, comme autant de balises d'un débat que nous espérons continuer. Il écrit : « *Ainsi doit-on considérer que c'est bien plus l'affaire Dreyfus elle-même, avec tous les combats et les engagements qu'elle a suscités, du sommet de l'Etat jusqu'aux tréfonds de la société, qui, au tournant du siècle, fit œuvre d'éducation populaire, bien plus que les Universités Populaires pourtant créées au même moment pour – il cite à partir de là B. Caceres - substituer par l'éducation l'application impartiale de la raison critique aux préjugés de la masse crédule des Français* »¹⁰⁷. Ainsi, par une pirouette

106 A laquelle M. Sangnier invite les militants du « Sillon » à adhérer, provoquant l'ire de la hiérarchie catholique, montrant là aussi que la « ligne rouge » n'est pas l'engagement dans l'éducation-instruction populaire, mais au côté du peuple dans « la praxis révolutionnante ».

107 C. Maurel, *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de*

rhétorique, C. Maurel appelle « éducation populaire » ce qui fut en fait « praxis révolutionnante » lors de l'affaire Dreyfus, laissant ainsi entendre que les UP, malgré leurs tares, furent également de l'éducation populaire, mais « de moindre qualité ». De deux choses l'une : ou les UP et le mouvement dreyfusard furent tous les deux des exemples d'éducation populaire, et dans ce cas on comprend mal les critiques - que nous partageons - que C. Maurel a adressé au courant dominant des UP ; ou il ne s'agit pas du même processus politique, et dans ces conditions, pourquoi ne pas l'explicitier.

L'ambiguïté augmente encore lorsqu'il commente en note de bas de page la citation qu'il a faite de B. Caceres : « *Comme l'écrit B. Caceres (Histoire de l'éducation populaire) dans un langage qui fait significativement penser au projet d'instruction publique de Condorcet à tel point qu'on est enclin à imaginer que les Universités Populaires furent créées pour venir compléter, épauler, suppléer, une Instruction publique (les lois Ferry) qui n'aurait pas encore réussi son œuvre (d'où peut-être l'implication forte de responsables de la Ligue de l'Enseignement)* »¹⁰⁸. On croit rêver !! Ramener la création des UP à une entreprise d'instruction publique approfondie serait bien sûr caricatural au vu de la multiplicité d'acteurs et d'intérêts qui s'y sont investis, mais refuser, avec une candeur feinte, de voir que les militants Ligueurs de l'éducation populaire s'y sont effectivement investis sur cette base¹⁰⁹, en accord avec leur projet démopédique, voilà qui n'est pas sans questionner l'honnête lecteur. De même que C. Maurel semble quelque peu désarçonné par l'interprétation des UP que donne B. Caceres, le premier mythologue de l'éducation populaire... En fait, c'est précisément là que le bât blesse : malgré les accrocs sérieux qu'il a lui-même portés au mythe, C. Maurel recule au dernier moment et refuse de rompre avec ce dernier et avec une prétendue éducation populaire, à la légende de laquelle il est toujours et malgré tout - y compris sa propre réflexion - accroché.

Mais cessons de nous acharner honteusement sur un homme par ailleurs tout à fait respectable et passons à nos propres conclusions. Il

l'émancipation, Op. cit., p.148.

108 Ibid.

109 Durkheim souhaitait même que les UP soient intégrées dans le cadre des Universités Supérieures.

nous semble que sous le vocable « éducation populaire » se sont développées une pratique et des idées qui relevaient en fait d'un projet d'instruction du peuple incompatible avec une quelconque « praxis révolutionnante » dont la Commune fut l'exemple majeur et tragique. Nous avons arrêté nos investigations aux portes de la Grande Guerre – pardon - Boucherie de 14-18, il faudrait maintenant poursuivre plus avant l'étude pour analyser si cette distinction fut toujours opérante durant les décennies qui suivirent et qui virent l'éducation populaire élargir son champ d'action pour se soucier de démocratiser sous des formes toujours plus variées des biens et services autrefois réservés à une élite. Et certainement en portant une attention toute particulière à ce « courant souterrain »¹¹⁰ qui rentrait déjà en cette seconde moitié du XIX^{ème} en dissonance par rapport au courant dominant de l'éducation populaire, comme nous l'avons vu avec les cercles ouvriers sous la Commune, et préfigurait peut-être quelques pratiques qui trouvent aujourd'hui une nouvelle pertinence pour répondre aux mutations sociales, politiques... que nous vivons actuellement. Mais dans ce cas peut-on encore parler d'éducation populaire ou faut-il se départir clairement de l'usage de ce nom comme on a renoncé dans le présent texte à se référer au marxisme au profit de « la pensée de Marx »¹¹¹?

Conclusion

En tout cas, notre présent travail incite à se questionner fortement, et bien au-delà d'un simple débat sémantique... Et explique, peut-être, que paradoxalement, on ait rarement autant entendu parler d'éducation populaire qu'aujourd'hui¹¹² ! A supposé

110 Au sens où Althusser parlait à la fin de sa vie de courant souterrain du marxisme.

111 Sur ce sujet et plus généralement sur notre approche de la pensée de Marx, voir le court mais indispensable : E. Balibar, *La philosophie de Marx*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2001.

112 Ainsi, en rejoignant mon bureau aux Francas d'Aquitaine, j'entre depuis quelques semaines – si j'en crois le sticker à l'entrée - dans un espace « 100% educ' pop' », un « spot » ou je peux me connecter directement au « EP Cloud » ;

que cela « en soit » vraiment, et non une légende qu'on sollicite pour donner un nom, faute de mieux pour l'instant, à de nouvelles pratiques politiques qu'on peine à identifier mais qui un jour, sait-on jamais, s'avéreront en fait comme l'émergence contemporaine d'une nouvelle praxis révolutionnante ?!

De là découle l'hypothèse finale que nous souhaiterions soumettre à la critique acérée de nos lecteurs, afin de poursuivre un débat autour de quelques perspectives de réflexions que nous espérons stimulantes : « *L'éducation populaire fut symptomatique d'un projet politique caractéristique de la modernité, au sein duquel le dispositif disciplinaire de l'instruction du peuple revêtait une importance primordiale - dispositif auquel elle a largement contribué et qui, par delà les divergences de courants qui la*

à l'IUT Michel de Montaigne, département Carrières Sociales, les étudiants se questionnent de plus en plus souvent sur « l'avenir de l'éducation populaire, les contradictions qui la traversent et la manière de concilier « professionnalisme et valeurs militantes », des colloques s'organisent au sein de l'université (Créteil, Bordeaux, Saragosse, CNAM...), traitant ces sujets de manière directe ou connexe ; consultant ma page Facebook, je suis quasiment sûr de recevoir des nouvelles de mes « amis » de « I ♥ Educ' Pop' » et dans la publication éponyme, de « nouveaux militants » comme Clémentine Autain (Mix-Cité, FASE), Julien Bayrou (Génération Précaire), Emmanuelle Cosse (Act Up-Paris) côtoient des « historiques » issus en particulier de la JOC ; le réseau Arc en Ciel Théâtre, avec la nouvelle formule d'Assonances poursuit sa réflexion autour des pratiques culturelles d'éducation populaire, en premier lieu le théâtre-forum ; Les Francas eux-mêmes - « vieille dame » de l'éducation populaire s'il en est - ont récemment publié un ouvrage coordonné par M. Corond intitulé « Education populaire, enjeu démocratique. Défis et perspectives » qui pose quelques questions délicates qui ne sont pas sans lien avec la présente réflexion ; Franck Lepage, telle une vedette de rock, remplit Barbey huit jours à l'avance, symptôme d'une profonde envie de débattre sans tabous et sans langue de bois, avec des méthodes novatrices ; citons bien sûr ATTAC et le MPEP qui ont marqué, conflictuellement au demeurant, le renouveau de ce questionnement. Et complétons cet inventaire à la Prévert - hommage en passant au Groupe Octobre, Education Populaire, Canal Souterrain - en conseillant la lecture de : O. Douard, *L'animation, une référence ambiguë à l'éducation populaire*, in Education populaire, enjeu démocratique, Ed. A. Restoin et M. Corond, Paris, Les Francas/L'Harmattan, 2009, p.37-56. Néanmoins, O. Douard n'échappe pas totalement dans cet article à une approche substantialiste débouchant sur une analyse parfois « décliniste », en référence au « bon vieux temps militant » de la « vraie » éducation populaire.

traversaient, constituait la justification centrale de son action. Ce projet est entré en crise à partir des années soixante sous les coups conjugués de mutations historiques profondes et de critiques multiples qui ruinaient les fondements théoriques de la « vieille » éducation populaire. Néanmoins, aujourd'hui, dans une configuration historique totalement renouvelée, et profondément remaniée dans sa rencontre avec d'autres acteurs et logiques d'engagement, une « autre » éducation populaire est possible et peut émerger comme composante d'une nouvelle puissance d'action agencée autour d'une praxis révolutionnante qu'on se proposera de nommer Common Empowerment. ». La discussion est ouverte...

10. LA COMMUNE, QUEL SENS AUJOURD'HUI ? Jean-Luc RICHELLE¹¹³

Introduction

L'Université populaire temporaire qui a été mise en œuvre à Libourne couvre une période de 72 jours, du 18 mars au 28 mai 2011 correspondant à la durée de la Commune en 1871. Ce texte clôturé le cycle de conférences et interventions en s'intéressant à la question du sens que la Commune peut prendre pour nous, individuellement et collectivement.

La question du sens que des événements peuvent prendre n'est pas anodine. Il ne s'agit pas de se demander si la Commune a un sens, peut avoir un sens mais lequel. Pour nombre de personnes un tel événement peut ne pas avoir de sens, parce qu'il s'agit d'un moment daté, historique ou parce qu'elles sont dans une méconnaissance complète de cette histoire ou parce qu'elles ne se laissent pas traverser par le sens que des événements qui leur sont extérieurs peuvent leur inspirer. De plus, peu de médias ou de manifestations cherchent à nous intéresser à des questions de sens dans cette période où l'attention est plus portée vers des notions d'intérêt économique par exemple ou de faits divers que de sens, de réflexion ou de conviction.

Quel sens la Commune peut-elle prendre pour chacun ? Un même événement peut prendre des significations différentes selon les personnes, selon ce qu'elles sont, où elles se placent, d'où elles observent et comprennent, selon le regard qu'elles pourront porter

113 Maître de Conférences IUT Michel de Montaigne, Université Bordeaux 3, ADES UMR 5185, conférence du 21 mai.

sur ce moment : partiel ou global, selon le point de vue privilégié qu'elles adoptent : historique, sociologique, philosophique, idéologique¹¹⁴. Selon la sensibilité de chacun, le sens qu'un événement prend peut être différent car il s'agit ici d'un « appel » à la subjectivité : *quel sens la Commune prend elle pour vous ?* Il n'y a pas de réponse objective. Il n'y a pas un sens qui s'impose à tous comme une vérité qui serait une révélation. Le sens que chacun donne à la Commune est celui dont chacun se saisit ou dont il se laisse saisir¹¹⁵.

Les manuels d'histoire se sont longtemps confondus en silence quant à la Commune, et évoquent souvent, quand ils lui consacrent quelques passages, une guerre civile accusatrice envers les révolutionnaires communards. Pour ses opposants, la meilleure façon de la combattre est de faire le silence sur elle, de l'ignorer, de taire le sens qu'elle a pu prendre pour ses acteurs et de ne pas évoquer ses réalisations. Mais depuis le centenaire de 1971 et en période de turbulences et d'inquiétudes comme en 1968 par exemple ou actuellement, la Commune inspire des initiatives¹¹⁶. C'est pourquoi les fédérés de Libourne ont voulu faire œuvre de passeurs de mémoire en ravivant la Commune, certes avec un parti pris comme chacun l'aura compris, en faveur des Communeux.

La Commune est fertile en pensées et en actes¹¹⁷. Elle véhicule des valeurs et constitue un mythe fondateur pour les révolutionnaires qui y puisent le sens de leurs utopies. Comme aime à le dire César Huerta en citant George Orwell dans 1984 « *qui commande le passé commande l'avenir, qui commande le présent commande le passé* », ce qui nous incite à faire du lien entre les événements du passé, du présent et de l'avenir.

114 Jacques Zwirn, *La Commune de Paris aujourd'hui*.

115 Laure Godineau, *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*.

116 Jacques Girault, *Bordeaux et la Commune 1870-1871 : mouvement ouvrier et idéologie républicaine au moment de la Commune de Paris*.

117 Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune* ; Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*.

10.1. Qu'est-ce qui peut donner sens ?

J'ai retenu 4 éléments qui peuvent participer à donner sens à cet événement. C'est en premier l'émotion que nous pouvons ressentir à partir de l'engagement que des personnes ont pris durant ces jours de la Commune, en prenant des responsabilités mais aussi en se battant, jusqu'à souffrir, voire mourir, pour des valeurs et des idées. L'actualité internationale : espagnole, tunisienne, égyptienne, libyenne, syrienne, yéménite, de façon plus ou moins violente selon les pays, nous montre des ruptures. L'actualité de ces pays est marquée par des aspirations, de la part des peuples qui les composent, à des transformations radicales de leurs sociétés pourtant bien établies. Ces ruptures de sociétés sont en cours et correspondent aussi à des ruptures dans l'histoire de vie de personnes qui n'y étaient pas préparées, qui vont soudainement se sentir concernées par une situation collective et qui vont décider de s'engager dans la lutte, dans la révolution, parfois au prix de leur vie.

Un deuxième élément qui peut donner sens à la Commune relève d'un examen des situations sociales et d'une recherche de compréhension des enjeux politiques et sociaux, même si des explications divergent. Pour les uns, une paupérisation insoutenable des ouvriers est à l'origine de la Commune, pourtant l'ouvrier de 1860 connaît des conditions de vie moins dramatiques qu'en 1840 ou 1830. Pour Jacques Rougerie, c'est plus la ville en tant qu'espace urbain à la surcharge démographique disproportionnée, qui constitue un organisme monstrueux, une réalité pathologique pour les populations qui y vivent¹¹⁸. La croissance de Paris qui absorbe ses communes suburbaines et comprend près de 2 millions d'habitants en 1870, va de pair avec une ségrégation sociale qui se traduit par des niveaux de vie différents et qui est aussi à l'origine de l'insurrection. La question de la ségrégation urbaine, du séparatisme social, est d'actualité dans notre pays puisque non seulement les classes populaires (les ouvriers, les employés, les pauvres) mais aussi les

118 Jacques Rougerie, *Paris libre 1871* ; Louis Chevalier, *Classes laborieuses, classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXème*.

classes moyennes (les professions intermédiaires) sont repoussées, par une élévation des prix du logement et des services, vers l'extérieur des grands centres urbains, vers le périurbain¹¹⁹.

Une aspiration idéologique, parfois utopique, pour une transformation sociale, constitue un troisième élément. Même si les grands récits idéologiques ont perdu de leur emprise, il existe chez les êtres humains une recherche de bonheur et de société meilleure, en rupture avec leur vécu, qui se traduit par des insurrections plus ou moins violentes. Pierre Rabhi, connu des mouvements liés à la décroissance en appelle à une « *insurrection des consciences* »¹²⁰. La Commune est une rupture avec ce qui était établi, avec l'ordre établi. Ce n'est pas un simple soulèvement, une protestation, une manifestation mais une insurrection et même plus : une révolution sociale, sinon politique, certes courte mais qui a eu le temps d'exprimer, plus que de réaliser pleinement, un programme révolutionnaire, un éclair d'utopie. C'est un mouvement instituant qui renverse le pouvoir établi, institué, et les institutions qui le représentent.

Enfin, un quatrième élément que je souhaite mettre en exergue, c'est la conscience d'appartenance ou de référence à un monde populaire, à un monde révolutionnaire, à une solidarité de convictions, une conscience de classe. La Commune suscite une prise de conscience, une responsabilité active, qui pousse à l'acte, un sentiment de solidarité, d'appartenance à une communauté de condition et de pensée. La Commune est un événement fort qui n'a pas son pareil dans d'autres pays mais qui fait naître une conscience internationaliste puisque des étrangers y ont activement participé (au sein de la Garde nationale par exemple) et d'autres qui étaient à l'étranger notamment en Angleterre l'ont soutenue (au sein de l'Association Internationale des Travailleurs par exemple).

119 Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait : quelle solution face à la crise des banlieues* ; Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Le Président des riches : enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy*.

120 Pierre Rabhi, *Manifeste pour la terre et l'humanisme : pour une insurrection des consciences*.

10.2. L'Université populaire temporaire de Libourne

Les différentes conférences et interventions qui ont eu lieu dans le cadre de cette Université populaire libournaise ont été riches. Elles ont présenté des analyses documentées des thématiques choisies. Nous avons pu remarquer combien chaque intervenant se fait historien, contextualise son propos, en partant souvent de la Révolution, se base sur des textes et des faits d'époque, cherche sens en se situant *de l'intérieur* de la Commune pour mieux en comprendre la force. Je rappelle ci-après quelques éléments du contenu de ces interventions sous la forme d'une synthèse, pour en brosser la diversité de façon impressionniste, sachant que le présent ouvrage livre les textes des intervenants. Ceux qui ont assisté à certaines présentations seront en mesure de compléter pour eux-mêmes. Ceux qui n'ont pas pu y assister auront un aperçu de ces conférences qui ont rythmé les deux mois et demi et ils se feront une idée du sens que la Commune peut prendre.

Le film de Peter Watkins sur la Commune, visionné en plusieurs séances, cherche à nous faire comprendre de l'intérieur le vécu des participants de la Commune¹²¹. Les modalités de préparation du film que le réalisateur a initié chez les acteurs, leur a permis d'intérioriser leurs rôles et d'improviser des discours en se mettant dans la peau et dans la tête des Communards et des Versaillais. Le réalisateur propose une histoire vivante, qui se fabrique devant nos yeux, et que les spectateurs que nous sommes suivent à travers l'actualité télévisée comme un ensemble de reportages, comme un documentaire. La durée du film est de 5 heures 45 et le tournage avec de longs plans séquences induit une imprégnation particulière chez le téléspectateur qui se risque à entrer dans le choix du réalisateur de proposer cette durée en rupture avec la *Monoforme* classique des films. Ce film, tourné en 1999, propose des processus cinématographiques ouverts et participatifs. Il montre la naissance de la parole populaire à l'aube du XX^{ème} siècle. Pour le cinéaste anglais qui habite en Lituanie :

121 Sébastien Denis, Jean-Pierre Berthin-Maghit, *L'insurrection médiatique : médias, histoire et documentaire dans le cinéma de Peter Watkins*.

« C'est la démocratie qui est en jeu. Il faut que les formes alternatives soient reconnues. Il faut que l'enseignement des médias encourage la pensée critique plutôt que d'inciter à la continuation et à la reproduction bête et servile de ce qui existe. Mon film *La Commune* contribue à ce combat. Il encourage aussi à la lutte révolutionnaire qui est désormais indispensable en cette aurore du nouveau millénaire... » Le film propose une critique du cinéma dominant et du système médiatique actuel, des mass-média audiovisuels, notamment de la télévision. Les acteurs trouvent à faire du lien entre la Commune et leurs engagements politiques dans la vie quotidienne, en débattant lors de discussions intégrées dans le film. Patrice Leturq, le décorateur du film a raconté comment Watkins a recruté plus de deux cents acteurs habitants du quartier Popincourt dans le XI^{ème}, de Montreuil et de Versailles, dont seuls quatre étaient des acteurs professionnels. Les décors, fabriqués dans le centre international de création que dirige Armand Gatti, proposent un labyrinthe de petites pièces, une rue et une place centrale. Watkins tourne caméra à l'épaule. Les acteurs ont créé l'association Rebond pour la Commune qui diffuse ce film.

1. L'intervention d'Alain Porte, professeur d'histoire retraité, vivant à Angoulême, passionné de Victor Hugo, dont on a pu percevoir la sensibilité quand il nous a lu certains textes, a tenu à revenir à la signification du terme « commune ». La commune apparaît dès l'origine comme une coalition d'intérêts bourgeois, habitants du bourg qui défendent des privilèges, face à des seigneurs, mais distingue vite en son sein les gens de pouvoir (ce sont des groupes restreints de bourgeois financièrement puissants qui confisquent le pouvoir) et les gens du peuple qui sont les travailleurs. Alain Porte nous brosse un tableau du XIX^{ème} siècle qui témoigne de la misère ouvrière et des oppositions violentes entre bourgeois et ouvriers. Ces dernières se traduisent sous la forme de révoltes et de révolutions : en 1830 (les 3 glorieuses), 1831 (révolte des canuts à Lyon), 1832 à Paris... en 1848, toutes durement réprimées. Il cite Victor Hugo : « *la misère amène les peuples à la révolution et les révolutions ramènent les peuples à la misère* ». Après avoir éclairé un ensemble de termes, il nous a conduit vers l'émergence de la Commune de Paris

dont il a passé en revue les dates marquantes.

2. Le propos de François Gaudin¹²², enseignant chercheur et professeur d'Université à Rouen, est plus focalisé sur un personnage de l'époque : Maurice Lachâtre, éditeur de plusieurs dictionnaires et premier éditeur de Marx. Lachâtre est le fondateur d'un modèle de commune à Arbanats, en Gironde, bien avant la Commune de Paris mais dans le même esprit de solidarité. François Gaudin en est venu en tant qu'universitaire spécialiste des sciences du langage à s'intéresser à Maurice Lachâtre à partir de recherches en lexicographie. Il nous a fait entrer dans la vie bouillonnante d'un intellectuel qui cherchait à diffuser des idées au plus grand nombre par un système de vente par abonnement¹²³ et à en tester la mise en pratique par une réalisation d'un lieu de vie comprenant des services collectifs. Les notices de ses dictionnaires universels sont teintées d'idéologie et les auteurs socialistes et libertaires qui y ont participé ne s'en cachent pas, mais ceux qui voudraient découvrir la langue verte, argotique, y feront aussi des découvertes.

3. La Commune comme toutes les révolutions sépare les familles de pensée et des Francs-Maçons se sont retrouvés autant du côté des Versaillais que du côté des Communeux, avec des révolutionnaires chez ces derniers et d'autres qui ont cherché à réconcilier les deux camps, en vain¹²⁴. Le travail d'examen historique et philosophique ainsi posé sur le métier par Michel Davain et ses compagnons, a donné lieu à une planche théâtralisée, montage de lectures entrecoupé de chansons, pour évoquer cette période. De nombreux personnages importants de la Commune étaient des Francs-Maçons qui n'ont pas hésité à tailler la pierre brute de la réalité et à polir leurs idées en se confrontant à l'action politique. Le dernier quart du XXI^{ème} siècle a porté des Francs-Maçons vers d'importantes responsabilités nationales : Jules Grévy président de la République en

¹²² François Gaudin, *Le monde perdu de Maurice Lachâtre 1814-1900*.

¹²³ Maurice Lachâtre, *Cinq centimes par jour : méthodes commerciales d'un éditeur engagé*.

¹²⁴ Gérard Dittmar, *Les francs-maçons et la Commune de 1871*.

1879, Jules Ferry ministre de l'Instruction publique, Gambetta président de la Chambre...

Nous avons déjà pu faire connaissance avec des hommes célèbres, plus que des femmes, auxquels la commune de Libourne a donné un nom de rue lors d'une déambulation dans la ville. Cette déambulation en musique et chansons a consisté à s'arrêter sous les plaques de rues associées à la Commune afin de mieux connaître par un exposé biographique des personnages, héros (Jules Steg, Favre, Ferry, Blanqui) ennemis (Clément Thomas, Thiers, Ferry, Favre, Simon) ou observateurs plus ou moins engagés (Steeg, Hugo) de ce mouvement social et politique. Cela nous a permis de nous étonner que des pourfendeurs du peuple aient une aussi bonne place aujourd'hui, et de constater que la mémoire peut être effacée si quelques éclairés ne la réveillent pas. Pour rappel, nous avons inauguré la rue du Communard inconnu autour d'un communard, apéritif à base de vin et de sirop de cassis.

4. L'inauguration de l'exposition à la Médiathèque Condorcet, à Libourne, a permis à César Huerta qui en est le « compositeur », de nous éclairer sur les écrivains, les artistes et les journalistes de cette époque. Ainsi, nous avons pu découvrir des écrivains à l'époque hostiles à la Commune parmi lesquels des désengagés (Leconte de Lisle), des conservateurs (Dumas Fils, Paul de Saint-Victor, Ernest Feydeau), des royalistes (Barbey d'Aurevilly, Alphonse Daudet, Renan, la Comtesse de Ségur, Taine), et des républicains plus modérés (Anatole France, Catulle Mendès, Richepin, Flaubert, George Sand, Emile Zola). On a pu rencontrer des défenseurs de la Commune : Jules Vallès, Rimbaud, Verlaine, de Villiers, de L'Isle-Adam, Victor Hugo (neutre durant la Commune et défenseur ensuite)¹²⁵. Lors de la visite de l'exposition, chacun peut découvrir des romans de Communards ou des livres d'historiens, des livres de littérature jeunesse, des bandes dessinées, des fac-similés de lettres et des documents anciens, des journaux aux noms célèbres tels le Père Duchêne, le Cri du Peuple, mais aussi des objets - casque, épée, de la

125 Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune*.

Garde nationale - apportés par la Médiathèque ou des particuliers et des panneaux d'une exposition dont la part principale revient à l'association parisienne des Amis de la Commune, grâce à son adhérent libournais Patrick Aubisse. Cette association célèbre elle aussi les 140 ans.

5. Jean-Claude Gillet pour sa part, professeur honoraire d'Université à Bordeaux, en marxien éclairé¹²⁶, nous a révélé un Marx communiste libertaire¹²⁷ que les héritiers n'avaient pas encore figé dans un dogmatisme malheureux. Marx, qui soutient la Commune à cette époque, en produit une analyse critique d'un point de vue stratégique : en matière de commandement militaire (lui reprochant l'attentisme au lieu de l'offensive immédiate pour éviter aux troupes versaillaises de s'organiser et d'encercler Paris), en matière sociale (par son manque de lien avec la paysannerie) et politique (elle ne s'est pas emparée de la Banque de France)¹²⁸. L'association internationale des travailleurs, l'AIT, et Marx n'ont pas « manipulé », comme le prétendait une certaine presse, la Commune à distance car les internationalistes étaient peu nombreux et très divisés au sein des instances de celle-ci. Il nous a aussi rappelé le contexte technique de l'époque où les communications entre Paris et Londres par courrier n'étaient pas aussi immédiates qu'aujourd'hui avec Internet. Pour Marx, la Commune est un gouvernement de la classe ouvrière, « *le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs* » et la destruction de l'Etat, de son pouvoir centralisé et de ses organes répressifs. Toutefois le dépérissement de l'Etat n'est pas immédiat et Daniel Bensaïd, que Jean-Claude Gillet cite, voit la Commune comme l'amorce d'un processus non abouti.

6. La Commune n'est pas plus marxiste qu'anarchiste et Jean-Philippe Crabé, professeur d'histoire et libertaire engagé au sein de la

126 Roger Baralis, Jean-Claude Gillet, *Au cœur des luttes des années soixante : les étudiants du PSU. Une utopie portaise d'avenir ?*

127 Maximilien Rubel, *Marx théoricien de l'anarchisme*.

128 Karl Marx, *La Commune de Paris : la guerre civile en France*.

C.N.T., en atteste¹²⁹. Il a insisté sur l'héritage que la Commune doit à la Révolution française qui, entre 1789 et 1793, institue une Commune insurrectionnelle en 1792 qui affirme une démocratie directe comme conception de l'organisation politique. L'idée de ces deux Communes est de revendiquer une société où les communes fédérées se substituent à l'Etat dans son rôle d'administrateur. Mais la Commune de 1871 est dans l'incapacité de faire réellement vivre des assemblées générales primaires selon une démocratie directe. La Garde nationale qui comprend un nombre important d'antiautoritaires, qui seront appelés plus tard anarchistes, est une institution essentielle de la Commune et est la seule à appliquer réellement les principes de la démocratie directe dans leur intégralité (officiers mandatés et révocables, assemblées fréquentes). Il relève la question centrale du rôle de l'Etat et les oppositions entre les communalistes qui reconnaissent un pouvoir centralisé à la Commune (les blanquistes étaient pour le comité de salut public, instance réduite et représentative du gouvernement) et les fédéralistes qui espèrent une fédération de communes libres, autonomes. Enfin, Jean-Philippe Crabé nous rappelle que la chute de la Commune est due à la collaboration des dirigeants de la III^{ème} République comme Thiers, avec Bismarck qui lui fournit une armée en libérant les prisonniers français de la guerre de 1870.

7. La Commune c'est aussi l'organisation coopérative de la production, même si peu d'ateliers ont pu réellement mettre en place un système coopératif avec une autogestion des ouvriers, un mandat impératif et révocable des dirigeants, une expression égale pour tous (un associé = une voix) etc. La Commune a disposé de trop peu de temps pour aboutir à des réalisations probantes mais la fin du XIX^{ème} siècle a vu l'éclosion du mouvement coopératif. Bruno Fontan est PDG d'une SCOP, société coopérative ouvrière de production, à Saint-Germain du Puch près de Libourne. Il a présenté les différentes formes que pouvaient prendre les sociétés coopératives de consommation ou de production, encore aujourd'hui puisqu'il en

129 Jean-Philippe Crabé, *Les anarchistes et la Commune de Paris*.

existe environ 2000 en France. La SCOP Aquabio, dont Bruno Fontan est à l'origine, est un bureau d'études des milieux aquatiques qui emploie une trentaine de personnes, associées pour la plupart, puisque les derniers employés sont encore salariés et ne deviennent volontairement associés qu'au bout d'un à deux ans. Ils abondent alors au capital collectif et participent aux décisions selon le principe égalitaire d'une voix par associé. Cette forme alternative au capitalisme industriel représente un courant de l'économie sociale et solidaire qui a le mérite de privilégier les valeurs humaines par rapport au profit économique. Les discussions ont montré que cette expérience qui vise à responsabiliser les associés reste fragile et nécessite un engagement qui déborde le simple temps de travail.

8. On ne pouvait passer sous silence, durant l'Université populaire, la présence engagée et remarquable des femmes dans la Commune de Paris, des femmes qui ont *fait* la Commune à l'égal des hommes, sur les barricades, dans les rues, dans les clubs où elles affirmaient une forte détermination¹³⁰. Maryse Belloc, femme, ex enseignante, éditrice de la Cause du Poulailleur¹³¹, auteure de romans et initiatrice d'ateliers d'écriture, a animé un atelier d'écriture à partir d'un répertoire constitué de paroles, de faits, et de caractères perçus à partir des photos de femmes. L'exercice a suscité de l'émotion : il en reste des lettres de femmes le soir du 7 mai. Ces textes sont spontanés, forts, inspirés par la profondeur des regards de ces femmes et la puissance de leur posture. Peut-on dire qu'il s'agissait de féministes plus que d'autres ? Pas vraiment sinon qu'elles ont réclamé des droits égaux aux hommes et que la parole qu'elles ont affirmée et les responsabilités qu'elles ont prises, attestent qu'elles ont rempli un rôle essentiel. Les textes écrits durant cet atelier par des hommes et des femmes 140 ans après, montrent l'impact réel de ces femmes sur nous¹³². Les fédérés de Libourne ont repris dans le Cri du Peuple n°4 certaines de ces lettres et quelques photos.

130 Gérard Dittmar, *Histoire des femmes dans la Commune de Paris*.

131 <http://cause.du.poulailleur.free.fr>

132 Gérard Dittmar, *Dictionnaire biographique illustré de la Commune de Paris de 1871*.

9. La dernière conférence à laquelle nous avons assisté est celle de Jean-Marc Ziegelmeier, responsable de formations chez les Francas, Maître de conférences associé à l'IUT Michel de Montaigne, pédagogue et philosophe, et concerne les idées éducatives et plus particulièrement l'éducation populaire. La Commune a instauré l'école laïque, gratuite et obligatoire et revendique une *instruction intégrale*. Elle institue un enseignement professionnel y compris pour les filles et des cours pour adultes. L'éducation populaire c'est l'éducation extra scolaire que des mouvements ont mis en œuvre pour soustraire les enfants et les jeunes à l'emprise idéologique des congrégations religieuses, en créant des patronages laïques par exemple. C'est aussi l'ouverture culturelle offerte aux adultes par la formation, les musées, les bibliothèques, les théâtres... L'éducation populaire c'est aussi cet élan volontariste d'éducation du peuple « par le peuple » autour des principes défendus par Nicolas de Condorcet en 1792 : l'humanisme, la raison, le progrès, la science comme facteurs d'épanouissement des individus et d'émancipation de la société. Ces principes sont prégnants chez les républicains de la fin du XIX^{ème}. Pour Jean-Marc Ziegelmeier, l'éducation populaire n'existe pas sinon selon ces principes au sein de mouvements qui relèvent en réalité d'une domination idéologique des bourgeois qui veulent instruire le peuple pour lui permettre d'évoluer selon leurs normes¹³³. Au-delà de l'intérêt indiscutable de multiples initiatives, notamment la création de la Ligue de l'Enseignement à partir de 1866 et l'émergence d'Universités Populaires à la fin du XIX^{ème} siècle, l'éducation populaire est sous-tendue par l'idée de faire accéder le peuple à la culture bourgeoise, de lui permettre de s'appropriier la langue française et d'abandonner les langues régionales, etc. La lecture historique que Jean-Marc Ziegelmeier nous a proposée, et les questions qu'il a laissées en suspens au regard de nombreuses initiatives existantes actuellement en matière d'éducation populaire, invite à poursuivre la réflexion.

133 Geneviève Poujol, *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*.

Conclusion

Ces différentes conférences et interventions, ces moments collectifs auxquels ont participé des artistes, des chorales, des groupes de musique, des conteuses, des conteurs et des liseuses, ont certainement activé ou réactivé de façon simple des émotions, des savoirs, des pensées, qui font que nous ne pouvons rester indifférents. La Commune est une expérimentation, une ébauche de gouvernement révolutionnaire populaire, un processus, un moment révolutionnaire important de l'histoire française avec ses tensions et ses contradictions internes, qu'il est nécessaire de resituer dans le contexte de l'époque mais qui peut nous parler aujourd'hui, qui peut questionner et prendre sens. Si la Commune a du sens pour nous, c'est, ainsi que le chante Myriam Eckert du groupe OPA, Orchestre Poétique d'Avant Guerre, que « *la Commune n'est pas morte* »¹³⁴.

Le dernier paragraphe du livre écrit par Jean-Philippe Crabé me paraît bien définir la Commune, de façon poétique et symbolique, et porter l'espoir de nouveaux printemps :

« *La Commune, c'est un peuple généreux et naïf, et que l'on tue. La Commune, c'est un cheval piégé et qui se cabre, superbe, en plein trépas. La Commune, c'est une fleur. Sous chaque coquelicot, un communard repose. Le coquelicot, cette fleur de mauvaise herbe jamais mise en pot, aux pétales fragiles, d'un rouge franc, que l'on fauche parfois et qui repousse souvent* »¹³⁵.

134 *La Commune n'est pas morte*, chanson d'Eugène Pottier (1816-1887), également auteur de *l'Internationale*.

135 Jean-Philippe Crabé, *Les anarchistes et la Commune de Paris*.

11. DES FEDERES

De nombreux artistes militants se sont investis pour les 140 ans de la Commune. Ponctuellement pour certains, régulièrement pour d'autres, ils ont été présents pour animer les manifestations. En partageant leur talent dans l'esprit de fédération et de gratuité qui étaient les principes de départ, ils ont grandement contribué à la réussite de cette aventure commune.

11.1. La musique

Les Amis de l'Ormée



La Chorale des Amis de l'Ormée est engagée dans le mouvement social et citoyen, sans parti pris, si ce n'est celui de défendre et promouvoir par le chant et la musique des valeurs humanistes telles que la paix, la tolérance, le respect de l'autre - en particulier s'il est faible, défavorisé ou rejeté - et de donner du sens aux valeurs républicaines, démocratiques et sociales. C'est une chorale conviviale et ouverte à la participation de tous ceux qui désirent

découvrir le répertoire et les techniques du chant choral, explorer leur voix et leurs capacités d'expression, enrichir leurs connaissances. Elle donne à chacun les moyens d'un travail personnel et collectif par des pratiques à la portée de tous. Elle fait une large place au plaisir d'être et de construire ensemble, avec un goût prononcé pour la convivialité et la démocratie. La Chorale des Amis de l'Ormée explore aussi bien le répertoire « populaire » que le répertoire « classique ». Elle tient à cette diversité qui fait son originalité dans les groupes vocaux girondins. Elle aime le faire découvrir à tous les publics au cours de manifestations, elles-mêmes variées, qu'elle les organise elle-même ou qu'elle réponde à des invitations. Quand elle est sollicitée, la Chorale participe à toutes les manifestations culturelles ou citoyennes dont les valeurs sont en convergence avec les siennes.

<http://choraledesamisdelormee.sitego.fr>

Christian Leduc

Auteur compositeur interprète d'un répertoire empreint de générosité et de fraternité, Christian Leduc se définit lui-même comme un « chanteur en mouvement ». Il propose ce que certains appelleraient de la « chanson française ». En tout cas, pas celle qui est opposée à la chanson étrangère, mais la chanson opposée au produit commercial, chanson à texte, c'est à dire où paroles et musique sont en symbiose au service d'une véritable expression et d'une conviction. Une voix qui enveloppe, qui rassure, chaleureuse, des paroles qui doutent, caressent ou revendiquent... à l'image de l'homme, une guitare qui vibre entre tendresse et énergie, des harmonicas bluesy... quelques jeux de mots pour rire ou sourire... Toutes les facettes d'une sensibilité qu'il affine en concert dans des lieux de chanson à taille humaine... et quand tombe son masque de clown-punk, on le découvre fragile, écorché, authentique...

http://www.dailymotion.com/video/xcdem4_christian-leduc-chanteur-en-liberte_music

La Collectore [fanfare-colt-punk]



Fanfare explosive, la Collectore démonte et détourne tous les codes de l'harmonie municipale, y introduisant sa touche punk hip-hop tout en gardant le côté cuivré, festif et populaire des bandas... le mélange est radical... Servie par une section rythmique digne d'un bulldozer tournant à l'éther (contrebasse, électriques guitares, banjo, sourdo, caisse), d'un pupitre de soufflants sous ventoline (flûtes traversières, saxs, trompettes, trombones, clarinettes, souba) et d'un porte voix teigneux et rageur, la clique vous entraîne dans son univers tapageur, sombre et mélodieux...

En cinq années d'existence et plus de 150 concerts, la Collectore a su garder ce qui faisait la richesse de son collectif : des compositions originales portées par des textes incisifs et engagés et des prestations publiques où l'esprit du rock et le don de soi sont une constante chez ces "bâtisseurs de ruines". Alchimie parfaite de 20 camarades d'horizons divers au service du collectif, de la lutte et de la musique... La Collectore réveille, déroute et bouscule les consciences.

<http://www.la-collectore.com>

L'Echo ras l'bol

Une chorale qui ne se prend pas au sérieux et se commet dans un répertoire « drôlement » engagé. Costumés et chapeautés, les choristes de l'Echo ras l'bol revisitent à leur manière joyeuse et décalée les chansons que tout un chacun peut fredonner avec eux. Qu'on ne s'y trompe pas, cette bande de joyeux drilles n'est pas là seulement pour s'amuser et pour amuser, ils témoignent, soutiennent, affirment leur appui aux causes qui leur sont chères.

L' O.P.A, Orchestre Poétique d'Avant-guerre



L'O.P.A ou Orchestre Poétique d'Avant-guerre, tout en improvisation, est un groupe kaléidoscopique, surprenant et attachant. Toujours en interaction avec le public, dans le partage de vibrations pour que chaque concert soit unique et parce qu'on a tous à apprendre les uns des autres ; chansons éphémères ; textes enragés mais radicalement optimistes; O.P.A improvise, O.P.A ne [se] répète jamais, O.P.A travaille sans filet, O.P.A tente l'improbable et réussit parfois l'impossible... juste *pour nourrir ce lien fraternel sans lequel je dépériss*, comme le dit la très énergique chanteuse, Myriam.

« Nous vivons comme des statues de marbre.

Chaque jour, il nous faut faire l'effort de dévisser. »

<http://www.myspace.com/orchestrepoetique>

11.2. La parole

EmiAl et son orgue

Un gilet de velours noir, une chemise rouge, un feutre sur la tête, EmiAl tire sa petite carriole avec lui sur les pavés, les trottoirs, les places de village ou l'herbe des festivals pour faire chanter les assemblées au rythme des bandes perforées. EmiAl joue aussi des cordes vocales pour conter. Mâcheur de parole, il déclame haut et fort, il se délecte avec gourmandise de ces récits nés de la glaise des mots et malaxés depuis des millénaires d'oralité.

<http://emial.over-blog.com>

Sylvie Latrille



Elle se définit comme une exploratrice, bibliomane, botaniste, écrivain, collectionneuse de paroles, conteuse, manipulatrice de mots et d'objets, accompagnatrice en écriture ; prénom : forêt ; période de naissance : l'automne ; couleur des yeux et cheveux à l'avenant : noisette, châtaigne ou écuriel, avec de plus en plus de fils de givre. Sylvie Latrille aime bien se dire berbéro-pyrénéenne, judéo-périgourdine, italo-tzigane et anglo-gasconne... Elle écrit du théâtre, du conte et de la poésie depuis 1975.

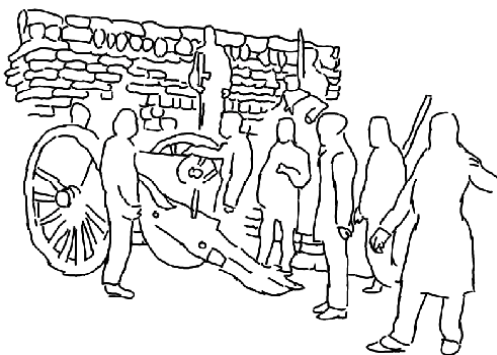
<http://sylvielatrille.monsite-orange.fr>

11.3. L'art graphique

Caroline Cesareo

Au commencement était le trait : le dessin pour inventer des mondes, créer des chimères, des territoires, tracer des formes parfois immondes. Le dessin comme récréation de la pensée. Une écriture libre de raconter, de bavarder, de bégayer, ou de s'emmêler.

Au commencement était la gerbe : ouvrir sa gueule, laisser couler, trier les morceaux, et commencer à tricoter un truc sans trop réfléchir à la recette. Le dessin comme un médoc, pour faire passer le mal de mer . Le dessin



comme un placebo, pour essayer d'oublier qu'on a la gueule de bois. Au commencement était le rêve : fantasmer son corps, le sublimer, l'éclater, l'ironiser, l'oublier. Mais on n'est jamais loin du bad-trip, du fiasco. Le miroir grimace. Il se moque de nous. Au commencement était l'acerbe : ça tanguer toujours un peu. On croit qu'on a saisi son point d'équilibre, qu'on a capturé du temps entre ses mâchoires mais ça finit toujours par lâcher prise. Faut sans cesse recommencer le travail. Attraper le monstre, partir à la chasse aux fantômes.

Caroline explore avec boulimie le monde de la forme, tout en jouant espièglement des frontières entre l'élégance et le mauvais goût, le sens et l'absurde.

<http://caroline-cesareo.com>

Mireille Bordes



Trop modeste pour se prendre pour une artiste, Mireille commet de temps en temps un petit chef d'œuvre dont elle fait cadeau aux amis comme par exemple l'affiche des 140 ans de la Commune qui a accompagné les manifestations.

11.4. Librairie

Librairie du Muguet

Librairie indépendante et libertaire se trouvant au 7 rue du Muguet à Bordeaux, dans les locaux de la fédération anarchiste. La librairie du Muguet est ouverte tous les mercredis et tous les samedis de 15h à 19h. Les libraires militants ne proposent que des ouvrages parus chez des éditeurs indépendants. Vous pouvez notamment y trouver les Editions Agone, Libertalia, L'esprit Frappeur, les Editions libertaires, les éditions de la CNT, Raisons d'Agir, Aden, L'insomniaque, les Editions du Monde Libertaire... La librairie du Muguet distribue également des journaux et des magazines comme CQFD, Le plan B, Le Monde libertaire, Barricata, No Pasaran, Offensive... <http://www.atheneelibertaire.net/groupe.php3?id=3>

11.5. Les éditions

Les éditions La Cause du Poulailler se sont chargées de l'élaboration du site d'information <http://commune.140.free.fr/>, de la mise en maquette du Cri du Peuple et de l'élaboration du présent ouvrage avec le concours généreux de nombreux rédacteurs.

<http://cause.du.poulailler.free.fr/>

11.6. La logistique

David Datcharry et Brigitte Durrafourg ont assuré avec une grande vigilance et une grande disponibilité la logistique et la maintenance technique de l'ensemble des manifestations.

11.7. La documentation

Martine Buton a élaboré une bibliographie, une sitographie et une iconographie qui ont été des ressources précieuses pour tous les travaux de recherche.

Pour une part principale, les panneaux qui ont constitué une partie de l'exposition présentée à la Médiathèque Condorcet de Libourne sont issus de reproductions de documents édités par l'association Les Amis de la Commune, dont Patrick Aubisse est adhérent. Le site de cette association nationale est le suivant : <http://lacomune.perso.neuf.fr/pages/parent.html>

11.8. L'Université populaire

Belloc Maryse, Institutrice, animatrice d'atelier d'écriture, éditrice de la Cause du Poulailier (33), atelier du 7 mai, <http://cause.du.poulailier.free.fr>

Crabé Jean-Philippe, Professeur d'histoire Orthez (64), conférence du 29 avril.

Davain Michel, présentation théâtralisée du 1^{er} avril.

Fontan Bruno, ingénieur en écologie et PDG de la Scoop Aquabio à Saint Germain du Puch (33), conférence du 6 mai. Sur les Scop <http://www.les-scoop.coop/sites/fr>

Gaudin François, Professeur, Université de Rouen, LDI CNRS (76), conférence du 19 mars. <http://chrhc.revues.org/index287.html>

Gillet Jean-Claude, Professeur honoraire, Université Bordeaux 3, Membre du Conseil d'orientation d'Espaces Marx Aquitaine Bordeaux Gironde, conférence du 22 avril. <http://jeanclaudegillet.free.fr/>

Huerta César, Professeur des écoles (33), conférence d'inauguration de l'exposition du 15 mai.

Leturcq Patrice, Décorateur du film la Commune (24), intervention du 28 mai.

Porte Alain, Professeur d'histoire (17), conférence du 19 mars.

Richelle Jean-Luc, MCF IUT M. de Montaigne, Université Bordeaux 3, ADES UMR 5185 (33), conférence du 21 mai.

Ziegelmeyer Jean-Marc, MCF associé IUT M. de Montaigne, Université Bordeaux 3 (33), Responsable de formation Francas Aquitaine, conférence du 14 mai.

Nous ne saurions citer l'ensemble des personnes qui se sont fédérées à différents titres à ce projet et ont contribué à son bon

fonctionnement et nous ne pouvons terminer cette liste non exhaustive sans ce texte lu lors de l'inauguration de la plaque du communard inconnu et de la communeuse absente, qui tout au long de ces deux mois et demi nous ont accompagnés.

11.9. Le communard inconnu, la communeuse absente

On a caché les morts, partout,
dans les fosses, on les a brûlés,
pour eux, pas de marbre, pas de plaque ni de fleurs,
de la terre, rien que de la terre dans la bouche,
des milliers dans les puits, dans les bûchers, dans les tranchées.

Comme eux, le communard inconnu et sa communeuse absente, ils sont nulle part, pas de rue, pas de grand chou à la crème posé sur la colline à Montmartre, non pas de Sacré Cœur.

Mais ceux qui sont morts tués par balles ne dorment pas.

Ils attendent qu'on vienne, ils n'ont pas froid.

*Je suis nu, prends moi dans tes bras, essuie la terre,
couvre-moi de la couverture où point par point,
sont dessinés les noms des camarades...*

*Ô camarades de partout ne dites pas que vous avez honte
parce que votre cri ne porte pas...*

Je suis vivant, je suis debout, je vous entends....

Les rues des autres sont partout et eux, les anonymes, sont partout dans l'air, on les garde au cœur « une plaie ouverte »,

le communard inconnu, la communeuse absente, ils sont par là, ordinaires, l'ouvrier spécialisé, l'institut, le petit commerçant, la conteuse, le technicien, le chanteur et tous les sans-titre...

Certainement il serait parmi nous ce soir.

Il manquait une plaque pour cette déambulation pour rendre hommage au communard inconnu.

12. DES ENGAGEMENTS

Jean-Luc RICHELLE¹³⁶

Introduction

Plusieurs associations et quelques villes en France ont commémoré l'anniversaire des 140 ans de la Commune de Paris en 2011. Des expositions, des conférences, un colloque universitaire, des films, des performances graphiques et des éditions d'ouvrages ont constitué un ensemble de manifestations. Le présent ouvrage rapporte une initiative locale de personnes qui ont organisé un projet et des moments pour fêter à leur manière cet anniversaire, pour partager des idées, pour apprendre ce que la Commune a pu représenter pour ses participants à l'époque et ce qu'elle peut signifier pour elles, aujourd'hui. Le processus dont ce projet est l'accomplissement, est assez original pour être étudié, de l'intérieur, puisque j'ai pu m'en imprégner dès l'amont de sa conception.

La démarche que j'ai entreprise est celle d'un observateur participant de façon interne au projet. Je n'ai pas observé les mains dans les poches en essayant de passer inaperçu ou de ne pas avoir d'influence sur les échanges. Je n'ai pas considéré l'initiative comme l'étude d'un objet extérieur, observable à l'aide d'un outillage savant, mais comme l'étude d'un vécu avec des personnes sujets de ce projet vécu. Il ne s'agit pas de gommer la subjectivité de ces sujets pas plus que celle du chercheur que je suis. Je ne ferai pas appel aux notions de neutralité ni d'objectivité qui taraudent certains savants mais qui ne relèvent pas de la démarche que j'ai choisie qui est de m'intéresser à des sujets donc à leur subjectivité, ce qui nécessairement engage la mienne. Je rapporte une connaissance de l'intérieur de cette

136 MCF IUT M. de Montaigne, Bordeaux 3, ADES (33)

expérience impliquée à laquelle j'ai pris part¹³⁷. L'idée sous-jacente est que cette initiative peut servir d'analyseur de l'engagement que des personnes expriment dans leur vie quotidienne.

12.1. Rencontre d'acteurs et processus

Des personnes se sont rencontrées six mois avant la mise en œuvre du projet, très exactement sur le parcours d'une manifestation de rue. Elles ont échangé des réflexions et des envies et une idée a été émise de fêter les 140 ans de la Commune de Paris l'année suivante. Rendez-vous est fixé pour un repas fondateur du projet. Le repas aura lieu et quatre personnes y participeront. Les deux fondateurs de l'association Zone Lib se connaissent bien depuis des années et ont déjà mené plusieurs projets. Une autre personne est nouvelle et ne sera pas active dans le projet, même si elle se montre intéressée au départ. Je suis le quatrième participant qui exprime son adhésion et participe à l'affaire du début à la fin.

Les actions de Zone Lib sont repérées comme éphémères, n'engageant pas de recherche d'allocations extérieures aux participants et gratuites pour les bénéficiaires. Ce sont des actions militantes contre des initiatives relevant du contrôle social et du libéralisme : contre l'installation de caméras vidéo de surveillance à Libourne et donnant lieu à une pétition d'empreintes digitales, contre la vie chère à Noël et donnant lieu à un remplissage de caddies dans un supermarché ensuite abandonnés, contre l'isolement et le séparatisme social et donnant lieu à des cafés de conversation gratuite autour d'une petite table dans la rue, contre les dépenses inutiles et pour des journées de gratuité d'objets, vêtements, meubles etc. Les acteurs de cette association ont également fondé d'autres associations comme le SEL de Libourne et sont connus dans le milieu associatif

137 Ces quelques lignes soulignent une démarche d'étude de type ethnographique, à la suite de différents travaux contemporains, dans laquelle je me suis volontairement engagé pour étudier « l'ici », à l'opposé d'une démarche traditionnelle, normative et dominante qui étudie « l'ailleurs ». Un texte de nature plus réflexive, non inclus dans le présent ouvrage, analyse le travail ici entrepris.

local. L'association Zone Lib sert de support administratif à ce type d'actions sans être marquée par un rattachement à une organisation politique. L'engagement politique volontaire de ces acteurs cherche à ne pas s'enfermer dans les systèmes partisans, ils ne se réclament pas d'un parti ni d'une obédience partisane, et se méfient de toute récupération de représentants associatifs de gauche, ne côtoyant jamais ceux de droite. Leur milieu professionnel est le champ éducatif, qui les classe dans les professions intermédiaires, et leur intérêt marqué pour l'information générale, la lecture et la politique les rend intellectuellement avisés des questions politiques. Pour autant la confusion, volontaire ou involontaire, d'un élu municipal communiste, entre Zone Lib et Alter Lib, association qui exprime des idées à sensibilité écologiste et s'engage contre la municipalité socialiste libournaise dans un bulletin corrosif *Le Morpion*, servira dans un premier temps à ne pas voter une subvention municipale pour Zone Lib. Ces deux associations adhèrent à un collectif d'associations qui a pour intitulé *Trans Lib*, ce qui complexifie la compréhension pour des personnes extérieures, sachant que des mêmes personnes se trouvent membres de plusieurs associations.

Leur habitude de fonctionner repose sur une mutuelle connaissance, un partage d'idées communes et une confiance qui facilitent l'enclenchement du processus de mise en action des projets qu'ils initient. Le repas qui entérine la décision de mettre en œuvre l'action se présente comme un temps de fondation d'un nouveau projet, une réassurance de la future coopération et un déclencheur à partir d'un argumentaire qui est celui des idées sociales et révolutionnaires de la Commune de 1871. Un ensemble d'éléments vont être partagés et à nouveau articulés comme cela a du se produire lors des projets précédents : des idées fondamentales à défendre, des principes de fonctionnement bas seuil de l'action, des actions originales à mener de telle façon qu'un sens nouveau puisse émerger. Ce sont en fait ces actions à venir qui sont d'abord énoncées comme productrices d'un sens, énonciatrices d'idées centrales et illustratrices de principes clés. C'est pour cela que je rapporte comment le processus va de l'action au sens, de façon inductive, même s'il peut paraître après coup que l'action découle

d'une programmation pré établie, comme pour de nombreux projets. Ce qui m'a particulièrement intéressé c'est qu'un discours, une analyse, émerge de l'action, de l'expérience, du vécu. Certes, une tension s'opère entre les idées et les pratiques de telle façon que leurs actions ne sont pas dénuées d'un soubassement intellectuel ou de réflexions théoriques de type militant. Pour autant, les idées ne pèsent pas sur l'action au point de la déterminer dans de fortes contraintes puisque cette dernière reste souple, un peu indéterminée, et va donner du sens après coup. L'action entreprise va produire un contenu pour partie inattendu, un vécu qui exprime leurs idées mais pas toujours telles qu'ils en avaient pensé la réalisation, celle-ci n'ayant d'ailleurs pas été vraiment pensée mais s'élaborant en quelque sorte chemin faisant.

Un des objectifs fondateurs de l'association Zone Lib est de voir ce qui émerge quand une action collective est entreprise, en matière d'engagement des personnes, de mobilisation, de lien etc. Cela explique que le processus de mise en mouvement de l'action doit être considéré comme faisant partie du contenu produit par l'action, c'est à dire par exemple que la démarche d'agréger de nouveaux participants relève d'un enrichissement du processus en cours comme une ouverture envisagée au départ mais relevant de l'imprévu. L'acceptation de nouveaux acteurs est un processus ouvert jusqu'à la fin du projet qui permet des rencontres. Ainsi de temps en temps apparaissent de nouvelles personnes qui trouvent leur compte dans ce type de participation à un processus peu contraignant. Ce dernier engendre des effets tout autant que l'action elle même dont les résultats sont à considérer comme effets de l'ensemble. Il peut s'agir de la qualité de la réalisation ou des situations produites ou de la quantité de participants comme autant d'effets parfois inattendus. Mais le processus qui enclenche l'action n'est pas pour rien dans les effets de celle-ci.

12.2. De l'action au sens

Le projet s'est traduit sous différentes formes : des actions originales et des actions plus traditionnelles, les secondes donnant du

sérieux aux premières aux yeux de certaines personnes. Mais les actions ne produisent de sens que parce qu'elles prennent sens pour leurs acteurs. Elles sont mises en œuvre d'abord dans l'espace public, dans le territoire urbain de la ville de Libourne pour ce projet. C'est sur une place que le programme a été distribué pour la première fois avec la présence d'une chorale suite à un appel sur le site Internet à toutes les bonnes volontés. Puis c'est dans la rue, espace public également, que la première des manifestations s'est tenue, avec autorisation municipale d'occuper quelques heures les lieux. Une barricade de cartons de diverses dimensions et rassemblés auparavant a été bâtie, en bout de la rue Jules Favre, notoirement anti communard, au centre ville de Libourne. Cet après midi là, l'action a mis en scène une barricade avec une chorale, un orgue de barbarie et une banderole peinte « la Commune a 140 ans – 1871-2011 », ainsi que la distribution du 1^{er} numéro du Cri du Peuple. Ensuite, deux conférences ont inauguré l'Université populaire à la salle des fêtes dans l'esprit de mettre un savoir à disposition de tous : apprendre pour comprendre. L'aspect festif et militant du répertoire de chants, testé de façon collective par des artistes et par des novices, a donné le ton du comment les choses allaient se passer. Chacun pouvait s'il le souhaitait prendre part à toutes les actions du projet. Il en avait été ainsi jusqu'alors puisque ce principe de fonctionnement avait été rappelé lors des réunions préparatoires durant lesquelles le cadre de référence s'est bâti.

Plusieurs autres actions se sont déroulées dans l'espace public. La déambulation en est un exemple. Un parcours a été proposé pour se rendre au pied de plaques de rues libournaises qui mettent en valeur des personnages ayant joué un rôle dans l'histoire de la Commune, qu'il s'agisse de Communards ou de Versaillais. En commençant par dénoncer le célèbre personnage Thiers, le parcours urbain a conduit le groupe de participants des rues Jules Ferry, Favre, Guesde, Victor Hugo, Gambetta, Blanqui, Louise Michel. Plusieurs stations ont eu lieu avec une lecture d'un résumé des idées et prises de position des personnages de cette époque. Des chansons ont scandé les temps de pause et le trajet a abouti à la pose de la plaque du communard inconnu à un coin de rue. Ce moment convivial a donné lieu, après

lecture d'une allocution solennelle, à boire un communard à la santé du projet. Un des effets conjugués dont le groupe a été informé en cours du projet est le vote, proposé par une élue rencontrée lors de la première distribution de tracts et lors de la soirée de clôture, par la municipalité de Libourne, d'un nom de rue Nathalie Lemel, femme et communarde voilà qui était inhabituel mais ce geste prenait sens pour tous et toutes.

Un autre moment d'investissement dans l'espace public a été la soirée au kiosque annoncée comme une soirée de type auberge espagnole, en clôture de la Semaine sanglante. Un groupe de musique s'était proposé et les préparatifs pour leur participation ont nécessité une logistique technique, une autorisation administrative, et des négociations horaires avec de multiples modifications traduisant de leur part une inquiétude face à cette soirée, et par là un certain décalage par rapport au sens du projet puisqu'ils l'envisageaient comme une prestation musicale exceptionnelle. Ce n'est pas faute d'avoir discuté avec les représentants de ce groupe mais le résultat final est que ces artistes ne se sont pas produits, laissant place à la participation enthousiaste d'un groupe amateur de jeunes lycéens accompagnés de leurs familles comme spectateurs. Cet épisode et ses multiples petites péripéties ont permis de repérer comment l'adhésion à un projet n'est pas unanime d'emblée et comment des implications restent fragiles chez certaines personnes. La défaillance du groupe prévu est passée inaperçue de l'extérieur et n'a fait que conforter la proximité du groupe d'acteurs qui portaient le projet. La musique et les chants diffusés par la sono, les morceaux joués par le groupe de jeunes, les chants des fidèles chœurs d'Echo ras l'bol et la projection sur écran de 187 portraits d'époque de communards, ont clôturé la soirée.

La publicisation du projet dans l'espace public a été accompagnée par une médiatisation de celui-ci dans la sphère publique. Les journaux locaux se sont fait l'écho à plusieurs reprises dans des articles importants des actions menées et du fondement historique de l'événement. Le site Internet créé par une des deux personnes fondatrices et tenu à jour régulièrement, a permis une information permanente et une mobilisation autour du projet. Les quatre

exemplaires du Cri du Peuple en fac-similé, rédigés entièrement en A3 recto verso par des participants au projet et diffusés gratuitement ou vendus 10 centimes comme à l'époque, ont constitué un ensemble d'ancrages dans l'espace public communicationnel. Ces journaux ont mobilisé l'écriture régulière de plusieurs participants. Certaines personnes ont eu connaissance des actions par le site dont elles avaient reçu le lien Internet dans leur boîte mail et ont fait état de leur étonnement par des appréciations positives face à l'ambition des actions entreprises, relevant la quantité et la qualité des actions présentées, ce qui a d'ailleurs surpris le groupe de porteurs du projet, peu préoccupé et conscient de l'image extérieure que renvoyait le projet. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'un effet d'annonce pour partie parce que le site inventorie et valorise un programme alléchant, diversifié, mais aussi d'un effet d'agrégation d'actions car effectivement à l'arrivée il semble qu'il s'agisse d'un nombre d'actions en continu sur une durée totale de 72 jours et dont on pourrait penser qu'une cinquantaine de personnes bien organisées les ont menées. Ce qui n'est pas du tout le cas évidemment car ce n'est heureusement pas de façon quotidienne que ces actions se sont succédées. La présence du projet dans l'espace public a véhiculé l'initiative plus qu'un petit groupe partisan ne l'aurait pu, parce que le projet était porté par une coalition d'engagements. Les diverses actions des personnes engagées dans le projet étaient canalisées selon les principes d'ouverture et d'émergence énoncés au départ et ont produit une réelle et unique action collective.

Les conférences de l'Université populaire imaginée de façon temporaire ainsi que l'exposition installée à la médiathèque, haut lieu culturel en centre ville, ont contribué à légitimer le projet. Les salles municipales et la médiathèque relèvent de l'espace institutionnel et ont apporté une légitimité que les qualités des intervenants, et de leurs exposés, et de l'exposition à travers les documents exposés, ont également appuyée. Les représentants institutionnels, associatifs et les intervenants ont tous pu s'approprier l'intérêt du projet. Ces actions, à la fois les conférences et à la fois l'exposition qu'il a fallu que le groupe rassemble et organise, ont constitué une passerelle pour que le projet d'initiative privée prenne une dimension publique et

contribue à l'enrichissement du fondement même du groupe. On ne peut pas considérer ce dernier comme un contre pouvoir mais comme une force de proposition dans l'espace public, aux deux sens du terme. Une particularité est le côté éphémère des actions que ce groupe ne veut pas pérenniser, lui même n'existant que pour la durée du projet, et qu'il ne veut pas être en charge de porter dans une durée plus longue, ce qui le protège d'éventuelles influences. On pourrait en effet penser qu'une Université populaire pourrait s'installer autour de nouvelles thématiques ou que des recherches locales pourraient constituer une suite à ce projet. Mais il existe déjà des associations et des groupes et l'association Zone Lib ne souhaite pas se spécialiser dans la durée, ce qui assure un renouvellement des thématiques d'engagement.

Enfin, parmi les actions que le groupe porte, certaines se tiennent dans l'espace privé résidentiel. Il en est ainsi de réunions, de repas et de rencontres occasionnelles avec des intervenants. Le groupe porteur, composé de trois personnes, une personne étant partie rapidement, s'est élargi à cinq personnes en cours de projet, deux autres personnes s'étant agrégées de façon stable, l'une comme médiatrice avec la Ville et ses ressources logistiques et l'autre comme assurant la partie technique et logistique. Ce sont sept à huit personnes régulières qui se réunissaient et qui associaient ensuite quelques personnes de passage moins régulières, de trois à cinq personnes chaque fois. Des discussions que ces moments permettent vont naître des ententes, des liens, des idées nouvelles à partir desquelles des initiatives peuvent être envisagées. Ces moments servent au début de sas de socialisation organisationnelle puis permettent de cultiver une connaissance réciproque, un espace de débat et un terreau fertile pour se remplir d'espérance.

12.3. Du sens à l'action

Toutes les actions menées sont discutées de façon formelle lors de réunions ou non formelle lors de rencontres, d'échanges mails et téléphoniques, et contribuent à élaborer du sens entre les porteurs, justifiant leur mise en œuvre, corrigeant des intentions auxquelles un

sens a été attribué avant même que l'action le confirme ou l'infirmes comme pour le groupe d'artistes du concert de clôture annulé. Un sens particulier émerge des actions et confirme non seulement des principes de fonctionnement mais aussi des idées plus générales. Ainsi les actions valident une signification que le groupe partage. Les actions originales comme la barricade de rue, les chorales improvisées, l'inauguration de la plaque du communard inconnu ont une haute valeur symbolique. Les actions plus traditionnelles comme les conférences publiques ou l'exposition d'affiches, de documents, d'ouvrages, assoient la respectabilité du projet si on peut dire ou sa force de proposition. Le simple fait que ces actions existent donne un sens au projet parce qu'elles traduisent des idées chères aux personnes organisatrices. L'idée d'une lutte bâtie sur une conscience et une solidarité de classe, est prégnante à la fin du XIX^{ème} et neutralisée aujourd'hui par des stratégies de conformisme et de domination cachée ; l'idée que l'analyse de la réalité sociale d'aujourd'hui relève d'une compréhension des processus historiques et politiques passés ainsi que des systèmes de pensée et des institutions qui les véhiculent ; l'idée que les pratiques citoyennes à visée émancipatrice appartiennent aux citoyens... toutes ces idées générales sont fortes de sens pour les porteurs du projet. Il s'agit d'un référentiel d'idées mais pas d'une idéologie figée et partisane. Une idée forte également est que la façon de vivre le processus d'action est aussi importante que l'aboutissement de l'action, c'est à dire que la fabrication du projet est plus importante que la quantité de personnes qui en composent le public. Car il s'agit de vivre par l'expérience le sens et le mode d'action alternatif projetés.

Les principes de fonctionnement qui transparaisent à travers les actions menées relèvent d'un bas seuil d'exigence. Il suffit qu'une personne soit volontaire, ait une idée à mettre en œuvre et prenne la responsabilité de la mener pour qu'elle soit intégrée dans le projet. Des personnes peuvent s'adjoindre à la proposition mais c'est librement que les associations entre personnes se font et il n'y a pas d'appropriation ou de propriété privée de l'action. L'initiateur est libre de la construction de cette dernière et peut mobiliser un ensemble d'énergies volontaires. Certaines actions sont nées d'une

proposition et ont été annoncées sans donner lieu à contestation. D'autres propositions ont été énoncées mais leurs porteurs ne les ont pas mises en œuvre et ont disparu dans la nature, ainsi du projet de tourner des images vidéo ou de faire une recherche sur les phalanstères et initiatives similaires à partir de la commune d'Arbanats de Lachâtre. Il n'y a pas d'obligation pour le porteur d'une action et sa proposition n'entraîne pas d'obligation pour les autres. Ce principe de fédéralisme ou de mise en réseau maintient le projet en vie car si un élément de celui-ci meurt avant même d'avoir été réalisé, il n'a pas d'impact sur le reste des actions et du réseau, entendu comme un rhizome. Bien sûr une action et un porteur qui s'associent sont pris en compte dans le projet général mais si en cours de route ils disparaissent, se séparent volontairement et finalement ne vont pas au bout de leur implication, le projet aura quand même lieu. Cette libre participation qui n'engage que celui qui l'énonce paraît être une richesse du principe de fédération car la défaillance des uns ne grève pas la reconnaissance des autres mais toute énergie mobilisée contribue à l'enrichissement collectif.

Un principe associé est celui de coresponsabilité libre car dans la mesure où une action est proposée et donc acceptée, chacun s'en approprie l'existence. Ainsi des coopérations responsables voient le jour par de l'entraide, de la participation aux actions des uns et des autres, de la disponibilité partagée, etc. Le projet repose sur une coopération des acteurs qui le mènent et non sur une indépendance qui ne constituerait à l'arrivée qu'une cohabitation d'initiatives et de personnes qui se côtoient sans partager les mêmes contraintes et ressources. Tel n'est pas le cas ici et les capacités des uns complètent celles des autres. Cette prise de responsabilité collective est aussi un principe qui respecte les volontés d'implication des uns et des autres en fonction de leurs capacités, souhaits, désirs, ressources... Cela se traduit dans l'action par une coopération autogérée ou par une autogestion coopérative, c'est à dire par une organisation horizontale – les fondateurs sont rétifs aux commandes verticales – et peu contraignante qui promeut une action collective. Ces idées et ces principes innervent les actions entreprises. Les principes d'autogestion coopérative et de gratuité, de rapports non hiérarchisés

et de prise d'initiative volontaire, de coresponsabilité et d'implication solidaire, de mise en réseau... relèvent d'une pensée de l'organisation sociale et politique qui se réalise simplement, humblement, dans ce type de projet.

Conclusion

Les engagements que j'ai pu observer, en participant à ce projet et à sa réalisation, à ma mesure d'associé, relèvent de différents types d'interactions entre individus. Pour les uns il s'agit de relations d'évitement qui dans l'exemple des artistes du concert annulé se sont traduites par une succession de tracasseries avant d'aboutir à un désistement complet ; pour d'autres l'évitement s'est traduit par un désistement en cours, soit au moment où l'action nécessitait un portage que les personnes n'ont pu réaliser, et le reste du groupe n'a pas envisagé de porter les porteurs d'idées manquant de capacité, soit suite à une réunion qui n'a pas convaincu les personnes qui ne sont pas revenues. Ce premier type d'engagement peut être qualifié de distancié jusqu'au désistement qui annule tout engagement.

Pour d'autres, complètement à l'opposé, les relations relèvent de liens forts au projet et d'une confiance entre elles qui les ont entraîné à un suivi de l'affaire de près. Il s'agit là de ceux qui étaient sur le pont à chaque manifestation, qui ont donné de leur temps, de leur argent, de leur disponibilité par une forte présence aux autres, qui ont écrit et qui se sont souvent couché tardivement. Il s'agit là d'un noyau de personnes qui ont rempli des fonctions essentielles à la réalisation du projet : communication, logistique technique, administration locale, relations publiques avec des intervenants, cuisine, etc. On comprend que les personnes se sont fondus dans le projet et ont intégré les valeurs, les idées, les principes qui l'imprègnent et le traduisent. Je n'ai pas évoqué les valeurs de solidarité, d'égalité, de liberté mais simplement les idées qui les expriment... On n'imagine pas la quantité de petites choses auxquelles il faut veiller pour qu'un projet voie le jour et la vigilance qu'il faut exercer pour qu'il perdure autant de semaines. Ce deuxième type d'engagement peut être qualifié d'implication ou participatif à

l'action et au sens de celle-ci.

Enfin, un troisième type de relations entre les personnes au regard de ce projet relève pour une majorité de participants de liens faibles, c'est à dire d'une participation éphémère, non partisane et qui permet une coopération ponctuelle. Les situations tiennent à l'expression de liens faibles qui sont une force d'action en ce qu'ils ne sont pas contraignants et qu'ils préservent les marges d'initiative de chacun. Ce troisième type d'engagement peut être qualifié d'adhésion ou de coopératif.

Le projet des 140 ans de la Commune nous sert d'analyseur des engagements de personnes que nous pouvons qualifier d'acteurs faibles dans le sens où, choisissant de ne pas être représentées au sein d'organisations reconnues, ayant voix au chapitre politique et culturel local, elles font émerger leur voix de leur place qui se situe en bas, au sens où elles ne représentent qu'elles-mêmes. Ces personnes ne sont pour autant pas des acteurs faibles au sens où, appartenant à la classe moyenne, elles possèdent des codes d'expression, de langage, des ressources pour se faire entendre. Ces engagements ainsi désignés - d'évitement ou de désistement, d'implication ou participatif, et d'adhésion ou coopératif - n'existent que pour le besoin du présent exercice de comprendre le sens de l'engagement des personnes dans l'action. En réalité c'est de notre compréhension des autres dont il s'agit et certaines de ces personnes peuvent certainement ne pas se retrouver dans ces trois formes d'engagement car elles se situent peut-être au croisement de différentes caractéristiques et peuvent varier en nuances comme sur un curseur ou un échancier de couleurs. Un autre aspect qu'il serait intéressant d'approfondir concerne les motivations des personnes qui s'engagent car elles relèvent souvent de paris adjacents, non énoncés. Ceux qui se désistent s'aperçoivent qu'ils ne satisferont pas leurs attentes, ou paris, en s'engageant dans un tel projet ; tous les autres pensent les satisfaire mais nous ne savons pas si c'est réellement le cas, c'est à dire que nous ne savons pas s'il n'y a pas élaboration d'un discours après coup, post action, qui cacherait quelques déceptions. Pour m'être engagé dans des évaluations qui s'ensuivent lors de rencontres, repas, discussions, je dois rapporter qu'une partie des attentes des

personnes impliquées reposaient sur la mise en œuvre et l'appropriation d'un processus participatif a minima. C'est de cela qu'il s'agit au fond, d'autoformation citoyenne et d'expression publique, à la fois culturelle, sociale et politique. A minima signifie que la barre n'était pas mise trop haute puisqu'il s'agissait d'un fonctionnement de bas seuil. Ces attentes ont été pour partie satisfaites car leur satisfaction reposait au départ sur ce que chacun pourrait mettre d'engagement de soi pour cela. Toutefois certains n'attendaient-ils pas réellement que les autres fassent autant qu'eux-mêmes, ce qui ne peut qu'aboutir à des paris perdus ? Je laisse ces questions en suspens et je n'en dis pas plus de ma position d'observateur participant, établi dans le milieu, qui m'a permis de contribuer pour partie à la réalisation de ces attentes partagées et à l'enrichissement d'une réflexion collective sur les actions qui peuvent donner du sens à nos engagements.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- AUGUSTIN Jean-Pierre, GILLET Jean-Claude (2000), *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, L'Harmattan.
- BAKOUNINE Michel (1972), *De la guerre à la Commune* par Michel Bakounine, textes de 1870-1871 établis sur les manuscrits originaux, et présentés par Fernand Rude, Anthropos.
- BAKOUNINE Michel (2005), *La Commune de Paris*, CNT, Paris.
- BALIBAR Etienne (2001), *La philosophie de Marx*, La Découverte, coll. Repères.
- BARALIS Roger, GILLET Jean-Claude (2010) *Au cœur des luttes des années soixante : les étudiants du PSU. Une utopie porteuse d'avenir?* Publisud.
- BARONNET Jean (2011), *Enquête sur la Commune de Paris*, La Revue Blanche, Ed. Amateur.
- BENSAID Daniel (2009), « "Démocratie, dans quel état ? " : Le scandale permanent » paru le vendredi 12 juin 2009 sur le site du NPA, repris dans *Politiques de Marx*, analyse introductive qui précède MARX Karl, ENGELS Friedrich (2010), *Inventer l'inconnu : textes et correspondance autour de la commune*, La Fabrique.
- BOURGEOIS Léon. (1896), *Solidarité*, Armand Colin et Cie.
- CHEVALIER Louis (2002) *Classes laborieuses, classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^{ème}*, éd. Perrin.
- CORDILLOT Michel (1991), *Engène Varlin, chronique d'un espoir assassiné*, Ed. de l'Atelier, coll. La part des hommes.
- CRABE Jean-Philippe (2010) *Les anarchistes et la Commune de Paris*, Ed. du Temps perdu.
- CUIN Charles-Henri (2004), « Division du travail, inégalités sociales et ordre social. Note sur les tergiversations de l'analyse durkheimienne », *Revue européenne des sciences sociales*, La sociologie durkheimienne : tradition et actualité; Tome XLII, 2004, n° 129, p. 95-103.
- DENIS Sébastien, BERTHIN-MAGHIT Jean-Pierre (2010) *L'insurrection médiatique : médias, histoire et documentaire dans le cinéma de Peter Watkins*, Presses universitaires de Bordeaux.
- DITTMAR Gérald (2003) *Histoire des femmes dans la Commune de Paris*,

éd. Dittmar.

DITTMAR Gérald (2003) *Les Francs-Maçons et la Commune de 1871*, éd. Dittmar.

DITTMAR Gérald (2004) *Dictionnaire biographique illustré de la Commune de Paris de 1871*, éd. Dittmar.

DONZELOT Jacques (1994), *L'invention du social, Essai sur le déclin des passions politiques*, Seuil, coll. Points.

DONZELOT Jacques (2006) *Quand la ville se défait : quelle solution face à la crise des banlieues*, Seuil, coll. La couleur des idées.

DOUARD Olivier (2009), « L'animation, une référence ambiguë à l'éducation populaire », in RESTOIN Albert, COROND Maurice, *Education populaire, enjeu démocratique : défis et perspectives*, Les Francas /L'Harmattan, p.37-56.

DROZ Jacques (1965), *L'Internationale ouvrière de 1864 à 1920*, Editions sociales.

DURKHEIM Emile (1922), *Education et sociologie*, Paris, PUF.

ENGELS Friedrich, MARX Karl (1973), *Le parti de classe, tome II. Activité, organisation*, Petite collection Maspero.

GAMBETTA Louis (1881-1885), *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta*, édités par Joseph Reinach, G. Charpentier.

GAUDIN François (2006), « Le monde perdu des dictionnaires de Maurice Lachâtre (2). Le *Dictionnaire La Châtre* (1898-1907) », in *Aspects diachroniques du vocabulaire*, PURH, p. 241-267.

GAUDIN François (2006), « Le monde perdu des dictionnaires de Maurice Lachâtre (3). Le mystère du *Dictionnaire des écoles* », *Linx*, n°52, p. 31-42.

GAUDIN François (dir) (2006), *Le monde perdu de Maurice Lachâtre (1814-1900)*, éd. Honoré Champion.

GAUDIN François (2006), « Le monde perdu des dictionnaires de Maurice Lachâtre (4). *Le Dictionnaire-Journal* », *Cahiers de lexicologie*, n°88, p. 83-96.

GAUDIN François (2006), « Maurice Lachâtre, le livre pour le progrès », Dossier spécial, *Le Magazine du bibliophile*, n°56, p. 16-19.

GILLET Jean-Claude (2006), *L'animation en question*, Erès.

GIRAULT Jacques (2009) *Bordeaux et la Commune 1870-1871 : mouvement ouvrier et idéologie républicaine au moment de la Commune de Paris*,

éd. Fanlac.

GODINEAU Laure (2010) *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*, éd. Parigramme.

GUERIN Daniel (1998), *Bourgeois et bras-nus*, Ed. Les nuits rouges.

GUESDE Jules (1880), *Programme du Parti Ouvrier*. <http://www.mecus-d.be/marxisme/lienstextes.html>.

KRIEGEL Annie (1964), *Les internationales ouvrières*, PUF, coll. Que sais-je ?

LACHATRE Maurice (2008), *Cinq centimes par jour. Pratiques commerciales d'un éditeur engagé*, éd. François Gaudin et Jean-Yves Mollier, PURH.

LENINE (1964), *L'État et la révolution*, Médiations.

LIDSKY Paul (2010) *Les écrivains contre la Commune*, éd. La Découverte, coll. Poche n°79.

LISSAGARAY Prosper-Olivier (1996) *Histoire de la Commune de 1871*, éd. La Découverte.

MACHEREY Pierre (2008), *Marx 1945. Les « thèses » sur Feuerbach. Traduction et commentaire*, Amsterdam Poches.

MARX Karl (1976) *La Commune de Paris : la guerre civile en France*, Ed. Savelli – Ed. Librairie de la Jonquière, coll. Culture critique / 4.

MARX Karl (1984), *Les Luttes de classes en France, 1848-1850*, Editions sociales.

MARX Karl, F. ENGELS Friedrich (1965) *Le manifeste communiste*, 1^{ère} éd. Gallimard.

MARX Karl (1994), *Philosophie*, Gallimard, Folio, coll. Essais.

MARX Karl, MARX Jenny, ENGELS Friedrich (1971), *Lettres à Kugelmann*, Editions sociales.

MASPERO François (1982), *La Commune en image*, Maspéro/La Découverte, Petite collection Maspéro.

MAUREL Christian (2010), *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, L'Harmattan.

MERCIER Lucien (1986), *Les universités populaires, 1899-1914, éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, l'Atelier.

NATAF André (1970), « Commune de Paris » (p 192-211), in *Dictionnaire du mouvement ouvrier*, NATAF André (dir.), ADAM Gérard, FURTH René, MONJARDET André, MURY Gilbert (1970),

Editions universitaires.

NOEL Bernard (2000) *Dictionnaire de la Commune*, éd. Mémoire du livre.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique (2010) *Le Président des riches : enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy*, éd. Zones.

POUJOL Geneviève (1981) *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, éd. Ouvrières.

POUJOL Geneviève (2005) « Education populaire, une histoire française », in *HERMES* Peuple, populaire et populisme, n°42, p.126-130.

RABHI Pierre (2008) *Manifeste pour la terre et l'humanisme : pour une insurrection des consciences*, Actes Sud.

RANCIERE Jean (1981), *La nuit des prolétaires*, Fayard.

ROSANVALLON Pierre (1992) *Le sacre du citoyen*, Gallimard.

ROUGERIE Jacques (2004) *Paris libre 1871*, Seuil, coll. Points Histoire.

ROUGERIE Jacques (1964), *Le procès des communards*, coll. Archives, Julliard.

ROUGERIE Jacques (1965), « Sur l'Histoire de la Première Internationale : bilan d'un colloque et de quelques récents travaux », *Le Mouvement social*, n°. 51, La première internationale (Mai - Juin), p. 23-45.

RUBEL Maximilien (1974), « Marx théoricien de l'anarchisme », in *Marx, critique du Marxisme*, Petite Bibliothèque Payot/Critique de la politique.

SEVERINE (REMY Caroline) (1893) *Pages rouges*, H. Simonis Empis.

SORIA Georges (1970) *Grande histoire de la Commune*, Robert Laffont.

STEKLOV Iouri (1927), *M.A. Bakounine, sa vie et son activité*, Moscou.

TOMBS Robert (1997), *La guerre contre Paris - 1871*, Aubier.

VARLIN Eugène (1977), *Pratique militante & écrits d'un ouvrier communard*, présenté par Paul Lejeune, Petite collection Maspero.

VASSILIEV Pano, *Les cahiers de l'anarcho-syndicalisme n°3*, CNT-AIT.

ZWIRN Jacques (coord.) (1999) *La Commune de Paris aujourd'hui*, éd. De l'Atelier / éd. Ouvrières.

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION	11
1. LA COMMUNE DE PARIS	15
Introduction	15
1.1. Le mot Commune.....	16
1.2. Rôle de la Révolution Française.....	18
1.3. La Garde nationale.....	19
1.4. Fédération.....	20
1.5. L'Empire et la guerre avec la Prusse.....	22
1.6. Oppositions ouvriers - bourgeois durant le XIX ^{ème} siècle.....	26
Conclusion.....	29
2. UN BARON ROUGE, EDITEUR PARMIS LES COMMUNARDS	33
Introduction	33
2.1. « Un coup d'épaulé ».....	33
2.2. Avant le second exil.....	38
2.3. L'éditeur.....	41
2.4. Les dictionnaires d'un militant	43
2.5. Des collaborateurs	45
2.6. Des thématiques.....	53
2.7. L'audience et les visées.	56
2.8. Le Dictionnaire La Châtre : anarchiste pour finir.....	58
2.9. Le Dictionnaire La Châtre : un anti maison Larousse.	60
Conclusion.....	63
3. DES FRANCS-MAÇONS SOUS LA COMMUNE DE PARIS	65
Introduction	65
3.1. Les canons de Montmartre.....	66
3.2. Le Gouvernement de la Commune	75
3.3. Des prises de position des Francs-Maçons	87
3.4. Les Versaillais entrent dans Paris : la Semaine sanglante.....	94
Conclusion.....	105

4. LA PENSEE DE MARX A L'EPREUVE DE LA COMMUNE	107
Introduction.....	107
4.1. Marx adhère à la Commune, mais de façon critique.....	109
4.2. Elaboration par Marx de sa théorie de l'Etat	114
4.3. Quel héritage de la Commune ?	118
Conclusion.....	123
5. LES ANARCHISTES ET LA COMMUNE DE PARIS...	127
Introduction	127
5.1. L'influence de la section française de l'AIT	127
5.2. Le courant socialiste et antiautoritaire de la Commune.....	131
Conclusion.....	133
6. LES COOPERATIVES DE PRODUCTION	135
Introduction	135
6.1. Association	136
6.2. Associations ouvrières de production.....	136
6.3. Ateliers coopératifs	137
6.4. Autogestion	138
Conclusion.....	139
7. LA CULTURE, L'INFORMATION ET LA COMMUNE	141
.....	141
Introduction	141
7.1. Des journalistes et la presse.....	143
7.2. Des écrivains	149
7.3. L'affiche.....	152
7.4. Quelques éléments locaux durant « l'année terrible »	154
7.5. Un manuscrit inédit, des Libournais à la guerre.....	157
Conclusion.....	158
8. LES COMMUNARDES, FEMMES ENGAGEES	173
Introduction	173
8.1. Des femmes partout	174
8.2. Des femmes en lutte, en égales	175
8.3. Textes écrits en atelier d'écriture.....	177
8.4. Rue Nathalie Lemel à Libourne	181

Conclusion.....	182
9. EDUCATION POPULAIRE ET DIVISION DU TRAVAIL.	183
.....	
Introduction	183
9.1. L'éducation populaire, mythe ou histoire ?	185
9.2. Genèse d'une question.....	186
9.3. Une étoile est née.....	190
9.4. Une rencontre impossible.....	194
9.5. Le forçat de la fin.....	200
Conclusion.....	202
10. LA COMMUNE, QUEL SENS AUJOURD'HUI ?.....	205
Introduction	205
10.1. Qu'est-ce qui peut donner sens ?	207
10.2. L'Université populaire temporaire de Libourne.....	209
Conclusion.....	217
11. DES FEDERES	219
11.1. La musique	219
http://www.myspace.com/orchestrepoetique	222
11.2. La parole	222
11.3. L'art graphique	223
11.4. Librairie.....	225
11.5. Les éditions.....	225
11.6. La logistique	225
11.7. La documentation	225
11.8. L'Université populaire	226
11.9. Le communard inconnu, la communeuse absente.....	227
12. DES ENGAGEMENTS.....	229
Introduction	229
12.1. Rencontre d'acteurs et processus	230
12.2. De l'action au sens	232
12.3. Du sens à l'action.....	236
Conclusion.....	239
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	243

CHEZ LE MEME EDITEUR :

<http://cause.du.poulailler.free.fr>

Ruptus

Nelly Bastide

Bas-Côté

Nelly Bastide

Gang de poules

Jean-Luc Richelle

Sage-femme du monde

Henriette Duvinage

Graviers

Neuf auteurs

Dix femmes

Renée Beauvieux

Ma mère a tout essayé

Jean-Luc Benguigui

Editions La Cause du Poulailler

POULLAILLER : *n.m.* [pulaje] **1-** Bâtiment d'élevage de volailles de taille modeste, en particulier de poules. Le terme peut désigner également l'enclos d'élevage. Les volailles aiment vivre à l'extérieur mais le poulailler procure un abri contre la pluie et pour la nuit. Les poulaillers sont une forme d'agriculture domestique, souvent entretenus à l'échelle de petites unités vivrières, comme ressource d'appoint, pour les œufs qu'ils permettent d'obtenir, comme loisir ou pour les deux. Ils peuvent être considérés comme complémentaires à un jardin potager, car ses occupants peuvent être nourris des surplus ou déchets verts issus du potager. Le poulailler doit interdire l'accès aux prédateurs nocturnes : rats, belettes, visons, hérissons, buses, aigles, renards, blaireaux, fouines, etc... • *Un poulailler trop spacieux préjudicie sensiblement à la ponte (Parmentier Instit. Mém. scienc. 1806, 2^e sem. p. 34)* **2-** Fig. et fam. Dans une salle de spectacle le "poulailler" désigne familièrement la partie du théâtre élevée et la plus incommode, les spectateurs y étant juchés par gradins comme sur un perchoir. Ce sont en général les places les moins chères, d'où fusent souvent les huées. (Synonyme : paradis.) **3-** Fig. et fam. Bicoque, place mal fortifiée, maison chétive. • *J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tournay, que j'avais prêté à M. le duc de Villars (Voltaire Lett. Richelieu, 9 janv. 1767)* **4-** Historique. Petite voiture de marchand d'œufs et, par extension, mauvaise et vieille voiture.

Etymologie : Polaille : wallon, poli.

Cet ouvrage a été imprimé par
I.C.N. à Orthez
pour le compte des éditions
La Cause du Poulailler
en septembre 2011

